

Contre les rides: du sommeil et de la détente

(Page 26)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

La révolution iranienne se durcit

M. BAZARGAN DÉMISSIONNE

L'ambassade des Etats-Unis à Téhéran encore occupée

TÉHÉRAN (AFP-REUTER-AP). — La révolution iranienne se durcit. Critiqué, isolé, le premier ministre Medhi Bazargan a cédé hier sous la pression de la rue et a démissionné. L'imam Khomeiny l'a acceptée et a chargé le conseil de la Révolution de prendre en main: les affaires de l'Etat. A l'ambassade des Etats-Unis de Téhéran où l'occupation se poursuit — celle de Grande-Bretagne a été évacuée lundi soir — les étudiants islamiques ont menacé hier d'exécuter les 59 personnes qu'ils détiennent si « toute tentative » américaine de libérer les otages était entreprise. Le département d'Etat américain maintient pour sa part sa position et a déclaré qu'il attendait de l'Iran qu'il « respecte ses engagements ». Par ailleurs, le consulat d'Irak à Kermanschah, au Kurdistan, est également investi depuis hier.

Le premier ministre iranien, M. Medhi Bazargan, a présenté hier la démission de son gouvernement à l'ayatollah Khomeiny, démission qui a été décidée le matin à l'issue d'un conseil de cabinet extraordinaire réuni à la présidence du conseil. Le premier ministre démissionnaire, en poste depuis février dernier, a déclaré qu'il « regrette aujourd'hui que des jeux politiques aient eu raison de sa volonté de poursuivre sa tâche ». Le premier ministre iranien, rappelle-t-on, avait été la cible lundi des intégristes musulmans chiites qui, de leur bastion qu'est devenue l'ambassade américaine, avaient envoyé un message sévère à l'ayatollah Khomeiny reprochant à Medhi Bazargan « ses agissements contre-révolutionnaires », faisant allusion aux entretiens, la semaine dernière à Alger, du premier ministre iranien avec M. Brzezinski, conseiller du président Carter.

Le premier ministre iranien a, par la suite, été désavoué et « lâché » par le patriarche de Quom qui, par la voix de son fils venu dans la capitale, a précisé d'une part qu'il n'était pas informé des négociations, et a affirmé d'autre part, son plein soutien aux étudiants islamiques. Cet appui de l'imam a été suivi par une cascade de communiqués de soutien venant de la hiérarchie religieuse, de l'assemblée des experts, des étudiants de l'Université de Téhéran, ainsi que de reproches, par la radio nationale, « aux dirigeants iraniens prêts à toutes les concessions et qui ont bafoué et bafouent l'Islam ».

Critiqué, isolé, sans plus aucun pouvoir, M Medhi Bazargan a cédé.

TROIS TÂCHES

L'ayatollah Khomeiny a accepté hier la démission du gouvernement de M. Medhi Bazargan et a confié au conseil islamique de la Révolution la charge de diriger le pays pendant la période de transition.

L'imam a d'autre part chargé le conseil de la Révolution de trois tâches: préparer le référendum constitutionnel, les élections législatives et l'élection présidentielle. Le patriarche de Quom a, par ailleurs, précisé que les principes révolutionnaires devaient être particulièrement respectés en ce qui concerne l'épuration de l'administration. La radio iranienne a pour sa part indiqué que la mission gouvernementale chargée de résoudre la crise kurde devait poursuivre sa mission.

Les « étudiants islamiques » qui occupent depuis dimanche l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ont averti hier dans un communiqué que « toute tentative militaire ou non militaire des Etats-Unis ou de leurs agents en Iran pour la libération des espions américains retenus en otage dans leur ambassade entraînera leur exécution immédiate. (Suite en dernière page)



C'était en février 1979: l'ayatollah Khomeiny, à gauche, et l'homme qui a assuré la transition et qui vient de démissionner, M. Bazargan. (Téléphoto AP)

Les idées et les faits

Bonn: ces... trouble-fête

L'Allemagne fédérale, qui passait à juste titre pour un modèle de stabilité politique, avait l'insigne privilège de ne compter que trois partis capables de jouer un rôle sur la scène nationale: deux grands, la démocratie chrétienne (CDU/CSU) et le parti socialiste (SPD), plus le petit parti libéral (FDP) dont les fluctuations faisaient tour à tour pencher la balance en faveur de l'un ou l'autre des deux grands. Strauss avait bien menacé de faire essayer sa CSU bavaroise dans le reste de la RFA, mais sa désignation comme candidat-chancelier de toute la démocratie chrétienne, pour les élections générales de 1980, l'a ramené à plus de modestie. Et pourtant, le quatrième parti est là...

Ce quatrième parti, ce sont les « verts », autrement dit les écologistes. Exploitant à fond la méfiance d'une partie de la population à l'égard des centrales nucléaires, dans le nord du pays surtout, ils avaient déjà créé une certaine surprise, lors de l'élection du parlement européen, en obtenant presque autant de voix que les libéraux à Hambourg et en Basse-Saxe. Mais c'est à Brême que se produisit l'« événement »: passant pour la première fois la fameuse « clause des 5% » (5,14%), au-dessous de laquelle un parti ne peut être représenté dans une assemblée législative ouest-allemande, ils firent entrer quatre des leurs à la Diète de l'ancienne ville hanséatique.

Ce succès régional ne veut certes pas dire que les « verts » forceront les portes du Bundestag en automne 1980, mais là n'est pas la question. La situation politique est aujourd'hui telle, en RFA, que le plus minime déplacement de voix peut en changer la configuration. Socialistes et démocrates n'étant pas assez forts pour gouverner seuls, c'était jusqu'ici au petit parti libéral de jouer les arbitres. Or, à qui les « verts » prendront-ils des voix? A tous probablement... Aux démocrates-chrétiens parce que Strauss est loin d'être populaire dans le nord, aux socialistes divisés sur le problème des centrales nucléaires, aux libéraux enfin dont les nombreux changements de cap ont fini par dérouter bien des électeurs. Ce qui fait que tous les partis « établis » sont aujourd'hui fort embarrassés et se creusent la tête pour savoir comment ils pourront arrêter cette « poussée verte » qui risque de jeter bas tous leurs calculs!

Léon LATOUR



M^{me} Christina Onassis-Kauzov lors d'un passage à Paris le mois dernier. (AGIP)

M^{me} Christina Onassis-Kauzov: divorcera ou divorcera pas?

ATHÈNES (AP). — Selon le journal « Akropolis », M^{me} Artemis Garoufalidou, tante de Christina Onassis-Kauzov, a démenti les informations d'après lesquelles sa nièce a l'intention de divorcer.

« Une partie de la presse souhaite voir Christina enceinte ou divorcée », a déclaré au journal M^{me} Garoufalidou. Qui a ajouté que, dans un entretien téléphonique, M^{me} Kauzov, qui se trouve actuellement à New-York, n'a rien dit d'un éventuel divorce. « Si quelque chose de ce genre s'était produit, elle m'en aurait informée ».

« Je pense qu'elle est très heureuse de son existence et en écrivant le contraire de ce que je dis, les journaux cherchent à augmenter leur tirage ». Christina Onassis et M. Serguei Kauzov se sont mariés au cours d'une cérémonie civile célébrée à Moscou, il y a 15 mois.

L'INDUSTRIE HORLOGÈRE AU PIED DU MUR

Baisse de l'emploi en perspective

BERNE (ATS). — L'industrie horlogère emploie 2000 personnes de moins qu'en 1978. Pour M. Matthey, président de la Fédération horlogère, cette situation, loin de se stabiliser, va encore s'aggraver dans les années à venir. Comment remédier aux difficultés de l'horlogerie?

Pour le président de la Fédération horlogère, il y a entre autres problèmes ceux d'ordre monétaire et de recherche. Il ne s'agit pas pour la Confédération d'accorder une aide directe à l'horlogerie, mais de favoriser la recherche, notamment dans le domaine de l'électronique; ce qui représente un besoin pour toute l'industrie suisse.

A fin septembre, l'industrie horlogère occupait environ 50.000 personnes, soit 2000 de moins que l'année passée. Cette diminution va encore s'aggraver et pourrait toucher jusqu'à 10% de la main d'œuvre horlogère. A cela, il y a plusieurs raisons: tout d'abord, l'évolution technologique va dans le sens de la fabrication de montres électroniques qui nécessitent moins de main d'œuvre que les montres traditionnelles.

D'autre part, l'effort de rationalisation entrepris ces dernières années dans la fabrication des parties constituantes de base — qu'on s'efforce de produire en grandes séries pour en diminuer le prix de revient — ainsi que dans l'assemblage des montres est poursuivi et va dans le sens d'une diminution de la main d'œuvre. Enfin, et ce phénomène ne touche pas que la Suisse, on voit s'imposer une nouvelle répartition mondiale des activités, qui consiste à transférer dans les pays peu industrialisés les opérations à technologie simple.

L'industrie horlogère ne demande pas une aide directe de la Confédération, estime M. Matthey. Elle aimerait plutôt que l'Etat finance la recherche, notamment dans le domaine de l'électronique. En effet, l'électronique convient particulièrement bien à notre vocation et représente de plus en plus un besoin général pour toute l'économie suisse. Malgré les difficultés qu'elle traverse, l'horlogerie n'a en rien diminué l'investissement qu'elle attribue à la recherche et qui représente environ le 3% du chiffre d'affaires de la branche.

DES POINTS POSITIFS...

Parmi les points positifs figurent les accords intervenus avec les Etats-Unis dans le cadre des négociations douanières du Tokio-round, a déclaré M. Matthey.

La délégation suisse dirigée par l'ambassadeur Dunkel a pu obtenir de la part des Etats-Unis des réductions douanières progressives qu'on peut chiffrer à 15 millions de dollars par année pour l'ensemble des exportations suisses dans ce pays, d'un montant de 473 millions de francs en 1978.

On peut également citer la diversification qui représente déjà 6 à 7% du chiffre d'affaires de la branche. Le chronométrage, les tableaux d'affichage dans les aéroports et les gares, la micro-injection de matières synthétiques, le développement de machines à travailler par laser dans l'ultra-petit, la fabrication d'éléments de « computer » sont autant de domaines dans lesquels l'horlogerie peut faire valoir sa longue expérience.

(Suite en page 15.)

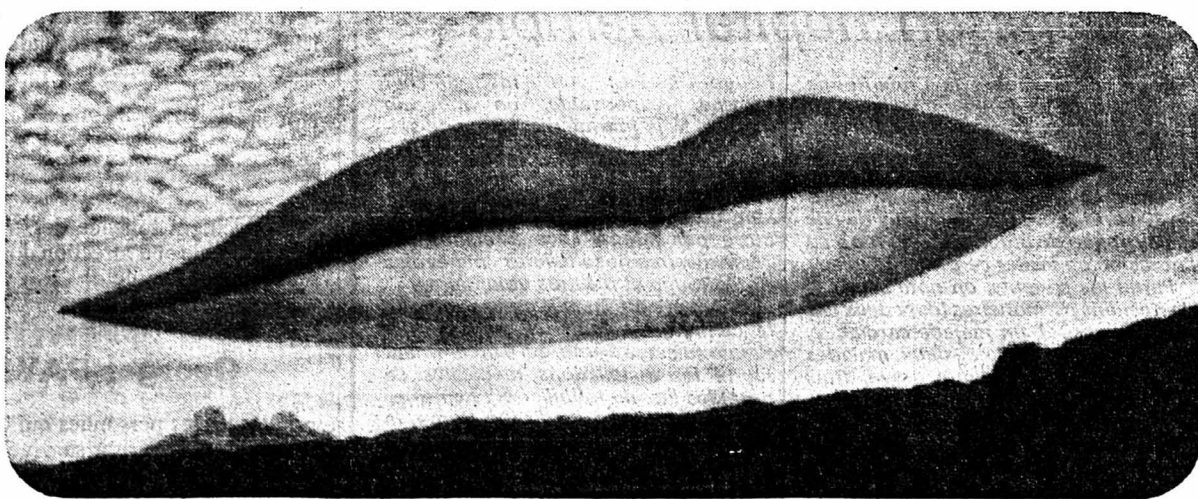
Les Suisses boivent plus de bière...

BERNE (ATS). — Les ventes de bière en Suisse, comprenant aussi bien la production indigène que les importations, ont augmenté de quelque 22.000 hectolitres pendant l'année des brasseries 1978/1979 pour atteindre 4,36 millions d'hectolitres. La consommation par habitant est passée de 68,3 à 68,6 litres. Pour la première fois, il y a eu un arrêt de la régression constante depuis 1973/1974, a annoncé la Société suisse des brasseries dans un communiqué. Les brasseries groupées au sein de cette société ont accru leur production durant la période

1978/1979 de plus de 24.000 hectolitres, la portant à 4,02 millions d'hectolitres, soit une augmentation de 0,6%.

La part des bières importées est restée pratiquement inchangée par rapport à la période précédente et se chiffre à 0,29 million d'hectolitres. Les exportations, qui toutefois ne revêtent pas de grande signification ont enregistré une légère augmentation de 4,7%, atteignant 18.673 hectolitres. Pour la Confédération, les recettes fiscales sur la bière ont atteint 77,2 millions de francs.

POUR AMOUREUX SEULEMENT



« Temps d'observation pour amoureux », un tableau du peintre surréaliste américain Man Ray, a été adjugé récemment pour 750.000 dollars lors d'une vente publique aux Etats-Unis. Cette vente constitue le prix record jamais payé pour un peintre surréaliste. Très suggestif en tout cas... (Téléphoto AP)

Le bien-être et la fatalité

Une auto conduite par un habitant de Colombier se déporte sur la gauche dans un virage, entre Posieux et Fribourg. Elle heurte de plein fouet une voiture gruérienne arrivant en face. Bilan: quatre dames de Vaulruux, deux quadragénaires et deux quinquagénaires, sont tuées sur le coup. Une cinquième Fribourgeoise est grièvement blessée. Le conducteur de l'auto neuchâteloise s'en tire avec quelques blessures légères.

C'est arrivé lundi après-midi. Nous l'avons annoncé hier. Quatre mères de famille tuées, quinze orphelins, le plus jeune âgé de trois ans! Vous avez bien lu. C'est l'horrible bilan de cette tragédie.

Toute une région, où les familles des victimes, jouissant de l'estime générale, ont de nombreux parents et amis, est en deuil. A la stupeur et à l'émoi, au chagrin et à la tristesse se mêlent des sentiments d'irritation et de colère impuissante. Sommes-nous donc tous devenus esclaves de l'automobile au point d'être livrés pieds et poings liés à son empire cruel et barbare?

Pour atténuer la réponse à cette interrogation, on dira qu'il convient d'attribuer à la fatalité une bonne part des risques effrayants que comporte la circulation des véhicules motorisés. Mais la fatalité a bon dos. A court d'arguments, on fera état ensuite de cet impondérable, la défaillance humaine. Ne suffit-il pas, il est vrai, d'une fraction de seconde d'inattention ou de distraction pour déclencher parfois l'inférel mécanisme d'une cascade de catastrophes, sur la route comme ailleurs?

Fatalité, défaillance humaine, jamais sans doute nul ne réussira à en neutraliser complètement les funestes effets. Mais il est possible, dans nombre de cas, il est même facile d'en limiter sérieusement le pouvoir. Quand la saison est ce qu'elle est en ce moment; quand les routes sont transformées en patinoires par la pluie et les feuilles mortes; quand sur ces chaussées-pièges, souvent tout juste assez larges pour permettre à deux véhicules de se croiser, les autos et les camions s'élançant à tombeau ouvert: que l'on ne dise pas alors que l'accident est... fatal.

Merveilleux moyen de communication entre les hommes, faite pour leur bien-être, l'auto, dans la plupart des cas tragiques, ne devient instrument de mort que par l'intervention inadéquate de l'homme. Vous qui devez prendre la route aujourd'hui, sachez qu'à tout instant une imprudence de votre part peut avoir des conséquences... fatales!

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir à 20 h 15 à l'Aula du Gymnase (ruelle Vaucher) :
2^{me} SÉANCE DES 4 AUDITIONS
de la section neuchâteloise de la Société suisse de pédagogie musicale. Classes de piano de M^{mes} L. Lavanchy et C. Pantillon ; classe de chant de M^{me} Lucienne Dalman ; classe de violon de M^{me} P. Bonet. Entrée libre. 45217-T

Ce soir à 20 heures
AU CERCLE LIBÉRAL
GRAND LOTO
de la Société suisse des voyageurs de commerce
Quines formidables, etc.,
5 jours à Amsterdam et Vienne
24619-T

Salle de la Cité, ce soir 20 h 30
PIERRE GISLING
de la TV romande
« Activités créatrices chez les jeunes »
film et conférence 49540-T
VISITES
du Centre de production des

Fabriques de Tabac Réunies SA
à Serrières
Samedi 10 novembre à 9 h et 9 h 30
48394-T

Marianne Du Bois
peintures
Ouvert ce soir, de 20 à 22 heures
Galeries des Amis des arts
Neuchâtel 24662-T

Naissances

Gérard et Maryline
WEISSBRODT-HOFER ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Matthieu
le 6 novembre 1979
Maternité Jonnières 3
Hôpital de Porrentruy 2900 Porrentruy
50995 N

Aline et Mélanie
ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Florian
6 novembre 1979
Philippe et Francine **SOGUEL-BIGLER**
Maternité de Landevaux 2053 Cernier
45238-N

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES. — 2 novembre Stocker, Raphael-Philippe, fils d'Edwin, Neuchâtel, et de Béatrice-Irène, née Käser ; Schwab, Marlène, fille de Hans-Rudolf, Neuchâtel, et de Ghislaine-Martine, née Huguenin-Dumittan ; Stoppa, Joëlle, fille de Franco, Hauterive, et de Christiane-Josette, née Flückiger. 3. Schoeni, Géraldine-Sophie, fille de Jean-Jacques, Neuchâtel, et de Dominique-Marie-Anne, née Brunner ; Schoeni, François-Vincent, fils de Jean-Jacques, Neuchâtel, et de Dominique-Marie-Anne, née Brunner. 4. Annoscia, Raffaele, fils de Raffaele-Antonio, Neuchâtel, et d'Addolorata-Maria-Eugenia, née Buccarello ; Müller, Simone-Jacqueline, fille de Jakob, Saint-Blaise, et de Rosemary-Helen, née Hauser.
MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 2 novembre Devaux, Jean-Claude, Lamboing, et Boiteux, Marie-Claude, Neuchâtel.
DÉCÈS. — 19 octobre Ackermann, Jean-Jules, né en 1895, Neuchâtel, divorcé. 3 novembre Petitpierre, Jacques-Edouard, né en 1890, Neuchâtel, époux de Marguerite-Constance, née Doléires. 4. Kessler, Emile, né en 1929, Neuchâtel, époux de Marie-Louise-Simone, née Maillard. 5. Brailard, Gustave-David-Henri, né en 1908, Bevaix, célibataire.

COMMUNIQUÉ
Des idées à revendre
Des idées en veux-tu en voilà : c'est ce que l'on trouvera à l'occasion de la projection des meilleurs films publicitaires du petit et du grand écran réalisés en 1978/1979 par les divers pays utilisateurs, dont la Suisse. La présentation de ces petites merveilles aura lieu comme chaque année au cinéma Apollo, par M. Gachler, de Central Films, sous l'égide du Club de publicité de Neuchâtel. Séance le jeudi 15 novembre prochain. Entrée libre. Un événement à ne pas rater.

SUISSE ALÉMANIQUE
Bâle :
procès pour meurtre avec préméditation
BÂLE (ATS). — Un procès pour meurtre s'est ouvert lundi devant le tribunal correctionnel de Bâle, contre un manœuvre âgé de 22 ans, accusé de meurtre avec préméditation et autres délits. L'accusation lui reproche d'avoir mortellement blessé un homosexuel le 16 janvier de cette année. Ce dernier avait refusé de lui verser son « salaire » de prostitué. La victime devait décéder peu de temps après son hospitalisation. Les premiers éléments de l'audience ont montré que l'accusé était un homme dépravé, influencé par un milieu malsain et qui a de graves problèmes de contact. Le procès, dont la durée a été fixée à une semaine, devra élucider le motif de l'acte et l'état mental dans lequel se trouvait l'accusé au moment du meurtre.

FINANCES
Finances de la Confédération : taux de couverture en baisse
BERNE (ATS). — Le budget 1980 de la Confédération prévoit des dépenses de 17.432 millions de francs. Si l'on considère les différents groupes de tâches de la Confédération, on constate que ces dépenses s'opposent à 4076 millions de francs de recettes directement imputables. En d'autres termes, le taux de couverture de la Confédération n'est plus que de 23,5 % alors qu'il était encore de 30,2 % en 1970. C'est ce qui ressort du message consacré au budget 1980 qui vient d'être imprimé.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Corcelles-Cormondrèche aura ses propres courts de tennis

De notre correspondant :
L'idée de la création d'un club de tennis à Corcelles-Cormondrèche a vu le jour en été 1978. Un premier sondage public, effectué en juillet de la même année, a permis de déceler un intérêt certain. La première assemblée d'information a eu lieu le 12 octobre 1978 et la participation de soixante personnes représentait alors plus de cent membres potentiels.
Différents projets existaient. Une tendance s'est dégagée en faveur d'un emplacement situé au sud-est du cimetière de Cormondrèche et le comité provisoire élu à l'époque s'est mis au travail, son président étant M. François Ermatinger. Une commission technique visita sans perdre de temps les courts du canton afin d'étudier les différents types de revêtement. Le comité porta finalement son choix sur un enrobé souple et poreux qui, par sa souplesse, permet un jeu agréable. Ce nouveau matériau a l'avantage d'absorber l'eau rapidement et ne nécessite pratiquement aucun entretien.
Quant à la commission financière, elle entama des négociations avec les propriétaires des terrains et avec la commune qui se déclara d'emblée favorable à ce projet. Une entente intéressante put être conclue avec un privé et durant ce laps de temps, des statuts ont été élaborés, un plan financier dressé.
L'assemblée générale constitutive s'est déroulée le 24 octobre dernier, en présence de M. Tino Giudici, président de commune, de M. Ely Tacchella, directeur cantonal du service des sports et de M. Pierre Fellrath, président de l'Association neuchâteloise de tennis. La parole fut donnée à M. R. Bastardoz, de la commission technique, qui précisa et expliqua les plans du futur emplacement de jeu ainsi que du « club house ». M. J.-J. De Reynier, de la commission financière, exposa le budget du club et le plan de financement. L'investissement qui comprend les travaux de génie civil, le revêtement des deux courts, l'éclairage, le mur d'entraînement, un « club house » avec douches, vestiaires et bar ainsi que les clôtures de l'emplacement de jeu, s'élève à 370.000 francs. Les différents

points de l'ordre du jour ont été approuvés et dès l'obtention du permis de construire, les travaux pourront démarrer. Dès le printemps, les amateurs de tennis, sport devenant de plus en plus populaire, pourront échanger leurs premières balles sur ces nouvelles installations.
Le comité provisoire a été réélu dans ses fonctions. Il se présente comme suit : président, M. F. Ermatinger ; vice-présidents, J.-J. De Reynier, commission financière et R. Bastardoz, commission technique ; membres : M^{me} G. l'Eplatenier, F. Zaugg et J. Schaer, MM. A. Frochoux, P. Gindraux et W. Seiler.

PESEUX

A l'Ecole des parents

(c) Pour sa deuxième conférence, l'Ecole des parents de la Côte voulait traiter un sujet en relation avec l'Année internationale de l'enfance. Mais la conférencière prévue, M^{me} A. Scherler, étant malade, c'est M^{me} Jacqueline Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois qui l'a remplacée en parlant des activités de l'Association neuchâteloise des œuvres et travailleurs sociaux.
Il est agréable d'apprendre que le canton de Neuchâtel est riche en associations privées qui sont des compléments des organisations officielles et qui ont pour but de rendre à tout individu sa liberté, son autonomie et sa dignité.
La première école sociale du canton a été créée il y a 20 ans. Il s'agit de l'Ecole romande d'aides familiales. L'utilité de cette activité sur le plan social n'est plus à démontrer. A une époque aussi « déshumanisée » que la nôtre, les personnes sont de plus en plus seules, surtout lorsqu'elles avancent en âge. Dès lors, l'aide familiale n'est pas seulement la personne apportant son énergie et son expérience pour accomplir des tâches que la maladie ne permet plus d'effectuer, c'est aussi et surtout une présence. Pour l'enfant dont la mère est gravement malade, l'aide familiale représente l'amitié, la sécurité puisqu'elle évitera souvent la dislocation de la famille.
Dans son intéressant exposé, M^{me} Bauermeister a évoqué tout le travail qui s'effectue pour venir en aide aux malades, infirmes et enfants handicapés.

Succès de la vente paroissiale

(c) Une fois de plus le premier samedi de novembre a été le grand rendez-vous des paroissiens réformés et de la population s'adonnant à la salle des spectacles. Tout avait été préparé avec minutie par les organisateurs sous l'impulsion du président, M. J.-P. Gunter, et dès l'ouverture, l'animation n'a cessé de régner devant les stands ; à midi, plus de 280 « repas-choucroute » — un chiffre record — ont été servis et l'équipe des cuisines avait fait des merveilles.
Le soir, après que vols-au-vent, desserts ou cornets à la crème furent épuisés, place fut laissée à la soirée théâtrale avec une désopilante comédie de Georges Feydeau « Tailleur pour dames », interprétée magnifiquement par le Groupe théâtral de Pesieux, dirigé par Yves Bourquin. Toute la troupe est à féliciter pour ce spectacle que le public sibiéruux aura l'occasion de revoir et d'applaudir les 30 novembre et 1^{er} décembre.

Priorité non respectée à Bevaix

Vers 8 h 40, une voiture, pilotée par M. M.G., d'Areuse, circulait rue Adolphe-Ribaux en direction du centre de Bevaix. Parvenu au carrefour de la rue du Temple et malgré le signal « Cédez le passage », M.G. s'est engagé dans cette dernière rue se dirigeant alors vers Boudry alors que survenait la voiture conduite par M. H.W., de Pesieux, qui circulait rue du Temple en direction ouest. Dégâts.

CONFÉDÉRATION

Colloque national sur l'alcoolisme

LAUSANNE (ATS). — Toujours plus tôt et toujours plus nombreux sont les jeunes qui font usage de drogues illicites, fument, mais aussi consomment régulièrement des boissons alcoolisées. Près de quatre pour cent des écoliers suisses de 16 ans boivent déjà quotidiennement de l'alcool.
C'est à cette conclusion que sont parvenus les 250 participants au 2^{me} colloque national sur l'alcoolisme, organisé jeudi et vendredi à Lausanne par l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme.
Les participants ont adopté les résolutions suivantes :
— L'éducation relative à la santé et aux drogues en particulier doit être fortement renforcée et améliorée.
— Il faut pour cela une formation plus

Chant et orgue au temple de La Coudre

On voit beaucoup ces derniers temps Charles Ossola, basse. On ne le regrettera pas. Surtout après le très beau concert qu'il a donné samedi soir à La Coudre. Charles Ossola possède une voix superbe, unie tout au long des différents registres qu'elle parcourt, puissante aussi bien dans l'extrême grave que dans les aigus et la chaleur qui se dégage de ce bel instrument force l'admiration. Si l'on peut reprocher quelques maladresses dans les vocalises où l'artiste semble perdre un peu de sa précision, par contre dans la construction il montre une grande maturité et sait moduler sa voix au profit d'une expression sensible et sans grandiloquence qui est défaut plus courant pour une basse que pour une autre tessiture.

André Luy était l'accompagnateur rêvé pour Charles Ossola. Epousant jusque dans les moindres détails les intentions du chanteur, André Luy sait mettre dans son jeu plus qu'une musique d'accompagnement, un vrai discours musical. On l'entendait aussi en soliste. Il faut remarquer que l'orgue du Temple de La Coudre présente la particularité d'être très clair et que, comme le dit André Luy, il est difficile de sortir de l'aspect « pastel » des registres. Est-ce la raison qui a poussé l'organiste à ne puiser que dans le répertoire pré-classique (exception faite d'une toute petite incursion chez les modernes) pour constituer son programme ? Quoi qu'il en soit André Luy nous a donné une leçon d'orgue et bien que l'on ait remarqué certaines erreurs bien légères, l'ensemble des œuvres qu'il a présentées respirait la belle musique. Le choix des registres et la virtuosité dont l'artiste fait preuve sont des qualités constantes chez André Luy.

Vente paroissiale à la Coudre

(c) La paroisse de La Coudre a connu récemment une vive animation. C'est au temple que la vente s'est déroulée exceptionnellement, au lieu du hall du collège du Crêt-du-chêne occupé par les votations fédérales. Il faut avouer que ce fut presque un tour de force d'organiser cette manifestation si peu de temps après les fêtes du cinquantième de la fusion de La Coudre-Neuchâtel où les dames de la paroisse avaient fourni un effort très louable. Elles n'ont pas craint de se lancer à nouveau dans la bagarre. Et ce fut un grand succès.
Un marché très coloré égayait l'entrée de l'église et quelques stands artisanaux garnissaient un coin du temple. Rapidement, les salles paroissiales se remplirent d'un nombreux public venu se régaler de mets succulents. Les jeunes se délectaient en regardant un superbe film et les petits s'adonnaient à la pêche miraculeuse. Tout se passa dans la joie et l'amitié et le résultat fut très satisfaisant au grand plaisir du trésorier de la paroisse, qui se débat toute l'année pour mener à bien les finances de l'Eglise.

A la commission scolaire de Bôle

La commission scolaire de Bôle s'est réunie le 30 octobre. Une classe de 5^{me} a actuellement un effectif de 30 élèves et celui-ci étant susceptible d'augmenter encore au cours des prochains mois la commission estime que cette situation est anormale et après avoir pris l'avis du maître concerné elle a décidé que des cours de « décharge pédagogique » doivent être prévus dans les branches principales (maths et français) à raison de 5 heures hebdomadaires, réparties en deux périodes. En second point, la commission s'est occupée du déménagement de la bibliothèque, installée actuellement rue du Temple. La commission suggère que celle-ci soit intégrée au collège.
On peut également signaler que le camp de ski se tiendra à Chandolin (VS) du 3 au 8 mars 1980 et que le chef de camp responsable en sera, comme l'année précédente, M^{me} Vacher. Le service médical scolaire sera assuré cette année par le Dr Bolle, de Bôle et la radiophotographie pour les 2^{me} années aura lieu le jeudi 22 novembre.

aspect improvisé l'idée originelle de la tocca-ta, on pouvait entendre les deux musiciens dans une œuvre pour chant et orgue : « In calvaria rupe » de Maurizio Cazzati. On sent que cette musique du XVIII^e siècle convient assez bien à Charles Ossola et qu'il sait en tirer l'essentiel de la substance. Quant à André Luy, il a fait étalage de ses nombreuses qualités dans une pièce peu connue de Johann Krieger : « Prélude, fugue, ricercar et passacaille » où la passacaille était de loin la meilleure partie.
Giovanni Battista Brevi, contrairement à ce que son nom pouvait laisser supposer, nous a laissé un longuissime « Catenae terreneae » qui s'il réserve d'indéniables beautés semble par ailleurs se perdre dans des méandres où l'auditeur a quelque peine à le suivre.
Samuel Ducommun était à l'honneur lors de cette soirée où l'on entendit deux pièces de sa plume : un « Prélude et fugue » pour orgue seul et un psaume « Benedict anima mea, Domine » pour voix et orgue. Nous avons surtout retenu le psaume qui propose au travers du texte une illustration musicale aérée et sereine, bien en rapport avec l'idée principale.
On devait finir en beauté avec la sonate N° 5 en ut majeur BWV de J.-S. Bach pour orgue où André Luy sut trouver des couleurs subtiles et une expression discrète et le public, hélas bien maigre, applaudissait généreusement les deux artistes.
J.-P. B.

Un ouvrier fait une chute

Un accident de travail a eu lieu vers 14 h 50, rue Jaquet-Droz, sur le chantier de l'ancien bâtiment de l'école professionnelle. L'ambulance a transporté à l'hôpital Poutalès, M. Antonio Conti, né en 1950 et domicilié à La Chaux-de-Fonds, qui souffre d'une fracture de la jambe droite après avoir fait une chute d'une hauteur de 2 mètres.

La « Vieille Garde » à Pontarlier

Répondant à l'appel de leur comité, 42 compagnons de la « Vieille Garde » des sous-officiers de Neuchâtel ont pris place récemment dans un car confortable pour une excursion en France voisine.
Le programme comportait la visite, fort intéressante, du Château de Joux, près de Pontarlier, sous la conduite d'un guide très disert. Datant, pour une part, du XI^e siècle, cet imposant édifice situé sur une colline rocheuse accessible par une route, fut d'abord une place forte où Vauban et Joffre (alors officier du génie) ont signé des améliorations à caractère défensif. Mais c'est aussi en tant que prison qu'il fut utilisé. Berthe de Joux y passa sa vie entière, Mirabeau y subit une incarcération assez libérale. Un musée intéressa chacun par ses panoplies, ses collections d'armes anciennes et d'habillements. Puis la visite se termina par la descente dans un puits profond de 80 mètres, où étaient précipités les condamnés à mort !
Mais c'est en ville de Pontarlier qu'eut lieu un rendez-vous avec une délégation d'anciens-combattants de la région. Contact simple et agréable, entre soldats. Le capitaine Pagnier commenta avec fougue et brio les épisodes vécus à notre frontière entre 1940 et 1945. Un ancien agent secret dévoila quelques souvenirs de son activité à la même époque.
Etape suivante : Nozeroy, la plus petite ville de France et non la moins charmante. Déjeuner « à la française », copieux et arrosé comme il se doit des meilleurs crus et, après une visite rapide de la cité sous la pluie, ce fut le retour par les rives du lac Saint-Point, Les Verrières et Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Severino CROCI-TORTI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Neuchâtel, novembre 1979. 49307-X

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Arnaud FRIGERIO

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leurs envois de fleurs, leur présence ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Neuchâtel, novembre 1979. 49305-X

REMERCIEMENTS

Les familles Marti, Wolf et Graber, profondément touchées des nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du décès de

Mademoiselle
Léonie MARTI

expriment leur sentiment de gratitude à tous ceux, qui, par leur présence, leurs messages et leur envoi de fleurs, les ont entourés dans ces jours de deuil.
Les familles affligées
Novembre 1979. 50926-X

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection dont elle a été entourée, la famille de

Madame
Betty GUINAND

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Boudry, novembre 1979. 51522-X

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Werner Schlup à Zurich ; Monsieur et Madame Jean-François Grau-Ferrario et leurs enfants Mathias et Ludovic à Troinex ; Les familles Batschlet à Bâle et Zurich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Rosa SCHLUP
née KOHLER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a appelée à Lui, dans sa centième année, au Home Saint-Joseph à Cressier.

Peseux, le 5 novembre 1979.
Car Dieu a tant aimé le monde Qu'il a donné son fils unique Afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 novembre.
Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.
Adresse de la famille : Jean-François Grau, chemin de Saussac 11, 1256 Troinex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45239-M

Madame Rose-Marie Dill et ses enfants, à Pesieux ; Madame Sylviane Chansons-Gisclon ; Monsieur Jaques Gisclon ; Monsieur et Madame Serge Gisclon ; Madame Emma Gisclon, sa maman, ainsi que les frères et sœurs de

Monsieur
Gilbert-Willi GISCLON

ont le chagrin de faire part de son décès survenu le 5 novembre, à l'âge de 47 ans.
2034 Pesieux, le 6 novembre 1979. (Châtelard 3)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 8 novembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 45237-M

Madame Anne-Marie Bolzt et Monsieur Marcel Beaud, Le Locle ; Monsieur et Madame Jean Bolzt-Arndt et leurs enfants Dominique et Sébastien, Neuchâtel ; Madame Marie Lindstaedt, Offenbach, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Frédéric BOLZT

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 79^{me} année.
2000 Neuchâtel, le 4 novembre 1979.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.
Domicile de la famille : Monsieur et Madame Jean Bolzt, Grise-Pierre 3, 2003 Neuchâtel. 50926-M

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

La conductrice s'assoupit et... boum!

DANS la nuit de lundi à mardi, vers 0 h 55, une voiture conduite par M^{lle} S.S., de Corcelles, circulait avenue du Premier-Mars en direction du centre ville. Arrivée à la hauteur de l'immeuble No 18 et alors qu'elle s'était assoupie, son véhicule se déplaça sur la gauche de la chaussée. De ce fait, cette voiture est entrée en collision avec celle conduite par M^{lle} C.S., d'Hauterive, qui circulait normalement en sens inverse. Le permis de M^{lle} S.S. a été saisi. Dégâts

Piéton blessé

VERS 13 h 15, une voiture conduite par M^{me} C.L., de Neuchâtel, circulait rue Numa-Droz en direction de Saint-Blaise empruntant la piste centrale. Arrivée à la hauteur du passage de sécurité situé entre la papeterie Bourquin et le cinéma Palace, cette voiture a heurté un piéton, M. V.B., 32 ans, de Neuchâtel, qui s'était élançé sur le passage alors que pour lui, la phase de la signalisation lumineuse était au rouge. Blessé, il a été conduit à l'hôpital Pourtalès par une ambulance de la police locale. Il a pu ensuite regagner son domicile.

Un remarquable concert à la Collégiale

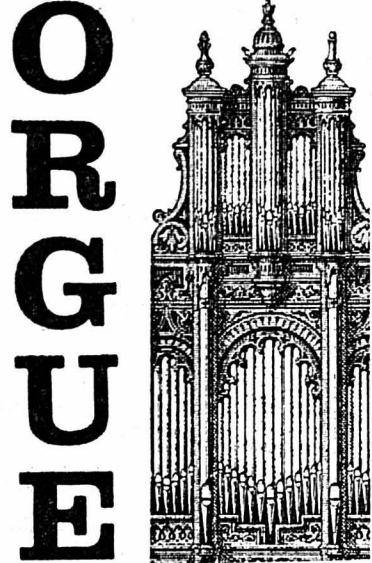
ANNE PEDROLI est une jeune organiste de talent, comme l'a prouvé son récital donné ce dernier dimanche pour l'obtention du diplôme de virtuosité. Son jeu cherche avant tout la clarté du discours et ses registrations extrêmement lumineuses concourent à une transparence plus nette encore. Son phrasé d'une grande délicatesse et d'un délié surprenant montre une claire conscience de la construction, des œuvres qu'elle restitue avec une rigueur proche du texte. Elle sait employer les différents touchers (staccato, legato) avec précision, rendant ainsi son interprétation colorée et vivante.

Quand on sait quelle tension et quelle concentration exige un récital d'examen, on soulignera d'autant plus la remarquable performance d'Anne Pedrolì qui a mené son concert de bout en bout avec une autorité jamais démentie, et qui plus est, sans jamais céder à la tentation de jouer trop vite. Au contraire, son interprétation réfléchie et pourtant pleine de feu, traduisait un tempérament complet qui s'exprime sans emphase ni pathos. Comme il se doit lors de ce genre de manifestations, c'est à J.-S. Bach que revient l'honneur d'ouvrir cette soirée par la «Tocatta et fugue en fa majeur». La belle traduction qu'en donna Anne Pedrolì nous a convaincus d'entrée par son style racé.

Suivait la curieuse «Fantaisie en fa mineur No 2» de Mozart. Cette fantaisie fut écrite initialement pour boîte à musique et Marcel Dupré en fit la version d'orgue. Le compositeur français en a fait une page captivante mais où l'on sent un décalage entre les éléments constitutifs et l'ampleur des moyens mis en œuvre pour les exprimer. Cela n'a pas empêché Anne Pedrolì de nous en donner une version vibrante et sensible où les différentes idées furent soulignées par un choix judicieux des registres.

MAÎTRISE ET HABILITÉ

Liszt s'est inspiré du nom de Bach (si, la, do, si) pour écrire son «Prélude et fugue sur Bach», dont le caractère chromatique contient en germe des audaces harmoniques que le compositeur a souvent sollicitées. Cette pièce d'une haute virtuosité demande de l'organiste une technique sans faille et une brillante particulière. Anne Pedrolì ne nous a pas déçu, loin de là, car sa maîtrise de l'instrument, son habileté à changer de registres, sa sensibilité ont trouvé dans cette page somptueuse matière à s'exprimer largement. Saluons surtout la clarté avec laquelle elle a mis en lumière les différents plans qui composent cette œuvre, alors que, trop souvent, l'on entendait un ruissellement d'accords et de notes sans liens



logiques entre eux. Ce «Prélude et fugue sur le nom de Bach» fut certainement le meilleur moment de ce concert et, pourtant, quelle qualité avait atteint les autres pièces!

On regrettera qu'Anne Pedrolì ait inscrit à son programme la peu digeste «Evocation» de Marcel Dupré, poème symphonique où l'auteur se répand en larges traits peu significatifs et trouve des formules qui lorsqu'elles ne sont pas creuses reflètent une morne banalité. Après un «moderato» languissant on entend un «adagio con tenerezza» qui a une peine infinie à conclure et finalement un «allegro deciso» qui présente quelques idées plus relevées mais dont l'allure générale provoque bientôt la lassitude par le manque de renouvellement rythmique.

Tirons donc notre chapeau à l'organiste qui sut trouver son chemin à travers ce fatras et donner un semblant de structure nerveuse à cette composition. C'est une nouvelle organiste que le jury a justement couronnée par l'attribution d'un diplôme de virtuosité parfaitement mérité et le public, conquis, a manifesté son enthousiasme par des applaudissements nourris.

J.-Ph. B.

Besançon

ville jumelle

Trente ans d'épiscopat pour Mgr Lallier

MGR LALLIER archevêque de Besançon depuis 1966, vient de fêter ses trente années d'épiscopat. Originaire de Paris, il avait été consacré évêque par un Comtois, le cardinal Feltrin alors archevêque de Paris en 1949. A l'époque, Marc Lallier était directeur d'un séminaire dans la capitale. Mgr Lallier occupa le siège de Nancy-Toul durant sept années avant d'être nommé archevêque de Marseille et enfin archevêque de Besançon. La succession de Mgr Lallier sera assurée le temps venu, par Mgr Cuminal, son évêque auxiliaire.

En marge des travaux de la SHH

Une école hôtelière à Neuchâtel?

Le groupe de travail «Formation en Suisse romande» de la Société suisse des hôteliers (SHH) a siégé récemment à Thielle sous la présidence de M. Gilbert Morel, MM. Kreier, de Pully, représentant de la Fédération suisse des cafetiers et restaurateurs, Jean Chevalaz et Barraud, respectivement directeur et sous-directeur de l'Ecole hôtelière de Lausanne, Buri, Ruch et Hofmann, responsables de la formation professionnelle de la SHH ont suivi les travaux. A leur terme, les participants ont dégusté les vins de Neuchâtel à Boudry et ont passé une soirée de détente dans un établissement du chef-lieu.

UNE INITIATIVE HEUREUSE

Lors de cette rencontre, son organisateur, M. Gilbert Pazzozi, président de la section neuchâteloise de la Société des hôteliers a proposé l'ouverture d'une école

de commerce de langue française de la SSH à Neuchâtel. Ce projet a été retenu car le chef-lieu est renommé, grâce à son université et à ses écoles, comme un lieu d'étude. Par ailleurs, les cours seront donnés en français alors qu'à l'école similaire de Berne, ils sont dispensés en allemand.

La société faitière, dont le siège est à Berne, établira un cahier de charges pour les locaux afin de permettre à M. Pazzozi de soumettre le projet aux autorités compétentes neuchâteloises. L'installation d'une telle école contribuerait à l'animation du chef-lieu et à son rayonnement sur le plan romand.

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

Les différentes prises de position de ces jours-ci ont prouvé que le secteur hôtelier souffre d'une grave pénurie de main-d'œuvre. L'autre jour, les participants

à cette réunion ont décidé l'organisation de différents cours à Genève, Lausanne, Montreux, Martigny, Fribourg, Sion, Bienne et Neuchâtel en 1980. Ces cours sont aussi bien destinés aux professionnels (perfectionnement) qu'aux débutants (formation accélérée).

Divers thèmes ont été retenus: vente à la réception, publicité hôtelière, animation, promotion touristique, gestion du personnel, marketing, séminaires pour cadres. La formation de sommeliers, de portiers, de secrétaires et de femmes de chambre est également prévue. La société espère ainsi améliorer les prestations dans le secteur hôtelier et offrir des emplois, par le biais du recyclage aux chômeurs qui acceptent de travailler dans les hôtels, les cafés et les restaurants.

La Société suisse des hôteliers et la Fédération suisse des cafetiers et restaurateurs ont décidé de collaborer plus étroitement dans le domaine de la formation professionnelle. J.P.

M. Jean Perret à Neuchâtel

LA DÉFENSE NATIONALE ÉCONOMIQUE

M. Jean Perret, de l'Office de la défense nationale économique, a fait un exposé vivant sur la question de l'approvisionnement du pays lors de la récente réunion de l'Association cantonale pour la protection civile (voir la «FAN» du 11 octobre).

La protection civile, placée sous la responsabilité des autorités, a pour mission de protéger la population et lui procurer l'assistance nécessaire. Or, la production indigène ne satisfait qu'un peu plus de la moitié environ des besoins en denrées alimentaires, en temps normal. Aussi, en prévision d'un conflit armé menaçant directement ou non notre pays, il faudra prendre des mesures visant à assurer l'extension des cultures. Pour l'industrie, les matières premières importantes pour la défense font défaut. Dans le domaine de l'économie énergétique, la situation s'est dégradée depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous consommons des quantités beaucoup plus grandes d'énergie importée. Le charbon a été presque totalement remplacé par le pétrole. Le gaz naturel doit aussi être importé. Nos forces hydrauliques étant presque entièrement mises en valeur, la production future d'électricité dépend de matières premières provenant de l'étranger. Reste l'énergie nucléaire.

En raison de notre potentiel économique stratégiquement insuffisant ou vulnérable, en cas de crise, de protection de notre neutralité ou de défense, nous devons tabler surtout sur des réserves. Il est capital de faire des achats programmés et d'assurer un entreposage et un système de répartition décentralisés.

L'ÉCONOMIE DE GUERRE

L'économie de guerre doit donc être préparée en temps de paix par une organisation de milice adéquate. Il est d'une grande importance, en particulier, que le passage à l'économie de guerre s'opère à temps.

Les organes de défense économiques: • contribuent à rendre convaincante la volonté de défense grâce à une préparation minutieuse de l'approvisionnement de l'armée et de la population; • se chargent de compléter et d'entreposer des réserves; • prennent des dispositions en

vue d'assurer, s'il le faut, par leurs propres moyens de transport (par eau, grâce à notre flotte, par air, par rail et par route) les importations de biens essentiels; • se préparent à résoudre les problèmes qui se poseront sur le plan technique dans des conditions rendues plus difficiles sous la pression de l'ennemi; • assurent déjà en temps de paix le recrutement, l'information et l'instruction de leurs organes de milice; • s'efforcent, en cas de crise ou de protection de notre neutralité, de maintenir nos relations économiques extérieures et d'instaurer dans les secteurs vitaux pour l'économie et la conduite de la guerre, l'autarcie économique; • en cas de crise, de protection de la neutralité ou de défense armée, ils utiliseront à tous les échelons de la production à la consommation les moyens économiques dont on dispose, de telle manière que l'on puisse assurer le mieux possible la capacité de résistance et la survie de la population.

QUI FAIT QUOI?

Les responsables d'une telle mission ne sont pas des fonctionnaires, mais des personnalités de l'économie (système de milice). Les responsabilités sont partagées par la Confédération, les cantons et les communes. L'essentiel sera d'accroître la production indigène pour réduire notre dépendance à l'égard de l'étranger. Un plan de rationnement est déjà prêt dans divers domaines: alimentation, carburants, textiles, chaussures, etc. Les réserves constituées ainsi le pivot de la défense économique et ceci à tous les échelons: provisions de ménage, réserves faites par les entreprises et les pouvoirs publics. On relève ici l'importance de la décentralisation.

Les textes sur la préparation de la défense nationale économique ont été révisés et seront soumis prochainement au verdict des cantons et du peuple. En cas d'acceptation, un projet de loi sur l'approvisionnement du pays sera soumis à la consultation.

MENACE CONSTANTE

Sur le plan de la sécurité de l'approvisionnement, les menaces de puissances politiques extérieures sont comparables aux conséquences d'un conflit armé, car elles peuvent conduire aux mêmes changements économiques. L'indépendance du pays, la sécurité intérieure et extérieure, la neutralité, la paix sociale peuvent être menacées en Suisse par des barrages dus à une politique de puissance, par un étranglement de la production, par le renchérissement de l'approvisionnement et par la perturbation des marchés. Il s'agit-là d'une menace constante, vu notre forte dépendance vis-à-vis de l'étranger et de notre autarcie incomplète. La nouvelle disposition constitutionnelle tient compte de ces lacunes.

L'autre soir, à Neuchâtel, M. Jean Perret, a relevé l'importance de la défense nationale économique, des mesures déjà prises ou envisagées dans un avenir proche. L'orateur a également insisté sur la nécessité d'une étroite collaboration entre tous les partenaires visés, notamment avec la protection civile. Il a souhaité une large information du public sur ce qui se fait déjà ou se prépare en matière de défense nationale économique pour assurer au mieux l'approvisionnement du pays. En guise de conclusion, il a exprimé l'espoir que les mesures préparées n'aient jamais besoin d'être appliquées. J.P.

Formation et culture

Entretiens Berne-Neuchâtel

Depuis de nombreuses années, dans le cadre des échanges de vues périodiques entre cantons, des rencontres régulières ont lieu entre les départements de l'instruction publique des cantons de Berne et de Neuchâtel.

Une nouvelle séance vient d'être organisée à Neuchâtel, une rencontre s'avérant être notamment nécessaire du fait de la désignation d'un nouveau magistrat à la tête de la direction bernoise de l'instruction publique et de l'accès à la souveraineté du canton du Jura. Aussi, un examen général d'un certain nombre de problèmes fondamentaux intéressant la formation et la culture a-t-il été entrepris en tenant compte du fait que le canton de Neuchâtel continuera à entretenir des relations aussi bien avec le canton de Berne qu'avec le canton du Jura.

COORDINATION PLUS ÉTROITE

MM. Henri-Louis Favre et François Jeanneret, conseillers d'Etat, chefs des départements de l'instruction publique intéressés, accompagnés de leurs collaborateurs ont pris part à la séance. Les problèmes présentés ont été examinés dans un esprit constructif et les conclusions ont été très positives. Les travaux ont notamment porté sur la formation des maîtres de classes spéciales, d'école enfantine et d'économie familiale, sur les ouvertures offertes par l'Université de Neuchâtel aux régions voisines dans la préparation des enseignants et la formation à d'autres disciplines, ainsi que sur le développement des relations culturelles intéressant les deux cantons.

D'un commun accord, les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer une coordination plus étroite entre les deux cantons. De nouveaux échanges de vues auront donc lieu plus fréquemment que par le passé.

Un trio de toxicomanes et de cambrioleurs jugé à Boudry

De notre correspondant:

Un trio de toxicomanes et de cambrioleurs a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Boudry présidé par M. Daniel Jeanneret, le poste de greffier étant occupé par M^{me} J. Freiburghaus et les jurés étant M^{me} Claudine Soguel et M. Lucien Chollet. Le siège du ministère public était occupé par M. Schupbach, procureur général.

D. A., précédemment à Bôle, F. B., qui habitait Neuchâtel et M. G., précédemment à Colombier, devaient répondre d'une longue série de délits plus ou moins graves tels que vols, dommages à la propriété et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Il y a en tout une centaine de cas, du plus minime au plus grave. Ces méfaits ont été commis presque tous en complicité, dans plusieurs localités: Colombier, Bôle, Neuchâtel, Perreux, Landeueux, Boudry, Cortailod, Hauterive, Peseux et Cernier. Dans de nombreux cas, les dommages dépassent le produit des vols qui vont de quelques francs à des milliers de francs. A. et B. furent arrêtés et mis à l'ombre, l'un pendant un mois, l'autre pendant deux, alors que G. l'était pendant 15 jours. C'est du reste ce dernier qui est le moins coupable avec à son palmarès une demi-douzaine de délits commis en collaboration avec A.

Aussitôt relâchés après leur détention préventive, les prévenus A. et B. reprirent immédiatement leur activité délictueuse. Actuellement, ils suivent tous deux une cure de désintoxication. On ne peut pas dire que les rapports de moralité de ces deux inculpés leur soient très favorables. Les rapports psychiatriques font état

d'une certaine diminution de responsabilité due à l'abus de consommation de drogue. La plupart de leurs délits ont été accomplis en état de «manque». Le problème de l'enfance malheureuse et incomprise a été avancé par la défense; on y a ajouté le jeune âge, une dernière chance à donner, etc... L'avenir se chargera de démontrer si la confiance était indiquée ou pas. Dans ses réquisitions, le procureur général a dit son embarras car il faudrait être devin pour prendre la bonne décision. Il tint d'emblée à dissocier le cas de G. bien moins grave à son avis et ne requit contre lui qu'une peine de deux mois de prison, sans s'opposer au sursis.

Quant aux deux autres, A. et B., le procureur n'a pas paru très impressionné par les déclarations de deux témoins qui font un peu figure d'experts, ni par des renseignements psychiatriques qui semblent atténuer partiellement la responsabilité des coupables et laissent entendre qu'un milieu carcéral ne serait ni très bénéfique, ni indifférent.

Ce n'est pas là l'avis du procureur qui requiert 18 mois de prison ferme contre eux, la dévolution à l'Etat de 1800 fr. pour B. et de 100 fr. pour A., les trois accusés devant payer les frais de justice à la mesure de leur culpabilité.

Ce n'est qu'à midi que commencèrent les délibérations et dans l'après-midi, le

tribunal rendit son jugement. Dans le cas de G., il a admis le peu de gravité de l'affaire et ne l'a condamné qu'à 45 jours de prison avec sursis pendant deux ans et au paiement de frais pour une part de 500 francs. Contre A. et B., en revanche, le tribunal a abandonné quelques infractions mineures mais retenu tous les autres cas qui ont du reste été avoués. Pour la mesure de la peine, le tribunal a longuement hésité. On a eu nettement l'impression qu'il a voulu prononcer une sentence de caractère humain surtout en suivant les «conseils médicaux» qui mettaient en conflit conscience et exécution de la loi. La conscience l'a emporté et le verdict fut très clément.

Pour A. 12 mois de prison ferme, obligation de suivre un traitement ambulatoire avec suspension de peine si les rapports médicaux peuvent donner l'espoir qu'il ne retombera pas. S'ajoute à cela une dévolution à l'Etat de 100 fr. et 2500 fr. de frais. Pour B., qui a commis le plus grand nombre de délits, la peine sera de 14 mois de prison ferme, 1100 fr. de dévolution à l'Etat et 2450 fr. de frais. Là également, un traitement ambulatoire est ordonné et la peine suspendue (60 jours de détention en étant déduits) si les médecins traitants peuvent fournir une attestation justifiant que l'arrestation immédiate n'avait pas à être ordonnée. Wr.

coup d'œil

ÉLECTIONS COMMUNALES. — Le Conseil d'Etat a fixé la date des élections pour le renouvellement des Conseils généraux des communes pour la législature 1980-1984: elles auront lieu les samedi et dimanche 10 et 11 mai prochains.

MORT D'UNE CENTENAIRE. — M^{me} Rosa Schlup, qui avait reçu le traditionnel fauteuil le 1^{er} février dernier dans ce même établissement est décédée hier au home Saint-Joseph de Cressier. Domiciliée en droit à Peseux depuis 1934, elle était née à Madretsch le 1^{er} février 1880. La doyenne du canton reste M^{me} Cécile Chédel, du Locle, qui entrera dans sa 103^{me} année le 27 novembre, les vice-doyennes étant M^{me} Maria Fornasier, de Noiraigue, et Cécile-Emma Duvanel, de Fleurier, qui sont actuellement dans leur 102^{me} année.

Il n'avait toujours pas de permis: il se retrouve sans voiture et...

Au tribunal de police de Neuchâtel

Lorsqu'il est arrivé en Suisse en avril 1976, F.F. était titulaire d'un permis de conduire italien qui lui donnait le droit de piloter un véhicule sur les routes de la Confédération. Or, comme son titulaire a omis d'apporter dans les délais les modifications nécessaires pour que lui soit délivré un permis suisse, son permis italien est devenu sans valeur aux yeux du Service cantonal des automobiles.

F.F. n'en a eu cure. Et il a continué à conduire. A., 14 reprises, il a été arrêté par la police sans qu'il puisse justifier sa présence au volant. En moins de trois ans, ce n'était déjà pas mal! Mais la leçon n'avait pas encore porté ses fruits, puisque F.F. fut à nouveau dénoncé trois fois au cours du mois de janvier dernier pour le même genre d'infractions! Cette fois cependant, les gendarmes en ont eu assez et lui ont séquestré son véhicule.

Lorsqu'il comparut devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui siègeait hier sous la présidence de M. Jacques-André Guy, assisté de M^{me} May Steiningner, qui remplissaient les fonctions de greffier, le prévenu prétendit qu'il avait parfaitement le droit de piloter désormais un véhicule en

Suisse, étant titulaire, depuis le mois d'avril 1978, d'un permis de conduire international.

DE MAUVAISE FOI

Or, en rendant son jugement, le tribunal ne s'est pas fait faute de constater que ce permis international n'avait absolument aucune valeur en Suisse, car délivré... sur la base d'un permis italien non valable! Et le prévenu est de mauvaise foi lorsqu'il prétend ne pas être au courant de ce fait. Sinon, comment expliquer que lors du séquestre de sa voiture en janvier dernier, il n'ait pas jugé utile de produire ce permis?

Maintenant la plaisanterie a assez duré. F.F. a été condamné à deux reprises l'année dernière à des peines de cinq jours d'emprisonnement ferme. Cette fois, le tribunal lui a infligé 20 jours d'arrêts, évidemment sans sursis et 50 fr. de frais.

PAS D'IVRESSE, MAIS...

Suspecté d'ivresse, A.L. avait été soumis aux examens d'usage et notamment à une prise de sang qui révéla une alcoolémie

située entre 0,75 et 0,95‰. Prenant en considération le taux le plus favorable au prévenu, le tribunal n'a pas retenu l'ivresse au volant. En revanche, A.L. a été reconnu coupable de la collision qui se produisit avec un autre véhicule, le point de choc ayant été déterminé à 1 m 60 de la case de stationnement qu'il venait de quitter. A.L. payera une amende de 400 fr. qui sera radiée après un délai d'épreuve d'un an et 240 fr. de frais.

A. D.-L.-S. avait prêté son permis de conduire pour faire croire que le conducteur responsable d'une collision était accompagné. Or, il s'est révélé que le conducteur en question était seul au volant quand bien même il n'était titulaire que d'un permis d'élève conducteur. Pour entrave à l'action pénale, A. D.-L.-S. a été puni de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Il supportera en outre 200 fr. d'amende et 240 fr. de frais. En revanche, le tribunal n'a pas révoqué la possibilité de radiation au casier judiciaire d'une amende récoltée précédemment, se déclarant incompétent pour le faire.

DE PEU DE GRAVITÉ

H.K. qui avait circulé sur quelques centaines de mètres au volant d'une auto sans plaque, qui n'était pas couverte par une assurance RC et qui ne possédait pas de permis de circulation, payera une amende de 200 fr. assortie de 30 fr. de frais, le tribunal ayant estimé qu'il s'agissait d'un cas de peu de gravité, ne justifiant pas le prononcé d'une peine d'emprisonnement.

Enfin, le train routier piloté par P.S. était entré en collision avec un autre véhicule au carrefour de Tivoli, à Serrrières. Le fait que le prévenu n'ait pas regardé à gauche en quittant la rue Martenet a été considéré comme une faute de circulation par le tribunal. Par conséquent, P.S. s'acquittera d'une amende de 60 fr. assortie de 100 fr. de frais. J.N.

pharmacie
parfumerie
bornand

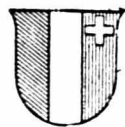
Economisez de l'énergie...

dans les sous-vêtements
Medima vous conservez votre propre chaleur

PHARMACIE
Dr K. KREIS

CROIX-DU-MARCHE 48471-R

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT
DE JUSTICE

Par suite de la promotion de la titulaire à d'autres fonctions, nous recherchons pour le Greffe des juges d'instruction à Neuchâtel, un (e)

employé (e) de commerce

qualifié (e).

Exigences : formation commerciale complète ; bonne sténodactylographe.

Traitement et obligations : légal.

Entrée en fonction : à convenir. Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 1979. 48841-Z



Département des
Travaux publics
Service des ponts
et chaussées

SOUSSION

En collaboration avec la Commune de Couvet, le Service des ponts et chaussées met en soumission les travaux de reconstruction de la route cantonale 2232, Couvet, rue Saint-Gervais.

Il s'agit de :

- reconstruction de la chaussée
- aménagement d'un trottoir
- travaux d'épuration des eaux usées.

Les entreprises qui s'intéressent à ces travaux sont priées de s'inscrire auprès du Service des ponts et chaussées, case postale 1162, Pourtalès 13, à Neuchâtel, jusqu'au mercredi 14 novembre 1979. Elles recevront ultérieurement toutes informations à ce sujet. L'ingénieur cantonal 48820-Z



VILLE DU LOCLE

MISE AU CONCOURS

d'AGENT DE POLICE

Un poste

est mis au concours.

Conditions requises : 20 ans au moins, 30 ans au plus. Taille 1,70 au moins, constitution robuste, bonne réputation, apte au service militaire actif.

Bons salaire et prestations sociales. Travail intéressant. Matériel moderne.

Pour tous renseignements s'adresser au poste de police.

Les offres de service doivent être adressées par écrit, avec curriculum vitae, à la Direction de police, jusqu'au 24 novembre 1979, au plus tard.

CONSEIL COMMUNAL
49054-Z



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL DIES ACADEMICUS

Samedi 10 novembre 1979, à 9 h 45

à la Cité universitaire
Clos-Brochet 10, Neuchâtel

- J.-S. Bach
Sonate en ré majeur pour flûte, hautbois et piano - Adagio - Allegro
 - Allocation du professeur Jean-Blaise Grize, recteur sortant de charge
 - Collation d'un doctorat honoris causa
 - Prix académiques : proclamation des lauréats
 - J.-S. Bach
Sonate en sol mineur pour hautbois et piano - Adagio - Allegro
 - Allocation de Monsieur François Jeanneret, conseiller d'Etat, chef du département de l'instruction publique
 - Présentation du nouveau recteur, Monsieur Eric Jeannot, professeur à la Faculté des sciences
 - Discours rectoral : « La physique subnucléaire » ou « trois quarks dans un proton ».
- Anne Guy, flûte
Olivier Guy, hautbois
Emile Vuillemin, piano
- La séance est publique. 48433-Z

ENCHÈRES



Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le jeudi 8 novembre 1979 dès 14 h. 30

pour le compte de la Maison CLEMENT S.A., tapis d'Orient en gros, route des Jeunes 23 à Genève,

dans la grande salle du Casino de La Rotonde à Neuchâtel

un important lot de TAPIS D'ORIENT

authentiques d'origine et noués à la main, comprenant des pièces de toutes dimensions de Kirman, Ispahan, Tabriz, Kachan, Abadeh, Ghoum laine et soie, Bakhtiar, Chiraz, Gabeh, Afghan, Balouch, Ghilims, Chirvan, Kazak, Boukhara russes, tapis persans et turcs fins en soie, ainsi que quelques pièces rares et anciennes.

Un certificat de garantie sera envoyé sur demande pour chaque tapis adjudé.

Exposition : le jour de la vente dès 13 h. 30.

Conditions : paiement comptant - échutes réservées.

26679-E

Greffe du tribunal.

A LOUER

La commune des
Hauts-Geneveys
offre à louer

appartements de 2 et 3 pièces

Rénovés, douche, vue.
Pour tous renseignements
s'adresser au bureau communal.
Tél. 53 23 20. 49479-G

À LOUER

COUVET

Jules-Baillois 17,
immédiatement ou pour date à
convenir

studio Fr. 100.—
3½ pièces Fr. 250.—
4½ pièces Fr. 410.—

charges non comprises.
Cuisines agencées avec lave-vaisselle dans les appartements de 3½ et 4½ pièces.

Pour visiter,
s'adresser à M^{me} Cand, concierge.
Pour traiter : tél. (038) 25 49 92. 49134-G

À LOUER
chemin des Liserons
appartement de

4 CHAMBRES

tout confort,
pour le 1^{er} décembre 1979.

Etude Wavre, notaires.
Tél. 24 58 24. 49069-G

À LOUER
NEUCHÂTEL, avenue Dubois 2,

1 appartement de 4 pièces

2 appartements de 2 pièces

Logements modernes et spacieux
avec cave et galetas.

Pour renseignements détaillés et
visites, tél. (038) 57 12 12. 49203-G

À LOUER au centre de Peseux
à proximité de l'arrêt du bus

appartements de 1 pièce

Fr. 300.—, toutes charges
comprises.

Logements spacieux
et modernes
avec cave et galetas.

Pour renseignements
détaillés et visites,
tél. (038) 57 12 12. 49204-G

À LOUER pour tout de suite ou date à
convenir

À MARIN

dans quartier tranquille et ensoleillé,
appartements modernes,
tout confort, cuisines équipées.

RUE CHARLES FERRIER 10

STUDIO

Fr. 245.— + charges Fr. 85.—.
S'adresser à
Gérance des immeubles Dubied
2108 Couvet.
Tél. 64 11 11, interne 447. 49280-G

À louer, pour le 30 novembre ou date
à convenir

NEUCHÂTEL, rue des Poudrières 57

bel appartement de 5½ pièces

avec confort.

Loyer mensuel : Fr. 530.— + charges.

S'adresser à :

Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16. 49263-G

BUREAUX

dans immeuble rénové,
Chavannes 23, 1^{er} étage,
2 pièces, grand hall, toilettes, lavo-
bos, total 70 m², tout de suite ou à
convenir.

Tél. 33 46 33 ou 33 46 07. 25410-G

À LOUER

rue des Parcs

STUDIO

tout confort,
pour le

1^{er} décembre 1979.

Etude Wavre,
notaires

Tél. 24 58 24. 49068-G

Dans garage
collectif, Evole 8a,
à louer

1 PLACE

pour petite voiture,
75 fr.

Tél. (038) 25 44 39. 25388-G

La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche

à des conditions très avantageuses,
s'adresser au bureau de la réception

OFFRES D'EMPLOIS



Montage industriel
Georges Joliet

Emploi fixe
garanti

Fausses-Brayes 19
Neuchâtel

URGENT

Nous recherchons pour entrée immédiate

MENUISIERS
AIDES-MENUISIERS

Tél. (038) 24 21 88
(066) 22 79 15

L'HÔPITAL D'YVERDON

cherche, pour entrée en fonction le 1^{er} janvier 1980 ou à convenir

laborantines

en possession d'un diplôme reconnu par la Croix-Rouge

un physiothérapeute

pour s'occuper des malades du CENTRE THERMAL d'Yverdon-les-Bains,
centre en pleine expansion avec des possibilités de travail variées et intéres-
santes.

infirmiers (ères) anesthésistes

ayant si possible quelques années de pratique.

Les offres sont à adresser à la Direction de l'hôpital d'Yverdon,
1400 YVERDON, tél. (024) 23 12 12. 49149-O



Intercor s.a.

FABRIQUE
DE CIRCUITS MAGNÉTIQUES
cherche un

ÉLECTRO-TECHNICIEN

si possible ayant quelques années
d'expérience dans l'industrie ; étant à
même de s'intégrer dans une petite
équipe technique chargée de la créa-
tion et de l'amélioration des machi-
nes et postes de travail ainsi que de
leur entretien.

Faire offres ou prendre rendez-vous
par téléphone à l'adresse suivante :
INTERCOR S.A.
rue de la Confédération 27
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 26 95 47. 49038-O

employé (e) de bureau

pour son service de comptabilité.
Exigence demandée : CFC.
Travail bien rétribué.
Ambiance agréable et dynamique.

Les personnes intéressées sont
priées de faire leurs offres sous chif-
fres 87-245, aux Annonces Suisses
S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac,
2001 Neuchâtel. 49192-O

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef : J. Hostettler
Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

BONNE AFFAIRE

À VENDRE OU À LOUER
RESTAURANT/HÔTEL
«BELLEVUE»

à 10 km de Neuchâtel. Vue panoramique
sur le Val-de-Ruz, le lac et les Alpes.
100 places assises, 3 salles, cuisine bien
équipée, chambre froide, 5 chambres,
douches/W.-C., terrasse extérieure, grand
parking.

PLUS

- 1 appartement de 4 pièces, cuisine,
bains, W.-C.

- 1 studio avec douche et W.-C.

- 260 m² au 1^{er} étage aménageables en
appartements.

Terrain de 3350 m² avec possibilité de
construire.

Pour traiter : seulement Fr. 150.000.—.

Pour visiter : Tél. (038) 31 12 02. 49241-I

CHAUMONT

A vendre près du
chemin des Trois-Cheminées

parcelles pour maisons familiales entièrement équipées

Prix : dès Fr. 42.— le m².
Etude Ribaux et von Kessel,
avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 49002-I

A vendre à

CORTAILLOD TERRAIN

420 m², convien-
drait pour jardin.
Prix à discuter.

Tél. (039) 22 20 95,
dès 19 heures. 49398-I

Etude Ribaux
et von Kessel
avocats et notaires
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 67 41

offre
à vendre

appartement
résidentiel
de 3½ pièces

d'environ 91 m²,
avec loggia
et garage,
en lisière de forêt
à Hauterive.

Prix intéressant.

Fonds propres
nécessaires dès
Fr. 25.000.—. 49003-I

A vendre
vigne
440 m²

zone terrain à bâtir,
belle situation.

Tél. 46 14 54. 50927-I

PLACEMENTS SUISSES DE TOUT 1^{er} ORDRE RENDEMENT 7% net

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans
engagement de ma part.

Nom : Prénom :

Adresse : Tél. ()

Adresser offres sous chiffres 87-241 aux Annonces Suis-
ses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. FAN.
49015-I

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Tout parle en faveur de Flumroc:



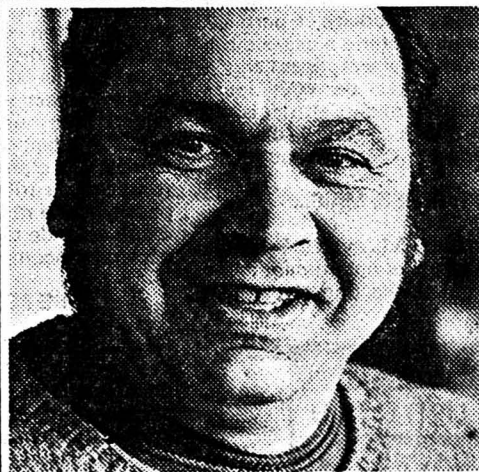
« J'ai toujours conseillé aux
maîtres d'œuvre une bonne isolation
Flumroc. Elle est amortie en
peu d'années par l'économie de
chauffage. »

Denis Jeanneret, architecte, Genève.



« Nous avons toujours plus de
clients qui isolent leurs immeubles
après coup. Je suis heureux de pou-
voir offrir avec Flumroc un matériau
cent pour cent de qualité. »

Paul Steiner, revêtement façades,
La Chaux-de-Fonds.



« Avec le matelas Aluflex,
Flumroc présente un produit isolant
de première classe qui, lors du
montage, permet une avance très
rapide. »

Rudolf Brawand, men.-charpentier, Aigle.



Produits d'isolation
en pierre-laine.

Flumroc SA, 1000 Lausanne 9
Téléphone 021 36 99 91.

48333-A

ABONDANCE DE FRUITS ET LÉGUMES

Courge et potiron	kg	1.-	Pommes	Golden I	} 1.20	Marrons	kg	2.90
P. de terre à raclette	kg	-.90		Boscop I		Clémentines	kg	1.95
Poireaux blancs	kg	1.75		Starking I		Noix séchées	kg	4.75
Carottes	kg	-.95		Golden ménage 5 kg		Dattes naturelles	kg	7.80

en sacs de 5 kg et au détail

AUX Gourmets

armourins

NEUCHÂTEL

Action photo-portrait

Notre photographe sera à votre disposition



du 7 au 10 novembre
au rayon ENFANTS, 1^{er} étage

Enfants - Adultes - Passeport - Petits animaux

BON

Ce bon vous donne droit à un portrait couleur au prix action de:

2.50

A découper et à rapporter au magasin.

49371-A

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité.
Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.



F. Gabellone
Peinture / Papiers peints
Travail soigné
Prix raisonnables

Sablons 46
2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 83 67
43388-B

A. GROSS
André Gerber successeur
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56
119363-B

elexa

Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL
Avenue de la Gare 12

PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 59 Rue F.-Soguel 26
119854-B

COURS DU SOIR

petits groupes
allemand - anglais - français

Renseignements:
Ecole Nouvelle de français
11, rue Pierre-à-Mazel
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 36 46/36 14 39. 42705-A

ZENITH



Modern Art La haute distinction.

La précision suisse d'une élégance raffinée. La seule montre distinguée par le Modern Art-Museum de New York, qui comble les plus hautes exigences.

ZENITH

Pour hommes et dames

Zenith Modern Art jusqu'à Fr. 595.-

Bijouterie Marthe, Grand'Rue 9, Seyon 18 - Neuchâtel

Bijouterie Steiner, rue Saint-Honoré 3 - Neuchâtel

Bijouterie du Château, G. Ielsch - Colombier

49200-A

Les enfants, voici des vêtements chauds pour le chemin de Pécole et les batailles de boules de neige.

Typique **Poffre PICCOLO** de Schild.



Contre les grands froids, blouson en velours côtelé. Douillet avec sa chaude doublure et une fermeture éclair protégée.
Fr. 69.- à 89.-
(tailles 128 à 170)

Tramp's

Jeans en velours côtelé ravissants et d'un entretien facile, avec ceinture.
Fr. 39.- à 49.-
(tailles 128 à 170)

Une mode mignonne pour les petites filles mignonnes: manteau chaudement doublé d'écosseis, épaules matelassées très chic. Au prix épatant de
Fr. 98.- à 129.-
(tailles 116 à 170)

Schild vous étonne toujours. Par le choix et par le prix.

SCHILD

49039-A

SAINT-HONORÉ 9, NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS, 21, AV. LÉOPOLD-ROBERT



d'octobre à mars
chaque dimanche
après-midi avec
swissair
vol de ligne de Genève.

Tunisie

Le pays de vacances tout proche. Toute l'année, climat sain - détente parfaite.
Chambre avec douche et terrasse.
Demi-pension. Une semaine dès **Fr. 605.-**

Notre offre:

Vol spécial Noël/Nouvel An
du 22 décembre au 5 janvier

2 semaines en demi-pension dès Fr.851.-
(sans dîners de Noël et du Nouvel An) Pas de supplément carburant.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 2445 00. Bienne: Dufour 17/ Collège 22 14 22. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.



Les vacances - c'est Kuoni

49294-A

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

La cloche de la rentrée a aussi sonné pour l'Ecole d'agriculture à Cernier (II)

L'organisation de l'Ecole d'agriculture de Cernier a été expliquée en détail dans notre édition d'hier; pour le bagage qu'elle donne à celui qui en suit les cours, voici un second et dernier article.

Celui qui n'est pas fils de paysan et compte pouvoir le devenir en suivant les cours de l'ECA doit être averti: c'est très difficile. M. Francis Mathez, l'actuel directeur, ne laisse pas d'illusions, ni aux parents, ni aux enfants qui viennent le trouver. De tous les élèves qu'il a vu défiler, seuls trois d'entre eux ont réussi ce passage. Parce qu'il faut un capital énorme pour démarrer, et que si le candidat à la paysannerie se contente d'être fermier, il lui faut tout de même 60 à 120.000 fr. de fonds propres pour se

lancer. De plus, il entre en compétition avec des fils de paysans et c'est un handicap très lourd.

Que peuvent donc devenir ceux qui sortent de l'école, leur diplôme cantonal en poche — attention, ce n'est pas le certificat fédéral de capacité? La majorité est constituée de fils d'agriculteurs qui reprennent le domaine paternel. Parmi les autres, certains trouvent des débouchés dans le domaine para-agricole, vendeurs pour des entreprises privées, employés de stations fédérales d'essais. D'autres quittent le secteur agricole et deviennent douaniers, agents de police, représentants, on trouve même dans leurs rangs un conseiller d'Etat. Ces diplômés de l'ECA ont assez bonne presse et permettent de réussir dans toutes sortes de professions, en suivant la formation appropriée bien entendu.

gramme d'assistance technique à un pays du tiers monde.

Mais avec le seul CFC, le « papier » qui qualifie le bon ouvrier, il y a peu d'emplois possibles: l'ECA par exemple, peut-être une très grande ferme, mais elles sont rares celles qui peuvent garantir une vie normale — avec un logement convenable, et un salaire pouvant faire vivre une famille. De très grandes entreprises comme Ciba, ou la coopérative Coop ont peut-être des exploitations de ce calibre. Ce CFC n'apporte en fait que la possibilité, pour autant que l'on réussisse l'examen d'entrée, d'aller au technicum où pour le paysan, il constitue une étape vers la maîtrise fédérale, maîtrise qui l'autorise ensuite à former des apprentis.

QUAND ON N'A PAS DE TERRE...

L'apprentissage est une voie intéressante dans l'agriculture: les salaires y sont parmi les plus hauts. Mais le problème reste ouvert: pour celui qui ne sait pas quelle terre cultiver à la fin de sa formation, il faut être prêt à effec-

tuer une reconversion vers une profession différente, peut-être voisine, peut-être complètement étrangère. L'agriculture est peut-être en mutation, mais cette mutation n'entraîne en tous cas pas une augmentation des effectifs nécessaires, c'est depuis des dizaines d'années le contraire qui se produit, et le retour à la nature en tant que paysan reste très hypothétique.

Ch. G.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontainemelon, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 10 03.

Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: « Le Grenier », tous les jours sauf mardi.
Conférence: Cernier, la Fontenelle, 20 h 15.
Une bonne santé et de bonnes dents par D^r Max-H. Béguin.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél. 038 57 17 25
Telex: 35 395

VALANGIN

Les chats sans collier peuvent être abattus

(c) La vaccination antirabique pour les chats et les chiens s'est déroulée lundi au collège de Valangin. Bien que la population réponde favorablement, de nombreux chats sauvages échappent à de tels contrôles. Les autorités ont averti les propriétaires que les chats errant sans collier pourraient être abattus en cette fin d'année.

SE SPÉCIALISER

Il y a ceux qui sans reprendre de domaine vont rester dans l'agriculture: l'entrée au Technicum agricole de Zollikofen est difficile, il faut avoir le diplôme de l'ECA, le certificat fédéral de capacité et réussir un examen d'entrée très sélectif. On en sort avec le titre d'ingénieur technicien au bout de six semestres d'études. On pourra travailler comme conseiller agricole, éventuellement se spécialiser, voyager peut-être dans le cadre d'un pro-

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Cinquante-deux permis de conduire retirés en octobre

En application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), les infractions commises ainsi que les accidents survenus dans le canton ont nécessité l'examen de 149 dossiers par le Service des automobiles durant le mois d'octobre 1979. Les mesures administratives suivantes ont été notifiées durant cette même période:

80 avertissements; 23 avertissements sévères; 4 interdictions de conduire des cyclomoteurs pour modification du véhicule; 2 interdictions de conduire des cyclomoteurs pour ivresse au guidon; 2 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers qui y ont commis des infractions à la LCR; 52 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: quatre pour dépassement de la vitesse autorisée; trois pour perte de maîtrise et accident; deux pour inobservation de la priorité et accident; un pour mise en danger des usagers de la route, antécédents; un pour inobservation d'un signal « stop » et accident.

Pour une période de deux mois: deux pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de trois mois: un pour trafic de drogue au moyen d'une voiture automobile; un pour ivresse au volant, antécédents.

Pour une période d'un an: un pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: deux pour perte de maîtrise et accident; un pour avoir circulé avec une motocyclette sans permis de conduire pour cette catégorie de véhicu-

le; un pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: un pour avoir circulé avec une motocyclette en étant titulaire d'un permis d'élève conducteur pour la catégorie « automobiles légères ».

Pour une période de trois mois: deux pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: un pour avoir circulé seul en étant au bénéfice d'un permis d'élève.

Pour une période de dix-huit mois: un pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: un pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: un pour ivresse au volant et accident, antécédents.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: un pour perte de maîtrise et accident.

Pour une période de deux mois: un pour perte de maîtrise et accident et avoir circulé avec une voiture non immatriculée.

Pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: deux pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de trois mois: un pour inobservation de conditions avec un permis d'élève.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: deux pour inobservation d'un feu rouge et accident;

un pour dépassement de la vitesse autorisée; un pour avoir circulé à gauche et accident; un pour perte de maîtrise et accident; un pour vitesse excessive et accident.

Pour une période de deux mois: trois pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: un pour ivresse au volant et accident; un pour vitesse inadaptée et accident, antécédents; un pour inobservation de conditions avec un permis d'élève; un pour ivresse très grave au volant.

Pour une période de six mois: un pour ivresse au volant et accident, antécédents.

Pour une période d'un an: un pour ivresse au volant et accident, antécédents.

Pour une période indéterminée: un pour ivresse grave au volant, récidive et antécédents.

COLOMBIER

Succès du troc

(c) Le troc des classes primaires organisé vendredi et samedi a connu le succès. Ce sont plusieurs centaines de vêtements, de chaussures et d'articles de sport qui ont changé de mains. La plupart des objets échangés étaient en très bon état.



Prévisions pour toute la Suisse

Un rapide courant de nord-ouest entraîne toujours de l'air maritime doux et humide des îles britanniques aux Alpes.

Evolutions jusqu'à ce soir:

Nord des Alpes et Alpes: Temps souvent couvert et précipitations intermittentes, brèves éclaircies en plaine. Température comprise entre 8 et 13 degrés. Limite des chutes de neige 1300 à 1800 mètres. Fort vent d'ouest à nord-ouest.

Sud des Alpes:

Temps assez ensoleillé, nébulosité changeante.

Evolution pour jeudi et vendredi:

Peu de changements.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel, 6 novembre 1979. Température: moyenne: 7°, min.: 4,2°, max.: 9,7°. Baromètre: moyenne: 713,3. Eau tombée: 25,0. Vent dominant: direction: sud, sud-ouest, force: assez fort. Etat du ciel: commencement pluie vers 3 h 30.

A la Société suisse d'ophtalmologie

C'est à Neuchâtel qu'incombait, cette année, l'honneur de recevoir la Société suisse d'ophtalmologie (SSO), dont la 72^{ème} réunion annuelle était consacrée à des communications libres.

Un comité d'organisation, composé des oculistes neuchâtelois, emmenés par le Dr J.-D. Sandoz, avait prévu à la perfection l'emploi du temps des quelques 200 oculistes et de leurs accompagnants, qui malgré un ciel peu enclin à sourire, ont fort apprécié la qualité des communications présentées et le charme des intermèdes récréatifs, tant au Musée des beaux arts de Neuchâtel qu'au château de Colombier, ou encore à la ferme du Grand-Cochot.

SUJETS VARIÉS

Au cours de ces trois journées, les congressistes ont pu entendre une soixantaine de communications traitant des sujets les plus variés. La première matinée, selon une règle déjà bien établie, a traité de thèmes de recherche fondamentale et d'ophtalmologie expérimentale, représentant principalement les préoccupations des cliniciens ophtalmologues de Berne et Genève, alors que la clinique lausannoise démontrait un nouveau prototype de stimulateur visuel, destiné à l'électro-rétinogramme.

Le reste de la journée a été axé sur des travaux intéressants le glaucome; le contrôle de son évolution par une nouvelle méthode dite stéréochronoscopique, et son traitement y furent excellemment présentés. Le professeur Goldmann, de Berne, dont on connaît la prodigieuse créativité dans le domaine des conceptions de la maladie glaucomeuse a prouvé, dans une présentation remarquable ou soufflait l'esprit, que l'on pouvait, à près de 80 ans,

réviser encore et perfectionner des idées qu'il avait lui-même grandement contribué à perfectionner tout au long de son existence. Enfin des études intéressantes, consacrées aux déséquilibres de l'appareil oculo-moteur, à leur diagnostic et à leur correction, furent présentées par des orateurs allemands avant que le congrès ne se déplace au Musée des beaux arts pour y entendre le trio Vancin et se plonger, yeux et oreilles, dans l'atmosphère du siècle passé.

CONSIDÉRATIONS MÉDICO-SOCIALES

Des présentations sur la rétine et le corps vitré dominèrent la deuxième journée, et donnèrent l'occasion de voir un film d'une clinique lausannoise spécialisée, sur la vitrectomie dans un cas de rétinopathie diabétique. La chirurgie du décollement rétinien y fut également évoquée. Des communications sur des sujets divers, intéressant principalement le segment antérieur, occupèrent l'après-midi qui se termina sur des considérations médico-sociales,

au sujet de la terminologie utilisée en ophtalmologie pour la définition de la cécité, et de l'attitude médicale en face de certains traitements aux espoirs plus imaginaires que fondés.

Malgré une soirée et une nuit excellente, passée au château de Colombier, où les « Amis du jazz » de Cortailod et les congressistes s'en donnèrent à cœur joie, les oculistes étaient fidèles au poste le dernier jour, pour participer à la séance administrative traditionnelle, puis à la célébration du centenaire de la naissance du prof. A. Vogt, dont la carrière fut brièvement évoquée par le professeur Rintelen, de Bâle, le professeur Wagner, de Zurich et le Dr Schlaepfer, de Zurich également. Le prix A. Vogt fut remis ensuite au professeur Burki, de Bâle, pour l'ensemble de son activité scientifique.

BILAN DIFFICILE

La matinée se termina par des communications sur la cataracte. Un film, destiné à l'instruction du personnel paramédical a introduit le sujet, alors que divers orateurs présentèrent quelques particularités de technique opératoire et de complications après implants intra-oculaires. Le congrès se termina le samedi après-midi par des présentations concernant la neuro-ophtalmologie et la neurogénétiologie.

Faire un bilan de tout ce qui a été présenté est bien difficile, car le style même de cette réunion ne permet guère que des vues, le plus souvent fragmentaires, de certains sujets. Il est cependant possible d'évaluer ainsi les courants de pensée qui animent la société, de rendre compte des préoccupations de ses membres, qu'ils viennent de Bâle, Zurich, Neuchâtel ou Genève, de confronter certaines idées. L'année prochaine, le congrès de la SSO se déroulera à Zurich où seront abordés, sous la forme d'un cours de perfectionnement, les différents problèmes de la chirurgie oculaire.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Cité universitaire: 20 h 30, cycle « enfance et expression », conférence et film de Pierre Gisling.

Aula du gymnase: 20 h 15, audition d'élèves.

Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Cézanne et son temps, montage audio-visuel. Automate: Jaquet-Droz, démonstration le premier dimanche du mois ou sur demande.

Musée d'éthnographie: Etre nomade aujourd'hui.

Galerie des Amis des arts: Marianne Du Bois, peintures.

Galerie Ditesheim: Yozo Hamaguchi, gravures. Peter Hartmann, sculptures.

Centre culturel neuchâtelois: Marionnettes du Théâtre de la Poudrière.

TOURISME — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 15 h, 20 h 45, La percée d'Avranche. 16 ans.

Studio: 15 h, 21 h, 20.000 lieues sous les mers. Enfants admis. 18 h 30, Juliette des esprits (Sélection).

Bio: 15 h, 18 h, 20 h 45, Le tambour. 4^{ème} semaine. 16 ans.

Apollo: 15 h, 20 h 30, Apocalypse Now. 3^{ème} semaine. 16 ans. 17 h 45, L'oeuf du serpent. 16 ans.

Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Les héroïnes du mal. 20 ans.

Arcaides: 15 h, 20 h 30, Série noire. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N^o de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.

Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, rue Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Les cuirs de Francesca Trombi.

Galerie Numaga II: Groupe de huit artistes. J.-F. Detilleux, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Tableaux de maîtres du XII^e au XX^e siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Dites-lui que je l'aime.

CORTAILLOD

Galerie Jonas: Manuela Stähli-Legnazzi, aquarelles.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Michel Sanzianu, dessins récents.

PESEUX

Cinéma de La Côte: 20 h 30, Les égouts du Paradis.

Grande salle: Exposition d'automne.

SAINT-AUBIN

La Tarentule: 20 h 00, Ciné-Club.

L'ŒUVRE POÉTIQUE de

Jacques BREL

1 volume 19x25 relié, pleine peau sous étui rembourré cuir,

illustré de

100

lithographies originales en couleur

de D.A. STEINLEN

Tirage numéroté et limité à 3000 exemplaires

Si vous êtes intéressé par cette œuvre, gracieusement et sans aucun engagement de votre part, nous sommes à votre disposition pour une information plus complète.

Ecrire à:

HIFACH S.A.

Résidence EDEN-ROC - BiCI

1073 SAVIGNY

M./M^{me}/M^{lle}:

Prénom:

Tél.

Adresse:

N.P.-Lieu:

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

OFFRE SPÉCIALE

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 10.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE

tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom:

Prénom:

No et rue:

No postal:

Localité:

Signature

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Flash sur la Côte

L'Exposition-comptoir de la Côte, à Peseux, a dix ans

Ouverture aujourd'hui

Fermeture dimanche

Une fois de plus, les salles polyvalentes de la rue Ernest-Roulet vont connaître une animation qui est un prélude sympathique aux fêtes de fin d'année et qui montre aussi que le temps des cadeaux est proche!

Que de chemin parcouru depuis la première exposition de 1968, mise modestement sur pied par Francis Berlani dans l'ancienne Maison de Commune. Il a bien fallu un début, mais après deux ans, les jouets et les articles pour enfants n'ont plus été seuls à être présentés au public, puisque dès 1970, l'exposition est l'apanage de

10 commerçants du CID (Commerce indépendant de détail).

Il faut se souvenir de l'évolution subie dans notre localité par le commerce local au moment où s'ouvraient les premières grandes surfaces. Les détaillants se devaient de réagir sainement et de se grouper pour faire face à cette concurrence à une époque où les modes d'achat ont grandement évolué.

Le courage a payé et ce fut le succès de ces premières expositions de Noël dans les locaux pourtant sombres et inhospitaliers de

l'ancienne salle des spectacles. Malgré l'exiguïté des lieux, l'ambiance et l'élan permirent de surmonter les écueils.

Quand les autorités eurent décidé de faire du neuf et de confier les bâtiments aux entreprises de construction, qui réalisèrent une véritable métamorphose, les commerçants durent se résoudre à émigrer dans les locaux situés sous l'église catholique.

Toujours plus d'exposants et de visiteurs

Onze anciens et cinq nouveaux purent alors installer leurs stands dans une grande salle modernisée et accueillante. Les lieux permirent alors le développement de ce véritable panorama de l'activité commerciale de La Côte et nos populations surent apprécier l'essor pris par cette exposition, présentée avec soin et originalité.

Pour le dixième anniversaire

A l'occasion de cet anniversaire, les organisateurs ont mis de l'amour à préparer cette édition de 1979. Alors qu'ils étaient 17 l'an passé, ils seront 23 cette fois à mettre tout en œuvre pour avoir ces contacts utiles avec la clientèle et développer ces relations si néces-



La journée d'inauguration l'automne passé.

(Arch.)



Toute la vitalité du commerce indépendant de détail de La Côte.

(Arch.)

saires entre le commerçant, l'artisan et l'acheteur... Car cette année, deux artisans de la localité seront présents avec leurs activités particulières, aux côtés des détaillants. Chacun voudra se rendre compte de ce qu'apporte en nouveautés, en animation ce 10^{me} Comptoir, avec des stands toujours plus beaux et attrayants. Et dans l'ambiance créée par le flot des visiteurs, il y aura la Journée officielle de jeudi dès 17 heures, avec un programme tout spécial et un concert de jazz. W. Si.

Le comité d'organisation

Président: M. Francis Berlani, président du CID cantonal neuchâtelois; **vice-président:** M. J.-Ph. Gendre; **secrétaire:** M^{me} Perret; **caissier:** M. Michel Kramer; **animation:** M^{me} Rossier; **emplacements:** Cl. Flückiger; **publicité:** M. Willy Galley.

Les heures d'ouverture

- Mercredi 7 novembre: de 15 h à 22 heures.
- Jeudi 8 novembre: de 15 h à 22 heures, journée officielle dès 17 heures.
- Vendredi 9 novembre: de 15 h à 22 heures.
- Samedi 10 novembre: de 10 h à 22 heures.
- Dimanche 11 novembre: de 14 h à 19 heures.

EXPOSITION DE NOËL

De 15 à 22 h — 5 JOURS SEULEMENT

Samedi 10 de 10 h à 22h - Dimanche 11 de 14 h à 19 h

PESEUX Grande salle (de spectacles) • Rue E.-Roulet • Réservation pour les fêtes

Démonstrations
+
Concours

Du
7
novembre

Entrée libre

au
11
novembre

Céramique de La Côte	Ghislaine ZAUGG
Restauration de meubles	Antiquité STEINER
Agence CITROËN	Garage Central M. Ducommun
Votre journal Votre Imprimerie	FAN-ICN
Ensemblier Tapissier - décorateur	GENDRE
Menuisier Ebéniste	FLUCKIGER
Droguerie - Parfumerie Photo	JENNI
Electricité - Lustrerie	ROSSIER S.A.
Horloger - Maître opticien	SANDOZ
Horticulteur Fleuriste	FATTON
Radio - Télévision Chaîne HI - FI	HAEFELI
Pour vos loisirs le spécialiste qui conseille bien	GALEY Sports

FAIRNESS Caritas Shop	
Rideaux Tapis Laines	Intérieur-Confort CAP 2000
Linos- Plastiques	ALBERT CHRISTEN
Chez le spécialiste	La Boîte à Musique
Vins - Liqueurs, alimentation	POUSAZ
Electricité	ELEXA S. A.
Votre banque	UBS (CAP 2000)
Radio - Télévision Chaîne HI - FI	PERRET
Souffleur de verre	GIANI SILVIO
ACP-BAR	
Jeux - Jouets Papeterie Tout pour l'enfant	BABY HALL
P 23 commerçants exposent	



= commerçants
qui délivrent

Chèques

Fidélité



OFFRES D'EMPLOIS

Voulez-vous améliorer votre situation?
Nous cherchons un

adjoint de direction

au courant de la branche nautique, qui se verra confier des tâches importantes, intéressantes et très variées en rapport avec les finances (gérées par ordinateur), les achats, la vente et le marketing.

Nous vous offrons une place sûre et bien rémunérée au sein d'une petite entreprise en pleine expansion dans une branche d'avenir.

Nous souhaitons trouver un navigateur dynamique et laborieux disposant d'une bonne formation commerciale, parlant si possible le français, l'allemand et l'anglais et prêt à prendre des responsabilités.

Bucher / Walt, avenue de la Gare 41,
2002 Neuchâtel. Tél. (038) 24 21 15.

50528-O

L'hôpital Pourtalès à Neuchâtel cherche pour son service du personnel

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

à temps partiel.

Du lundi au vendredi : 8-11 h, 14-16 h ou à convenir.

Les intéressées sont priées de faire leurs offres écrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats au chef du personnel de l'hôpital Pourtalès, Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

49271-O

Je cherche

jeune dame

Suisse aimant la vente à mi-temps.

Tél. 25 03 43. 49459-O

Cherchons

boulangier-pâtissier

Congé le dimanche et jours de fête.

Boulangerie R. Sourlier, Plaine 3, Yverdon, tél. (024) 21 24 88. 49252-O

On cherche

couple de concierges

pour immeuble locatif. Haut de la ville.

Logement de 2 chambres à disposition.

Faire offres sous chiffres KR 2216 au bureau du journal. 49308-O

Si vous êtes dynamique et consciencieux, si vous avez le sens des responsabilités et si vous aimez la vente, vous êtes le

très bon vendeur sport

que nous cherchons pour notre magasin de La Chaux-de-Fonds.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Vous travaillerez dans une ambiance agréable, dans une maison jeune et dynamique.

Si vous donnez satisfaction, vous pourrez prendre la responsabilité d'un rayon.

Nous vous offrons une rémunération en rapport avec vos prestations, la semaine de cinq jours et des prestations sociales modernes (2^{me} pilier).

Nous attendons vos offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'adresse suivante:



MP SPORT
M. L. Montandon
Av. Léopold-Robert 36
Tél. (039) 22 45 49. 49244-O

Coop pour la qualité.
Coop pour le prix.

499.-

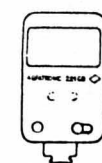
Un appareil photo réflex COSINA CS-1*, avec objectif standard COSINON 2,0/50 mm, objectif grand angulaire 2,8/35 mm et télé-objectif 3,5/135 mm - le tout dans un sac fourre-tout pratique - pour seulement 499.--

*Emboîtement à baïonnette K, semi-automatique.

Appareil photo réflex électronique avec mesurage à diaphragme ouvert, exposition par diodes électroluminescentes vert/rouge. Indication de la vitesse d'obturation dans le viseur. Déclencheur à retardement électronique. 1 an de garantie Coop.

AGFATRONIC 221 CB Computer

Flash électronique à computer, pour un dosage automatique de la lumière. 1 an de garantie Coop.



57.-

Photo/Music 79/45

FAN Neuchâtel:
Super-Center Portes-Rouges.

49274-A

Coop



Montage industriel
Georges Joliet

Emploi fixe garanti

Fausse-Brayes 19
Neuchâtel

47557-O

URGENT

Nous cherchons pour entrée immédiate

FERBLANTIERS
AIDES-FERBLANTIERS

Tél. (038) 24 21 88
(066) 22 79 15

Nous cherchons pour notre secteur EXPORTATION une jeune

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française (éventuellement allemande, avec français parfait).

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail agréables.

Nous attendons avec intérêt votre candidature, accompagnée des documents usuels.



INSTITUT SEROTHÉRAPIQUE
ET VACCINAL SUISSE Berne
Direction du Personnel
3001 Berne.

49248-O

MIKRON HAESLER

FRAISEUR
RECTIFIEUR-PLANEUR
CONTRÔLEUR

pour l'usinage ou le contrôle de pièces de petites séries. Travail varié et indépendant. Nous assurons une formation soutenue à toute personne désirant se faire une situation dans le secteur de la machine-outils.

MIKRON HAESLER SA, Fabrique de machines
Route du Vignoble 17, 2017 Boudry.
Tél. (038) 44 21 41.

48728-O

L'imprimerie
Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

Feuille d'avis de Neuchâtel



Nous cherchons pour notre siège principal à Berne un

TRADUCTEUR

de langue maternelle française ayant une connaissance approfondie de l'allemand et, si possible, quelques années de pratique.

Activité variée et intéressante au sein d'une entreprise dynamique. Si vous attachez de l'importance à une rédaction correcte et à un style soigné, si vous vous intéressez aux domaines de l'information et des relations publiques,

alors n'hésitez pas à nous adresser votre offre de service ou à vous mettre en rapport, tél. (031) 40 51 11, avec notre Division du personnel, qui vous donnera volontiers toutes précisions utiles.

FORCES MOTRICES BERNOISES S.A.
2, place Victoria, 3000 Berne 25.

49247-O



La Direction du 1^{er} arrondissement des CFF, à Lausanne, met en soumission l'affermage et l'exploitation du

BUFFET DE LA GARE DE SONCEBOZ

Les offres manuscrites doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de la photographie des deux conjoints.

Les renseignements et conditions peuvent être obtenus, sur demande écrite, auprès de la Division de l'exploitation des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.

Entrée en fonction: à convenir, mais au plus tard le 1^{er} août 1980.

Délai d'inscription: 30 novembre 1979.

49089-O

Notre direction régionale de Neuchâtel cherche à engager pour son service de vente

UNE SECRÉTAIRE

en possession d'un certificat fédéral de capacité d'employée de commerce ou d'un titre équivalent.

Avantages:
Situation stable et bien rétribuée
Travail intéressant et varié
Organisation moderne et internationale

Exigences:
Langue maternelle française
Connaissances de la langue allemande
Parfaite sténodactylo
Age idéal 23 à 30 ans.

Les candidates que ce poste intéresse sont priées de s'adresser à

Winterthur-Assurances,
direction régionale de Neuchâtel,
M. E. Galland chef du personnel,
rue St-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 78 21.

49160-O

winterthur
assurances

Entreprise industrielle et commerciale de Fribourg cherche

EMPLOYÉ ADMINISTRATIF

à qui pourrait être confiée, après mise au courant, la tâche

d'AGENT
D'ORDONNANCEMENT

Nous souhaitons entrer en contact avec des candidats

- aimant ce genre d'activité
- sachant faire preuve d'initiative et de dynamisme
- cherchant un emploi stable, un travail attrayant et varié

Age idéal: 23 à 28 ans.
Entrée en service: à convenir.
Possibilités de suivre des cours de formation.
Discrétion assurée.

Prière d'adresser les offres, avec les documents usuels, sous chiffres 17-500618 à Publicitas, Fribourg.

49251-O

Seitz Sa

LES BRENETS

UN EMPLOYÉ

Pour renforcer son service des méthodes valorisations et devis. Les candidats devront justifier d'une bonne expérience pratique du chronométrage (dépouillements analyses et valorisations). Par la suite, il lui sera confié la mise au point des modes opératoires. Nous proposons une place de travail au sein d'une petite équipe dans un secteur en contact avec des technologies avancées et en plein développement. Conditions et avantages sociaux qu'une entreprise faisant partie d'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à:

SEITZ S.A.
Service du personnel
2416 Les Brenets - Tél. (039) 32 11 12

Une entreprise affiliée à Pierres Holding S.A.

49245-O

LA CHAUX-DE-FONDS

Succès du concert de la Réformation

D'un de nos correspondants:
Il est indiqué, actuellement, de célébrer la réformation. En pleine période d'écuménisme, il semblerait que les querelles anciennes doivent être cependant oubliées. Organiste du Grand temple, Paul Mathey qui dimanche après-midi donnait concert avec l'«Original Brass Orchestra» estime au contraire qu'il faut renforcer aujourd'hui la pensée protestante. Il rejoint en cela le pape Jean-Paul II qui vient de proclamer que catholiques et protestants doivent vivre

en paix sans perdre leur propre originalité. L'organiste, en ne jouant que des œuvres de Bach, a exalté l'esprit réformé. Bach écrivait des messes et des cantates. Écumenisme avant la lettre, il était uniquement un croyant. La richesse de sa polyphonie, le dynamisme de ses variations et choralis donnèrent au programme une riche ossature. Denis Robert, à la tête de l'ensemble de cuivres formé par des musiciens du Val-de-Ruz, du vallon de Saint-Limier et de La Chaux-de-Fonds, démontra quel bon résultat il obtient en glissant à gauche et à droite. Expérimentés, les interprètes jouent très en mesure. Cultivés, ses trompettes et ses cornets mettent en valeur aussi bien les pièces classiques que les ouvrages de fantaisie. Tous les membres de l'ensemble traduisent les nuances propres à une formation anglaise. Les arrangements proviennent aussi d'outre-manche. «Festliche Musik», de Purcell, est un morceau plaisant. Par sa stylisation, son entrain, il remporta tous les suffrages. Un nombreux public suivit cette manifestation qui bénéficia d'un contact direct, les musiciens étant placés au pied de la chaire.

Un «Stop» non respecté

Au volant d'une voiture, M. B. B. de Nyon circulait à 11 h 10 rue Jardinière, en direction est. A la hauteur de la rue du Docteur Coullery, ne remarquant pas le signal «Stop», il coupa la route à la voiture conduite par M^{me} M. T. de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur la même rue en direction nord. Dégâts matériels.

Conseil général: M. Olympi s'en va

(c) M. Alfred Olympi (PPN) l'une des figures marquantes du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, vient de donner sa démission. Nous aurons l'occasion de dresser le portrait de cette personnalité politique lors de la séance que tiendra le législatif la semaine prochaine. M. Olympi sera remplacé sur les bancs du parti progressiste national par M. Georges Jeanbourquin.

LE LOCLE

De l'accordéon pour tous les goûts

Onzième du nom, le gala de l'accordéon qui s'est déroulé samedi soir à la salle Dixi a connu un succès total. Nous l'avons déjà dit mais il convient de le répéter: la formule adoptée par le Club d'accordéonistes du Locle est heureuse car elle permet d'offrir au public un programme varié et de haute qualité. Ce public est d'ailleurs d'une étonnante fidélité puisque des mordus de l'accordéon viennent chaque année depuis Neuchâtel, Pontarlier et même le Valais.

C'est donc devant plus de 500 personnes et dans une ambiance surchauffée que M^{me} Andrée Broillet, présidente de la société, a donné le coup d'envoi de la soirée. Elle a ensuite été relayée par M. Jean-François Droxler, lequel a assumé son rôle d'animateur avec l'entrain et l'humour qui convenaient.

A la suite du départ de quelques-uns de ses membres les plus chevronnés (Serge Broillet et Thierry Châtelain en particulier), on attendait avec une petite crainte la prestation du Club d'accordéonistes. Dès les premiers morceaux, le public s'est cependant senti rassuré car cette société a prouvé qu'elle avait réussi à assurer la relève et à se maintenir à un excellent niveau musical.

Qu'il se produise dans sa formation complète, en groupe d'une quinzaine de musiciens ou sous la forme d'un quintette, le Club d'accordéonistes a laissé entrevoir de belles promesses: l'homogénéité est bonne et les accents sont harmonieux. Ce résultat est dû à la compétence et à la patience du directeur et du sous-directeur de la société, MM. Gilbert Schwab et Marc-André Robert. Indiscutablement, le Club

d'accordéonistes, fort de plus de 40 membres, a un bel avenir devant lui.

Gilbert Schwab et Cédric Stauffer, qui constituent la nouvelle formation des «Accordéonistes jurassiens», ont fait une véritable démonstration de leurs possibilités. Avec une aisance remarquable, ils ont interprété quelques-uns des succès qui leur ont permis de se faire connaître loin à la ronde. En soliste, Cédric Stauffer a à son tour démontré sa virtuosité, jouant notamment les œuvres qui lui ont valu d'obtenir la deuxième place lors du récent Trophée mondial de l'accordéon.

Cette année, la partie champêtre de la soirée incombat à l'orchestre Peter Balmer d'Interlaken. Cette formation de 5 membres, considérée comme une des meilleures du genre en Suisse, a laissé une très forte impression. Il en est même pour la yodeluse Sonia Aebi, elle aussi venue de l'Oberland bernois, et qui valait à elle seule le déplacement. Grâce à son tempérament explosif, à la puissance et à la parfaite sonorité de sa voix, elle a fait un véritable «malheur». Une prestation au niveau d'un gala sans aucune fausse note.

R. Cy

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés Encore des glissements

Avec un volume d'échanges un peu plus étoffé, les bourses suisses ont poursuivi leurs rectifications de cours vers le bas. Pourtant, les moins-values se resserrent dans les différents groupes de titres à la séance d'hier. Il n'est pas impossible que nous nous rapprochions d'un nouveau palier de cristallisation correspondant aussi à une stabilisation des taux d'émission des emprunts publics. Cependant, les nouvelles provenant de l'étranger ne sont pas encourageantes - baisse des valeurs étrangères et recrudescence de l'inflation - et doivent nous inciter à beaucoup de circonspection pour les huit semaines qui nous séparent seulement de la fin de l'année en cours. En outre, l'aggravation de la crise des pétroles conduit à des hausses de coûts et de prix qui apportent de nouveaux nuages à l'image conjoncturelle en ce début d'hiver.

Parmi nos principales valeurs helvétiques, le groupe des assurances enregistre des baisses dignes de mention: Réassurances port. 5800 (-150), Winterthur port. 2400 (-10), Zurich nom. 10.075 (-25), Bâloise-Holding port. 510 (-10), bon Bâloise 825 (-15), La Neuchâteloise ass. gén. 650 (-10), parmi d'autres. Aux titres des banques commerciales, les déchets journaliers sont plus contenus: UBS port. 3365 (-15), UBS nom. 630 (-4), SBS nom. 292 (-4), CS nom. 425 (-3), BPS 1865 (-5), alors que SBS port. gagne 3 fr. à 389. Les valeurs industrielles essuient également des érosions de cours: Saurer 1140 (-20) ou Cortaillod 1775 (-25) à Zurich et 1800 à Neuchâtel. Les grands magasins se comportent mieux avec Jelvoli 1430 (+20). L'effritement est minime aux chimiques. Les alimentaires sont à peine soutenues, de même que les financières.

Une attitude similaire s'observe aux fonds publics suisses et aux emprunts étrangers qui s'allègent d'une petite fraction. Les devises se repréentent et retrouvent une partie de leurs pertes de la veille. L'or reprend sa fonction de refuge de l'épargne avec une hausse de trois dollars par once et de deux cents francs par lingot.

LES AUTRES PLACES EUROPÉENNES SONT LOURDES

Suivant les indications médiocres de Wall Street, les marchés s'inscrivent unilatéralement en recul sur les positions terminales de lundi. PARIS enregistre des moins-values qui affectent particulièrement l'automobile, la chimie et les textiles.

MILAN fléchit surtout aux assurances et aux pneumatiques. FRANCFORT est très déprimé aux automobiles: Mercedes - 4, VW - 3. AMSTERDAM voit les internationales très touchées et n'offre de la résistance qu'aux bancaires. LONDRES suit la morosité générale. NEW-YORK subit le contre-coup des fléchissements saisonniers des ventes de voitures, secteur particulièrement névralgique de la bourse de Wall Street. E. D. B.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, Apocalypse now (16 ans).
Eden: 18 h 30, Cuissardes (20 ans); 20 h 30, Clair de femme (16 ans).
Plaza: 20 h 30, La grande menace (16 ans).
Scala: 20 h 45, Alien, le 8^{me} passager (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.
Le Scotch: 21 h 30-4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Le Domino: 21 h 30-4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: François Arnal.
Musée paysan des Eplatures: la dentelle neuchâteloise.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Carlevaro, 81 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Salle de musique: 20 h 15, Roland Perrenoud, hautboïste, P. Mermoud (violon) et C. Hostettler (clavécin).
Club 44: 20 h 30, le tarot ésotérique, par A. Mourouzi.

LE LOCLE

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: Willy Maire.
Château des Monts: musée d'horlogerie.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: broderies populaires du Chili.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Coopérative, 6 rue du Pont, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Un seul jour à Neuchâtel

Madame et Monsieur, rendez-nous visite



LAMA MODE

naturel - noble - précieux - soyeux - léger - douillettement chaud - maintient une chaleur constante - résistant et durable - écologique (le Lama n'est pas sacrifié, il nous donne sa fourrure)
Les connaisseurs le savent: seul le poil de Lama réunit autant de qualités.

une maison suisse un synonyme de perfection

manteaux - jaquettes - couvertures des modèles pour chaque saison
Il y a «poil de lama» et poil de lama
Nous connaissons la différence et vous garantissons:
● une qualité d'antan et une façon Haute-Couture
● une coupe irréprochable en toute taille
● un grand choix de modèles d'une élégance raffinée et toujours d'actualité dans des teintes rigoureusement naturelles
● des prix raisonnables
● une information individualisée par personnes compétentes

MANTEAUX DE CACHEMIRE

garantis naturels et Artisans du Peru

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre exposition
Jeudi 8 novembre 1979, sans interruption de 10 à 18 heures

HÔTEL TERMINUS
place de la Gare, 2000 Neuchâtel

49156-A

Lamaaar-Mode E. Henry AG, CH-8955 Oetwil a. d. L., Tél. 01 748 20 70, Direction de vente: P. Zuber

MARIANNE DU BOIS

Texte de Daniel Vouga et Jean-Pierre Monnier

Ce très beau livre offre plus de 150 reproductions de peintures de l'artiste neuchâteloise appréciée d'un large public. Des toiles peintes dans le Jura, en Haute-Provence et en Bretagne traduisent la sensibilité d'une âme attirée vers des paysages d'une grandeur austère.

Un volume relié pleine toile de 216 pages illustrées de 157 reproductions, dont 68 hors-texte en couleurs à pleine page et double page, 45 illustrations en noir et blanc et de nombreux dessins.

Une biographie illustrée comprend, en outre, la liste des expositions avec des extraits de la critique artistique.

L'exemplaire: Fr. 120.—

Un livre cadeau par excellence

Veillez me faire parvenir, franco de port et d'emballage, ex. du livre «Marianne Du Bois» au prix de Fr. 120.—.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____

A retourner à: _____ Librairie



49085-A

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

Banque nationale	700	d	700	d
Crédit foncier neuchât.	850	o	850	o
La Neuchâteloise ass. g.	720	o	720	o
Gardy	64	d	65	d
Cortaillod	1850	o	1800	o
Cossonay	1450	d	1450	d
Chaux et ciments	625	d	625	d
Dubied	450	d	430	d
Dubied bon	400	d	450	d
Ciment Portland	2980	d	3000	d
Interfood port.	4900	d	4950	d
Interfood nom.	960	d	960	d
Navigation N'tel priv.	65	d	65	d
Girard-Perregaux	635	d	625	d
Hermès port.	425	d	425	d
Hermès nom.	130	d	130	d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1520	o	1525	o
Crédit foncier vaudois	1180	o	1180	o
Ateliers constr. Vevay	1025	o	990	o
Editions Rencontre	1150	d	1150	d
Innovation	415	o	415	o
Rinsoz & Ormond	470	o	470	o
La Suisse-Vie ass.	4650	o	4425	o
Zyma	825	d	840	o

GENÈVE

Grand-Passage	428	o	426	o
Charmilles port.	1115	o	1075	o
Physique port.	295	o	285	o
Physique nom.	197	o	197	o
Astra	22	o	22	o
Monte-Edison	2.35	d	2.36	d
Olivetti priv.	2.35	d	2.30	d
Fin. Paris Bas	87	o	86.50	o
Schlumberger	140.50	o	142.50	o
Allumettes B	27.50	o	28	o
Elektroulox B	38.50	o	39.50	o
SKFB	22.75	o	22.50	o

BÂLE

Pirelli Internat.	271	o	263	o
Bâloise-Holding port.	519	o	510	o
Bâloise-Holding bon	840	d	840	d
Ciba-Geigy port.	1240	o	1220	o
Ciba-Geigy port.	692	o	693	o
Ciba-Geigy bon	995	o	1005	o
Sandoz port.	4050	d	4050	d
Sandoz nom.	2000	o	2000	o
Sandoz bon	540	o	534	o
Hoffmann-L.R. cap.	75000	o	74750	o
Hoffmann-L.R. jce	70500	o	70000	o
Hoffmann-L.R. 1/10	7050	o	7000	o

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	782	o	778	o
Swissair port.	78	o	77	o
UBS port.	3380	o	3365	o
UBS nom.	634	o	630	o
SBS port.	386	o	389	o
SBS nom.	296	o	292	o
SBS bon.	329	o	327	o
Crédit suisse port.	2250	o	2250	o
Crédit suisse nom.	428	o	425	o
Bque hyp. com. port.	501	o	500	o
Bque hyp. com. nom.	495	o	495	o
Banque pop. suisse	1870	o	1885	o
Elektrowatt	2190	o	2080	o
Financière de presse	236	o	234	o
Holderbank port.	568	o	567	o
Holderbank nom.	525	d	525	d
Inter-Pan port.	12	o	14	o
Inter-Pan bon	70	o	60	o
Landis & Gyr	1390	o	1390	o
Landis & Gyr bon	138	o	138	o
Motor Colombus	690	o	690	o
Italo-Suisse	249	o	249	o
CErikon-Buhrte port.	2430	o	2430	o
CErikon-Buhrte nom.	648	o	643	o
Reass. Zurich port.	5950	o	5800	o
Reass. Zurich nom.	3310	o	3340	o
Winterthour ass. port.	2420	o	2400	o
Winterthour ass. nom.	1675	o	1670	o
Winterthour ass. bon	2010	o	2000	o
Zurich ass. port.	13500	o	13500	o
Zurich ass. nom.	10100	o	10075	o
Brown Boveri port.	1825	o	1830	o
Saurer	1160	o	1140	o

FISCHER

Jelvoli	750	o	755	o
Héro	2375	o	2375	o
Nestlé port.	3250	o	3245	o
Nestlé nom.	2240	o	2230	o
Roco port.	2470	d	2475	d
Alu Suisse port.	1225	o	1225	o
Alu Suisse nom.	483	o	480	o
Sulzer nom.	2850	o	2850	o
Sulzer bon	381	o	385	o
Von Roll	398	o	395	o

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	60.50	o	60.25	o
Am. Metal Climax	64.25	o	65	o
Am. Tel & Tel.	87.50	o	87.50	o
Beatrice Foods	33.50	o	33.50	o
Burroughs	114.50	o	114	o
Canadian Pacific	47.75	o	47.25	o
Caterp. Tractor	82	o	83	o
Chrysler	13.25	o	12.75	o
Coca-Cola	56.75	o	55.75	o
Control Data	73	o	72.50	o
Corning Glass Works	93.75	o	92	o
CPC Int.	88.25	o	88	o
Dow Chemical	48.75	o	48	o
Du Pont	64	o	64.25	o
Eastman Kodak	81.75	o	81.25	o
EXXON	94.50	o	94	o
Firestone	14	d	14	d
Ford Motor Co	59.50	o	59.25	o
General Electric	78.75	o	79	o
General Foods	54.25	o	54.75	o
General Motors	91.50	o	91.75	o
General Tel. & Elec.	44	o	44	o
Goodyear	21	o	21	o
Honeywell	117	o	116.50	o
IBM	104	o	103	o
Int. Nickel	31.25	o	30.75	o
Int. Paper	60.75	o	60.75	o
Int. Tel. & Tel.	41.50	o	41.75	o
Kennecott	39.50	o	38.75	o
Litton	51.50	o	51.25	o
MMIM	82	o	81.25	o
Mobil Oil Spill	81.75	o	81.50	o
Monsanto	91.75	o	91.75	o
National Cash Register	99.50	o	97.50	o
National Distillers	40.25	o	39.50	o
Phillip Morris	54.25	o	54.25	o
Phillips Petroleum	69.75	o	69.50	o
Procter & Gamble	123	o	122.50	o
Sperry Rand	70.75	o	71.50	o
Texaco	46.50	o	46.25	o
Union Carbide	64.50	o	63.75	o
Uniroyal	7	o	7	o
US Steel	33.50	o	33	o
Warner-Lambert	31	o	30.75	o
Woolworth F.W.	43.50	o	42.75	o
Xerox	97.75	o	97.50	o
AKZO	21.75	o	21.50	o
Anglo Amer. I.	88	o	89.50	o
Anglo Gold I.	14.25	o	14.75	o

COINTREAU

Le titre
de noblesse
d'une
bonne glace

D'une sèche douceur, cristalline, 40°.

A BOUDRY,
s'ouvrira prochainement la

RÉSIDENCE LES ADDOZ

Etablissement mixte, prêt à accueillir
dès décembre 1979, les personnes
âgées et les convalescents. Infirmière
diplômée à disposition.

Renseignements par:
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
case postale 742, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71 entre 8 h et 10 h.

26435-A

**SERVICE
DE RAMASSAGE
GRATUIT**

du Centre Social Protestant.

Ramassage de bibelots, vaisselle, livres,
vêtements, et meubles divers en bon état,
etc.

Tél. (038) 25 11 55
CSP, Parcs 11, Neuchâtel.
120115-A



EDITIONS ATLAS

Le Colonel Rémy raconte
**UNE
ÉPOPEE
DE
LA
RÉSISTANCE**

en France, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg

Les maquis, le renseignement, les sabotages, les passeurs, les parachutages, les repréailles, la libération...

LA RÉSISTANCE.
Quatre années d'une lutte sourde et obstinée, menée dans l'ombre par ces résistants de la première heure, les soldats sans uniforme.

Quatre années d'une même lutte menée sur tous les fronts par les soldats de la France libre, de l'armée française d'Afrique du Nord, du corps expéditionnaire français d'Italie, de la glorieuse 2^e D.B. qui mena ses étendards jusqu'aux rives du Danube. L'effort conjugué de tous ces combattants devait contribuer à la victoire finale des alliés sur le nazisme.

Pour raconter une épopée de la RÉSISTANCE, le Colonel Rémy a enregistré les récits d'innombrables combattants clandestins. Ces poignants témoignages, il les a illustrés de nombreux documents photographiques. Une épopée de la RÉSISTANCE, une page d'histoire qui nous concerne tous.

Cette semaine, sortie du No 1
Fr. 3,50 le fascicule.

Chaque mercredi, chez tous les marchands de journaux.

Une collection ATLAS de 80 fascicules diffusée par EDITIONS KISTER S.A.,
Genève 33, quai Wilson, tél. 022/315000.

Réédition enrichie de nouveaux documents inédits.

49150-A

EXCURSIONS EN CARS
WITTWER
Neuchâtel, St-Honoré 2
☎ 25 82 82

LUNDI 26 NOVEMBRE
BERNE
ZIBELEMÄRIT
(Marché aux oignons)
Dép. 8 h 15, Fr. 16.— (AVS: 13.—)

MARDI 27 NOVEMBRE
VEVEY
FOIRE DE ST-MARTIN
(Vieille tradition veveysanne)
Dép. 8 h 15, Fr. 25.— (AVS: 20.—)
50517-A

international
Old Time Jazz Meeting
Biel - Bienne

**Palais des Congrès
Bienne**

Vendredi 9 novembre 1979
de 20 h 15 à 2 h

Jo Bach Big Band
PS Corporation
Swiss Dixie Stompers
+ BENNY WATERS SAXES, cl. voc. USA
CHRIS BARBER
Jazz and Blues Band, London
+ BALL

Entrée Fr. 12.— à Fr. 24.50
Samedi 10 novembre 1979
de 20 h 15 à 3 h

Danse dans 4 salles avec:
BENNY WATERS Saxes, cl. voc. USA
WILD BILL DAVISON tp. USA
Piccadilly Six, GB
New Harlem Ramblers
Blue Note Seven
Vistula River Brassband, Warsaw Pol.
Wolverines Jazzband
Harlem Sound
Longstreet Jazzband
Newcastle Jazzband
Watermill Swingers
Funky Butt Jazzmen
Black Onion Jazzband
Piccayune New Orleans Jazz
Buddha Scheidegger Quartet
Swiss Dixie Stompers, Biel
Entrée Fr. 24.50

Location: Racine Treuhand
Rue de Fribourg 34, 2501 Bienne
Tél. (032) 23 70 78 49176-A

**CHAUSSURES
CONSEILS?**

Qualité - confort - prix

**DAMES - HOMMES
ENFANTS**

VOTRE MAGASIN
SPÉCIALISÉ

C. AMODIO

MAÎTRE CORDONNIER

Fausses-Brayes 17 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 00 88 26189-A



L'indifférence désunit - la solidarité unit.

Secours suisse d'hiver

**Sous-pull
pour dames**

polyacryl uni, col roulé,
blanc, noir, marine, camel,
brun, rouille ou bordeaux
Tailles 38-46

7.90

**Chemise sport
pour messieurs**

coton écossais brun, marine
ou vert
Tailles 37-46

17.-

La Cité

42059-A

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

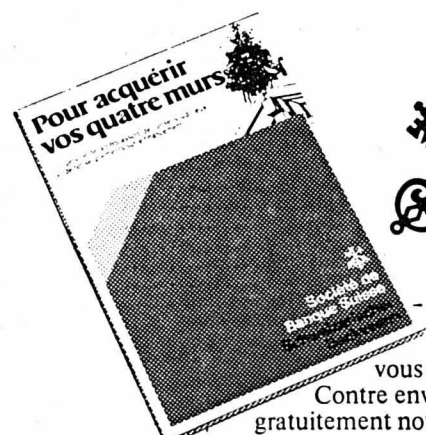
Eric Brunner, conseiller à la SBS Neuchâtel,
au nom de ses collègues.



«Pour
une hypothèque, le mieux
est de nous consulter.»

«Vous bénéficierez chez nous de conseils judicieux. Premièrement: avant de construire, votre conseiller SBS vous aidera à clarifier les nombreuses questions qui se posent à ce moment-là. Deuxièmement: durant toute la construction votre homme de confiance à la SBS sera à votre disposition. Troisièmement: il le restera après la fin des travaux.

Si vous avez l'intention de devenir propriétaire, le mieux est donc de nous consulter. Un premier entretien ne vous engagera d'aucune manière.»



**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour
vous conseiller judicieusement et individuellement.
Contre envoi de ce coupon, nous vous ferons parvenir
gratuitement notre brochure «Pour acquérir vos quatre murs».

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse
Place St-François 16, 1002 Lausanne

21

Mme/Mlle/M. Prénom

Rue/No

No postal/Localité

Un partenaire sûr: SBS

WIRZ

49285-A

CANTON DE BERNE

Au tribunal de district de Moutier

Un autonomiste accusé d'avoir tiré sur des antiséparatistes

De notre correspondant:
C'est encore une ancienne affaire pénale liée à la question jurassienne qui a fait l'objet hier d'une audience devant le tribunal du district de Moutier, présidé par M. Ronald Lerch, assisté des juges Brunner, Marti, Reinhardt et de M^{me} Voutat. Sur le banc des accusés se trouve un autonomiste de Courroux, accusé par cinq antiséparatistes d'avoir tiré des coups de feu dans leur direction, et prévenu de mise en danger de la vie d'autrui et de dommages à la propriété.

Les faits remontent à la nuit du 10 au 11 février 1978. La soirée en question fut agitée au Prévôté, où une assemblée d'autonomistes avait été prévue à l'ancienne halle de gymnastique de l'avenue de la Poste. Comme la salle avait été auparavant enfumée par des pro-Bernois, la réunion séparatiste se tint finalement à la salle de Chantemerle. C'est plus tard dans la nuit que des troubles se produisirent. Des coups de feu furent tirés aux alentours du restaurant du Moulin, un fief antiséparatiste. La porte de l'établis-

sement fut notamment atteinte par des plombs de chasse.

Comme presque régulièrement dans de telles affaires politiques, les versions sont contradictoires et les faits difficiles à rétablir dans leur stricte vérité. L'autonomiste de Courroux affirme qu'il était de passage cette soirée-là à Moutier. Empruntant la rue du Moulin, il entendit des détonations, alors qu'il arrivait au carrefour de la rue Industrielle. Le Jurassien de Courroux prétend que des pro-Bernois arrivèrent auprès de son véhicule, qui était à l'arrêt. Prenant peur, il tira en l'air, à l'aide d'un revolver,

pour dissuader ses éventuels agresseurs.

Les cinq antiséparatistes, qui sont plaignants, déclarent au contraire qu'aucun coup de feu ni aucun engin n'ont été dirigés contre le prévenu. Selon eux, le Jurassien aurait passé plusieurs fois en voiture dans la rue du Moulin et il aurait tiré le premier, non pas en l'air, mais contre ses adversaires. Des impacts de balles ont été relevés sur les lieux. Le prévenu est-il à leur origine?

La procédure en est là. Lors de l'audience d'hier, M^e François Boillat, défenseur du prévenu, a demandé le renvoi du jugement, étant donné que l'instruction était incomplète, des données importantes n'étant pas contenues dans le dossier. Après délibération à huis clos, le tribunal a fait droit à la requête de M^e Boillat et a ordonné un complément d'enquête. Affaire à suivre...
G. V.

MOUTIER

Deux pannes d'électricité

Le mauvais temps a causé deux coupures de courant, hier à Moutier. A deux reprises et à peu près au même endroit, c'est-à-dire près de la sous-station des FMB, des arbres se sont abattus sur la ligne à haute tension, coupant les fils et privant ainsi d'électricité la Prévôté, entre 6 h 30 et 8 h, et entre 8 h 50 et 9 h 40. (gv)

LOVERESSE

Trois départs au municipal

(c) Le corps électoral de Loveresse sera convoqué aux urnes le premier week-end de décembre pour procéder à l'élection au système majoritaire de quatre conseillers communaux.

Un seul d'entre eux, M^{lle} Clara Zuercher, est rééligible. Les trois autres sont démissionnaires. Il s'agit de MM. François Giauque, maître secondaire, Fritz Roethlisberger, qui arrive au terme de ses trois périodes, et Marc Grossniklaus, qui a quitté la localité. Les listes des candidats devront être déposées au bureau communal jusqu'au 21 novembre.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier

Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS
Tel. (032) 93 44 66
Télex 34 91 27

Centre culturel de Saint-Imier

Faudra-t-il vendre?

De notre correspondant:
Bien que les activités organisées sous l'égide du Centre culturel et de loisirs de Saint-Imier (CCL) connaissent un grand succès, la situation financière de cette société pose des problèmes à ses responsables. Les comptes 1978-1979 bouclent avec des chiffres rouges. Le léger déficit de cet exercice sera comblé grâce à une contribution de l'Université populaire jurassienne. Mais ce qui inquiète particulièrement les responsables du CCL, c'est l'immeuble, acquis en 1972, qui, depuis plusieurs années, cumule les déficits. Une solution définitive de soutien doit être trouvée à très court terme afin d'éviter la mise en faillite du CCL, entraînant la mort de son activité dans le val de Saint-Imier.

Sous la pression des impératifs financiers, le CCL ne peut qu'envisager la vente de son immeuble, le «Moulin de la reine Berthe», acheté dans une vente aux enchères. Aujourd'hui, le compte immeuble a accumulé un déficit en trois ans, qui se monte à 19.342 francs. L'immeuble du CCL a une surface de 1000 mètres carrés, sur quatre étages, mais seulement la moitié des locaux sont utilisés. Pour aménager les locaux inemployés, des investissements seraient nécessaires. Faute d'argent, le CCL ne peut entreprendre les travaux.

Les responsables de la société envisagent donc de le vendre à la commune de Saint-Imier. Lors de l'assemblée du CCL tenue hier soir, aucune décision n'a été prise, mais le comité directeur a été chargé de poursuivre les démarches allant dans ce sens.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'assemblée a examiné le rapport d'activité de l'année 1978-1979. Notons que 544 personnes font partie du CCL. Durant l'année écoulée, 130 manifestations ont été organisées et plus de 6000 personnes y ont participé. Ce sont les manifestations qui ont eu lieu dans le cadre de la quinzaine sur la santé, avec les conférences et séminaires animés par Henri Laborit, Henri Pradal, Jean Carpentier et Roger Dadoun, qui ont rencontré le plus vif intérêt.
G. V.

Collision

Une collision entre deux voitures s'est produite hier, vers 15 h, à l'intersection des rues des Jonchères et du Pont. Un automobiliste s'étant arrêté au «stop» de la rue du Pont a démarré alors que survénait de la rue des Jonchères un autre véhicule. La collision fut inévitable. Les dégâts s'élevèrent à 10.000 francs. Il n'y a pas de blessé. (gv)

Au Grand conseil: culture et instruction publique

La seconde journée de la session ordinaire d'automne du Grand conseil bernois a été essentiellement consacrée à des interventions parlementaires relevant de la Direction de l'instruction publique. Le parlement a d'autre part adopté en début de séance le décret d'application de la loi sur l'encouragement de la culture et un subsidie unique de 260.000 fr. destiné au rachat du «Capitole» par la ville de Bienne.

Cette opération garantira au public de la métropole seelandaise et du Jura bernois des représentations théâtrales en langue française mises en péril par la vente de ce bâtiment.

A ce propos, la question jurassienne a montré le bout de l'oreille au travers d'une motion autonomiste relative au climat qui règne dans le Jura bernois à la veille de la réélection du corps enseignant, en 1980. S'estimant satisfait de la réponse du gouvernement — en dépit du préavis négatif de ce dernier — le député a préféré retirer sa motion.

La loi sur l'encouragement des activités culturelles ne contient aucune disposition relative à la forme des «institutions publiques destinées à développer la vie culturelle». Elle précise simplement que des groupes de spécialistes devront se tenir à la disposition de l'administration, à titre consultatif. Or, jusqu'ici le canton de Berne comptait trois commissions: la commission pour l'encouragement des lettres bernoises, la commission des beaux-arts et la commission de musique. Aux termes du nouveau décret, les organes consultatifs seront désormais au nombre de sept: deux commissions de littérature (langues allemande et française), une commission des beaux-arts et d'architecture, une commission de musique, une commission pour le théâtre et la danse, une commission pour la photographie et le cinéma et une commission d'artisanat d'art, des arts décoratifs et de l'artisanat créatif. Le parlement a refusé l'institution d'une commission des arts populaires estimant qu'elle toucherait un trop grand nombre de domaines et susciterait par conséquent des conflits de compéten-

ces. Il est prévu que l'Etat verse 50.000 francs par an à chacune des commissions.

Le parlement bernois a d'autre part accepté l'introduction d'une 10^{me} année scolaire facultative destinée à faciliter le choix d'une profession, de même qu'il a chargé le Conseil exécutif de prendre des mesures afin que le corps enseignant soit à même de dispenser un enseignement de l'écologie.

PAS D'UNIVERSITAIRES SANS MATURITÉ

Le parlement bernois a, en revanche, rejeté par 82 voix contre 52 et 79 voix contre 56 une motion et un postulat qui plaident en faveur de l'accès à l'Université sans certificat de maturité. Pour les partisans d'une telle libéralisation, l'expérience tentée il y a quelques années à l'Université de Genève est encourageante.

Au contraire, a rétorqué le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre, directeur de la DIP, cette expérience est encore trop récente pour qu'on puisse en tirer des conclusions sérieuses. Et d'ajouter que la Suède, l'Allemagne et l'Italie ne

fournissent guère d'exemples encourageants dans ce domaine. D'autre part, souligne M. Favre, il ne faut pas perdre de vue que le nombre des étudiants va augmenter de 30% durant les 8 prochaines années.

Les partisans — essentiellement la gauche — font cependant valoir que cette libéralisation n'intéresserait qu'un très petit nombre de personnes. On ne saurait dès lors craindre, comme le centre et la droite, que les portes de l'Université s'ouvrent toutes grandes, dévalorisant ainsi la qualité de l'enseignement. Le chef de la DIP a enfin rappelé que les vocations tardives avaient la possibilité d'acquiescer un certificat de maturité avant 25 ans en suivant des cours du soir subventionnés, et pour les plus âgés, d'assister à des cours universitaires en qualité d'auditeurs.

Signalons enfin que le président a annoncé en cours de débat que la motion de M^{me} Aubry réclamant une augmentation des effectifs de police avait été retirée. La motionnaire a déclaré à l'ATS que «pour une raison majeure» elle ne souhaitait pas «entraver un travail de réorganisation prévu au sein de la police cantonale». (ATS)

En trois mois, 677 permis retirés

Dans la lutte menée pour la sécurité du trafic, les autorités bernoises ont dû à nouveau prendre de nombreuses mesures au cours du troisième trimestre 1979, indique hier un communiqué de la direction de la police du canton de Berne. C'est ainsi que le permis d'éleveur conducteur ou le permis de conduire un véhicule à moteur a été refusé à 76 candidats. Le permis de conduire ou le permis d'éleveur conducteur a été retiré à 677 conducteurs de véhicules à moteur. Dans 466 cas, il a été retiré pour moins de trois mois, dans 69 cas pour une durée allant de 3 à 6 mois, dans 49 cas pour une durée

allant de 6 à 12 mois, dans 31 cas pour une durée de plus d'une année jusqu'à 5 ans et dans 62 cas pour une durée indéterminée.

Ces mesures ont été ordonnées en premier lieu pour alcoolémie au volant (474 cas, dont 92 à la suite d'accidents), en second lieu, à la suite de fautes de la circulation (315 cas, dont 229 ont provoqué un accident).

Le permis de circulation et la plaque d'immatriculation ont dû être retirés dans 16 cas parce que les véhicules étaient défectueux (bruit, gaz d'échappement, direction, freins, pneus, éclairage, etc.). (ATS)

CANTON DU JURA

De nombreuses ludothèques en projet

Formation de responsables

A fin octobre se sont terminés trois cours de formation à l'intention des «ludothécaires» du canton du Jura et du Jura bernois. Ce ne sont pas moins de 34 participants — aucun homme... — qui ont suivi les trois sessions d'une journée organisées par l'Université populaire jurassienne. La première session était consacrée à l'implantation et au but de la ludothèque, à la réflexion sur les rôles de la ludothèque, à une initiation au jeu avec des matériaux simples et des jouets prêtés habituellement en ludothèque, ainsi qu'à l'organisation pratique de la ludothèque.

Au cours de la deuxième journée, les participantes ont été initiées à l'importance du jeu dans la vie de l'enfant et de l'adulte, ainsi qu'à la classification des jeux et au fichier. En outre, des listes bibliographiques ont été distribuées, et les participantes ont pu visiter la ludothèque de Delémont, qui est déjà en fonctionnement.

La troisième session a vu les participantes s'exercer ou s'initier à différents jeux et procéder à une évaluation de la formation reçue. Tout en reconnaissant que cette formation devrait être complétée et enrichie par la suite, les futures ludothécaires se

sont félicitées de l'expérience ainsi acquise et des contacts fructueux noués à cette occasion.

C'est M^{me} Anne Libbrecht, de la Communauté suisse des ludothèques, qui animait ces sessions de formation, avec la collaboration de M^{mes} Elsbeth Tilmanns, ludothécaire à Lausanne, Marianne Estoppay, ludothécaire à Nyon, et Pierrette Nussbaumer, psychologue, de Delémont.

Par la suite, les participantes effectueront encore des stages pratiques dans les ludothèques en activité. Jusqu'à présent, les seules entreprises de formation de ludothécaires s'étaient déroulées au niveau suisse, sous les auspices de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO. C'est donc la première fois qu'une formation est organisée sur le plan régional.

Cette initiative se justifiait largement, puisque, outre la ludothèque existante de Delémont, plusieurs projets sont à l'étude et même en voie de réalisation dans le canton du Jura, à Porrentruy, Vicques, Bourgnon, Bassecour et Rossemaison, ainsi que dans le Jura bernois à Moutier, Malleray-Bévilard, Tavannes, Sonceboz et La Neuveville.

Le peintre Comment expose à Bâle



Jean-François Comment. (Avipress-Pétermann)

(c) Le peintre jurassien Jean-François Comment, qui avait connu, il y a quelques années, un véritable triomphe lors de l'exposition estivale de Bellelay, expose actuellement et jusqu'au 24 novembre à Bâle.

Comment, qui est âgé de 60 ans, est sans aucun doute un des grands noms de la peinture jurassienne. Ses œuvres ont été exposées à Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, New-York, etc., et figurent dans les plus grandes collections privées de notre pays, mais aussi de France, d'Allemagne et des Etats-Unis.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemelin
COURTÉTELLE
Tel. (066) 22 25 38
Télex 3 45 63

Delémont: le Conseil de ville refuse un achat de terrain

De notre correspondant:
L'exécutif communal proposait lundi soir au Conseil de ville d'accepter un crédit de 1.120.000 fr. pour l'achat d'un terrain situé «en-Vaud», terrain destiné à la construction d'une école. Mais il n'a pas été suivi, car la majorité des conseillers ont trouvé le terrain trop cher (67,70 fr. le mètre carré de terrain estimé officiellement à... 4 fr. le mètre carré) et l'exécutif trop pressé à procéder à l'achat. Il ne s'est trouvé que les chrétiens-sociaux indépendants pour voter le crédit, alors que tous les représentants

des autres partis l'ont refusé ou se sont abstenus. C'est donc par 17 voix contre 11 que l'achat a été refusé.

En revanche, le budget de 1980 a été accepté et même complété par l'inscription de dépenses supplémentaires, de telle manière que le déficit présumé a passé de 109.000 fr. à 330.710 fr. pour un roulement total de près de 25 millions. Une seule dépense n'a pas trouvé grâce devant les conseillers de ville: un crédit de 40.000 fr. en faveur de l'achat de matériel de protection civile.

Assemblée de l'Union syndicale: le problème des frontaliers

De notre correspondant:
L'Union syndicale jurassienne, la plus importante organisation de travailleurs du Jura puisqu'elle compte 8000 membres, a siégé récemment à Courgenay sous la présidence de M. André Mottaz. Les délégués ont accepté la démission de M. Mottaz, qui se trouvait à la tête de l'Union syndicale depuis sa fondation en 1975, et ils ont désigné un nouveau président en la personne de M. Jean Born, de Porrentruy.

Un très large débat sur la situation sociale et économique dans le Jura a suivi la partie administrative. Le problème des travailleurs frontaliers notamment a été évoqué. Ils étaient 1574 dans le Jura en août dernier.

Les travailleurs jurassiens n'ont aucun ressentiment à leur égard, mais ce qu'ils ne veulent plus, c'est que la

main-d'œuvre frontalière continue d'être utilisée par certains employeurs comme «souple de sécurité» dans l'effectif de leur personnel et comme moyen de pression sur les salaires. En effet, des entreprises engagent du personnel frontalier plutôt que du personnel établi en Suisse pour pouvoir plus facilement le licencier après coup.

Les délégués de l'USJ exigent en conséquence la création, dans les plus brefs délais, de la commission tripartite qui a été promise par le gouvernement lors de la séance du parlement jurassien du 7 juin dernier. Cette commission, qui comprendrait des représentants de l'Etat, du patronat et des syndicats, devrait se prononcer sur toutes les demandes de main-d'œuvre frontalière présentées par les employeurs et exercer un contrôle quant à l'évolution de leurs conditions de travail par la suite.

Communes et soins dentaires

Il ressort d'une enquête effectuée il y a quelques mois que 81 communes du canton du Jura, sur 82 que compte ce canton, participent financièrement aux soins dentaires scolaires. Les contributions sont très variables: dans 51 cas, on applique un tarif unique, généralement 40% sont à la charge de la commune, le solde à celle des parents. Vingt communes pratiquent des tarifs différenciés. D'autres pratiquent un système mixte.

VILLE DE BIENNE

Sur les petits écrans de Macolin et Evillard

Une expérience de télévision locale

De notre rédaction biennoise:
Demain soir, les téléspectateurs des communes d'Evillard et de Macolin auront le choix entre les programmes habituels et leur propre émission TV. En effet, pour la première fois, une émission de télévision locale apparaitra sur les écrans de Macolin et d'Evillard, transmise par le réseau local de la TV communale. L'Ecole fédérale de sport et de gymnastique de Macolin (ETS) a choisi comme thème de débat la jeunesse et le sport.

Cette première émission locale se veut, avant tout, un test. Durant les deux heures environ de transmission en direct de l'aula de l'ETS, il sera possible de définir les limites des installations en vue d'une utilisation future.

«Il est hors de question que nous puissions mettre sur pied une émission locale régulière», constate M. Marcel Jean, président de la commune d'Evillard et secrétaire des finances de la ville de Bienne, notre commune est trop petite pour tenter cette expérience, mais des émissions occasionnelles traitant de sujets locaux seraient envisageables».

tout si l'on sait que les Lucernois ont dû déboursier, pour leur première émission locale, 80.000 francs environ.

JEUNESSE ET SPORT

C'est sous le thème de la jeunesse face au sport qu'a été présentée la première émission locale d'Evillard et Macolin. Cette émission a pour but, sous la forme d'un débat télévisé, de faire le point au terme de la semaine de travail à l'ETS de trois classes venant de Buelach (ZH), La Chaux-de-Fonds et Lugano. La discussion, menée de front par trois groupes, a débattu de l'attitude de la jeunesse face au sport. C'est le journaliste parlementaire Achille Casanova qui a dirigé les débats et fait office de modérateur entre un groupe et un autre. Les problèmes soulevés ont traité aussi bien des records sportifs que du sport à l'école ou au service de la forme physique.

DEUX SYSTÈMES

L'avenir dira si cette première expérience faite à Macolin et Evillard sera valable pour Bienne, qui est actuellement en pourparlers en vue de l'obtention d'une rediffusion télévisée par câbles. Evillard, par contre, dispose

d'un système différent. Une conjonction de ces deux systèmes serait possible, ainsi que le constate M. Marcel Jean: «Notre antenne pourrait couvrir une grande partie du Seeland. Toutefois, les adductions seraient plus coûteuses qu'une antenne personnelle. Nous sommes présentement en négociations avec Orvin en vue d'un éventuel raccordement à notre réseau».

Le jour arrivera peut-être rapidement où les téléspectateurs biennois pourront capter sur leurs écrans les émissions du studio de l'Ecole fédérale de sport et de gymnastique de Macolin et, rien n'étant impossible, pourquoi n'entendraient-ils pas: «Ici TV-Bienne, bonsoir».

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Airport 80.
Rex: 15 h et 20 h 15, Apocalypse now; 17 h 45, Cousin, cousine.
Lido 1: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Et la tendresse, bordel!
Lido 2: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Midnight express.
Palace: 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Slavers.
Studio: permanent dès 14 h 30, Liebesgruesse aus der Lederhose.
Elite: permanent dès 14 h 30, Sex-Abitur.
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, La vengeance des tigres jaunes et Les Charlots font l'Espagne.
Capitole: 15 h et 20 h 15, Clair de femme.

EXPOSITIONS

Fondation Neuhaus: Bienne-Berne, 700 ans d'histoire.
Caveau des beaux-arts: Cuno Amiet, Hans Berger, Ernst Morgenthaler.
Hôtel Atlantis: Trudi Kuhn, aquarelles et peintures à l'huile.
Restaurant la Diligence: Diethelm Leu.
Galerie Daniel Cartier: André Gigon et Jean-Claude Hesselbarth, 16-19 h.
Galerie 57: feuilles d'automne.
Photogalerie: ruelle du Haut 3, photographes de Georges Lièvre.
Galerie des Congrès: Stoller et Bieler, 10-12 et 14-20 h.

CONCERT

Salle Farel: récital de piano Tasker Polk (USA), œuvres de Schubert, Liszt, Haydn et Ravel, 20 h 15.
Pharmacie de service: tél. 22 27 77.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140
Tel. (032) 22 09 11
Télex 34 184

A la découverte du VAL-DE-TRAVERS



Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de la Citadelle

Le vin de tous les jours.
Vin fin de la commune de TARRAGONE



C. Jacot & Cie
Fleurier

Tél. 61 10 96

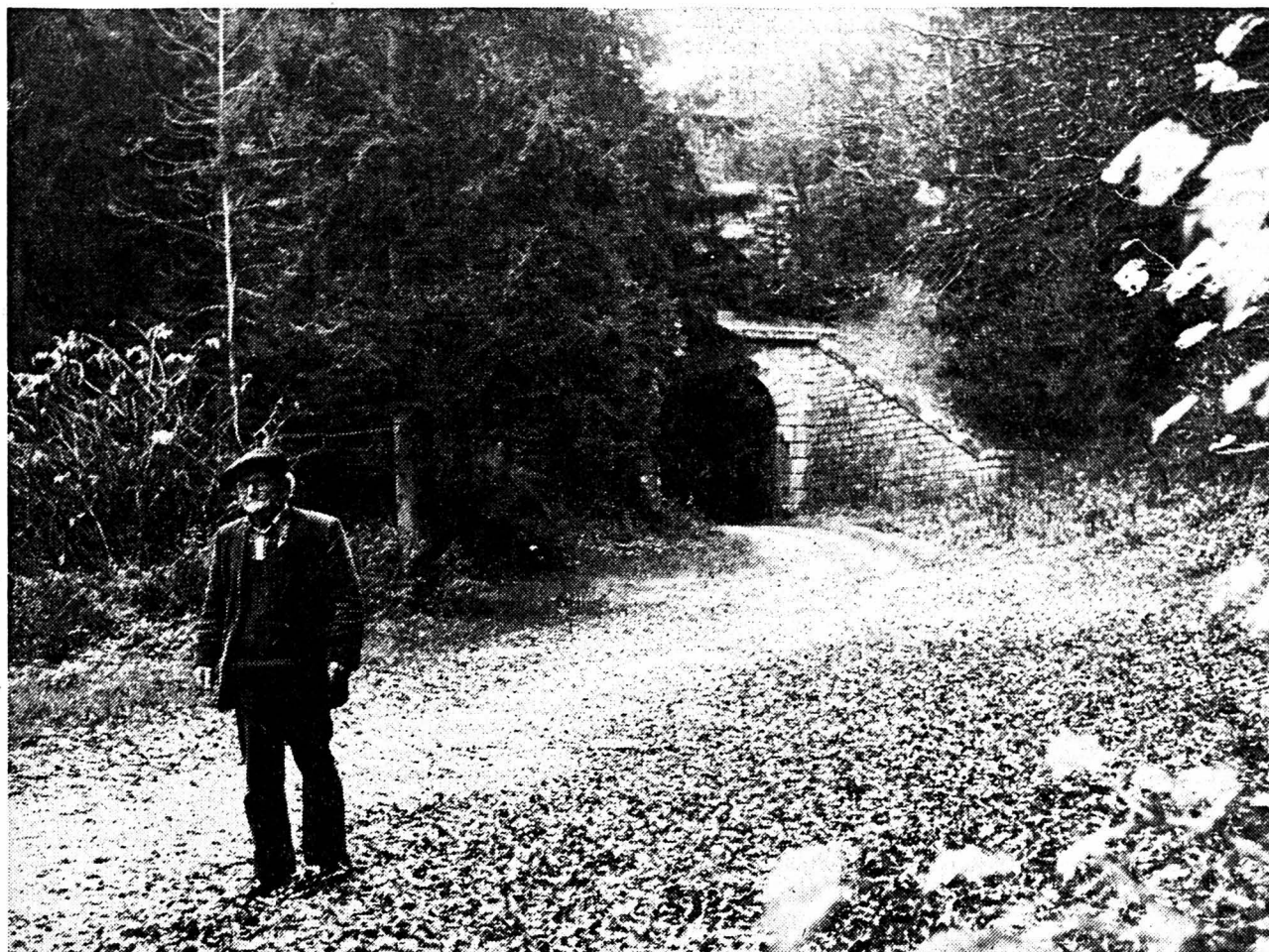


TOUS COMBUSTIBLES

A. BERTHOUD S.A.

RUE DE L'HÔPITAL 4 2114 FLEURIER

TÉL. (038) 61 10 50



Le coffre-fort fut retrouvé au Haut-de-la-Tour.

(Avipress Treuthardt)

Des voleurs de coffres-forts qui s'en retournèrent quasiment les mains vides...

Les voleurs de petite envergure trouvent un terrain assez favorable, ces derniers temps, dans le Vallon. Cela n'est du reste pas particulier à la région et surtout à l'époque car, au siècle dernier, le village des Verrières avait été mis en émoi par un « hold up » savant, comme devait le chanter, beaucoup plus tard, Cathérine Sauvage...

EN PLEINE NUIT

Le 21 novembre 1865, entre 2 et 4 heures du matin, un vol considérable était commis dans les bureaux de la maison L.-F. Lambelet. Des malfaiteurs s'étaient introduits dans les locaux, par effraction, et enlevèrent le coffre-fort.

Il contenait, disait-on, six mille francs en espèces et le portefeuille renfermait des lettres de change et des billets à ordre, plus un grand nombre de papiers et de documents non négociables.

Le coffre-fort fut retrouvé le

même jour au Haut-de-la-Tour. Il avait été forcé et complètement vidé. D'après les indices, les voleurs auraient été au nombre de trois.

Cette affaire eut un retentissement assez considérable au Val-de-Travers car la maison Lambelet faisait un important commerce. Liant imprudemment la proportion du négoce au vol, l'opinion publique pensa immédiatement à la disparition d'une fortune digne de Crésus.

LE NABOT ET L'ARGENT

Le coffre avait été chargé sur des barres de fer ou l'on avait coutume d'aligner les cochons égorgés. Ce qui prouvait que les cambrioleurs ne manquaient pas de toupet.

En emportant leur butin, les voleurs firent une rencontre inquiétante à la lueur de quelques lampes qui bordaient les rues et qui ressemblaient plutôt à des lumignons. Ils se trouvèrent, en effet, nez à nez avec

le guet de nuit, un nabot recouvert d'une minuscule pèlerine.

Ils ne se formalisèrent pas pour autant et conservèrent l'esprit clair. Ils plaisantèrent avec le brave homme — c'était un bon moyen de lui donner des lettres de... crédit — quant à la froideur nocturne. Et le guet n'y vit que du feu...

Avec une lampe à souder, les vauriens démantibulèrent le coffre dans un champ et, pour toute fortune, ils trouvèrent... deux francs et cinquante centimes. Plus des reçus ne valant rien du tout.

Car la maison Lambelet prenait toujours ses précautions. Chaque soir elle transportait ses valeurs à la cave où personne ne pouvait mettre les pieds.

Quant aux bandits de bien petit format, ils furent finalement identifiés. Il s'agissait d'habitants du village. Sans doute ne furent-ils pas fiers de leur mauvais coup d'éclat et ils se gardèrent bien de s'en glorifier...
G. D.

odac MEUBLES

VIVRE

à deux, confortablement dans de beaux meubles « ODAC » meubles naturellement

COUVET
Tél. (038) 63 26 26
SAINTE-CROIX
Tél. (024) 61 16 16



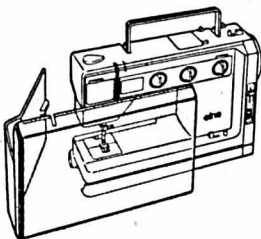
PUBLICITÉ ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»

2, fbg du Lac, 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 24 40 00

Nouveau! Exclusif!

Elna
air electronic

Réparations toutes marques



En démonstration chez votre dépositaire

BOUTIQUE CHRISTIANE

FLEURIER
tél. 61 21 37

AGENCE OFFICIELLE

M^{me} M.-Th. PITTELOUD

Saint-Honoré 2 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 58 93

COURS DE COUTURE

ELNA, machines à coudre, au service du Val-de-Travers

Le siège à Neuchâtel et présence à Fleurier et à Cernier

M^{me} Marie-Thérèse Pitteloud, depuis 1965, veille au bon fonctionnement de l'agence officielle ELNA à Neuchâtel, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, qui « couvre » le chef-lieu et le Littoral. Elle « coiffe » également deux sous-agences, l'une à Fleurier (Boutique Christiane) et la seconde, toute récente, au Val-de-Ruz, à Cernier (Boutique Athéna). M^{me} Pitteloud, inspectrice ménagère diplômée, est heureuse de vivre au Val-de-Travers, ce qui lui permet d'envisager un essor de la marque ELNA dans cette région.

L'IMPORTANCE DE LA PRÉSENCE

M^{me} Pitteloud mise sur une politique commerciale de présence. Ainsi, durant la belle saison, sa maison se manifeste tous les vendredis au marché de Fleurier. Les jeudis, on la retrouve au marché de la place des Halles et les mardis à celui du Landeron. Les trois stands, joliment installés, disposent de cabines d'essayage:

— Je considère que cette présence permanente, au service d'une clientèle à la fois fidèle et exigeante, permet de lui garantir un dialogue permanent et de meilleures prestations...

UNE MARQUE PRESTIGIEUSE

ELNA, fabrique à Genève une vaste gamme de machines à coudre depuis des dizaines d'années, qui sont exportées vers 120 pays du monde. Dans le canton, Elna offre une douzaine de modèles de pointe convenant à tous les besoins et à la portée de toutes les bourses. La maison est également réputée dans le domaine des presses à repasser (deux modèles), faciles à manier et ne posant pas de problème de place:

— Avec un simple mouvement du doigt, on obtient une pression automatique d'environ 45 kilos. Une chemise d'hommes est repassée impeccablement en quatre minutes...

UN LIEU DE RENCONTRE

La dernière série de machines à coudre née est l'ELNA « air électronique », réputée pour sa technique supérieure, sa précision suisse et ses performances:

— Il ne suffit pas de vendre des machines. Il s'agit de fournir à la clientèle une large information, de tenir compte de ses besoins, de garantir un service après-vente sur place à la fois rapide et parfait. D'ailleurs nos machines, vendues à des conditions avantageuses, grâce à des crédits « à la carte », sont garanties durant cinq ans...

Ainsi, on peut payer en quatre versements mensuels une machine à coudre sans frais supplémentaire ou encore bénéficier du système de location-vente à partir de 25 fr. par mois.

Le magasin de Neuchâtel, comme les sous-agences, est un lieu de rencontre. On y dispense des cours de couture, de formation, de coupe. La maison remporte un grand succès avec ses robes exclusives dont les modèles sont déposés à Berne:

— J'ai la chance de compter sur le soutien d'une équipe de collaborateurs et de collaboratrices hautement qualifiés, qui se recyclent en permanence...

L'IMPORTANCE DE L'ACCUEIL

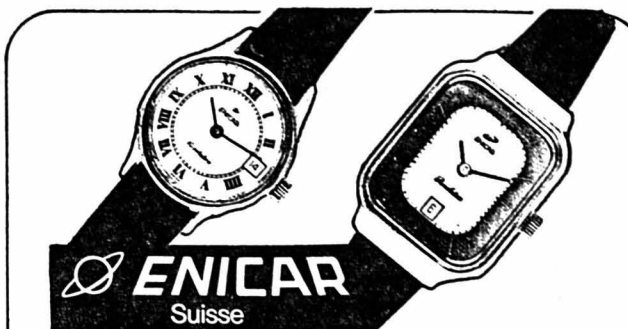
Les affaires tournent rond, mais M^{me} Pitteloud ne s'endort pas sur ses lauriers. Elle met l'accent sur la qualité de l'accueil:

— Chez nous, nous réservons le même accueil à la clientèle, que ce soit pour vendre une machine ou une seule bobine de fil...

ELNA dispose également d'un important département de machines à coudre d'occasion, révisées soigneusement et garanties. La maison, outre sa nombreuse clientèle privée, est le fournisseur de près des trois quarts des écoles du canton. L'avenir?

M^{me} Marie-Thérèse Pitteloud aime profondément son « métier », notamment les contacts humains qui enrichissent mutuellement. Elle est heureuse de constater que son équipe est animée du même esprit:

— ELNA est une marque qui n'a plus besoin de publicité car elle symbolise la qualité suisse. Pourtant, l'essentiel, c'est de tout mettre en œuvre pour satisfaire une clientèle qui a droit au respect...



Réparations de montres de toutes marques

HORLOGERIE-BIJOUTERIE ŒUVRES D'ART

M. HUGUENIN

FLEURIER

Tél. (038) 61 28 55



PHARMACIES

BOURQUIN

COUVET Tél. 63 11 13

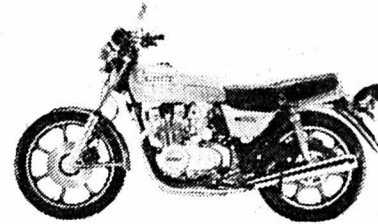
DELAVY

FLEURIER Tél. 61 10 79

emosan

Vous trouverez chez nous

TOUTES LES NOUVEAUTÉS



Kawasaki

MOTORCYCLES ACCESSORIES

UN MOTARD AU SERVICE DES MOTARDS

DENIS JEANNERET

2114 FLEURIER - Tél. (038) 61 33 61

CHEZ MONNIER LES ENCEINTES HIFI MFB

Avec ampli incorporé (100 watts)



INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
ET DE TÉLÉVISIONS

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

CHEZ MARCELINE

MERCERIE

- Chemises de nuit
- Pyjamas
- Combinaisons
- Soutiens-gorge - Gainses
- Broderie - Laine
- Pulls dames
- Habillements enfants
- Mercerie

M^{me} Tonus - COUVET - Tél. 63 22 13

AGENCE
AUSTIN - MINI MORRIS



Mini
Leyland

AGENCE OFFICIELLE
SUBARU 4WD

pour le
Val-de-Travers

VENTES voitures
NEUVES toutes marques

Garage du Pré

FRANÇOIS SAUSER

FLEURIER

Tél. (038) 61 34 24



M^{me} Marie-Thérèse Pitteloud au marché de Fleurier. La maison ELNA est également présente aux marchés de Neuchâtel et du Landeron. Dans ces stands modernes, disposant de cabines d'essayage, on expose une vaste gamme de machines à coudre et à repasser.

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Une visite de l'UPN au centre horticole de Lullier

Quand un professionnel parle aux jardiniers en herbe...

De l'un de nos correspondants :
La visite, samedi après-midi, du centre horticole de Lullier (Genève) a mis un terme aux quatre séances du deuxième cours donné par M. Josef Sandner, architecte d'environnement, aux auditeurs de la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise. L'année passée, ce membre diplômé du Groupement des paysagistes romands avait surtout parlé de la nature au service de l'homme, du rôle de la flore dans la nature, des harmonies et des couleurs, ainsi que du rôle des jardins dans la vie d'aujourd'hui.

Cet automne, le cours de M. Sandner a porté sur quatre sujets bien distincts : les plantes d'appartement ; les plantes annuelles, bisannuelles et vivaces ; les arbres et arbustes

d'ornement ; les légumes et les petits fruits. Mais, par-delà ces quatre centres d'intérêt pratiques, abordés dans la perspective d'un spécialiste s'adressant à des jardiniers en herbe, c'est à une grande leçon de philosophie de la vie que les « fidèles » de l'architecte d'environnement fleurissant ont assisté. Car l'orateur ne se contente pas d'égrener des informations botaniques ou biologiques, de fournir des conseils relatifs aux soins à dispenser à telle plante d'appartement ou à tel légume, de recommander certains engrais ou de susciter un emploi modéré de certains produits antiparasitaires.

A travers un langage simple, fait de mots de tous les jours, compréhensibles par chacun, il réussit à sensibiliser son auditoire à ces vastes problèmes que sont les mystères de la vie, de la reproduction, des mutations, de l'instinct de survie, de la beauté (apparemment inutile) des formes et des couleurs de tous les végétaux, et de l'interaction constante entre la nature et l'homme et, bien sûr, des limites de l'intervention humaine sur l'écosystème.

Car, pour Josef Sandner, l'environnement n'est pas seulement le milieu, plus ou moins naturel, dans lequel l'homme évolue, mais avant tout ce

jeu relationnel sans cesse relancé qui consiste, pour l'homme, à respecter la nature tout en y intervenant pour ses besoins et ses plaisirs, et, pour la nature, à faire prendre conscience à l'homme qu'il n'est rien sans elle et qu'elle demeurera toujours, pour lui, le seul modèle digne d'être imité.

Et comme M. Sandner est un insatiable brasseur d'idées et de projets, il songe déjà à la prochaine saison de l'UPN, avec un cours en deux parties : d'abord à propos de la lutte antiparasitaire, puis sur la taille pratique des arbres fruitiers et d'ornement. En tous les cas, ses auditeurs de 1979 attendent une suite en 1980!

Et comme M. Sandner est un insatiable brasseur d'idées et de projets, il songe déjà à la prochaine saison de l'UPN, avec un cours en deux parties : d'abord à propos de la lutte antiparasitaire, puis sur la taille pratique des arbres fruitiers et d'ornement. En tous les cas, ses auditeurs de 1979 attendent une suite en 1980!

Fleurier: le presbytère a perdu son balcon

(r) Alors que, de tous côtés, on s'efforce de sauvegarder ce qui constitue l'essence même de notre patrimoine naturel et construit, on est en droit de se demander pourquoi l'immeuble portant le No 7 de la grand-rue de Fleurier a été récemment amputé du très beau petit balcon qui surmontait son entrée principale. Cela d'autant plus que ce bâtiment, construit vers 1840 par Jean-Frédéric Dubois-Lequin, a maintenant un caractère « semi-public » puisqu'il sert de presbytère à la paroisse réformée, qu'il abrite le diacre et qu'il hébergera bientôt le Centre œcuménique de rencontre et d'animation du Val-de-Travers.

De plus, il figure dans le tome III des « Monuments d'art et d'histoire du

canton de Neuchâtel », de Jean Courvoisier ; l'auteur y affirme que cette maison « se distingue par un haut peron à deux rampes devant le rez-de-chaussée percé de quatre soupiraux. Elle a deux étages de cinq baies quadrangulaires, au nord, et un toit en pavillon ».

C'est pourquoi, on comprend mal la solution de facilité, mais fort inesthétique et très peu respectueuse de l'art architectural du XIX^e siècle, qui a été choisie par les exécutés de ce balcon nécessaire à l'équilibre général d'une façade, même s'il donnait des signes de vétusté et menaçait le chef des usagers du presbytère. Restaurer ne coûte pas obligatoirement plus cher que supprimer...

Un maxi-résultat pour les mini du CP

(r) Récemment, l'équipe des minis du Club des patineurs de Fleurier a disputé un match de championnat contre Neuchâtel. Le résultat a été aussi impressionnant que rarissime, puisque les hockeyeurs fleurians ont battu leurs jeunes confrères du chef-lieu par un score en forme de douche écossaise: 29 à 0!...

Une histoire, celle de l'église de Buttes

La réformation ne fut pas acceptée très facilement à Buttes. Si les hommes ne firent pas, cependant une longue résistance, les femmes ne voulaient pas entendre parler de nouveau culte évangélique. Elles n'entendaient pas abandonner la confession, la messe et les cérémonies catholiques. Elles persistèrent assez longtemps à se rendre aux Verrières pour y pratiquer leurs dévotions malgré les exhortations de l'ancien curé Thomas Petitpierre et celles de leurs maris. Il fallut pas mal d'années pour retrouver hommes et femmes sous la même houlette.

L'ancien temple de Buttes ayant été rasé à l'exception d'une petite adjonction, les fondements d'un nouvel édifice furent posés en 1705. Il fut conservé à peu près intact pendant une soixantaine d'années.

En 1854, la grosse cloche ayant été fêlée, on résolut de la refondre. Cette opération fut exécutée à l'automne de la

même année dans l'atelier Perrenod, à La Chaux-de-Fonds.

Comme la petite tour en bois placée à l'extrémité ouest du temple ne paraissait plus guère solide, la décision fut prise de la remplacer par une tour en pierre dont la construction commença il y a 125 ans. Les cloches y ont été placées à la même époque et l'on a aussi profité de réparer le temple.

Une nouvelle réparation eut lieu dix ans plus tard. On refit le plancher en ciment et en asphalte. On creusa profondément dans le sol mais on ne trouva aucune tombe ayant contenu les restes de Thomas Petitpierre qui fut le dernier curé et le premier pasteur de la paroisse.

Quand Buttes devint une paroisse autonome, la communauté acheta une maison inachevée appartenant à Henri Grandjean et la transforma en presbytère. Le premier pasteur de la paroisse auto-

existence, ne seraient-ils pas assez convaincant pour mériter notre respect? tout notre respect devant une si grande merveille!

Sans doute, la mort a aussi sa grandeur bouleversante et son mystère sur tout; mais elle n'est que passage, intervalle: elle doit conduire ailleurs, en elle-même elle n'est rien que le sommeil de l'attente.

La mort sans la résurrection accomplie par le Christ, est un scandale que le cœur de l'homme ne peut ni comprendre, ni accepter. Et sa révolte n'est que la logique aboutissement de sa douleur privée d'espérance!

En ce début du mois de novembre, où le souvenir de ceux qui nous ont devancés se fait plus pressant, à l'heure où tant de cœurs meurtris vont se pencher et fleurir les tombes de ceux qu'ils ont aimés, essayons de rendre leurs justes places à la vie et à la mort!

Offrons notre profond respect à la vie, à toutes vies, celles qui dépendent de nous et celles des autres. A la mort et son douloureux cortège, disons nos souvenirs, nos regrets, notre peine, mais surtout notre espérance en la Vie Eternelle, où elle nous achemine.

Amé des ROCAILLES

COUVET

Remue-ménage dans les établissements publics

(c) Cette fin d'automne n'aura pas été de tout repos dans les établissements publics de Couvet, où l'on a assisté à un véritable remue-ménage.

En effet à l'hôtel du Pont, comme au Cercle italien, les tenanciers ont changé. A l'hôtel Central le locataire a quitté les lieux et cet établissement n'est, pendant le mois de novembre, ouvert que pour les lotos, ceci afin de respecter les contrats qui avaient été passés avec les sociétés. A partir du mois prochain, cet hôtel sera ouvert tous les jours.

Enfin, on parle de la réouverture, pour le mois de décembre, du buffet de la Gare qui avait été fermé peu après la mort de son propriétaire et qui appartenait à un établissement bancaire. Cela fait beaucoup de changement dans un court intervalle...

Conseil BPS 35

C'est important si vous exportez! Il vous faut un partenaire qui vous offre un réseau de correspondants dans le monde, une solide expérience et des collaborateurs aguerris.



Ce partenaire, c'est la Banque Populaire Suisse; adressez-vous à elle pour le financement des exportations.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose

V

48398-R

Travers: dépenses des travaux publics

De notre correspondant:
L'année prochaine, à la section locale des travaux publics les traitements et charges sociales ont été augmentés de 5000 fr. pour arriver à un total de 75.000 francs. Il faut cependant relever que cette somme peut varier en fonction de l'importance des heures du personnel accomplissant des tâches pour d'autres services comme les

services industriels, l'élimination des ordures et l'entretien du cimetière.

Pour l'entretien des rues et des places, une majoration de dépense de 5000 fr. pour atteindre 35.000 fr. a aussi été prévue. Il s'agit de l'entretien courant, non compris les versements de la commune pour le Syndicat des chemins ouest de la montagne nord, montants qui sont portés au bilan et amortis à raison de 10 % par année.

Pour l'enlèvement de la neige il a été prévu une dépense de 20.000 fr., elle aussi supérieure de 5000 fr. par comparaison à cette année. La convention avec le concessionnaire est actuellement en révision. La garantie minimum sera augmentée mais elle comprendra la valeur des travaux jusqu'à concurrence du montant fixé.

L'achat d'une turbine supplémentaire pouvant être accouplée au véhicule tracteur permettrait de réduire le fixe garanti de 2000 fr. par année. Cette solution est actuellement à l'étude.

CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, Dona Flore et ses deux maris (Ciné-club).
- Fleurier collège régional: 20 h, Rousseau et la botanique (cours UPN).
- Noiraigue collège: dès 14 h, divertissements pour les jeunes.
- Noiraigue collège: exposition art et artisanat.
- Môtiers château: exposition de tissage et de photos.
- Môtiers musée Rousseau: ouvert.
- Môtiers musée d'histoire: ouvert.
- Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
- Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
- Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
- Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
- Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
- Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
- Sage-femme: tél. 63 17 27.
- Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
- Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
- Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
- SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
- Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
- Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
- Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

Pour l'éclairage public, soit 12.000 fr., il a été prudent de prévoir une augmentation du crédit en raison des résultats enregistrés jusqu'à présent.

Enfin les amortissements de la section ont été augmentés de 4500 fr. représentant l'amortissement du nouveau véhicule utilitaire, amortissement qui doit s'étendre sur une période de dix ans.

Où ya le blé du Vallon?

(sp) Une dizaine d'agriculteurs de Couvet, Travers, Boveresse et Môtiers ont chargé 900 sacs de blé à la gare de Couvet, destinés après avoir été contrôlés par le commissaire M. André Droz, de Cornaux, à un moulin de Suisse alémanique.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz
11, avenue de la Gare
2114 FLEURIER
Tél.: 038 61 18 76
Telex: 35 280

FRANCE VOISINE

Rome crée un diocèse à Belfort-Montbéliard et nomme à ce poste Mgr Eugène Lecrosnier

De notre correspondant:
On apprenait hier dans l'Osservatore Romano, la création d'un nouveau diocèse pour la région de Belfort-Montbéliard et en même temps, la nomination du premier évêque de cette région industrielle, Mgr Eugène Lecrosnier, auxiliaire de Mgr Bontemps, archevêque de Chambéry. Rappelons qu'une grande enquête, avait précédé cette création et qu'un prêtre désigné par Rome, Mgr Vignancour, archevêque de Bourges était chargé de dresser un rapport.

Le nouveau diocèse aura certainement le nom de Belfort-Montbéliard, on sait déjà que son territoire comprendra le département de Belfort, le canton d'Héricourt qui appartient à la Haute-Saône et une partie de l'arrondissement de Montbéliard comprenant le pays proprement dit et la vallée du Doubs, qui se situe entre Saint-Hippolyte et l'Isle sur le Doubs. Pratiquement le diocèse correspond donc, en plus d'Héricourt, aux deux zones pastorales actuelles du territoire de Belfort et du pays de Montbéliard.

Mgr Lecrosnier aura juridiction sur 320.000 habitants, 160 prêtres, 175 religieuses dans un diocèse où les militants d'action catholique sont nombreux et où les protestants représentent environ 30.000 personnes. Le nouveau diocèse est marqué par le monde ouvrier, mais on ne saurait omettre les cadres, les milieux appelés volontiers indépendants et aussi les zones vertes des régions dites rurales.

Ajoutons, puisque nous parlons de protestants que cette religion traditionnellement très forte dans le pays de Montbéliard demeure active et bien représentée.

Mgr Eugène Lecrosnier est un Normand de souche. Né dans le département de la Manche, dans une famille d'agriculteur, il est âgé de 58 ans. Bien qu'il ne connaisse pas encore son nouveau diocèse, il a tenu à évoquer la situation de l'Alsthom en ces termes: « A la lecture des journaux, précise-t-il, j'ai apprécié la dignité des ouvriers, comme j'apprécie celle de toutes les personnes humaines. Je souhaite que les négociations connaissent une heureuse issue, car je n'ai pas de peine

à imaginer les difficultés qui s'installent dans les familles ouvrières de l'Alsthom et j'espère que dans l'affrontement actuel, les hommes se gardent estime et respect mutuels ».

Ornans: incendie dans un élevage de poulets

(c) Un incendie s'est déclaré dans un élevage de poulets appartenant à M. René Maréchal, rue E.-Bastide à Ornans. Il semble que ce soit un chauffe-eau défectueux qui soit la cause de ce sinistre. Le feu a pris naissance dans l'atelier de déplumage, il s'est vite communiqué au plafond du local, au grenier où était entreposé du fourrage, puis à la charpente. L'arrivée rapide des sapeurs-pompiers du centre de secours a pu éviter le pire, cependant les dégâts sont très importants.

NOTRE FEUILLETON LES NOCES DE CENDRE

par Hélène Marval
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

— C'est possible. De toute façon, je m'étonne qu'il ne m'ait jamais parlé de ce projet. Cela me concernait bien un peu, tout de même!

— Oh! non, ne le grondez pas! Il a fait mon bonheur. Auriez-vous souhaité mieux, comme gendre, que Thierry?

— Non... Je ne sais pas... Sa mère est devenue en très peu de temps, pour moi, une amie très chère, et j'ai beaucoup de sympathie pour ce garçon. Mais il n'a pas de fortune, pas de situation...

— Cela, c'est secondaire! il a une valeur personnelle qui vaut un gros héritage: il est poète, futur docteur en Droit... Père l'aidera à se faire une situation!...

Thérèse sourit avec indulgence et caressa tendrement les cheveux de sa fille:

— Oui, bien sûr... Allons, je suis contente. Va essayer de dormir, maintenant. Embrasse-moi...

Elle s'étreignit et Blanche quitta la chambre de sa mère en valsant.

Seule, Thérèse resta un instant songeuse: le comportement d'Albert la surprenait. Elle n'aurait jamais pensé qu'il pût un jour accorder la main de Blanche à un homme comme Thierry, noble mais pauvre, plus artiste qu'homme d'affaires, et si jeune!...

Elle soupira en se laissant glisser sur ses oreillers:

— Décidément, après seize ans d'union, je ne connais pas encore mon mari. Ses décisions les plus importantes sont en général, imprévisibles. Mais je dois reconnaître que, quoi qu'il ait fait, cela toujours été pour mon bonheur et celui de Blanche. Donc, pourquoi m'inquiéter?... Et, d'ailleurs, de quoi m'inquiéterais-je?...

CHAPITRE IX

Lorsque le couple parut, éblouissant de jeunesse et de charme, un murmure d'admiration parcourut la foule des villageois massés aux abords de la chapelle. Puis, spontanément, l'ovation monta dans l'air pur de ce matin d'octobre.

Les arbres du parc, déjà dépouillés des premières feuilles jaunes, n'opposaient plus aux rayons du soleil l'obstacle touffu de leurs ramées d'été et, dans le frémissement d'une brume légère, le délicat édifice où venait d'être bénie l'union de Thierry et de Blanche se patinait d'or fauve.

Fiévreusement, les photographes se hâtaient de fixer cette image, pour les lectrices de quelques revues dont certaines ne verraient peut-être, parmi tant de beauté,

que la toilette de M^{lle} Borel de Coigny, signée d'un grand nom de la haute couture.

Les mariés, émus, surpris aussi par l'explosion des vivats, s'étaient arrêtés quelques secondes sur le seuil. Blanche serra nerveusement le bras auquel elle s'appuyait. Thierry se pencha un peu vers elle pour scruter son visage pâli. Et elle lut tant de tendresse inquiète dans son regard qu'elle se sentit réellement défaillir, mais de bonheur.

— Je me sens parfaitement bien, murmura-t-elle cependant. Allons.

Ils reprirent leur marche.

Le mariage avait lieu au Bosc-Vimont et aucune invitation n'avait été lancée, mais malgré cela la chapelle s'était trouvée trop exigüe pour contenir tous ceux venus assister à la cérémonie. Thérèse l'avait bien prévu et quelques longs tréteaux avaient été, sur son ordre, dressés dans le parc pour une collation champêtre. Dans la salle à manger du manoir, une vingtaine de couverts seulement attendaient les intimes.

Il n'y aurait pas de bal et le départ des jeunes mariés était prévu pour la fin de l'après-midi.

Peu tentés l'un et l'autre par le traditionnel voyage en Italie, aux Baléares ou ailleurs, et réservant le tourisme pour d'ultérieures vacances, ils avaient décidé d'aller savourer leur lune de miel au cœur de la Provence, dans un vieux mas que Lancizolles mettait à leur disposition, au seuil de la Camargue. Ils y auraient des veillées solitaires dans un décor de paradis terrestre, et les longues chevauchées botte à botte leur semblaient plus grisantes que de classiques promenades en gondole. Blanche

voulait que rien ne vint les distraire de leur amour. Dans un mois, à leur retour, Thierry commencerait son stage au siège de la Compagnie en vue d'assurer aussitôt que possible les fonctions qu'avait occupées son père — et de façon plus effective — selon l'offre que lui en avait faite Borel et qu'il n'avait aucune raison de décliner. Alors ils se trouveraient séparés durant de longues journées... Il leur fallait, en attendant, profiter l'un de l'autre au maximum, et non visiter des musées!...

Une caisse de livres et de disques avait été expédiée en gare d'Arles. Le soir, dans le grand silence des nuits chaudes que ne troubleraient que le crin-crin des grillons et l'appel nostalgique des crapauds, Thierry lirait à voix haute quelque poème ou choisirait pour Blanche une page de musique qu'ils écouteraient joué contre joue. Ainsi imaginaient-ils leurs premières semaines de vie conjugale, dans une sorte de recueillement. Leurs natures sensibles s'accordaient à merveille et l'image qu'ils se faisaient l'un et l'autre de leur bonheur futur était la même. Un mois, c'est court, et il ne pouvait être question de gaspiller des heures si précieuses — et qui sans doute ne reviendraient plus une fois que le tourbillon de la vie parisienne les aurait repris — en agitation vaine.

Le repas fut semblable à tous les repas de noce, animé et joyeux, ralenti par les bavards et prolongé encore par les toasts, dans une atmosphère que le nombre et la qualité des vins échauffe peu à peu. Il était presque quatre heures lorsque Thérèse se leva pour passer au salon où étaient servis le café et les alcools.

(A suivre)

CONFÉDÉRATION

Séance d'information à Lausanne

L'avenir de la voiture électrique

LAUSANNE (ATS). - La lutte contre la pollution, le bruit et le gaspillage de l'énergie met en valeur la voiture électrique. En Suisse, deux entreprises d'électricité participent à un programme d'essais de longue durée et de grande envergure. Il existe déjà des véhicules routiers électriques offrant des conditions d'utilisation économiques, surtout pour la circulation à petite distance. Mais leur essor décisif ne sera possible que lorsqu'on aura mis au point une batterie d'accumulateurs de grande capacité, pouvant être produite en série. C'est ce qui ressort d'une séance d'information organisée mardi à Lausanne par l'Union des centrales suisses d'électricité. Un ingénieur suisse arrive à des conclusions théoriques intéressantes, que rapporte M. Fritz Casal, directeur de l'Ecole intercantonale d'ingénieurs de Rapperswil: en utilisant des automobiles électriques pour la circulation routière et en octroyant au chemin de fer une place capitale dans les transports, on pourrait arriver à réduire les besoins suisses en pétrole pour le trafic, de trois millions de tonnes par an actuellement, à moins de 90.000 tonnes. 100.000 nouvelles automobiles électriques pourraient être rechargées pendant la nuit sans aucun renforcement du réseau électrique. Cependant, M. Peter Bruesch, physicien au centre de recherche de Brown Boveri, a précisé que, pendant très longtemps encore, l'usage de l'automobile électrique resterait limité au trafic urbain à courte distance. Le poids des batteries demeure un lourd handicap. En ce qui concerne l'accélération et la vitesse maximale, la voiture électrique sera inférieure à celle à

essence. Mais elle aura le grand avantage de ménager l'environnement et elle pourra remplacer complètement le véhicule à essence dans le trafic régional, à partir des années 1985, quand les lourds accumulateurs à plomb actuels auront été remplacés par des accumulateurs au soufre-sodium, qui quadrupleront la densité d'énergie et permettront un rayon d'action de 300 km/h. LA «CARVILLE» M. Henri Payot, directeur de la Société romande d'électricité et président de la commission suisse du véhicule électrique, a présenté la nouvelle voiture électrique «Carville», développée par la Société d'électricité neuchâteloise et la Société romande d'électricité. Une dizaine de machines circulent déjà dans les cantons de Vaud et de Genève. Le prix de l'énergie au kilomètre peut être comparé à celui de l'essence pour une voiture traditionnelle consommant en ville plus de 10 litres aux 100 km. M. Payot a déploré que la législation suisse ne favorise pas le développement des voitures électriques et que l'application pure et simple de la loi vaudoise, par exemple, aboutisse à des impôts prohibitifs. Les autorités prévoient aujourd'hui des réductions qui ramèneraient l'impôt du véhicule électrique à celui d'un véhicule à combustion interne, mais elles n'ont pas encore compris l'intérêt que présente l'automobile électrique pour diminuer la pollution et le bruit et réduire la consommation de pétrole. Une automobile électrique fonctionne sans dispositif de démarrage, sans embrayage et sans boîte de vitesses. Grâce à sa simplicité, elle pourrait être vendue à un prix bien plus favorable que la voiture à essence, si elle était fabriquée en masse, a souligné M. Casal. D'ailleurs, des véhicules électriques ont fonctionné bien avant l'introduction du moteur à essence: tant aux Etats-Unis qu'en Europe, la circulation dans les villes fut dominée par la voiture électrique de 1890 à 1910, avec un record de vitesse de 106 km/h. C'est la Première Guerre mondiale qui a consacré la priorité accordée au moteur à essence. Aujourd'hui, on se rend compte que la voiture électrique est non seulement propre et silencieuse, mais encore économique sur le plan de l'énergie. Son rendement global atteint de 20 à 40 %, alors que la voiture ordinaire ne

transforme en travail utile que 4,4 à 10 % de la quantité d'énergie contenue dans l'essence. En d'autres termes, la voiture électrique consomme en moyenne quatre ou cinq fois moins d'énergie brute que sa rivale plus puissante. Plus de 60 % des besoins en énergie de l'automobile électrique pourraient être couverts par les forces hydrauliques de notre pays.

Bâle: 20 voitures sous l'échafaudage



BALE (ATS). - La chute d'un échafaudage, «Bruderholzstrasse», à Bâle, mardi en fin de matinée, a engendré un gigantesque embouteillage. L'échafaudage, monté pour rénover les façades d'une fabrique de machines, s'est effondré sur une distance de 200 mètres, coupant les fils électriques de deux lignes de tram. Vingt voitures en stationnement ont été prises sous l'échafaudage, mais personne n'a été blessé. A la suite de cet accident, la circulation a été rapidement bloquée dans tout le quartier de Gundelring, les rues avoisinantes étant trop étroites pour absorber tout le trafic. (Téléphoto Keystone)

SUITE L'industrie horlogère au pied du mur

Il serait aussi juste d'ajouter, a précisé le président de la Fédération horlogère, que la diversification a ses limites, souvent situées dans la difficulté de commercialiser ces produits. Le climat social et l'infrastructure de la Suisse sont des facteurs de poids lorsque la question du transfert d'une partie de l'activité dans un pays à faible coût de main-d'œuvre se pose. En effet, le transfert de certaines opérations à l'étranger représente souvent un gros risque que le plus faible coût de la main-d'œuvre ne justifie pas toujours. D'autre part, bien que de plus en plus contestée, la suprématie technologique et stylistique de l'industrie horlogère suisse est bien réelle, et dans les montres de haut de gamme, il n'y a pratiquement pas de concurrence, a déclaré M. Matthey.

Le salaire moyen est de 70 fr. par mois! Dans ce climat, les fluctuations monétaires, même faibles peuvent avoir des conséquences désastreuses. D'ailleurs, pour M. Matthey, le recul des exportations est à attribuer dans une large mesure à ces fluctuations qui ont favorisé entre autres l'industrie japonaise. De plus, selon le président de la Fédé-

ration horlogère, il y a souvent un risque de double investissement: l'Asuag veut par exemple assembler elle-même les constituants de la montre, alors que d'autres entreprises suisses, compétitives pour le remontage, sont sous-employées. Pour M. Matthey, la restructuration devrait aller dans le sens d'une verticalisation passant par l'intégration financière.

Tout savoir sur la Fédération horlogère

La Fédération horlogère (FH), dont le siège est à Bienne, a été constituée en 1924. Elle représente les intérêts des fabricants du produit terminé et a pour tâche de définir une politique de promotion de ce secteur industriel. Son président, Georges-Adrien Matthey, est en même temps membre de la direction générale de la SSIH, dont font partie Oméga et Tissot. La FH groupe des membres individuels produisant ou distribuant des montres, des mouvements et autres appareils horaires aussi bien que des associations régionales. Les membres individuels comprennent 40 manufactures qui produisent tout ou partie des

pièces constitutives, assemblent et vendent le produit terminé, environ 300 «établisseurs» qui assemblent et vendent des montres dont ils ont acheté les mouvements et une vingtaine de grossistes. D'autre part, une quarantaine d'entreprises et d'associations de la branche ou qui lui sont apparentées ont conclu avec la FH un contrat de communauté d'intérêts. Au fil des années, la FH a développé ses prestations de services, exerçant une activité générale d'analyse et d'information portant sur la politique économique, les questions de rationalisation, relations publiques, etc.

... ET DES POINTS NÉGATIFS

Au niveau des prix, spécialement dans les montres de milieu de gamme, l'industrie horlogère subit une concurrence très grande de la part du Japon, de la Corée du Sud, de Hong-kong et bientôt de la République populaire de Chine où

PÊLE-MÊLE

Le groupement des «media» de la jeunesse radicale suisse s'oppose au maintien du monopole de la Société suisse de radiodiffusion, qui, à son avis, ne permet pas d'assurer la diversité d'opinion. Dans un communiqué publié mardi, la jeunesse radicale souligne qu'elle ne soutient pas inconditionnellement «Radio 24», mais qu'elle considère cependant favorablement cet émetteur, dans l'optique d'une restauration de la diversité d'opinion. La jeunesse radicale s'oppose donc à toutes les mesures qui pourraient être prises à l'encontre de «Radio 24».

ROMANDIE Conception globale des transports

Le gouvernement vaudois entre en matière

LAUSANNE (ATS). - Le Conseil d'Etat vaudois a répondu au département fédéral des transports et des communications et de l'énergie, lors de la procédure de consultation, qu'il entrerait en matière sur le rapport de la «conception globale suisse des transports», sous réserves de garanties constitutionnelles et de précisions légales quant aux modalités d'application. Il souscrit sous réserves à ce travail de synthèse qui vient à son heure et dont il veut espérer qu'il favorisera la satisfaction des besoins de transport sans discrimination entre les régions. Il est essentiel qu'il soit tenu compte des impératifs de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

Le gouvernement vaudois se prononce pour la variante finale «VF 2», avec les remarques et réserves suivantes: La route nationale 1 doit être réalisée à quatre voies et non à deux voies entre Yverdon et Avenches. L'abandon des chemins de fer secondaires va à l'encontre de la politique d'aide aux régions de montagne et il augmente la dépendance du pétrole dans le domaine des transports. La politique ferroviaire ne doit pas mettre les lignes principales à l'écart des grands réseaux européens, remarque qui vaut notamment pour la ligne du Simplon.

Le raccordement CFF Genève-Cointrin est considéré comme urgent, faute de quoi serait consacré un grave déséquilibre entre les grands aéroports du pays. L'insertion du canal du Rhône au Rhin doit être prise en considération, même si cet objectif est à long terme. Le Conseil d'Etat écrit que l'inégalité de traitement en matière d'indemnisation et de tarif indigène dont souffrent les entreprises et la population desservie de la région 5 du Jura doit être corrigée. Enfin, il est favorable au principe de la hiérarchisation des transports. Celle-ci confie aux cantons les responsabilités de l'organisation et de l'exploitation des réseaux cantonaux.

SUISSE ALÉMANIQUE

Jamais aussi peu de bébés à Schaffhouse depuis 30 ans

SCHAFFHOUSE (ATS). - Les visiteurs de l'hôpital cantonal de Schaffhouse, ouvert au public à l'occasion de journées portes ouvertes, ont de quoi être déçus. La maternité est en effet presque vide: on ne compte que trois bébés dans une salle contenant deux douzaines de berceaux. Sœur Milli, sage-femme depuis 30 ans et depuis 10 ans au service de l'hôpital cantonal, n'a jamais eu aussi peu de travail durant toute sa vie. La sœur et ses assistantes passent maintenant leur temps à tricoter et à lire. «Après la pilule anti-conceptionnelle, il est temps d'inventer la pilule pro-conceptionnelle», remarque l'une des «chômeuses». Et pourtant, une entreprise pharmaceutique établie à Schaffhouse est spécialisée dans la fabrication de préservatifs...

Suffrage féminin: résultats décevants?

(c) Le Grand conseil du canton de Lucerne va devoir s'occuper d'un problème intéressant, une pétition ayant été déposée mardi par un citoyen. Ce dernier - il s'agit de M. Anton Achermann, mieux connu sous la dénomination de «terreur de la justice» - veut savoir exactement quelle est la participation féminine au scrutin, surtout lors de votations ou d'élections fédérales. «Depuis que les femmes ont le droit de vote, la participation au scrutin n'a pas augmenté. Voilà la raison pour laquelle il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les femmes se rendent vraiment aux urnes», a précisé l'auteur de la pétition lors d'une information à la presse. M. Achermann propose aux autorités cantonales lucernoises de se servir du matériel électoral des dernières élections fédérales et d'analyser cette question de participation féminine. C'est avec intérêt que l'on attend le résultat des délibérations qui auront lieu prochainement sous la Coupole cantonale.

Malfaiteurs arrêtés

(c) Un coup de filet pour le moins inhabituel a pu être réalisé par la police: quatre repris de justice de nationalité française ont été arrêtés et 92 vols par effraction éclaircis d'un seul coup. Les quatre professionnels, qui ont passé aux aveux lundi, ont entre autre «travaillé» dans les cantons de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Fribourg, en Suisse alémanique et à Genève. Dans toutes ces villes et dans ces cantons ils ont occasionné des dégâts évalués à plus de 80.000 francs. Quant à leur butin il s'élève à plus de 120.000 francs. Le chef de la bande avait été arrêté le 13 septembre de cette année près de Saint-Gingolph. Il avait été surpris par la police, mais il réussit à s'évader alors que les gendarmes espéraient retrouver, caché dans une forêt, le butin d'un vol. L'homme est toujours en fuite. En revanche, les policiers souteoiers et lucernoises sont parvenues à arrêter les quatre autres membres de la bande. Selon les révélations faites par la police les membres de la bande sont tous de la même famille. Les trois plus jeunes voleurs (âgés de 15 à 21 ans) sont des frères. Le chef de la bande, qui est âgé de 30 ans, est un très bon «client» d'Interpol.

L'évêque de Sion: la presse... un moyen de pastorale?

S'appuyant sur les textes du Synode 72 «L'Eglise et les moyens de communication», déplorant ouvertement une certaine carence en matière d'informations, le chef du diocèse de Sion, Mgr Henri Schwery, a fait hier un grand pas en direction des «mass media». C'est un peu l'Eglise valaisanne sortant de son ghetto, estimant même que la presse peut être un excellent moyen moderne de pastorale. Mgr Schwery a du même coup exposé son plan de travail en matière d'informations; il a présenté à la presse ses collaborateurs en la matière puis, avec énormément de simplicité et d'ouverture, a répondu à toutes les questions des journalistes. Il fut question ainsi de la crise des vocations, de l'organisation des paroisses de demain, du nouveau centre diocésain de pastorale, du séminaire d'Ecône même. Le chef du diocèse insista surtout sur l'étonnante portée, dans une Eglise parfois hésitante, du dernier document de Jean-Paul II en matière de catéchèse. «Ce pape, c'est un rocher», s'écria l'évêque de Sion. Il n'y a plus d'insécurité avec lui. Tout est clair. Nous savons où nous allons malgré les coups qu'il faudra recevoir». Mgr Schwery reconnut d'emblée qu'il s'agissait «d'une première historique» pour sa part en matière d'information. S'il est utopique à son avis, en raison de la petitesse du diocèse et du bilinguisme, de vouloir créer un poste d'attaché de presse, la solution «d'informatiseurs» lui paraît adéquate. Ainsi, deux personnes feront désormais le lien entre le chef du diocèse ou la chancellerie épiscopale et la presse soit M. Rémy Abbet, ancien chef du service de l'orientation professionnelle et M. Aloïs Grichting, professeur au collège de Brigue. Il s'agit bien entendu d'un travail à temps partiel. Les journalistes recevront ainsi désormais des informations régulières, des documents, pourront poser des questions, seront convoqués même souvent en cours d'année pour aborder certains problèmes dans le nouveau «centre diocésain de pastorale» qu'on inaugure cet automne. Avant de répondre aux questions nombreuses de la presse, Mgr Schwery commenta avec flamme et enthousiasme la dernière exhortation apostol-

lique de Jean-Paul II sur la catéchèse (catechesis tradendae). L'évêque parla de l'audace du nouveau pape, de ses effets de surprise, de sa solidité inébranlable, de la sécurité qu'il communiquait aux siens. «Jean-Paul II c'est du solide, c'est un rocher, c'est notre colonne vertébrale», s'écria Mgr Schwery en soulignant certains passages de ce document capital en matière d'enseignement catéchétique. Le chef du diocèse montra à quel point cette catéchèse est adaptée à notre temps, centrée sur les sacrements, ouverte à l'œcuménisme, tolérante mais inébranlable. Loi sur les communes ecclésiastiques, crise des vocations, séminaire d'Ecône, nomination des curés, nouvelle pastorale, etc. Les questions ont fusé hier en direction de l'évêque. «Crise extrêmement pénible» nota

Mgr Schwery à propos des vocations, le diocèse de Sion ne comptant que huit séminaristes à Fribourg dont six du Bas-Valais. L'évêque reste néanmoins optimiste et évoqua les grandes lignes d'une nouvelle conception pastorale dans le cadre du diocèse pouvant déboucher par exemple sur la création d'équipes de prêtres desservant plusieurs paroisses ensemble. Actuellement déjà plusieurs prêtres (Conches, Conthey, Nax, Vernamiège) ont la responsabilité de plusieurs paroisses. A propos d'Ecône, Mgr Schwery nota qu'on donnait trop d'importance dans la presse au séminaire de Mgr Lefebvre. Il lâcha même l'expression qu'il sembla regretter aussitôt: «Ecône? un cheveu sur la soupe...». L'évêché ignore tout des transactions en cours entre Rome et Ecône, n'a aucune information du Vatican comme quoi Mgr Lefebvre aurait temporairement renoncé à de nouvelles ordinations, entend faire preuve d'une sage prudence concernant la célébration dans plusieurs localités du diocèse de messes traditionalistes et conclut en notant que Rome lui avait promis des informations prochaines au sujet du séminaire d'Ecône. M. F.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Indice des prix à la consommation: stabilité

BERNE (ATS). - En octobre 1979, l'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) est resté pratiquement stable. Il s'est inscrit, sur la base de 100 en septembre 1977, à un niveau de 105,6 points. Comparativement à celui de 100,6 points enregistré une année auparavant, il accuse une hausse de 5,0 %, alors que le taux d'augmentation d'une année à l'autre était encore de 4,8 % en septembre 1979. Cette élévation du taux annuel de hausse en dépit de la stabilité constatée en octobre dernier par rapport au mois précédent est due au fait qu'en octobre de l'année dernière un fléchissement de 0,2 % s'était produit. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés. Son calcul n'est pas influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés. La stabilité que l'indice suisse des prix à la consommation a connue en octobre 1979 par rapport au mois précédent est le résultat de mouvements de prix opposés dont les répercussions sur l'indice général se sont compensées. Parmi les reculs, on note celui de l'indice du groupe «alimentation» (-0,2 %) ainsi que celui de l'indice du groupe «chauffage et éclairage» (-0,9 %). Les

prix du mazout ont encore baissé (-1,4%). D'où une répercussion de -0,06 % sur l'indice général. Ils dépassent cependant encore 111,0 % leur niveau d'octobre 1978. La part de cette augmentation à la hausse de 5,0 % entre septembre 79 et septembre 78 de l'indice des prix à la consommation atteint 2,3 %. L'indice du groupe «santé et soins personnels» (-0,6 %) a également régressé. Par contre, l'indice du groupe «transports et communications» (+0,2 %) et par suite du relèvement des taxes de concession radio et télévision entré en vigueur le 1^{er} octobre 1979, l'indice du groupe «instruction et loisirs» (+0,5 %) ont augmenté. Les quatre autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé durant le mois d'octobre.

canton de Zurich, à la suite de laquelle le relèvement de différentes rubriques de ces tarifs survenu en avril 1979 a été corrigé. Un léger renchérissement accusé par des prestations médicales au canton du Valais a influencé ce résultat.

VOITURES PLUS CHÈRES

L'avance marquée par l'indice du groupe «transports et communications» s'explique essentiellement par de nouvelles augmentations de prix appliquées aux voitures de tourisme (neuves et d'occasion). Les informations reçues font aussi état de prix plus élevés dans le commerce des batteries pour véhicules à moteur et pour des services d'entretien des voitures de tourisme. En revanche, on a constaté une baisse de 1,9 % des prix de l'essence par rapport au mois précédent, d'où une répercussion de -0,06 % sur l'indice général. Mais comparativement à leur niveau d'une année auparavant, les prix de l'essence prennent une part de 0,5 % à la hausse de 5,0 % de l'indice suisse. Si l'on considère globalement le mazout et l'essence, ces deux produits ont contribué à raison de 0,1 % à la stabilité de l'indice général par rapport au mois précédent. Sans ces fluctuations de prix, l'indice suisse des prix à la consommation aurait progressé de 0,1 % en octobre au lieu de rester stable et dépasserait de 2,2 % au lieu de 5,0 % son niveau d'une année auparavant. En raccordant à la nouvelle série d'indice l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'octobre 1979, un indice de 178,1, conclut l'office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail.

BAISSE DU PRIX DES LÉGUMES

Le recul de l'indice du groupe «alimentation» est principalement dû à des réductions de prix dans le sous-groupe des légumes. On a, en outre, constaté des prix en légère baisse pour la viande de porc et le riz. Mais les répercussions de ces diminutions de prix ont été un peu affaiblies par des prix plus élevés enregistrés surtout pour les œufs, les fruits, le café en grains, le lait et les produits laitiers (en partie à cause de la fin de campagnes de vente à prix réduits), la viande de bœuf et la viande de veau ainsi que la charcuterie. Le fléchissement de l'indice du groupe «santé et soins personnels» provient d'une nouvelle vérification de la structure des tarifs des médecins dans le

Une affaire rocambolesque

De notre correspondant: Près de M. Jean-Pierre Nicollier, le tribunal de police du district de Payerne s'est occupé, mardi, d'une affaire fort embrouillée de vente d'une armoire et autres objets. Le plaignant, un habitant d'un village vaudois des environs, accusait dame B., avec qui il avait l'habitude de faire des affaires dans le commerce d'antiquités, d'abus de confiance. Il s'agissait surtout d'une armoire Louis-Philippe, achetée en commun dans un village fribourgeois, dont chacun des deux partenaires revendiquait la propriété. Cette affaire, par certains côtés assez rocambolesque, n'a pas pu être élucidée au cours des débats, les contradictions entre le plaignant et l'accusée étant irréductibles. Il en a été de même de la part des deux témoins entendus. Le

rapport de renseignements sur la prévenue est favorable, malgré deux condamnations antérieures, aujourd'hui radiées du casier judiciaire. Dans sa plaidoirie, M^e Pache, représentant de la partie civile, a souligné combien il était dangereux de passer des transactions orales. La prévenue ment en affirmant qu'elle a payé l'armoire, a-t-il déclaré, avant de demander au tribunal la confirmation des conclusions civiles de son client. Pour M^e Pichon, défenseur de dame B., cette affaire est certes colorée, mais surtout confuse. Pendant longtemps, et jusqu'à un moment précis, les deux antagonistes s'entendaient comme larrons en foire. Maintenant, on en arrive aux propos orduriers de la part du plaignant... L'abus de confiance n'est pas établi, affirme le défenseur, vu qu'il existe de nombreux éléments de confusion et de divergence. L'acquiescement s'impose et les frais doivent être mis à la charge de l'Etat. C'est ce qu'admet le tribunal dans son jugement, libérant dame B. de toute faute, tout en mettant à sa charge les frais (85 fr.) d'une première audience. Le tribunal a en outre écarté les conclusions civiles du plaignant.

Mort subite de l'adjoint du commandant de la police cantonale vaudoise

LAUSANNE (ATS). - M. Daniel-André Delessert, adjoint juriste au commandant de la police cantonale vaudoise, est mort subitement à la fin de la semaine dernière à Londres, où il était en séjour. Il avait 39 ans et habitait Pully. Né à Morges en 1940, docteur en droit et diplômé en criminologie de l'Université de Lausanne, Daniel Delessert commença sa carrière de juriste en qualité de substitut du procureur général du canton de Vaud, de 1970 à 1973. Il fit ensuite des stages comme magistrat instructeur, juriste au service cantonal de la justice et officier de police dans des corps suisses et étrangers. C'est en 1977 qu'il fut nommé adjoint du commandant de la police cantonale vaudoise. Il présidait la Société étudiante des «Vieux Stelliens» vaudois.

Bientôt le Comptoir de Payerne

(c) C'est vendredi 16 novembre que le 31^{me} Comptoir de Payerne ouvrira ses portes pour la seconde fois dans la nouvelle salle des fêtes, offrant une surface d'exposition de quelque trois mille mètres carrés. Cette année, près de septante exposants présenteront leurs marchandises, leur travail artisanal ou industriel aux milliers de visiteurs de toute la région, cela jusqu'au dimanche 25 novembre. La présence du canton du Valais - hôte d'honneur après le Tessin, la Gruyère et le canton de Neuchâtel - donnera un attrait supplémentaire à ce rendez-vous automnal. La journée officielle a été fixée au samedi 17 novembre. Elle marquera d'un éclat particulier ce 31^{me} Comptoir de Payerne, grâce à la présence des représentants des autorités cantonales de Vaud et du Valais. Ce jour-là, un grand cortège fera le tour de la vieille cité de la reine Berthe, avant de conduire les nombreux invités à la salle des fêtes.

Remontées mécaniques jusqu'à 3000 m - Pas d'attente Pistes variées - Ski de fond Ecole de ski - Patinoire Curling - Piscine - Hôtels Pensions - Chalets Appartements... Skiez sportifs - skiez... GRIMENTZ Alt. 1570 m 47213 R Renseignements: Sté de développement Tél. 027 / 65 14 93 Grimentz Val d'Anniviers

AUVERNIER une perle du Littoral



Hôtel de la Gare

Famille J.-P. Brühlart - ☎ 038/31 21 01

FERMÉ LE MERCREDI
et dès 19 h le mardi

TOUS LES JOURS

POISSON FRAIS DU LAC

(selon arrivage)

*Filets de perches au beurre
Palée sauce neuchâtoise
Nos spécialités à la carte
Menu du jour sur assiette*

Salles pour banquets d'entreprise -
de sociétés - mariages, etc.
Prière de réserver à l'avance

49447-6



Tél. (038) 31 47 13

**Fromages
+ Vins = Heureux
mariage!**

49445-6

WILLY BUTHEY

Entreprise
de gypserie-peinture
Papiers peints

Route des Clos 45 - 2012 AUVERNIER
Tél. (038) 31 63 77

49449-6

Contre la rouille:

NOTRE STATION DINITROL

Pour
votre voiture:

**MARBRE
POUR CHASSIS
PEINTURE AU FOUR
VÉHICULES
DE REMPLACEMENT**

Tél. 31 45 66



LOUIS GROSJEAN
**CARROSSERIE
D'Auvernier**

49448-6



Ils chantent
et enchantent
les vins du

**Domaine
E. de Montmollin Fils
à Auvernier**

49446-6



PASSAT

Une qualité VW
qui vaut plus que son prix.

1300-1600 cm³, 60-75 ch (44-55 kW).
Contenance du coffre: jusqu'à 1320 l.

**GARAGE
DU PORT Frédy Sydler**



2012 AUVERNIER Tél. (038) 31 22 07

49444-6

ENTRETIEN AVEC LES REPRÉSENTANTS DU COMMERCE LOCAL Quand le pain et le vin font bon ménage...

Auvernier, cette perle du Littoral, comptant environ 1500 âmes, abrite une cinquantaine de commerçants et d'artisans. Leur association, forte de 47 membres, se distingue par son activité. L'autre jour, nous avons rencontré MM. Georges-Henri Germond, président, Jean-Maurice Fischer, vice-président et Philippe Coste, secrétaire, pour faire le point.

Une économie diversifiée

Le village ne compte pas d'usines, mais son économie est diversifiée: hôtellerie, négoce de vins, distillerie, constructeur de bateaux, boutiques, carrosserie, ferblanterie, jardinier-paysagiste, pêche, garages, relieur, encadreur, alimentation, galeries d'art. Sans compter le marché traditionnel du jeudi matin qui attire beaucoup de monde.

Nos interlocuteurs constatent que la fondation de leur association, il y a trois ans et demi, a contribué à souder les rangs des commerçants et artisans:

- Notre but est de défendre le commerce local, d'animer le village, de faire connaître davantage à l'extérieur la beauté de nos sites, de nos ruelles historiques pavées...

Fait important: les artisans et commerçants d'Auvernier offrent plus de 200 postes de travail stables:

- Nous souhaitons maintenir ce qui existe et accueillir au village de nouveaux artisans...

L'animation

Les «bœuferies» organisées en 1978 et cette année par l'association avec l'aide du Cercle de la voile ont attiré la foule des grands jours:

- Nous envisageons d'organiser d'autres manifestations différentes à l'avenir car notre souci est que le commerce local constitue un lieu de rencontre et de contacts humains...

Des projets? L'association installera prochainement à l'entrée du bourg un grand panneau avec un plan détaillé indiquant tous les commerces:

- Nous aimerions obtenir le feu vert de la part des autorités pour poser un second panneau au port afin que les nombreux navigateurs qui fréquentent les rives découvrent ce que le commerce local peut proposer...

L'association envisage également la publication d'un dépliant touristique en collaboration avec la commune:

- Nous avons de bonnes relations avec les autorités communales, toutefois nous espérons qu'à l'avenir elles accepteront d'encourager davantage nos initiatives dans l'intérêt général...



La dernière «bœufierie» a attiré à Auvernier des milliers d'hôtes de toute la région.

(ARCH)

Un atout: l'environnement

Auvernier est renommé loin à la ronde pour la qualité de sa gastronomie et de ses vins. L'aménagement des rives a été une réussite:

- Il s'agira maintenant de songer à l'animation du centre du village, transformé en une mini-zone piétonne commerciale. Ici, dans un cadre paisible, le client de passage est incité à la promenade, à la découverte de chemins ravissants. La présence de centaines de places de parc constitue un avantage...

Un souhait: les feux du carrefour de la Bréna, ouvrant la porte du village, devraient alterner plus rapidement afin

d'encourager les automobilistes à faire une escale à Auvernier:

- Nous n'avons pas la prétention de devenir un grand centre commercial. Notre seule ambition est d'attirer la clientèle locale et des localités voisines en misant sur la qualité des produits, des prestations et de l'accueil.

Bref, l'Association des commerçants et artisans d'Auvernier souhaite aller de l'avant, contribuer au succès des manifestations locales, comme elle le fait déjà à Noël et éviter ainsi l'écueil d'une cité-dortoir:

- Nous espérons pouvoir renouveler sans cesse nos activités en misant sur l'imagination et la confiance en l'avenir du village. J. P.

Distillerie Christian Sydler à Auvernier: une entreprise familiale fondée en 1852!

La distillerie SYDLER, à Auvernier, est une entreprise familiale fondée en 1852. Le patron, M. Christian Sydler, y travaille depuis 1931. La relève est assurée car ses fils Gilbert, 16 ans et Christian, 18 ans font leur apprentissage, le premier à la distillerie tout en suivant des cours à l'école professionnelle de Changins (VD), le second ayant opté pour le métier de caviste qu'il apprend chez Chatenay, à Boudry. La maison emploie sept collaborateurs qualifiés et bénéficie d'une nombreuse et fidèle clientèle provenant de tout le canton et du Nord vaudois.

UN ATOUT: LA QUALITÉ

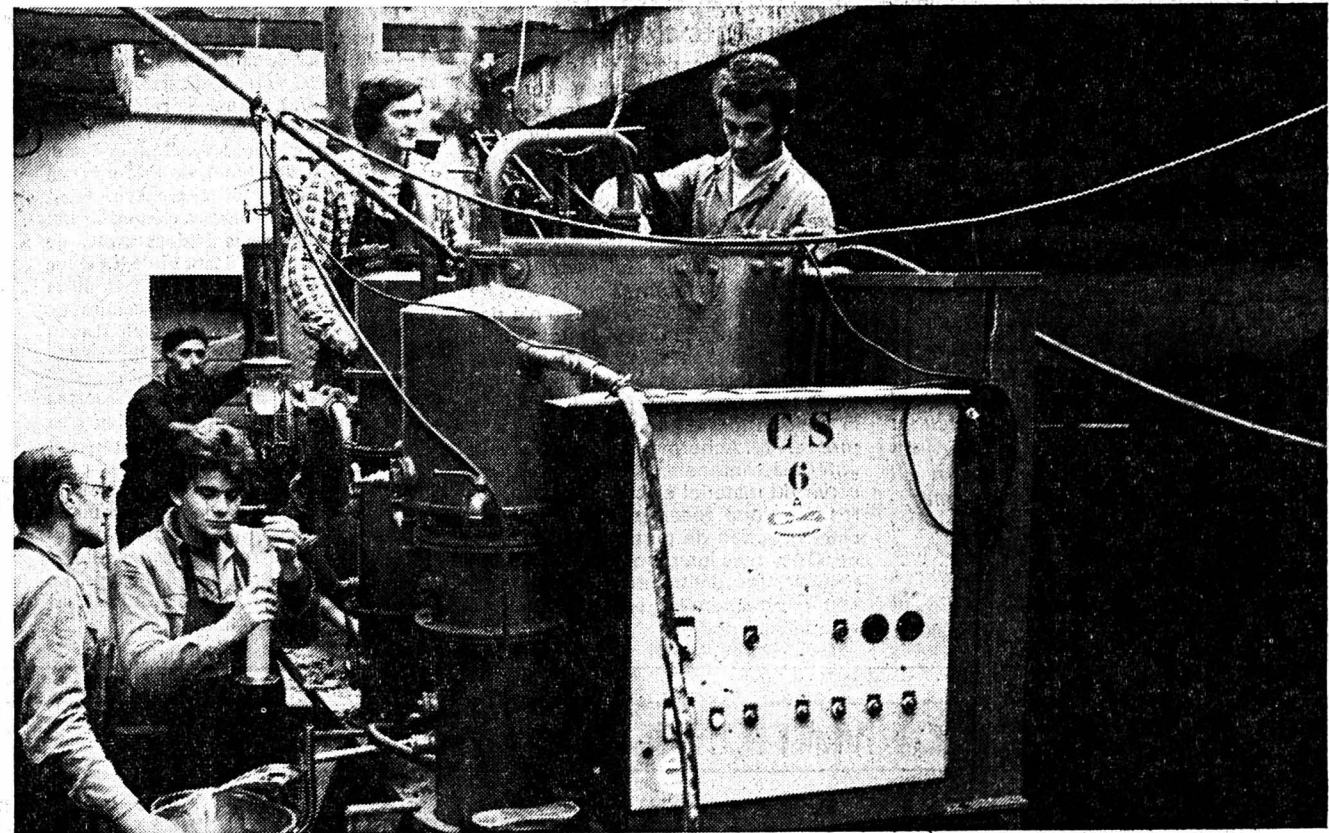
L'autre jour, nous avons visité cette entreprise artisanale en compagnie de M. Christian Sydler. Trois alambics géants, en cuivre, produisent d'importantes quantités de produits distillés d'après des recettes familiales qui ont contribué au renom de la maison.

La distillerie Sydler mise sur des spécialités: le marc de pinot, le kirsch, la prune bérudge, l'«Auverniac», la framboise et elle traite les autres fruits de la région:

- Cette année, la récolte a été abondante...

Les alambics fonctionnent d'août à mars. Puis la maison entreprend des vinifications dans divers encavages du Littoral. Elle procède aussi à la mise en bouteille des vins. Elle a donc du pain sur la planche tout le long de l'année.

La distillerie compte une nombreuse clientèle privée. Son camion transporte les fruits et les livre en bonbonnes après leur distillation.



M. Christian Sydler et son équipe veillent au bon fonctionnement des alambics.

(Avipress - P. Treuthardt)

Boutique du Château

AUVERNIER - Tél. (038) 31 85 55

PRÊT-À-PORTER

Dames - Messieurs

NOUVELLES MARQUES:

**Gérard Pasquier, Paris
Robert HAIK, Paris**

49453-6

1 entreprise, 3 métiers

Germotld

INSTALLATIONS
SANITAIRES
FERBLANTERIE
COUVERTURE

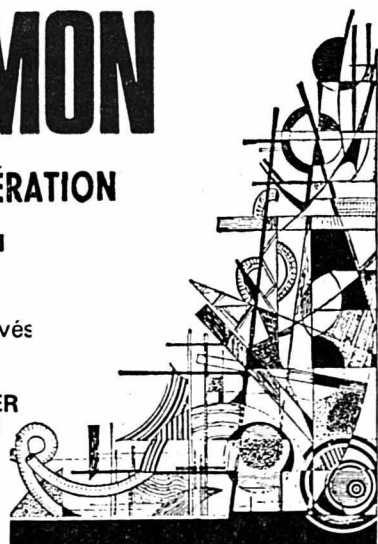
AUVERNIER - Téléphone (038) 31 21 58
(038) 31 47 92

49452-6

VALMON

RÉCUPÉRATION

Michel Monnard
achète tous
Déchets
industriels et privés
Fer - Métaux
2012 AUVERNIER
☎ (038) 31 73 55



49450-6

Toujours à votre service!

**Distillerie
SYDLER + Fils**

AUVERNIER Tél. (038) 31 21 26

- Pour la distillation de vos fruits
- Vente au détail des eaux-de-vie du pays

49451-6

SPECIAL AUTO

Essais et commentaires : Cl.-Henri Messeiller

MAZDA 626 et MAZDA RX7: deux japonaises pleines de tempérament.

Chez Mazda, les bonnes choses vont par trois, preuve en est le succès des trois derniers modèles sortis. C'est d'ailleurs la logique qui a guidé ces succès.

En débutant, il y a trois ans, avec sa petite 323, dont les qualités ne sont plus à démontrer, la gamme s'est agrandie avec la jolie berline 626, pour éclater dans le domaine sportif avec une merveilleuse RX7 à moteur rotatif.

UNE BERLINE ABSOLUMENT COMPLÈTE

De la 323 nous en avons déjà souvent parlé et nous n'y reviendrons pas. La 626 est bien plus jeune, et ce n'est qu'au début de cette année qu'eurent lieu les premiers essais, tandis qu'à la fin de l'été nous avons pu l'éprouver sur les routes ensoleillées de notre pays. Cet essai, d'ailleurs très concluant, a été immédiatement suivi par celui non moins intéressant de la RX7. Nous avons trouvé dans cette 626 une berline de moyenne cylindrée répondant en tous points aux besoins des automobilistes occidentaux. Elle s'est révélée être une voiture très classique conçue selon la mode européenne, alors qu'elle nous vient du Japon.

Elle est d'ailleurs arrivée au bon moment pour se porter en concurrente

directe aux grandes marques européennes, lesquelles avec peut-être un peu plus de technique (quatre roues indépendantes) offrent des modèles moins compétitifs sur le plan des prix. La lutte sera donc assez dure, mais, riche de l'expérience de la 323, Mazda a compris que l'acheteur recherche de plus en plus une voiture avec laquelle il n'aura pour ainsi dire aucun problème durant les années de son utilisation.

La version de notre essai était une 2000 GLS, dont le moteur développe une puissance de 90 CV DIN à 4800 tours/minute. Placé transversalement à l'avant, il agit sur le train arrière, ce qui donne à cette voiture une conception très traditionnelle.

Sa suspension est composée à l'avant de jambes élastiques avec bras inférieurs transversaux et longitudinaux, de ressorts hélicoïdaux, d'amortisseurs télescopiques et d'un stabilisateur transversal. A l'arrière, nous trouvons un essieu rigide avec guidage longitudinal par leviers et barre stabilisatrice transversale Panhard, des ressorts hélicoïdaux à caractéristique progressive et amortisseurs télescopiques avec un stabilisateur transversal. C'est dire que sa construction, encore une fois, est très classique, et nous avons trouvé



Absolument classique

dans cette 626 une excellente routière se laissant conduire sans problèmes.

Elle nous a aussi séduit par son confort de route et par celui de son habitacle. Rien n'est laissé au hasard, chaque détail a retenu la meilleure attention du constructeur qui a su réaliser une voiture presque parfaite. Ce n'est d'ailleurs pas non plus nous faciliter la tâche, car la critique à ce niveau, devient difficile à trouver... Pourtant la petite faille était au rendez-vous, et c'est l'absence d'une lampe témoin du «choke» qui nous a finalement «sauvé»...

Avec une ligne à l'européenne, agrémentée d'une mécanique à toute épreuve, son succès ne pourra que se confirmer.

UNE SPORTIVE SURPRENANTE

Avec la deuxième Mazda de notre essai, la RX7, nous avons pensé trouver une Porsche japonaise. Déjà introduite sur le marché américain en 1978, c'est au 49^{ème} Salon de l'Automobile de Genève qu'elle fit ses débuts dans notre pays. Avec son moteur rotatif Wankel construit sous licence au Japon, et amélioré par la suite, c'est une véritable voiture de sport que nous venons d'essayer.

Son moteur rotatif — que nous connaissons maintenant de longue date avec les prodigieuses RX2 des années 70, et qui jouit de 17 années d'expérience chez Mazda — s'est considérablement amélioré, et, surtout, est devenu moins gourmand, plus compact, moins lourd et plus puissant. La RX7 a d'ailleurs été construite spécialement pour ce moteur. Elle jouit du même châssis que la 626 dont nous venons de parler, et son moteur rotatif birotor a une cylindrée effective de 2 x 573 cm³. Il s'est révélé d'une très grande souplesse, ce qu'un moteur conventionnel ne pourrait atteindre, et il offre le maximum de sa puissance de 105 CV DIN à

6000 tours/min. Le constructeur nous indique une vitesse maximale de 200 km/h. et une accélération de 0-100 km/h en 9 secondes.

La ligne de cette RX7 plait par sa simplicité et sa très faible hauteur accentue encore sa silhouette sportive. En aucun moment nous n'avons pu passer inaperçu avec cette voiture, et les regards un peu envieux des passants ou des automobilistes confirment à n'en plus douter de la beauté de sa ligne.

Il ne s'agit évidemment pas d'une voiture familiale, mais bien au contraire d'une voiture sportive à deux places. La banquette arrière n'est qu'un dépannage possible pour des passagers ni trop encombrants ni trop grands...

Son tableau de bord prend l'essentiel de la place de l'habitacle tandis que son équipement est très riche. Le pilote et son passager sont absolument bien calés dans cette voiture sportive.

Sur la route nous n'avons relevé que de bons points, et si sa direction est précise, son comportement s'est montré absolument neutre, surtout sur notre réseau routier où les vitesses sont partout limitées...

Ses performances sont très honnêtes; sa consommation doit encore être très variable selon la manière de conduire. En faisant un contrôle durant tout notre essai portant sur plus de 1000 km tant sur des routes de plaine que sur des autoroutes ou routes de montagne, nous avons noté une moyenne encore très raisonnable pour ce genre de moteur, de 12,3 litres/100 km. d'essence normale. Cette RX7 est l'une de ces voitures dont nous aurions voulu prolonger l'essai, tant elle n'a cessé de nous offrir d'excellentes sensations dans un maximum de sécurité. C'est une voiture de sport très accessible par son prix très intéressant, et qui ne doit pas craindre d'affronter la concurrence.

LE COUP DE VOLANT Et si l'on renonçait à l'automobile...

L'expérience nous vient d'Allemagne et plus précisément de la ville de Solingen en Rhénanie-Westphalie où la circulation routière a été partiellement et volontairement abandonnée. C'est ainsi que des automobilistes conscients des problèmes de pollution et d'énergie ont rendu leur carte grise aux autorités pour une durée limitée. Durant cette période, ils ont emprunté les transports publics ou ont eu recours à la «petite reine» à deux roues.

Un habitant, retraité, a voulu donner le bon exemple; un autre, enseignant, a répondu à l'appel parce qu'il faudra bien un jour ou l'autre commencer par soi-même. Une ménagère, enfin, a suivi le mouvement parce qu'il s'agit vraiment d'une bonne cause... Dans la ville de Solingen, on a donc organisé une opération unique en son genre et plutôt inattendue à une époque où l'on parle de décréter des interdictions de conduire.

Ceux qui n'ont pas craint de se livrer à cette expérience, et qui ont signé une déclaration formulée dans le jargon juridique le plus pur, disant que le signataire s'engage à ne plus conduire sa propre voiture pour un certain temps et à se contenter d'une voiture de service si besoin est, se verront peut-être gratifiés d'un voyage à l'étranger, aux frais de la Municipalité... Car pour rendre l'opération plus attractive, et pour conférer à l'appel la poussée nécessaire, les édiles de Solingen ont organisé un concours dont le premier prix est un déplacement de quatre jours à Londres pour deux personnes.

Quand il s'agit d'automobile, la

réaction des habitants de Solingen a toujours été inhabituelle. Des autocars mus à l'électricité ronronnent dans les rues. Au printemps dernier, 60 habitants d'un certain âge avaient volontairement rendu leur permis de conduire dans le cadre d'une semaine consacrée à la sécurité routière. En contrepartie, ils peuvent maintenant utiliser gratuitement les transports.

Mais l'idée de renoncer à sa voiture pour un certain temps n'est pas un moyen de rattraper le temps perdu. L'initiateur de l'opération a dit qu'il voulait en appeler à la conscience écologique des habitants et leur faire comprendre qu'au lieu de sa voiture il est possible de prendre son vélo pour se rendre à la poste... De toute manière, il se peut que cet essai ne soit rien d'autre que ce qui deviendra obligatoire dans quelques années. A la fin de l'opération, la municipalité de Solingen veut étudier si cette «restriction volontaire» est chose réalisable, et si cette expérience a apporté quelque chose aux gens. Il est évident que si des automobilistes arrivent à prendre conscience des énormes problèmes posés par la pollution ainsi que de ceux, tout aussi inquiétants, posés par la pénurie de notre énergie, un grand pas peut être fait vers l'avenir. Pas seulement pour notre bien-être, mais aussi pour celui de nos enfants...

Il ne s'agit pas de renoncer à notre voiture mais de limiter le gaspillage d'énergie auquel nous sommes habitués... Les habitants de Solingen ont fait œuvre de pionniers, n'hésitons pas à leur emboîter le pas...



Une certaine «Porsche» Japonaise...

Dans la brume et le brouillard, n'oubliez pas vos feux de croisement!

(TCS) Est-ce une étourderie ou une volonté d'économie mal comprise qui incite une petite partie des automobilistes à oublier d'enclencher les feux de croisement dans le brouillard ou lorsque la visibilité est mauvaise? Une installation d'éclairage défectueuse, des feux de croisement, phares, feux de stop et feux arrière ainsi que clignoteurs qui ne fonctionnent pas, portent atteinte à la sécurité routière tout comme des phares mal réglés. Fina-

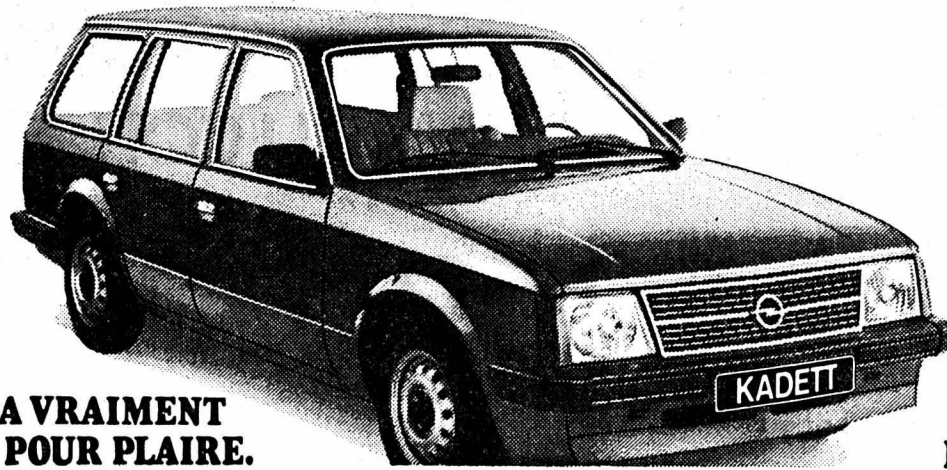
lement, il s'agit aussi d'adapter sa conduite aux conditions afin de pouvoir affronter les dangers qui menacent. C'est pourquoi, le Touring Club Suisse conseille de BAISSER LA VITESSE, de faire attention aux FEUILLES MORTES QUI RECOUVRENT LES CHAUSSÉES et maintenant, au début de la saison qui est «peu bienveillante à l'automobile», de contrôler son installation d'éclairage.

Fiches techniques:	Mazda 626/2000	Mazda RX7
Moteur:	4 cylindres	2 rotors
Cylindrée:	1970 cm ³	2 x 573 cm ³ (taxé 2292 cm ³)
Puissance:	90 CV DIN	105 CV DIN
Régime correspondant:	4800 t/min	6000 t/min.
Réservoir à essence:	55 litres	55 litres
Suspension:	Voir dans le texte	idem
Freins:	AV disques AR tambours	disques tambours
Vitesse maxi:	170 km/h.	200 km/h.

La voici!

LA NOUVELLE OPEL
**KADETT
CARAVAN**

ELLE A VRAIMENT
TOUT POUR PLAIRE.



Traction avant. Des moteurs fougueux. Une grande capacité (440 l, 1425 l avec sièges arrière abaissés). Chargement aisé grâce à la conception rationnelle des portières à l'arrière. Au choix: 3 ou 5 portes.

La nouvelle Kadett CarAvan vous attend chez nous. Venez l'essayer sans engagement.

KADETT
LA PLUS JEUNE OPEL

Essayez-la chez nous.
**AU GARAGE
DU ROC
HAUTERIVE**
Tél. (038) 33 11 44

Agents locaux:
Ed. Barbey, tél. 53 28 40, Dombresson;
Jean Wuthrich, tél. 41 35 70, Colombier;
tél. 46 13 96, Bevaix.
Garage Golay, Rochefort, tél. 45 10 50.



Continental

Faites confiance au spécialiste et au **Conti Contact TS 730**

- Profitez du taux de change
- Nos prix dégonflés
- Montage et équilibrage de vos anciens pneus

Musinière 4

Tél. (038) 33 33 33

BENZINE normale : 1.07 Super : 1.08

A notre station : nous vous assurons un service complet et impeccable



Contact TS 730
En Thermo Gomme



SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Nouveaux modèles JAGUAR/DAIMLER

A la fin du mois de septembre, la British Leyland a présenté les nouveaux modèles Jaguar/Daimler Série III à son réseau d'agents et de concessionnaires.

La gamme se présente ainsi:

Jaguar XJ 6 4.2
Jaguar XJ 12 5.3
Daimler Sovereign 4.2
Daimler Double-Six 5.3
Daimler Double-Six Vanden Plas

Les retouches de détail apportées à la silhouette de cette prestigieuse limousine lui confèrent une élégance encore accrue.

Sur le plan technique, les modèles dotés du moteur six cylindres de 4.2 litres sont alimentés par injection électronique, ce qui se traduit par une augmentation de la puissance mais aussi une réduction de la consommation. A l'intérieur, l'habitacle relevé assure un espace disponible plus important au-dessus de la tête. Le confort des sièges a également été amélioré de même que l'insonorisation. Bien que demeurant fidèles à leur tradition, les nouvelles Jaguar/Daimler ont donc subi une cure de jeunesse bienvenue.



Toujours plus de classe...



Mustang Cobra: toujours une voiture très enviée...

Les nouvelles américaines de FORD

La nouvelle gamme des Ford américaines se présente avec toute une série d'innovations. Des formes nouvelles et plus compactes, des véhicules dont le poids a été réduit, des moteurs et des transmissions ayant subi des transformations tendant à les rendre plus économiques: telles sont les principales caractéristiques de ces voitures. L'ensemble des mesures prises tend à réduire la consommation et à rendre ces voitures plus économiques.

Au niveau des dimensions, du poids et de la consommation, il n'y a plus guère de différences entre les « grosses américaines » et les modèles européens de la classe supérieure. Un confort de route plus élevé, un silence de marche plus proche encore de la perfection et une sécurité accrue: ce sont là d'autres attributs de ces voitures. Enfin, les lignes affinées, de nombreuses options pour un équipement exclusif et les prix fort avantageux vont à coup sûr contribuer à animer le marché des américaines en Suisse. D'autant plus que ces derniers temps, ce marché a précisément suscité un regain d'intérêt. En effet, si en 1976, dans notre pays, 3540 voitures américaines trouvaient des acquiescements, en 1979, ce chiffre va à peu près doubler. Les Ford Mustang et Mercury Zephyr ont largement contribué à cet essor. Durant les neuf premiers mois

de cette année, Ford a livré très exactement 1913 modèles américaines à la clientèle, ce qui représente à peu près trois fois autant d'unités que durant la période correspondante de l'année dernière. Or, compte tenu des importants efforts consentis par les constructeurs automobiles américains dans le domaine de l'économie et en matière de recherches pour des technologies nouvelles, cette évolution devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Ford répond à la demande croissante en proposant un programme équilibré de modèles américains 1980. Cette année, les Ford Mustang et Ford LTD ont été entièrement revues et corrigées; dans la perspective 1980, c'est maintenant au tour des Thunderbird, Lincoln Continental et Continental Mark VI d'apparaître dans des versions parfaitement nouvelles. De plus ce programme est complété par l'élégante Mercury Marquis et une très luxueuse version Ghia de la compacte Mercury Zephyr.

Cependant en Suisse, l'année prochaine encore, le modèle de pointe devrait être la Ford Mustang au caractère sportif si marqué, et cela d'autant plus que la version Cobra est devenue encore plus attrayante, et que le modèle Turbo est désormais disponible avec une boîte automatique.

Records du monde à plus de 400 km/h.

Sur le circuit ultra-rapide de Nardò, une équipe d'usine de Mercedes-Benz établissait récemment une nouvelle série sensationnelle de records du monde absolus grâce à une version perfectionnée du célèbre bolide d'essai C 111.

100 kilomètres 375,670 km/h (ancien record: 316,484)

100 miles 367,396 km/h (ancien record: 319,835).

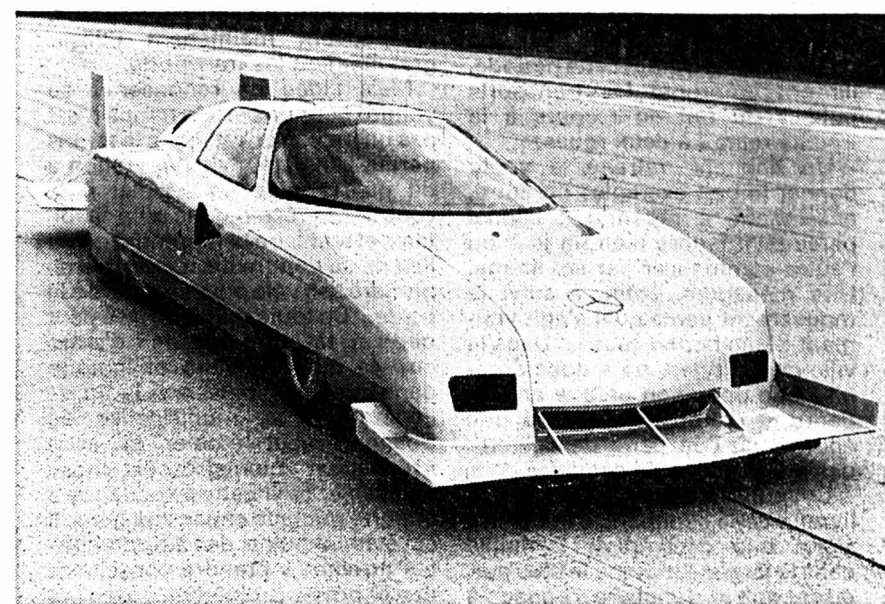
Quant au véhicule utilisé, il s'agit d'un Mercedes-Benz C 111/IV propulsé par un moteur à essence V8 de cinq litres avec turbo-compresseur et développant quelque 500 CV.

A cette occasion, le pilote Hans Liebold, ingénieur chez Mercedes, pulvérisa la meilleure performance au tour que l'Américain Mark Donohue détenait jusqu'ici sur Porsche 917/30 avec 355,9 km/h en la portant à 403,978 km/h. En plus de ce record mondial officiel avec départ lancé, Mercedes établit encore quatre records du monde officiels avec départ arrêté. Hans Liebold atteignit notamment les vitesses record suivantes:

10 kilomètres 320,615 km/h (ancien record: 283,101)

10 miles 335,454 km/h (ancien record: 282,673)

Dûment contrôlée par la FIA (Fédération internationale de l'automobile), la tentative réussie d'établir de nouveaux records faisait partie intégrante d'un programme de recherches dans lequel Mercedes entendait tester l'influence de mesures aérodynamiques sur le mode de la carrosserie ainsi que le comportement de matières synthétiques modernes (fibres carboniques et boriques) susceptibles d'être utilisées pour le carrossage.



Sur l'anneau de vitesse de Nardò, au sud de l'Italie, à plus de 400 km/h.



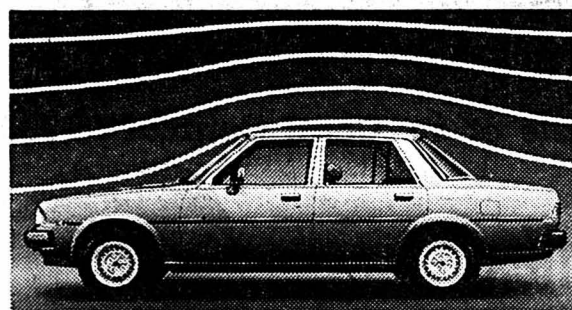
Mazda 626 1600 GL

La réussite d'un nouveau concept:

Mazda 626. Beauté. Technique. Qualité.

Un nouveau concept de qualité.

Les nouvelles Mazda 626 (1600 et 2000 cm³) possèdent un ensemble de qualités jamais réunies jusqu'ici. Leur élégance fonctionnelle améliore les performances, la tenue de route et l'insonorisation. Elle contribue également à diminuer la consommation.

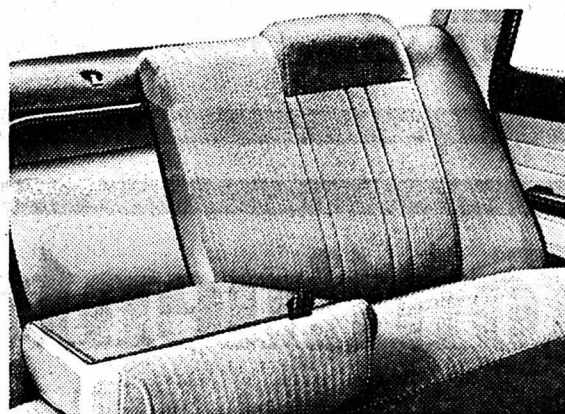


Confort et équipement de luxe, sécurité optimale.

Le confort exemplaire de la Mazda 626 a aussi pour but d'augmenter la sécurité. Quelques exemples: suspension d'une exécution technique difficile à surpasser, siège du conducteur réglable en hauteur, galbe du dossier également adaptable, appui-tête à réglage en hauteur et en profondeur, essuie-glace intermittent, vaste coffre à ouverture à distance, phares halogènes, désembuage des vitres latérales avant, nombreux vide-poches, etc.

La qualité de la finition Mazda.

La robustesse des Mazda 626 est due à leur conception technique et à la qualité de leur finition. De nombreuses mesures anticorrosion en prolongent encore la longévité. Les frais d'entretien sont donc minimes.



Le dossier des sièges arrière est rabattable en 2 parties pour varier le volume du coffre en fonction des besoins.

Le prix de la qualité.

Une voiture d'une telle qualité, aussi richement équipée, pourrait coûter très cher. Mais Mazda reste fidèle à sa politique de prix. La Mazda 626 GL 1600 illustrée ci-dessus, avec peinture métallisée, coûte exactement

11950.-

Et il existe même une Mazda 626 à un prix encore plus avantageux. Quand viendrez-vous l'essayer?

Mazda 626 4 portes:	2000 GLS 5 vit.	13950.-
1600 4 vit.	2000 GLS Autom.	14850.-
1600 GL 4 vit.	Mazda 626	
1600 GLS 4 vit.	Hardtop 2 portes:	
1600 GLS Autom.	2000 GLS 5 vit.	16000.-

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin GE

MAZDA 626

offre plus pour moins

Hauterive-Neuchâtel
Garage M. Schenker + Cie., 038 33 13 45
St-Martin Garage Michel Javet,
038 53 27 07

La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir,
rue du Progrès 90-92, 039 22 18 01

Garage des Stades, Charrières 85,
039 23 68 13
Le Locle Garage des Eroges,
Giovanni Rustico, 039 31 10 90

Buttes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22

B147e2

43016-A

SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Oldsmobile OMEGA: petite américaine de la GM.



Tout de même très compacte

Il était rare jusqu'à présent de parler de révolution en parlant des voitures américaines. Il semblait qu'au Nouveau monde, l'image de l'automobile n'était pas la même que la nôtre, et que nous ne verrions jamais venir d'outre-Atlantique d'autres véhicules que de grosses cylindrées gourmandes et sans grande technique de comportement.

La révolution est pourtant à l'ordre du jour, et les Américains ont compris que le règne de ces grosses cylindrées ne pouvait plus durer maintenant que le carburant se fait de plus en plus rare...

C'est ainsi qu'apparurent en ce début d'année les nouveaux modèles de la gamme X de la GM.

Nous avons découvert, produites dans les quatre divisions de la GM, la Pontiac Phoenix, l'Oldsmobile Omega, la Chevrolet Citation et la Buick Skylark, dans un premier galop d'essai en Haute-Savoie.

A la fin de l'été, dans notre région, nous avons plus en détail essayé celle de la division Oldsmobile: l'Omega.

La révolution pour ces nouvelles américaines de la série X-Cars réside davantage dans la technique de traction que dans la conception de la voiture elle-même qui conserve allégrement son caractère.

Nous avons trouvé un moteur transversal et surtout une traction avant. Ce moteur est nouveau, il s'agit d'un V6 de 2835 cm³ d'une puissance de 115 CV DIN mais très léger et surtout peu gourmand.

Sa carrosserie est du type auto-portante alors que, pour isoler au mieux les organes mécaniques de cette dernière, un berceau boulonné à la carrosserie évite la transmission des vibrations. Sa direction assistée est précise. Sa suspension du type

MC-Pherson à l'avant et à essieu rigide à l'arrière, avec une barre de torsion, donne une tenue correcte à la voiture, dont le comportement, bien que plus direct et plus stable, n'a pas manqué de nous rappeler les voitures de l'oncle Sam...

L'habitacle est très généreux tant par son espace que par son capitonnage. Son confort continuera à plaire aux amateurs de belles américaines. Sa conduite est douce et sa traction avant ne sera pas immédiatement décelée par le néophyte qui ne cherchera pas à lui soustraire le maximum. En conduite plus sportive, elle manifesterait comme toutes les tractions avant, certaines tendances sous-vireuses. C'est dire que, malgré sa nouvelle conception de traction, elle demeure bien américaine, tandis qu'en s'arrêtant à la pompe à essence, elle redevient subitement européenne avec une consommation très modeste d'essence normale compte tenu de sa cylindrée et de son poids.

Cette nouvelle Omega n'a donc pas cessé de nous étonner; sans savoir jamais exactement qu'en penser, tant elle nous a rappelés ses grandes sœurs. Il est certain cependant, qu'elle trouvera facilement preneur chez nous.

Fiche technique.

Moteur: six cylindres en V de 2835 cm³
 Puissance: 115 CV DIN à 4800 tours
 Réservoir: 53 litres
 Consommation: 10,2 litres/100 km (notre essai)
 Transmission: automatique à trois phases
 Suspension: AV: roues indépendantes avec jambes élastiques
 AR: essieu rigide avec barre Panhard
 Direction: à crémaillère avec assistance
 Freins: disques à l'avant, tambours à l'arrière.

Prototype Renault 5 Turbo



Par tous les temps (notre photo) et sur tous les terrains, le prototype Renault 5 Turbo présenté sous forme de maquette en avant-première au Salon de Paris 1978 poursuit ses essais depuis le début de l'année.

Cette voiture à moteur central, mise au point chez Renault-Sport par une équipe d'ingénieurs et de techniciens travaillant

sur la Formule 1 Renault Elf a fait ses débuts au Tour d'Italie le 20 octobre à Turin. Il ne s'agissait pour ses créateurs que d'une séance d'essais supplémentaire. Puissance annoncée: entre 200 à 250 ch., selon les versions.

Les décisions concernant les développements futurs de ce véhicule seront prises à la fin de cette année.

Nouvelle Lancia DELTA pour succéder à la Fulvia.

C'est au Salon de Francfort que Lancia a présenté d'importantes nouveautés dont deux en avant-première:

- la moyenne cylindrée DELTA - et la berline Beta dans une nouvelle version.

A ces modèles s'ajoutent les Autobianchi A112 - appelées chez nous Lancia A112 - récemment commercialisées en Italie, elles aussi redessinées et disponibles maintenant en quatre versions. La gamme Lancia s'élargit ainsi jusqu'à former un éventail de modèles et de versions parfaitement représentatif de la qualité qui caractérise depuis toujours la production Lancia.

Dans les trois usines de Turin, Chivasso et Vérone qui emploient, au total, plus de 13.000 personnes, Lancia a fabriqué en 1978 environ 50.000 voitures.

Avec la sortie de la nouvelle Delta, les prévisions de production apparaissent encore plus prometteuses pour Lancia.

La nouvelle voiture a été réalisée selon des critères modernes aussi bien en matière de mécanique, de facilité d'utilisation, d'économie que dans la conception de la carrosserie qui doit posséder en même temps une structure protectrice de grande sécurité et une habitabilité conçue en fonction du confort. Ces mêmes critères, que l'on retrouve dans toute la production Lancia, ont été également

adoptés pour la nouvelle Beta, modèle qui, à travers des perfectionnements continus, a atteint son apogée.

Le nouveau modèle DELTA marque le retour de la marque dans un secteur du marché où, souvent dans le passé, Lancia a été l'un des leaders. Il suffit de se rappeler des Augusta, des Aprilia, des Ardea, des Appia et en dernier lieu des Fulvia. La Delta est encore une fois une voiture d'élite qui se place au premier rang de sa catégorie en confirmant le rôle de Lancia au sein de Fiat-Auto, rôle étayé par une nouvelle dimension de production et de marché et par des ressources économiques et financières plus importantes.

Le modèle Delta se présente comme une synthèse équilibrée des innovations technologiques dans le respect traditionnel de la philosophie Lancia.

Ses quatre atouts principaux se résument ainsi:

1.- Prestige. Ligne à deux volumes Ital-Design - tracée par Giorgetto Giugiaro - née d'un harmonieux équilibre entre classicisme, élégance et personnalité.

2.- Confort. Grande habitabilité. Etude très poussée de la qualité de la vie automobile. Choix méticuleux des coloris et de l'habillement. Silence de marche.



Une Lancia DELTA élégante et classique.

3.- Performances. Vitesse élevée, accélérations franches, tenue de route, précision de la direction, freinage puissant et équilibré.

4.- Qualité. La Delta a été conçue sous le signe de la qualité Lancia - projet, choix des matériaux et des technologies. Elle s'appuie sur une grande organisation industrielle en ce qui concerne d'une part les moyens de recherches et développement d'expériences, et d'autre part le potentiel de production.

Sur le plan mécanique, la Delta est une traction avant à moteur transversal, boîte à 5 vitesses et suspension à quatre roues

indépendantes. La nouvelle voiture est commercialisée en trois versions et deux moteurs au choix.

Le modèle de pointe est équipé d'un moteur de 1500cmc et d'une boîte à 5 vitesses. Il existe une version de 1300 cmc à 5 vitesses, la 5^{me} vitesse n'étant pas un véritable rapport de puissance, mais une vitesse de soutien, donc économique.

La troisième version est un 1300 cmc à 4 vitesses dont l'aménagement intérieur est moins sophistiqué.

A l'extérieur, aucun détail ne permet de distinguer les trois versions.



Nouvelle Beta avec la calandre de la Delta.

Nous nous chargeons de rendre votre voiture sobre et fouguese.



Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de 1ère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

Neuchâtel: F. WINKLER, Prébarreau 3, 038/24 21 66

21357-A

La nouvelle Citroën GSA 1300:

une nouvelle définition de la classe moyenne.

4 modèles Citroën GSA 1300:

GSA Club, berline	Fr. 12 590.-
GSA Pallas, berline	Fr. 13 950.-
GSA X3, berline	Fr. 13 450.-
GSA Club Break	Fr. 12 990.-



Face à ses concurrentes, la nouvelle GSA 1300 dispose d'avantages qui en font une voiture nettement au-dessus de sa catégorie. Par exemple: sa suspension qui assure un confort et une sécurité inégalés. Ses 4 freins à disques. Son moteur de 1,3 litre, puissant et performant. Sa sobriété: 6,8 litres aux 100 à 90 km/h.

Offrez-vous le poster en relief

de la RENAULT 5 turbo

à notre stand Renault Sport

PANESPO les 10 et 11 novembre

ROBERT
 Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
 Tél. (038) 25 31 08

CITROËN GSA

CITROËN préfère TOTAL



SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Nouvelle gamme HONDA CIVIC



Une nouvelle génération totalement revue

Avec l'introduction de sa nouvelle Civic, deuxième génération, Honda a, pour la première fois dans sa brève et remarquable histoire de constructeur d'automobiles, remplacé entièrement une série de voitures par un produit similaire par sa conception. Honda entend ainsi progresser dans cette option entamée par la Prélude, soit, rendre plus harmonieuses et mieux équilibrées les relations entre le conducteur et sa machine.

Pour créer sa nouvelle Civic, Honda a donc conservé certains éléments ayant fait leur preuve sur la première génération: la traction avant, le moteur placé transversalement, la compacité des formes et l'originalité du dessin de la carrosserie ont été affinés, alors que d'autres éléments ont fait l'objet d'une refonte complète. C'est ainsi qu'un nouveau moteur équipe cette Civic. Alors que sa puissance n'a pas été augmentée, il dispose d'un couple beaucoup plus élevé.

Lors d'un bref galop d'essai sur la route sinueuse du Moléson, nous avons pu nous

rendre compte de la supériorité de cette nouvelle génération. Nous avons apprécié sa nouvelle suspension à quatre roues indépendantes, qui est beaucoup plus douce maintenant sans nuire pourtant à sa tenue de route. Plusieurs éléments ont d'ailleurs été repris de la Prélude, et c'est ainsi que nous trouvons à l'arrière des leviers transversaux et longitudinaux supportant l'ensemble ressort-amortisseurs, assistés d'un stabilisateur.

Le confort intérieur a aussi été amélioré et l'insonorisation du moteur en est un des éléments. L'espace y est plus vaste et l'accès aux places arrière est plus facile. Le tableau de bord a été redessiné, et, de nouveau, la Prélude a servi d'exemple. Dans notre pays, cette nouvelle Civic est offerte en quatre versions différentes, LS, GLS avec 3 ou 5 portes, boîte 4 ou 5 vitesses ou Hondamatic. Lors d'un essai plus approfondi, nous reviendrons sur l'une ou l'autre de ces versions au début de l'année prochaine.

Le plus ancien importateur suisse de voiture: BLANC et PAICHE à Genève

En 1904, alors que l'automobile était encore un produit artisanal, deux Genevois déposaient à Berne un brevet pour un «dispositif pour atténuer les trépidations transmises des roues d'un véhicule au cadre de celui-ci par les ressorts de suspension». L'un était William-Adrien Blanc, alors que l'autre, Louis Paiche, venait de se mettre à son compte en ouvrant un garage au Chemin-Vert (actuelle rue du 31-Décembre) à Genève. Les deux passionnés d'automobile ne tardaient pas à s'associer dans l'affaire qui devint le garage William Blanc et Louis Paiche.

Malgré leur enthousiasme, ils ne se doutaient pas que leur entreprise allait devenir, trois-quarts de siècle plus tard, l'un des importateurs suisses les mieux équipés avec un volume de vente qui allait lui permettre de figurer parmi les dix importateurs suisses les plus importants.

Mais de 1904 à 1979, les étapes ont été nombreuses et variées. Au fil de son expansion, l'entreprise a occupé successivement plusieurs locaux toujours plus importants: rue Musy, rue Thalberg, rue de la Scie et boulevard des Tranchées, où se trouve actuellement l'agence Mazda pour Genève.

Blanc et Paiche mit très tôt le pied à l'étrier comme importateur en devenant, en 1909 déjà, représentant officiel de Peugeot. D'autres marques se succédèrent, parmi lesquelles Chrysler, Bugatti et Rootes (Hillman, Sunbeam et Humber), puis Triumph, qui fit entrer l'entreprise dans une phase importante de son développement avec la création, en 1966, d'un nouveau centre à La Praille. Mais elle devait s'y sentir tôt à l'étroit, car l'essor pris avec Mazda allait exiger la construction du centre actuel de Meyrin, en 1973.

Tout continu qu'il ait été, le développement de Blanc et Paiche connut aussi ses heures de difficultés. Elles furent, pour ses dirigeants, l'occasion de démontrer leur ténacité et leurs facultés d'adaptation. Si les deux guerres mondiales épargnèrent la Suisse, elles ne la laissèrent pas à l'abri des crises économiques. Chez

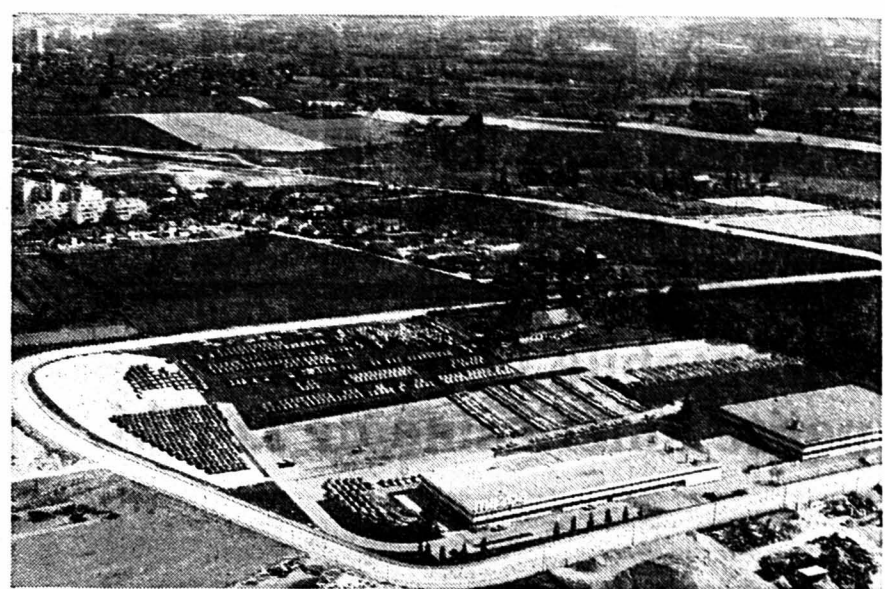
Blanc et Paiche, on surmonta la première en construisant un tracteur agricole, et la seconde en fabriquant un gazogène, le «Carbusol», ainsi qu'un dispositif «Surcarburex», qui permettait à un véhicule équipé de gazogène de démarrer à l'essence.

La compétition automobile fut un autre aspect de la vitalité de la famille Blanc. On trouva William-Adrien Blanc au volant de Peugeot ou Chrysler au départ de nombreuses courses de Suisse et de France. Et si son fils William-Victor, décédé en 1973, un an avant son père, et Richard-Daniel, neveu de Louis Paiche entré au service de l'entreprise en 1925, résistèrent à la tentation de la course, Pierre-Jules Blanc, actuel directeur général de l'entreprise et petit-fils du fondateur, fut un pilote passionné de rallyes et de courses de côte.

QUEL EST LE RÔLE D'UN IMPORTATEUR?

La tâche d'importateur, il est peut-être utile de le rappeler, implique une grande responsabilité qui dépasse de loin la simple fonction d'intermédiaire que la notion d'importateur évoque souvent dans l'esprit du public. Cette tâche comprend notamment:

- contacts permanents avec le constructeur pour l'établissement de la politique des modèles et des prix
- choix des modèles et versions pour la Suisse
- commande des voitures
- transport des voitures du Japon à Genève sur mer et par terre via Rotterdam ou Anvers
- stockage et préparation des voitures
- organisation du réseau de vente et d'après-vente dans toute la Suisse
- assistance commerciale et technique du réseau
- stockage et approvisionnement en pièces détachées



Un sérieux succès grâce à Mazda

- information et publicité
 - structure administrative permettant d'atteindre tous ces objectifs.
- Pour mener ces tâches à bien, Blanc et Paiche a investi 14 millions de francs en terrains et constructions qui seront portés l'an prochain à 16 millions de francs lorsque sera terminé l'agrandissement projeté du magasin de pièces détachées.

LE CENTRE MAZDA DE MEYRIN

Dans son état actuel, le centre Mazda de Meyrin occupe 49.000 m², dont 5800 m² sont couverts. L'installation comprend 4 parties principales: une aire de stockage pouvant recevoir 2200 voitures, un atelier de préparation des véhicules, un magasin de pièces détachées et des bureaux administratifs.

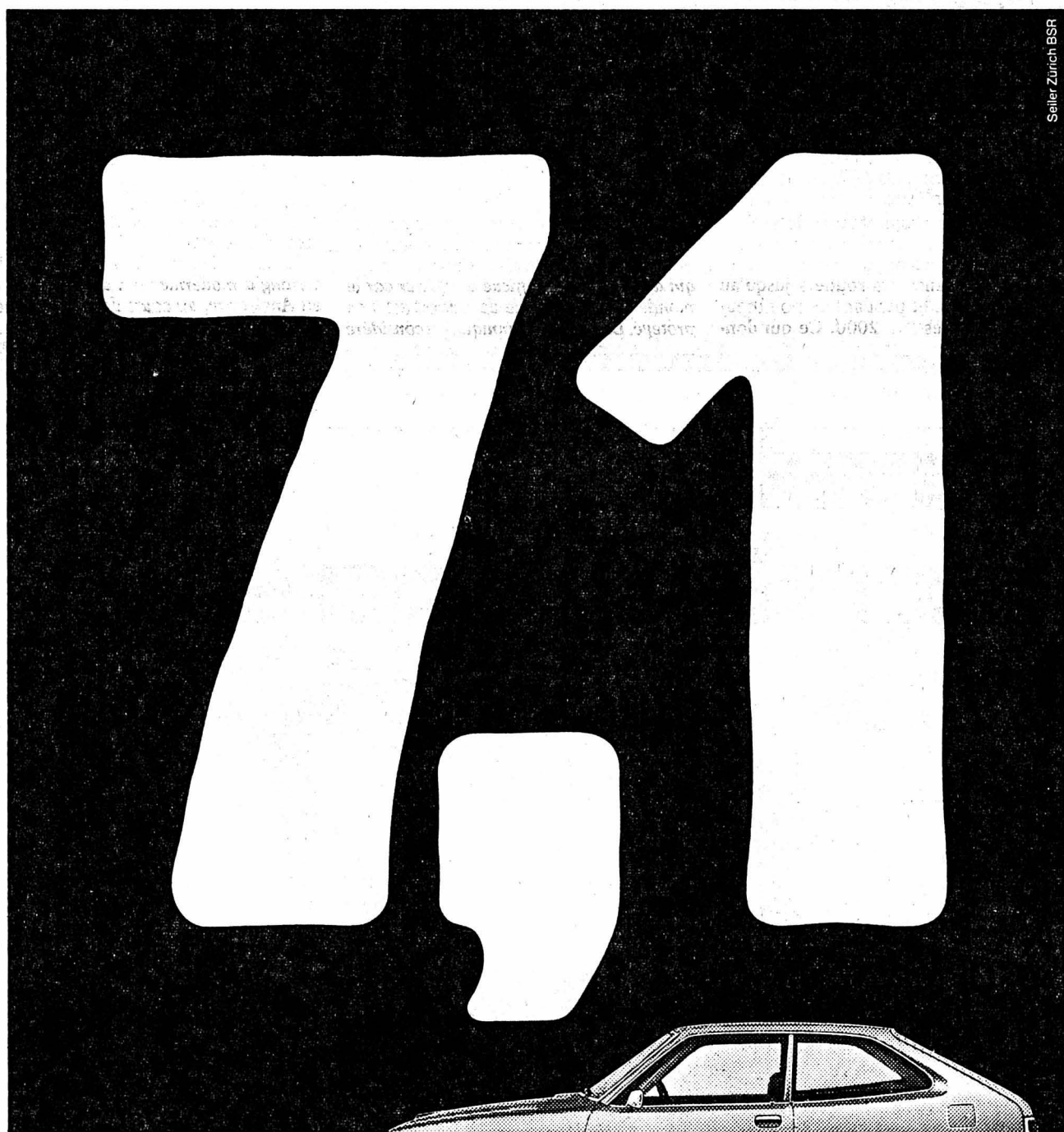
La préparation des véhicules, dont la capacité technique est de 25.000 véhicules par an, englobe les nombreux contrôles (35 pour chaque voiture), l'élimination de la couche de protection appliquée sur la carrosserie à l'usine et les retouches de peinture nécessitées par les dégâts de transport. Ces travaux sont exécutés à l'aide d'un matériel technique très

moderne, avec entre autres un tunnel de lavage entièrement automatique, dont l'un des particularités est un recyclage intégral des produits utilisés.

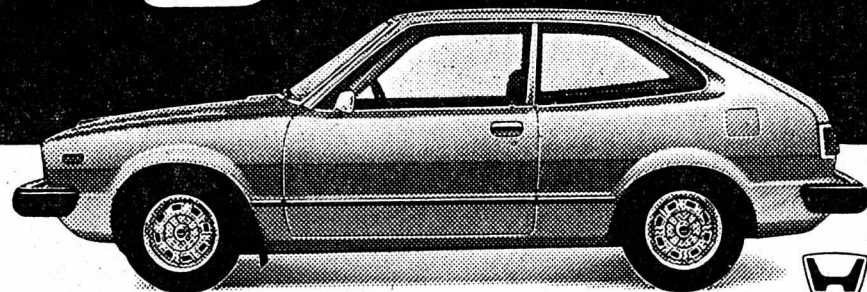
Le magasin de pièces détachées abrite environ 300.000 pièces de rechange qui représentent près de 20.000 articles différents et une valeur de 7 millions de francs. Il est géré par ordinateur, comme le sont d'autres services de la maison, ainsi la comptabilité et la livraison des voitures neuves.

En plus des bureaux, on trouve dans le bâtiment administratif une salle de conférence ainsi que l'école technique où sont donnés régulièrement des cours de spécialisation à tout le personnel Mazda en Suisse.

Au total, une centaine de personnes sont occupées actuellement chez Blanc et Paiche. Le volume des ventes, qui était de 511 voitures en 1961, a passé à 1850 voitures en 1970 et sera de plus de 10.000 voitures cette année. Ceci démontre qu'une entreprise genevoise, entièrement suisse, peut fort bien jouer son rôle d'importateur face à une vive concurrence. Elle entend d'ailleurs le confirmer à l'avenir.



Consommation d'essence normale de l'Accord 1600 Coupé:
AT 90 km/h: 7,1 l/100 km.
AT 120 km/h: 9,5 l/100 km.
ECE 15 (trafic urbain): 9,8 l/100 km.



Honda Accord. Sans technique de pointe, pas d'économie de carburant.

La faible consommation de l'Accord Coupé résulte des recherches entreprises par la marque en vue de rendre ses moteurs moins polluants par l'amélioration du rendement calorifique et de la souplesse de fonctionnement. La cinquième vitesse - le rapport économique - et les formes profilées améliorant le coefficient de pénétration dans l'air, contribuent

pour beaucoup à épargner l'énergie. Autre important facteur d'économie et de sécurité, la technique d'assemblage de la carrosserie permettant une réduction du poids à vide et accroissant la rigidité de la coque. La traction avant, les suspensions indépendantes ainsi que le vaste hayon et la banquette arrière rabattable sont à l'origine des excellentes aptitudes routières et du confort de cet élégant coupé particulièrement avantageux: **14 290.-**

L'Accord existe également avec Hondamatic, la boîte automatique économique qui, en plus, possède un rapport spécial pour une conduite sportive et le trafic urbain.

Honda Accord 1600 Coupé Fr. 14 290.-
Honda Accord 1600 Sedan Luxe Fr. 13 990.-
Sedan GL avec servo direction Fr. 15 290.-
(+ transport Fr. 80.-)
Hondamatic Fr. 750.- Métallisé Fr. 290.-
Air conditionné (GL) Fr. 1950.-

HONDA
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Yverdon: Garage Nord-Apollo SA, Tél. 024/24 12 12 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

HONDA **Apollo** **HONDA**
AUTOMOBILES AUTOMOBILES AUTOMOBILES
Garages Henri Favre Carrosserie
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

LA NOUVELLE PEUGEOT 505.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Prenez place: des sièges confortables au maintien sûr vous accueillent. Sous les yeux un riche tableau de bord, un volant gainé entraînant une direction précise. Un servofrein progressif et efficace. Sans oublier la tenue de route exemplaire due aux quatre roues indépendantes. Vous en conviendrez: voilà enfin une «2-litres» qui impose votre volonté à nos routes! Sans que votre confort en souffre! Découvrez les autres atouts chez nous. Et sur route!

Toujours bien conseillé par le concessionnaire officiel **PEUGEOT**

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Garage du Littoral - Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Concessionnaire depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers

2017 Boudry	J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Avenue du Collège 69	038 42 13 95
2054 Chezard	U. Schürch, Garage	038 53 38 68
2056 Dombresson	A. Germond, Garage	038 53 21 22
2114 Fleurier	P. Joss, Garage, Place d'Armes 12	038 61 11 72
2034 Pesoux	Garage la Cité SA, M. Priez, Rue Boubin 3	038 31 77 71



COLOR CENTER
Rue de l'Ecluse 15
2000 Neuchâtel
Tél. 038 / 25 17 80

DUPLI-COLOR
Avec Acryl «Auto-Spray»
les retouches de peinture
deviennent un jeu d'enfant

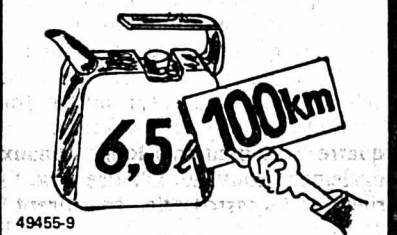
La meilleure des qualités: DUPLI-COLOR Acryl «Auto-Spray»: durable comme l'émail, sèche en quelques minutes, irrayable, polissable, ne se décolore et ne jaunit pas. Exactement assorti au vernis de votre voiture afin que vous puissiez faire vous-même les retouches nécessaires, aussi bien qu'un professionnel. Venez nous trouver pour tous conseils, informations et démonstrations.

- **NOUVEAU! VOGI SPRAY** sans risques pour casques en polycarbonate!
- **AUTO-COLOR** pour grandes surfaces Spray de 400 ml... seulement 12.80
- **Rallye «STRIP-SPRAY»**

La première peinture effaçable du monde sans abîmer la peinture de base.
COLOR-CENTER vous aide chaque jour à économiser NOUS VOUS CONSEILLERONS JUDICIEUSEMENT
Lundi fermé toute la journée
15 minutes devant le magasin.

Bus navette gratuit à disposition Bevaix - Place Pury Bevaix
A 8 min. du centre ville Bar à café Voitures de remplacement

HONDA
AUTOMOBILES



Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

Le Garage COMTESSE

peut être le garage qui vous assure l'entretien, les services et les réparations de votre voiture, ainsi que l'équipement. Ils sont assurés par le patron, mécanicien diplômé sur autos, avec 30 ans d'expérience dans le métier.

Pensez-y
BENZINE: NORMALE - SUPER HYPROMAT

H. COMTESSE
Draizes 69, Neuchâtel, Tél. 31 38 38.
Ouvert la semaine de 6 h 30 à 21 h
Samedi et dimanche de 7 h 30 à 21 h

Le pneu Goodyear a désormais une longueur d'avance:

Ce pneu freine plus court.
Il ne s'agit peut-être que de quelques centimètres...
...mais ils pourraient être décisifs!



Il adhère mieux et...
GOODYEAR
ULTRA GRIP 2

Chez votre spécialiste

AUTOCENTRE

PESEUX - Tél. 31 46 40



SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Chez TOYOTA, la Corolla fait peau neuve



Plus grande et plus jolie.

Quatre ans de suite, ce fut la voiture la plus produite dans le monde entier et, pendant plus d'une décennie, elle fut en tête des voitures japonaises vendues en Suisse: c'est la Toyota Corolla. Avec l'apparition des modèles Starlet et, plus tard, avec celle du modèle à traction avant Tercel 1300, elle subit une redoutable concurrence provenant de sa propre marque, de sorte que la quote-part de ses ventes au nombre total des Toyota commercialisées en Suisse — naguère plus de 50% — s'est sensiblement réduite durant ces douze derniers mois. Mais ce n'était guère qu'une question de temps, car il s'agissait de savoir à quel moment une génération Corolla bénéficiant des innovations techniques correspondantes se mettrait à quitter les chaînes de montage de Nagoya.

Ce fut le cas au Salon automobile international de Francfort, organisé il y a quelques semaines. Une série de Corolla, complètement remodelées sur le plan technique et de l'habillage, fêtèrent leur première sortie européenne sur les bords du Main.

Dans le modèle de base, le moteur de 1290 cm³ développant 60 CV constitue une nouveauté. L'essieu arrière pourvu dorénavant de ressorts hélicoïdaux et de quatre bras oscillants longitudinaux est également nouveau. D'autre part, l'intérieur et la carrosserie, en offrant plus d'espace, sont eux aussi nouveaux. Finalement, une boîte à cinq vitesses montée en série ainsi que l'adjonction d'une solide version GT en coupé sport avec un moteur de 108 CV représentent également une innovation supplémentaire. En Suisse, les modèles de la quatrième génération Corolla seront disponibles dès

la fin de ce mois dans les exécutions suivantes: la Corolla 1300 comme berline à quatre portes ou station-wagon à cinq portes, resp. comme modèle Liftback avec hayon arrière; la Corolla 1600 Liftback équipée du moteur de 75 ch et de la boîte automatique à trois vitesses ou comme variante «SE» avec groupe propulseur de 86 ch et boîte à cinq vitesses; le coupé Corolla 1600 GT, qui — grâce au moteur de 108 ch, aux deux arbres à cames en tête et aux doubles carburateurs — est le modèle le plus puissant et le plus sportif de cette série.

Les prix de la nouvelle Corolla ne constituent pas la moindre des surprises. Car, malgré sa valeur réelle sans aucun doute plus élevée, elle coûte grâce à d'avantageuses conditions d'achat énormément moins que l'ancienne. Avec les qualités de produits offertes, c'est justement ce facteur qui devrait également contribuer dans une large mesure à faire en sorte que ce type de modèle Toyota parvienne à reprendre très bientôt, au palmarès des plus grands succès de vente, la position de tête qu'il a dû abandonner pour un laps de temps relativement bref.

En décidant la production d'une nouvelle génération Corolla, c'est la quatrième depuis 1966, Toyota voudrait de nouveau faire de son modèle best-seller, la voiture la plus vendue dans le monde entier. Le processus de rénovation, englobant pratiquement tous les organes auquel le véhicule a été soumis à Nagoya, démontre de manière irréfutable l'importance attachable que Toyota Motor Company accorde à cette réussite. Et déjà 75.000 nouvelles Corolla quittent chaque mois les chaînes de montage de l'usine de Takaoka...

L'énergie et l'industrie automobile

«Le pétrole est une ressource naturelle limitée. Nous n'en disposerons, à l'avenir, que dans la mesure où nous réussirons à réduire la demande et à développer d'autres sources d'énergie.»

La commission sur l'énergie de la Société des constructeurs d'automobiles et négociants de Grande-Bretagne (SMMT) vient de publier une étude, intitulée «L'énergie et l'industrie automobile», dans laquelle elle traite du problème de l'énergie en fonction de l'industrie automobile. Elle examine les possibilités d'économie d'énergie dans les transports routiers et identifie les impératifs imposés à l'industrie automobile, impératifs internes et externes, et qui influenceront la vitesse à laquelle ces économies d'énergie pourront être réalisées.

La nouvelle publication commence par examiner les implications de la consommation d'énergie par les transports routiers et l'industrie automobile. Elle souligne que les transports routiers ne constituent pas seulement un aspect normal et accepté de la vie industrielle moderne mais qu'ils forment un élément essentiel de la qualité de la vie et de notre niveau de vie moderne.

Il est donc vital que les politiques de conservation de l'énergie ne mettent pas en danger la viabilité et la compétitivité de l'industrie automobile.

Les politiques de conservation de l'énergie doivent être appliquées sur un front très étendu. Elles devraient être mises en place dans tous les secteurs qui consomment de l'énergie, dans tous les pays du monde.

Il faut dès maintenant s'efforcer d'augmenter les ressources. Sinon, les pénuries d'énergie freineront l'activité économique... ce qui n'affectera pas seulement les transports routiers mais aussi les autres activités essentielles de la vie moderne auxquelles nous sommes tellement attachés.

Que peut-on faire pour économiser de l'énergie dans les transports routiers?

- La consommation d'énergie, dans les transports routiers, est fonction des éléments suivants:
- le type de véhicule utilisé et la manière dont il est utilisé;
 - les caractéristiques des véhicules;
 - la quantité d'énergie consommée dans la construction des véhicules;
 - et le type de carburant employé.

L'examen des possibilités d'économie d'énergie dans le domaine de l'utilisation des véhicules nous montre qu'on peut à peine envisager un ralentissement dans la hausse du nombre des propriétaires de voitures ou une réduction du kilométrage couvert.

Par contre, on peut réaliser une réduction immédiate de la consommation en conduisant de façon plus économique, en améliorant l'entretien des véhicules et en préparant les déplacements plus soigneusement.

L'amélioration des routes peut, aussi, apporter une contribution permanente à l'économie de carburant.

La conception d'un véhicule représente un compromis entre divers objectifs, souvent contradictoires. L'amélioration de l'efficacité énergétique, l'amélioration du rendement, ne représente qu'un seul de ces objectifs.

Citons un exemple typique du conflit inhérent qui existe, dans le processus de conception, entre les divers objectifs désirables. Il faut, d'une part, améliorer l'économie en carburant des véhicules routiers et il faut, d'autre part, dans le même temps, réduire les effets de cette économie sur l'environnement. Par exemple, les normes d'émissions bien plus draconiennes qui seront imposées en Europe, en 1981, détermineront une hausse de la consommation de trois à cinq pour cent. Les propositions visant à réduire encore la pollution et qui pourraient entrer en vigueur vers le milieu des années 80 provoqueraient, dans l'état actuel de la technologie, une telle réduction de l'efficacité énergétique de toutes les voitures neuves qu'elles annuleraient toutes les améliorations prévues actuellement par les constructeurs.

Les changements des règlements touchant au bruit et à la sécurité des voitures pourraient, également, provoquer une hausse de la consommation.

Environ 18% seulement de l'énergie contenue dans un litre d'essence est transformée en énergie mécanique utile. Cette énergie de propulsion est ensuite dissipée par la résistance aérodynamique, le freinage, le roulis et la résistance des pneus.

A l'avenir, les travaux de développement des moteurs seront concentrés sur l'amélioration du rendement énergétique de chaque litre de carburant, l'amélioration des systèmes de combustion des moteurs, la réduction des pertes par frottement et l'installation de systèmes électroniques, l'amélioration de l'aérodynamisme et la réduction du poids des véhicules.

Il est fort possible, bien sûr, que les recherches portant sur des types de moteurs entièrement nouveaux donnent des résultats intéressants durant la période de 1985 à l'an 2000 mais, pour l'instant, on n'entrevoit aucun successeur valable au moteur à explosion.

«L'énergie et l'industrie automobile» abordent, aussi, la possibilité d'utiliser des carburants différents pour les véhicules routiers.

Le principal message que la publication de la SMMT veut communiquer au monde, c'est que les experts devront chercher ailleurs que dans les transports routiers les économies de carburant qu'ils veulent obtenir.

Si d'autres consommateurs de pétrole adoptent des combustibles différents, il y aura assez de pétrole pour satisfaire les besoins des transports routiers jusqu'au siècle prochain, et pendant de nombreuses années après l'an 2000. Ce qui donnera au monde le temps de trouver et d'exploiter d'autres sources d'énergie pour les transports routiers.



Nouvelle classe S chez Mercedes-Benz

La nouvelle classe S se compose de quatre modèles de base, ceux des 280 S et 280 SE équipés du moteur 6 cylindres réétudié, à deux arbres à cames ainsi que des 380 SE et 500 SE équipés de nouveaux moteurs 8 cylindres en alliage léger dont les qualités en matière de puissance s'accompagnent d'une sobriété remarquable. Les puissances disponibles vont de 156 à 240 CV. C'est ainsi qu'il

s'est révélé possible de remplacer les modèles de la classe S actuelle par des modèles équipés de moteurs aux dimensions moins grandes et qui pourtant présentent toutes les qualités traditionnellement fort prisées de la gamme de pointe de Mercedes-Benz. Sont proposées en plus, comme jusqu'ici, trois versions à l'empattement plus long.

Le «puissant atome» donne à Lucas une porte d'entrée aux Etats-Unis

Sir Bernard Scott, président de la société Lucas Industries, vient d'annoncer, à Londres, un important succès de sa compagnie aux Etats-Unis après avoir signé un contrat d'une valeur de 30 millions de livres sterling, étalée sur plusieurs années.

Lucas a mis au point un nouvel injecteur de carburant diesel miniaturisé qu'il va fournir à General Motors pour le monter sur les voitures particulières à moteur diesel dans les années 80.

«Lucas est en avance sur le monde entier — a déclaré sir Bernard — et, autant que je puisse en juger, notre produit est supérieur à tous les produits analogues offerts par nos concurrents à l'industrie du diesel.»

Le nouvel élément, appelé «Microjector» est surnommé «The Mighty Atom» — le «puissant atome» — par sir Bernard; il est déjà fabriqué en série dans l'usine ultra-moderne de Lucas, à Ipswich.

Le contrat américain représente une importante percée par une société de pièces et accessoires britannique sur un marché qui a toujours été difficile à infiltrer car le monde de l'automobile de Detroit est bien protégé. Le succès britannique est considéré comme d'autant plus important que le secteur des voitures diesels est en plein développement.

Consciente du besoin de réaliser des économies de carburant aussi grandes que possible, la General Motors — le plus gros constructeur d'automobiles du monde — accélère, actuellement, son programme de fabrication de voitures diesels. La production devrait atteindre 300.000 voitures pour le modèle 1980, en ce moment sur la ligne de montage, et monter à 500.000 unités l'année suivante.

Lorsqu'il a décrit la «Microjector», qui n'est pas plus gros que le pouce d'un homme, sir Bernard a précisé: «Son manque d'encombrement est fondamental dans le dessin du moteur et de la culasse; ses performances permettront au moteur diesel de satisfaire la législation américaine sur les gaz polluants et contribueront à la réduction du bruit.»

Le «Microjector» est un élément de précision, réalisé avec des techniques de manufacture sophistiquées. De nos jours, c'est le secteur de l'industrie dans lequel il faut se spécialiser.

Lucas a dépensé 20 millions de livres sterling à moderniser son usine du Suffolk, en Angleterre, au cours des trois dernières années et la compagnie emploie 350 personnes dans l'installation de haute technologie d'Ipswich, où le «Microjector» va être fabriqué par millions.

Laissez-vous séduire par les plaisirs de la Fiat Ritmo. Plaisir - performances: la Ritmo 75 abrite 75 CV-DIN sous son capot. Plaisir - place et confort: 82% de l'espace est consacré aux passagers et à leurs bagages. Plaisir - économie: la Ritmo 75 ne consomme que 8,5 litres aux 100 kilomètres (DIN). Plaisir - équipement: 5 vitesses, servo-frein, essuie-lave-glace

sur la lunette arrière et encore bien plus sont compris de série. Plaisir - prix: celui de la Ritmo 75 Cl, 5 vitesses et 5 portes n'est que de Fr. 12'690.-. Autres versions à partir de Fr. 10'990.-. Alors, avant! Venez l'essayer, vous y assoir et vous en réjouir.

Fiat Ritmo: Que de performances. Que de place. Que de confort. Que de plaisir!

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133
NEUCHÂTEL

AVANTI FIAT!

L'été au frais, l'hiver au chaud

car **MOUTON L**

PEAU DE MOUTON VÉRITABLE

Chaînes à neige Union et Snowgrip

Accessoires pour autos et camions
Ouvert le samedi matin
Neuchâtel-Evole 8a
Tél. 25 44 39

A 8 min. du centre ville
Bar à café
Voitures de remplacement

Bus navette gratuit à disposition
Bevaix - Place Pury
Bevaix

Visitez nos expositions

Mercedes-Benz

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
Neuchâtel/Bevaix ☎ 038 46 12 12

PAS PLUS CHER QUE LE GARAGE, MAIS SANS SES INCONVÉNIENTS, LE SERVICE

JAN-N
J.-N. Jeanneret

Pour tous vos problèmes de mécanique-auto, et pour la première fois à Neuchâtel

un service spécialisé dans les injections d'essence de tous types, les carburateurs, les turbo-compresseurs, et les allumages normaux ou électroniques

DÉPANNAGES - ENTRETIENS RÉPARATIONS

un simple coup de téléphone grâce à la voiture de service qui peut être atteinte 24 h sur 24

au N° 080 224 068.

Garage INTER
CLAUDE KRATTINGER

Neuchâtel
Parcs 40 ☎ 038 - 24 50 20

AGENT OFFICIEL

Protection anticorrosive du Dr Riehm

AVEC 5 ANS DE GARANTIE ÉCRITE

RENAULT **MERCEDES-BENZ**

garage des falaises sa

94, ROUTE DES FALAISES
TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

Agence officielle **TOYOTA**

GARAGE DU PREMIER-MARS S.A.

NEUCHÂTEL
(038) 24 44 24



SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Le caravaning sous le signe du «Motorhome».

L'Union professionnelle suisse de la caravane a organisé à la fin du mois dernier, dans les halles d'exposition et sur les espaces de plein air de l'Allmend à Berne, le 12^{ème} Salon suisse du caravaning.

Depuis 1976, année où fut organisé pour la première fois à Berne ce salon des vacances, le nombre des exposants a pratiquement doublé. Quant à la participation du public, elle a subi elle aussi une courbe ascendante, et, l'an dernier, on a pu dénombrer pas moins de 17.000 visiteurs. La présence de presque toutes les marques mondiales permet d'affirmer que la saison du caravaning en Suisse commence à ce salon de Berne, avec la présentation des nouveaux modèles 1980.

Ce 12^{ème} salon était sans doute placé cette année sous le signe du bus-caravane, appelé plus couramment «Motorhome». C'est bien sûr l'imposant trafic des routes des vacances qui a poussé ce nouveau genre de caravaning, plus pratique et surtout plus mobile. Il est vrai qu'en jouant avec un double jeu de plaques, il est plus facile et aisé de se mouvoir en vacances sur quatre roues que sur six roues dont deux sont tractées...

LES TENDANCES DU SALON

Dans le domaine des caravanes pliantes, une direction essentielle se dégage: l'acheteur veut une remorque aussi petite que possible (avantages: conduite plus facile, vue libre par la vitre arrière, facilité de rangement en cas de non-utilisation) qui néanmoins puisse contenir une tente de grande surface. Chacun désire un maximum de superficie et de hauteur. Les constructeurs s'adaptent toujours mieux à ces exigences; la plupart des caravanes pliantes actuellement sur le marché sont entièrement équipées et réalisent pratiquement tous les vœux de l'utilisateur.

Les caravanes, elles, deviennent de plus en plus grandes. Aujourd'hui, on a pris conscience qu'un équipement bien étudié, pratique, adapté aux désirs de la clientèle, doit être le but primordial des construc-

teurs. La clientèle exigeante prise toujours plus les caravanes de haute qualité plutôt que celles construites dans une rapide production de masse. Il n'est dès lors pas étonnant que les fabricants et les vendeurs attachent de l'importance à ces exigences afin — ce qui paraît évident — de conserver la confiance de la clientèle après l'achat. Une bonne garantie et un rapide service après-vente deviennent de plus en plus essentiels.

Les mobil-homes s'adaptent heureusement à l'environnement, et l'on constate la disparition des couleurs trop criardes et des «designs» trop agressifs. Bien mieux cherche-t-on aujourd'hui, grâce à d'accueillantes constructions en bois, à s'intégrer harmonieusement dans le paysage. Mais le bois présente d'autres avantages: il constitue en tout temps et de façon très sûre, une isolation parfaite. Cette capacité d'isolation est particulièrement appréciée en hiver. Il existe aussi des constructions allemandes qui assurent, avec un bon chauffage et des doubles fenêtres, les meilleures conditions pour la pratique du camping d'hiver. Les installations intérieures peuvent actuellement pleinement satisfaire le désir de confort.

Pour ce qui est des auto-homes, il convient de relever deux tendances: a) les petites voitures, qui peuvent être utilisées en semaine pour le travail par les commerçants et les artisans, par la ménagère pour ses achats. Ces petits auto-homes sont aussi utilisés pendant les week-ends pour des sorties familiales et, bien entendu, pendant les vacances.

b) les grands auto-homes avec tout le confort imaginable qui, malgré leur volume important, ne consomment pas exagérément de benzine.

Les auto-homes connaissent, aussi en Suisse, un essor considérable. On apprécie cette forme détendue de voyage, la possibilité que l'on a de s'arrêter où l'on veut, quand on veut. Sans nul doute, un voyage en auto-home est synonyme de vacances en liberté absolue. Chacun est à la fois le guide, le directeur d'hôtel, le capitaine!



Un «Motorhome» pour des vacances en pleine liberté



Une certaine élégance dont les Français ont le secret...

CITROËN CX ATHENA: avec toute l'élégance française

Depuis 1963, un jury international européen de journalistes indépendants spécialisé attribue le trophée de la «voiture de l'année» qui est d'ailleurs considéré comme la plus haute distinction attribuée à un constructeur automobile. Comme critère, ce jury prend en considération plusieurs facteurs comme la technique, la tenue de route, des éléments de sécurité et j'en passe. Si ce prix n'était décerné qu'en rapport avec l'élégance du modèle présenté, cette nouvelle CX Athena ne serait pas dans les perdantes. Il faut bien dire, qu'elle ne manque ni de beauté, ni d'élégance.

En réalité elle possède la caisse de la CX et le nouveau moteur 2 litres de 1994 cm³ développant une puissance de 10% CV DIN à 5500 t/min provenant de la Société française de mécanique. Ce nouveau moteur remplace désormais celui qui équipait naguère les modèles Confort et Super de la série CX 2000, et permet surtout de réaliser de meilleures performances, tout en diminuant la consommation de carburant.

En plus de ce nouveau moteur, cette nouvelle CX Athena est équipée d'une excellente boîte à 5 vitesses qui, non seulement a un impact certain sur le taux de consommation, mais aussi contribue dans une large mesure au silence de son fonctionnement.

C'est une traction avant avec un moteur transversal. Sa roue de secours est placée sous le capot avant pour libérer au maximum un grand coffre cubique à l'arrière.

L'élégance de cette nouvelle CX ne s'arrête d'ailleurs pas à celle de sa carrosserie, car l'intérieur de l'habitacle débordé lui-même de bon goût, tant chacun de ses éléments se caractérise par sa personnalité.

Le tableau de bord repris des versions précédentes, est un exemple du genre. Dissimulé sous une visière derrière un volant bien gainé, il est prolongé à chacune de ses extrémités par différentes manettes de commande que l'on peut toujours actionner sans quitter le volant des mains.

La console centrale est chapeauté d'une sphère originale en guise de cendrier. Le volant à une seule branche

commande une direction à crémaillère assistée et à rappel asservi. Il laisse bien apparaître en sa partie supérieure, un tableau de bord bien éclairé.

Les sièges rembourrés offrent un confort maximum à tous les usagers du véhicule. Les fenêtres latérales des portes avant son commandées électriquement et les rétroviseurs extérieurs se règlent de l'intérieur.

Sa suspension hydropneumatique est à hauteur constante avec quatre roues indépendantes. Sa garde au sol est variable et nous avons noté quatre positions: haute, intermédiaire haute, normale et basse. En plus elle est équipée d'un système anticabreur qui lui évite de piquer du nez lors de freinages brusques ou de «s'enlever» lors de départs un peu rapides.

Sur la route, nous avons apprécié son comportement qui n'a d'ailleurs jamais trahi la qualité de son confort, tandis que la stabilité de sa direction lui donne à grandes vitesses l'impression de rouler sur des rails.

Malheureusement, cette élégante a manqué de savoir-vivre à notre égard, et le second jour de notre essai déjà, notre fenêtre latérale refusait tous mouvements, tandis que le ventilateur donnait de sérieux signes de détresse. La jauge à essence quant à elle n'a pas daigné réagir sans que l'on ne tape à sa fenêtre... Cette élégante était peut-être dans ses mauvais jours, mais était-il permis à son âge (à peine 3000 km) de nous faire ainsi la grimace?...

Fiche technique

Moteur: 4 cylindres en ligne de 1994 cm³
Puissance: 106 CV DIN à 5500 t/min.
Transmission: traction avant avec boîte à 5 vitesses
Suspension: hydropneumatique avec 4 roues indépendantes
Freins: à disques sur les 4 roues
Direction: assistée à rappel asservi
Réservoir d'essence: 68 litres (super)
Consommation moyenne de notre essai: 11 litres/100 km
Vitesse maxi: 176 km/h
Accélération 0-100 km/h: 11,7 sec.

Pour mieux utiliser l'énergie, grâce à un moteur de voiture

On a besoin en tout lieu d'énergie calorifique et électrique, aussi bien dans les ménages que dans le commerce et l'industrie. L'approvisionnement en chaleur est assuré actuellement par des brûleurs à mazout qui, en général, accusent des pertes d'énergie considérables. Il en est de même pour l'approvisionnement en électricité: parmi les centrales thermoelectriques on peut relever une perte en énergie calorifique d'environ deux tiers, au débit de l'environnement.

Un moteur automobile commence à concurrencer les installations de chauffage traditionnelles: il fournit simultanément de la chaleur et du courant électrique. Les pertes en énergie peuvent de ce fait être réduites au minimum.

Le secteur automobile FIAT offre désormais un système à énergie totale conçu sur la base d'un moteur de voiture de série permettant de tirer un profit nettement supérieur de l'énergie primaire. L'installation, nommée «TOTEM», abréviation de Total-Energy-Module, est entraînée par un moteur alimenté au gaz, du même type que celui de la Fiat 127. Le «TOTEM» fournit simultanément de l'énergie électrique et de la chaleur avec un rendement total de plus de 90%.

Son volume de production débite environ 30% d'énergie électrique et 70% de chaleur. Le «TOTEM» trouve une application optimale dans de nombreux domaines, dont celui des immeubles locatifs et commerciaux pour l'approvisionnement en électricité, chauffage et eau sanitaire. Un autre domaine d'utilisation particulièrement intéressant du «TOTEM» est celui de l'agriculture: aujourd'hui, déjà cinq fermes en Suisse alimentent un «TOTEM» au biogaz de leur propre production. Aussi, dans les centres d'épuration des eaux, le «TOTEM» permet une utilisation optimale des gaz récupérés.

Contrairement à d'autres systèmes à énergie totale, le «TOTEM» peut être également utilisé de manière rentable dans des installations plus petites. Son prix est particulièrement avantageux car il comprend des éléments provenant de la production automobile de série. Un module «TOTEM», posé et prêt à fonctionner, coûte environ 17.000 fr. Suivant le but de son utilisation, on peut atteindre un taux de rentabilité étonnant. En effet, il est possible de réaliser un amortissement en moins de cinq ans.

Le «TOTEM» fournit non seulement de la chaleur, mais en même temps du courant électrique, du reste assez coûteux à l'achat. Avec le «TOTEM» de FIAT, on peut produire le courant cher de la journée et réduire les frais de la consommation de pointe. L'installation est conçue de manière à pouvoir écouler sans problème le surplus d'énergie électrique au réseau local. Le taux de remboursement pour l'électricité ainsi débitée est actuellement encore remboursée différemment suivant les services électriques.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Les avantages politico-économiques du «TOTEM» sont évidents: comparé aux systèmes conventionnels, il permet de réduire la consommation de l'énergie primaire d'environ 40%. Les réseaux d'électricité et de gaz peuvent être en même temps mieux exploités. Le «TOTEM» permet en plus d'égaliser et de stabiliser la courbe de distribution d'électricité.

Nouveau phare accolé H 4.

Maintenant, la communauté des conducteurs de 2 CV, qui ne jurèrent pas par elle, peut aussi équiper après coup ses voitures du phare à iode H 4, particulièrement lumineux. Bosch a sorti récemment un nouveau phare accolé appelé «Kiruna». Ce phare a reçu l'homologation E, il comporte le feu de stationnement prescrit, ainsi qu'un pied de montage. Ses avantages: il est particulièrement résistant aux secousses, étanche à la poussière et à l'eau. Mais le nouveau phare accolé H 4 «Kiruna» n'a pas été mis au point seulement pour la Citroën 2 CV; il convient bien entendu aussi pour des machines agricoles, des tracteurs, des machines de travail et pour d'autres véhicules spéciaux.

Plusieurs possibilités de montage sont offertes: le phare peut être monté aussi bien debout qu'accroché, ou latéralement. Le boîtier est revêtu de résine noire, et la pièce d'insertion de la lampe est disposée pour la marche à droite. Le diffuseur a un diamètre de 130 millimètres.

Le «TOTEM» fournit non seulement de la chaleur, mais en même temps du courant électrique, du reste assez coûteux à l'achat. Avec le «TOTEM» de FIAT, on peut produire le courant cher de la journée et réduire les frais de la consommation de pointe. L'installation est conçue de manière à pouvoir écouler sans problème le surplus d'énergie électrique au réseau local. Le taux de remboursement pour l'électricité ainsi débitée est actuellement encore remboursée différemment suivant les services électriques.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Les avantages politico-économiques du «TOTEM» sont évidents: comparé aux systèmes conventionnels, il permet de réduire la consommation de l'énergie primaire d'environ 40%. Les réseaux d'électricité et de gaz peuvent être en même temps mieux exploités. Le «TOTEM» permet en plus d'égaliser et de stabiliser la courbe de distribution d'électricité.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Les avantages politico-économiques du «TOTEM» sont évidents: comparé aux systèmes conventionnels, il permet de réduire la consommation de l'énergie primaire d'environ 40%. Les réseaux d'électricité et de gaz peuvent être en même temps mieux exploités. Le «TOTEM» permet en plus d'égaliser et de stabiliser la courbe de distribution d'électricité.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Les avantages politico-économiques du «TOTEM» sont évidents: comparé aux systèmes conventionnels, il permet de réduire la consommation de l'énergie primaire d'environ 40%. Les réseaux d'électricité et de gaz peuvent être en même temps mieux exploités. Le «TOTEM» permet en plus d'égaliser et de stabiliser la courbe de distribution d'électricité.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

Le «TOTEM» de FIAT peut aussi être utilisé pour subvenir à des besoins calorifiques plus importants. Il suffit alors de relier plusieurs unités modulaires, ce qui augmente en même temps la sécurité et la flexibilité sur les lieux d'utilisation. Ainsi, par exemple, à la station d'épuration de Roche (VD) on procède actuellement à l'installation de six «TOTEM» destinés à l'utilisation de gaz d'épuration pour la production autonome d'une partie des besoins en énergie électrique et thermique.

De nouveaux phares pour mieux voir et mieux être vu!

CITROËN

GARAGE DU LAC
M^{me} Bourquin
Rue de Neuchâtel 23a
Saint-Blaise - Tél. 33 21 88

GARAGE CENTRAL
M. Ducommun
Grand-Rue 5
Peseux - Tél. 31 12 74

CENTRE AUTOMOBILE
W.-O. Christinat Boudevillers - Tél. 36 14 37

GARAGE
CLAUDE HOTZ
Rue de l'Industrie 19
Fleurier - Tél. 61 29 22

GARAGE
FRANCIS ZEDER
Ch. des Pâles 2
Cortaillod - Tél. 42 10 60

GARAGE DE LA STATION
M. Lautenbacher Valangin - Tél. 36 11 30

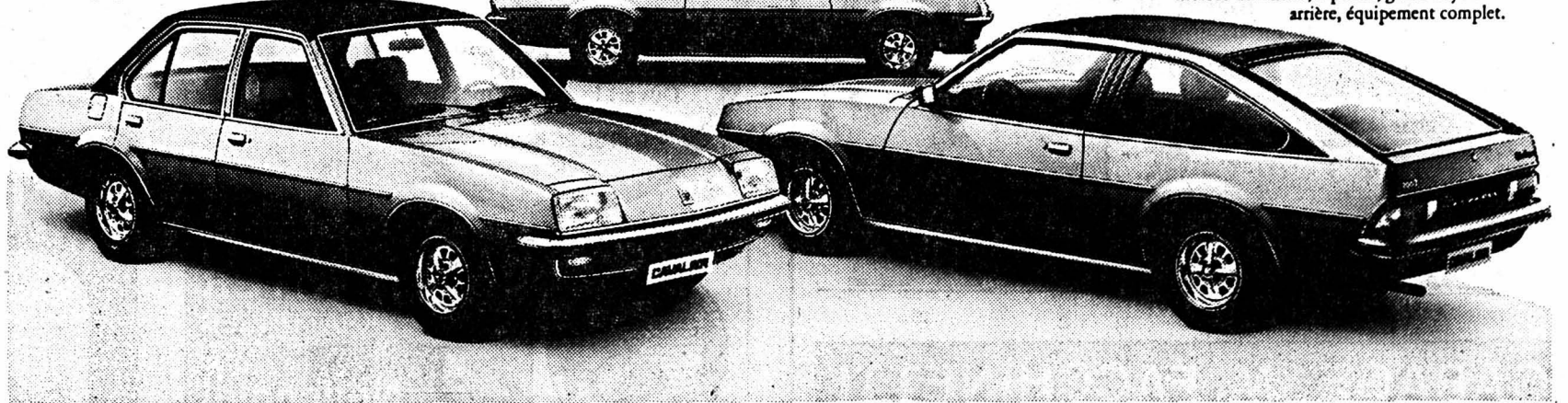
Garages
Henri Favre
Apollo
Neuchâtel/Bevaix
S.A. Neuchâtel/Bevaix
49459 9
46 12 12

Vous avez peut-être l'impression de reconnaître cette voiture relativement peu connue.

La Vauxhall Cavalier GL: moteur 1,6 litre ou 2 litres, 4 portes, équipement de luxe.

La Vauxhall Cavalier GLS, Coupé: moteur de 2 litres, 2 portes, équipement sportif avec spoiler avant, arceau de sécurité, etc.

La nouvelle Vauxhall Cavalier GLS, Coupé Hatchback: moteur de 2 litres, 2 portes, grand hayon arrière, équipement complet.



Il arrive assez souvent que la Cavalier soit confondue avec l'une ou l'autre voiture italienne au styling élégant.

Cela s'explique probablement par la forme de la Cavalier, elle-même élégante, avec cette partie frontale abaissée vers l'avant. Ou encore par les moteurs de 1,6 litre ou de 2 litres, puissants et souples, qui lui confèrent un caractère sportif indiscutable.

En tous cas, les modèles Cavalier de Vauxhall font encore partie de ces voitures qu'on ne rencontre pas très souvent sur nos routes. Pourtant, de plus en plus de Suisses savent que la technique de pointe qui les caractérise vient d'Allemagne. Et ils sont de plus en plus attirés par les hautes performances, la sécurité et l'équipement luxueux de ces voitures.

Rien d'étonnant, donc, si vous rencontrez de plus en plus souvent la Vauxhall Cavalier. Car une voiture qui présente tant d'avantages fait rapidement parler d'elle.

La Cavalier de Vauxhall. Un produit General Motors

Alfa 6

L'unique 6 cylindres qui roule comme une Alfa Romeo



Moteur 6 cylindres en V à 60°, 160 ch DIN à 5300 tours — 1 km départ arrêté en 30,3 sec — réserve de puissance: 50% (80 ch) à 140 km/h — plus de 65 instruments de contrôle et de servo-assistance pour votre confort.

Les GARAGES M. BARDO S. A.
agence officielle Alfa Romeo

GARAGE DES SABLONS Tél. (038) 24 18 42
GARAGE LE PHARE Tél. (038) 24 18 44

se feront un plaisir de vous présenter la nouvelle Alfa 6



49437-9

GARAGE P. WIRTH

NEUCHÂTEL

Fbg de la Gare 5 a - Tél. (038) 24 58 58



Agent général pour le canton

GARAGE P. WIRTH

49427-6

SPECIAL AUTO

Essais et commentaires: Cl.-Henri Messeiller

Voiture expérimentale électrique de la General Electric (USA)



D'apparence pour le moins sportive

Voici désormais le premier pur sang des voitures électriques. Le véhicule ETV-1 (Electric Test Vehicle-One) moderne, sûr et rapide, mis au point par la General Electric en collaboration avec la Chrysler Corporation et plusieurs autres maisons,

et qui a été récemment présenté au public par le ministère de l'énergie des Etats-Unis.

Contrairement aux voitures électriques déjà mises au point à partir de pièces disponibles sur le marché, l'ETV-1 repose sur une conception entièrement nouvelle, comportant — un peu comme les véhicules lunaires — des composants ultramodernes, spécialement réalisés à cet effet. Il correspond de ce fait à des exigences élevées de confort, de sécurité et d'esthétique.

RAYON D'ACTION ET VITESSE ÉLEVÉS

Le rayon d'action est supérieur d'environ une fois et demie à celui des autres voitures électriques. Avec quatre passagers, l'ETV-1 peut parcourir de 110 à 180 km selon la façon de conduire, avant qu'il soit nécessaire de recharger ou de changer ses accumulateurs. Conçu surtout pour le trafic urbain, le véhicule peut néanmoins atteindre une vitesse d'environ 100 km/h, tout en restant silencieux et exempt de vibrations. Le freinage engendre un courant électrique utilisé pour charger l'accumulateur.

PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Dès 1985, on pourrait produire en série cette voiture électrique très moderne, sur la base d'un prix d'environ 6400 dollars. Répartis sur une durée de vie prévue pour dix ans, les frais d'utilisation seraient du même ordre de grandeur que ceux d'une voiture équipée d'un moteur à explosion.

La prochaine génération de voitures avancées se trouve encore au stade de projets. A la demande aussi du ministère de l'énergie des Etats-Unis, la General Electric et plusieurs autres entreprises sont actuellement en train de concevoir une voiture «hybride» qui soit à même de fonctionner tant avec un moteur électrique qu'avec un moteur à explosion.

L'aquaplaning: un véritable danger

En moyenne annuelle, on doit compter en Suisse (sans le Tessin, le Valais et le Jura) avec des routes humides ou mouillées durant 140 à 150 jours. Une route mouillée représente un certain nombre de dangers dont il faut tenir compte en vertu de la loi sur la circulation routière. Mais connaissons-nous vraiment ces dangers? Chaque automobiliste sait-il qu'en roulant à une vitesse de 100 km/h sur route mouillée avec des pneus n'ayant plus que 2 mm de profil, sa distance de freinage est de 58% plus longue qu'avec des pneus neufs, et que des pneus de 2 mm de profil peuvent déjà se mettre à flotter à 65 km/h sur une couche d'eau de 5-7 mm (traces)? Cela signifie qu'il y a aquaplaning et que la voiture n'est plus dirigeable, comme sur du verglas...

La «saison humide» étant à nos portes, les dangers des routes mouillées méritent, de l'avis du Touring Club Suisse, une attention toute particulière. Pour exposer ces problèmes aux automobilistes et pour rappeler certaines règles à observer sur route mouillée, le TCS a réalisé une démonstration pour la presse sur le «Contidrom», près de Hannover, un terrain d'essai de pneus qui permet d'exposer sans risques ce qui, dans la pratique, peut conduire à des catastrophes.

FREINER...

Il est plus ou moins connu que les distances de freinage varient sur route sèche ou sur route mouillée. Les freinages en bloquant les roues réalisées par le TCS avec des pneus de 8 mm de profil aux vitesses initiales de 60 et de 100 km/h jusqu'à l'arrêt complet ont révélé les valeurs moyennes suivantes: à 60 km/h environ 13 m, 100 km/h environ 45 m. Il s'agit de la pure distance de freinage qui ne doit pas être confondue avec la distance d'arrêt (distance de réaction plus distance de réaction des freins plus distance de freinage).

Sur route mouillée et en tenant compte des différentes profondeurs de profil, les valeurs suivantes ont été déterminées: les freinages à 60 km/h avec le profil 8 mm ont révélé une valeur moyenne de 18 m, avec le profil 2 mm une valeur moyenne de 21 m (+17%). La situation est plus angoissante à la vitesse initiale de 100 km/h: 58 m de distance de freinage avec les pneus 8 mm et — qu'on s'en

souviennent — 92 m avec les pneus 2 mm. La distance de freinage s'allonge de 58% avec les pneus usés et elle est plus de 2 fois plus longue que sur route sèche. En d'autres termes, si une voiture équipée de pneus neufs s'arrête après un freinage à fond, la voiture suivante avec des pneus à 2 mm de profil, qui commence à freiner au même endroit que la première, heurtera l'arrière de la voiture précédente à plus de 70 km/h...

AQUAPLANING

Contraction de deux mots anglais et latin, aquaplaning signifie en français «glisser sur l'eau». Cet effet se produit lorsqu'en raison du mouvement de rotation, la pression dynamique de l'eau devant le pneu est plus grande que la pression d'appui du pneu sous la surface de contact. L'eau accumulée s'écoule donc sous le pneu. A partir de ce moment, la voiture n'est plus dirigeable ni freinable et ne répond plus aux accélérations. Bref, les pneus ne sont plus capables de transmettre des forces. Un léger vent latéral, voire le déplacement d'air d'une voiture passante suffisent pour littéralement soulever la voiture hors de la route. Si cet effet se produit dans un virage, l'automobile quitte en ligne droite (tangentiellement) la route...

La démonstration du TCS a montré que, dans des conditions proches de la réalité — une couche d'eau de 5-7 mm peut parfaitement se réaliser dans les traces marquées sur la chaussée — les roues d'un véhicule équipé de pneus à 2 mm de profil se mettent à flotter déjà à moins de 70 km/h. Avec une voiture équipée de pneus à 8 mm de profil, ce même effet se produit à plus de 90 km/h. Durant une deuxième démonstration — au cours de laquelle on n'a pas accéléré mais freiné — on a remarqué qu'en entrant à 70 km/h dans la flaque d'eau avec des pneus 2 mm, les roues mettaient un certain temps — les freins étant relâchés — pour tourner, alors que les roues dotées de pneus à 8 mm de profil, lancées à la même vitesse, s'agrippaient immédiatement au sol. A la vitesse de 100 km/h, les pneus à 2 mm s'arrêtaient même sur plus de 30 m avant de reprendre contact avec la route. A cette vitesse on peut — mais seulement sur une piste d'essai! — tourner le volant vers la gauche ou la droite, sans que la voiture équipée



Lors des essais, les voitures N° 2 (dotée de pneus à 2 mm) et N° 8 (dotée de pneus de 8 mm) traversent à la vitesse de 80 km/h un secteur de route recouvert de 4 mm d'eau. Alors que la voiture équipée de pneus de 2 mm se met à flotter et quitte tangentiellement la piste circulaire, celle équipée de pneus de 8 mm peut encore être maîtrisée malgré un léger dérapage.

de pneus usés ne quitte sa trajectoire rectiligne.

Sur une piste circulaire dont un court tronçon était recouvert de 4 mm d'eau — une situation qui peut se produire lors d'un orage ou lors de la fonte des neiges — le pilote TCS roulant avec des pneus usés à 70 km/h n'a pas pu éviter que sa voiture ne sorte tangentiellement de la route. Dans la pratique, sa course se serait terminée dans un fossé... Une voiture équipée de pneus ayant 8 mm de profil ne réagirait de la sorte qu'entre 95 et 100 km/h.

COMPORTEMENT SUR ROUTE MOUILLÉE

Il s'agit d'une manière générale de conduire plus lentement et plus attentivement lorsque la route est mouillée. Il faut conserver une distance plus importante entre les voitures (la règle des deux secondes est alors un minimum) et tenir compte aussi de la visibilité souvent changeante.

L'aquaplaning peut se produire partout où l'eau peut stagner (traces dans le revêtement routier, sur un tronçon neutre intercalé entre deux virages, durant de forts orages, aux endroits où l'eau de fonte ou l'eau de pluie s'écoulent d'un talus sur la route). L'aquaplaning dépend

de la vitesse, de la profondeur de l'eau, de l'état d'usure des pneus, de la pression des pneus (il vaut mieux gonfler un peu trop que pas assez), de la structure du profil (des profils grossiers résistent un peu mieux à l'aquaplaning), de la largeur du profil (à profil égal, des pneus larges flottent plus rapidement que des pneus étroits) et du revêtement routier. On peut éviter ce phénomène en réduisant de manière résolue la vitesse sous la pluie (100 km/h au maximum avec des pneus neufs, 80 km/h dans des conditions particulièrement critiques; 80 km/h avec des pneus ayant moins de 4 mm de profil et 60 km/h dans des conditions critiques) et en évitant de rouler dans les traces imprévisibles dans le revêtement.

Si la voiture devait tout de même se mettre à flotter une fois, observer trois points:

- ne pas bouger le volant
- ne pas freiner
- lâcher la pédale des gaz (réduire la vitesse)

Si, malgré cela, la voiture se met à tourner de manière incontrôlable, une seule chose reste à faire: freiner à fond (bloquer les roues) jusqu'à l'arrêt complet de la voiture.



La voiture compacte.

Quatre grandes portes, sièges recouverts d'étoffe confortables, direction assistée, moquette, console centrale, traction avant; 2000 HL, 1993 cmc, 68 kW (93 CV) DIN, Fr. 15.900.- (automatique); Fr. 16.900.-



Austin Morris Princess

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

En leasing dès par mois **385.-**

GARAGE WASER

«La Côte»
Route de Neuchâtel 15
2034 Peseux tél. (038) 31 75 73
49434-9

Nouvelle gamme d'utilitaires chez Volkswagen.

L'Utilitaire des usines VW a contribué à la relance économique au début des années cinquante. A la fin de son cycle de conception, sur la base de la Coccinelle VW créée par le professeur Porsche, la camionnette entra en production en mars 1950. L'Utilitaire permit aux artisans de tous les corps de métiers, à l'industrie du transport et au commerce d'acheminer rapidement et de façon rationnelle de petites et grosses marchandises d'un poids allant jusqu'à 800 kg, plus tard jusqu'à 1000 et 1200 kg.

Dans ses différentes versions produites en série, l'Utilitaire VW prit rapidement la tête de sa catégorie sur le marché et entama une marche triomphale de 30 ans autour du monde. C'est ainsi qu'en Suisse on a vendu 120.000 Utilitaires VW depuis 1950 au début de l'importation. Aujourd'hui VW couvre dans cette catégorie d'utilitaires (jusqu'à 3,5 T poids total, Bus et Combi inclus) un tiers de notre marché.

Le chiffre de production, atteignant aujourd'hui 4,8 millions de véhicules pour toute cette série de modèles, ne doit pas seulement susciter la joie et la satisfaction du constructeur. Il s'agit bien plus d'une indication et d'une obligation pour les ingénieurs-concepteurs, de s'orienter à temps vers un développement ultérieur continu et animé par le progrès technique. Vu sous cet angle, un défi supplémentaire résulte des critères de marché

en constante modification et des souhaits particuliers de la clientèle.

Ainsi, après un travail de préparation très approfondi de tous les secteurs participant au projet d'un nouveau véhicule et en accord avec les souhaits des acheteurs de camionnettes, un nouvel Utilitaire VW est né. Le successeur du Type 2 est l'Utilitaire avec lequel les Usines Volkswagen S.A. pourront traverser les années 80 sans encombre dans la catégorie allant jusqu'à 1 tonne de charge utile.

Le fait que les techniciens de Wolfsburg aient de nouveau choisi la conception avec moteur à l'arrière après 30 ans d'expérience, n'a rien à voir avec le refus d'abandonner un mode de propulsion qui a fait ses preuves, ou avec la tradition.

La décision de construire un utilitaire entièrement nouveau d'après une «recette» ayant fait ses preuves est plutôt le résultat d'une analyse des besoins d'utilisation de la clientèle en fonction des critères de différenciation importants que mettent en évidence les diverses conceptions de véhicules.

En tout, douze versions possibles de véhicules et de types de propulsion, dont la plupart sont offertes sur le marché, ont été essayées et cotées en fonction de critères d'achat tels que le coût, les qualités routières, le degré d'utilisation de l'espace, le rapport surface utilisable au sol, le confort, la sécurité du véhicule, l'aptitude à des utilisations diverses, l'image.

En liaison avec des moteurs plats destinés à être placés sous le plancher du véhicule, c'est la version utilisée depuis 30 ans, d'après le principe de la propulsion arrière qui se révéla être la meilleure solution globale dans la catégorie des véhicules d'une tonne de charge utile. Car elle garantit toujours une bonne répartition du poids, à vide ou chargé.

La nouvelle carrosserie à cabine avancée a été conçue d'après des critères de rentabilité rigoureux. Il s'agissait d'obtenir une forme extérieure agréable en concordance avec une consommation avantageuse grâce à un bon aérodynamisme, un habitacle fortement dimensionné pour les passagers et les marchandises ainsi qu'une importante sécurité active et passive.

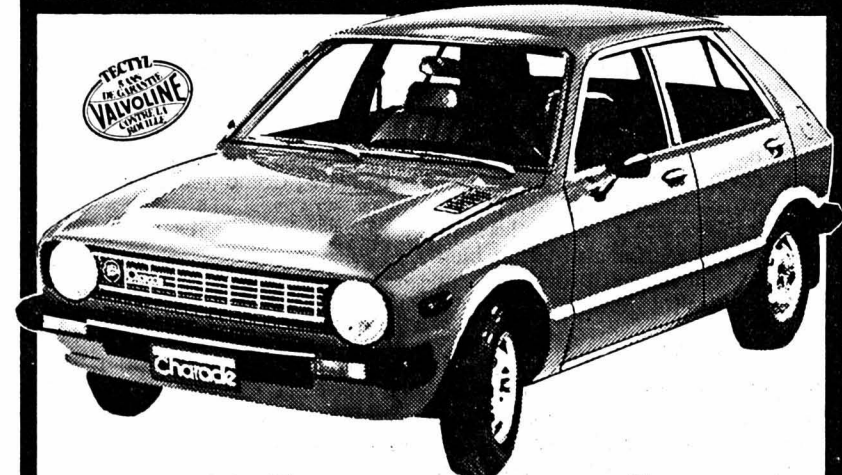
A l'usine Volkswagen de Hanovre, la fabrication en série à pleine cadence du nouvel Utilitaire Volkswagen commença en août, après les congés de l'usine, avec la camionnette, le Combi, le Pick-up et le Double-cabine. Les véhicules trans-

ports de personnes complètent l'offre avec des Minibus à sept, huit et neuf places. Ils peuvent être commandés en neuf combinaisons deux tons fort agréables, en ce qui concerne les véhicules transports de marchandises, leur propriétaire peut choisir entre sept coloris.

Le nouvel Utilitaire Volkswagen satisfait bien sûr également aux fortes exigences de longévité et de conservation de valeur du Groupe Volkswagen. A l'aide d'un ensemble de mesures préventives on a tout d'abord lutté contre les vicissitudes que représentent les nuisances de l'environnement et le sel.

Les véhicules sont pourvus en série d'une couche de protection sous-châssis à base de cire bitumineuse et d'une protection des cavités. De plus, les passages de roues et les longerons ont été conçus avec les profils ouverts afin d'empêcher la formation de rouille sous-jacente par l'aération et le séchage des zones névralgiques.

DAIHATSU



4,8l. aux 100 km
(benzine normale)

Une voiture avantageuse à l'achat et une consommation d'essence minime!

La Charade de DAIHATSU est vraiment la Championne de l'économie: vainqueur du «MOBIL Economy Run» en France et du «TOTAL Oil Economy Run» en Australie!

«Jusqu'à la vitesse constante de 100 km/h., nous n'avons jamais mesuré de consommations aussi basses» (extrait test Revue Automobile N° 46/78).

Dès **8950.-**

FAITES VOS COMPTES!



LA RENAULT R5, 5 portes

Chez le concessionnaire officiel

49432-9



ROBERT

Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08



For Gentlemen only: XJS

5344 cmc, 2111 kW (287 CV) DIN, 12 cylindres; allumage électronique et injection électronique d'essence, direction assistée, freins à disques assistés, géométrie (Anti-Dive), différentiel autobloquant; instruments spéciaux, air-conditionné, sièges recouverts de cuir, (boîte automatique). Les modèles Jaguar: Jaguar XJ 4.2

Jaguar XJ 5.3, boîte automatique:



JAGUAR GARAGE TOURING

U. Dall'Acqua
2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 33 15

Venez faire un essai, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part.

28991-9

Agent officiel
Tsapp automobiles
Georges Hugli

Chemin de la Plage
face à la gare du bas
SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 50 77

49425-6

hockey sur glace

Ligue A: Davos gagne le derby grison — Langnau seul en tête

La Chaux-de-Fonds près de l'exploit

BERNE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-3 (1-1 3-1 1-1)

MARQUEURS: Flotiront 5^{me}; Mononen 15^{me}; Holzer 22^{me}; Maesuli 25^{me}; Gosselin 36^{me}; Martel 37^{me}; Willmann 51^{me}; Mononen 55^{me}.

BERNE: Jaeggi; Weber, Kaufmann; Hofmann, Leuenberger; Holzer, Wittwer, Maesuli; Mononen, Martel, Zahnd; Lappert, Fuhrer, Wyss. Entraîneur: Unsinn.

Lausanne plus réaliste que Bienne

LAUSANNE - BIENNE 7-3 (0-0 3-1 4-2)

MARQUEURS: Widmer 22^{me}; Stoller 32^{me}; Vincent 33^{me} et 34^{me}; Dubi 43^{me}; Latinovich 45^{me}; Dubi 49^{me}; Friderich 53^{me}; Lortscher 55^{me}; Gratton 60^{me}.

LAUSANNE: Andrey; Domeniconi, Benacka; Vincent, Ulrich; Gratton, Dubi, Friderich; Niederer, Brugger, Joliquin; Moynat, Bongard, Stoller. Entraîneur: Vincent.

BIENNE: Anken; Zenhausern, Koelliker; Dubuis, Lohrer; Conte, Lortscher, Widmer; Latinovich, Lindberg, Lott; Blaser, Burri, Courvoisier. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Rickenbach, Urwyler et Baumberger.

NOTES: Patinoire de Montchoisi. 6000 spectateurs. Moynat blessé en recevant un «puck» au visage est remplacé par Messer. Pénalités: trois fois deux minutes contre Lausanne et Bienne.

On savait que les Biennois étaient, depuis quelque temps, en perte de vitesse. La preuve en a été donnée hier soir avec une équipe qui est entrée sur la glace avec la peur au ventre. Lausanne, avec un Gratton absolument pas dans le coup, n'osa pas se découvrir ce qui valut un premier tiers-temps soporifique au possible.

Toutefois, dès la reprise de la deuxième période, c'est Widmer qui mit le feu aux poudres en surprenant Andrey d'un tir entre les jambières. Et pourtant Andrey s'était déjà distingué maintes fois, notamment devant ce même Widmer qui s'était présenté seul devant lui!

La retraite de Fritz Lehmann

Fritz Lehmann, le vétéran du HC Langnau (34 ans) a annoncé qu'il abandonnait le hockey de compétition. Il avait voulu renoncer à la fin de la saison dernière mais ses coéquipiers ont insisté pour qu'il continue encore cette saison, au moins jusqu'à Noël. Il avait fait ses débuts sous le maillot du HC Langnau, club qu'il n'a jamais quitté, en 1962 à Neuchâtel contre les Young Sprinters.

olympisme

Athlètes retenus pour Lake Placid

Placés sous le thème des Jeux Olympiques d'hiver 1980 à Lake Placid, les 7^{mes} entretiens ASS/COS avec la presse sportive ont eu lieu à Berne.

Dans une explication préliminaire, des précisions ont été apportées sur le mode de sélection et sur les noms des athlètes déjà retenus.

En ski alpin, Peter Luscher, Peter Muller, Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbruggen sont d'ores et déjà assurés de participer aux Jeux de 1980 (13-24 février). Autre certitude: les 14 places à disposition seront occupées. La répartition entre filles et garçons reste encore à définir. Dans le ski de fond, les sauteurs Hans Joerg Sumi et Robert Moesching ainsi que le spécialiste du combiné nordique Karl Lustenberger ont leur sélection en poche. Il a également été décidé de retenir un minimum de cinq à six coureurs pour participer aux relais, en tout état de cause.

CONCURRENCE

Jusqu'au dernier moment — date limite des sélections 21/22 janvier — la concurrence jouera à plein parmi les bobbeurs. Là également, il sera fait usage de la possibilité maximale d'engagés helvétiques, soit douze. Sylvia Brunner en patinage de vitesse et Denise Biellmann en patinage artistique iront à Lake Placid. La Chaux-de-Fonnière Danièle Rieder est candidate aussi bien dans l'épreuve individuelle féminine qu'en coupe avec son partenaire saint-gallois Paul Huber. Il se peut qu'une troisième patineuse soit engagée.

Si en hockey sur glace, il n'est pas question de revenir sur une décision négative

volleyball

Finale des vétérans

Organisée pour la première fois la saison dernière par l'Association cantonale neuchâteloise, la Coupe-Défi des vétérans se terminera mercredi prochain 14 novembre. La finale de cette Coupe opposera en effet au Collège de La Fontenelle de Cernier, le VBC Bevaix au VBC La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Sgualdo, Girard; Gobat, Locher; Neining, Gosselin, Piller; Flotiront, Houriet, von Gunten; Willmann, Bauer, Hansler. Entraîneur: Tremblay.

ARBITRES: MM. Mathys, Bucher et Odermatt.

NOTES: patinoire de l'Allmend. 11.592 spectateurs. Pénalités: deux fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Lorsque Willmann, à la 51^{me}, réduisit l'écart à 4-3, tout était encore possible dans cette rencontre où les maladresses

furent plus nombreuses que les satisfactions. Oui, La Chaux-de-Fonds, à mesure que les minutes s'égrénaient, pouvait envisager de créer la surprise à l'Allmend bernois.

Portant la lanterne rouge du classement, les visiteurs parvinrent souvent à dialoguer équitablement avec la troupe de Xaver Unsinn. C'est dire que la différence qui séparait les deux équipes était bien mince hier soir et cette constatation ne parle pas en faveur des champions de Suisse. Ceux-ci étaient-ils déjà préoccupés par leur match de coupe d'Europe qu'ils doivent jouer après-demain contre Berlin? Souvent en effet, leur imagination fit défaut au moment de l'élaboration des offensives et La Chaux-de-Fonds tira profit des cadeaux de l'adversaire à l'exemple de Gosselin lorsqu'il ramena la marque à 3-2. Et dire qu'après, Neining s'était présenté seul face à Jaeggi!

SUSPENSE

Donc, le suspense ne manqua pas dans ce match où finalement l'agileté de Martel et le «punch» de Mononen, desserrèrent l'étreinte des supporteurs bernois.

Si La Chaux-de-Fonds avait possédé des moyens supérieurs à ceux qui sont siens actuellement, elle aurait pu garnir d'un point en tout cas son escarcelle hier soir. Mais, même avec beaucoup de bonne volonté, l'équipe neuchâteloise éprouve des difficultés à imposer son jeu d'autant plus qu'elle vint peut-être à Berne avec l'idée de détruire d'abord celui de l'adversaire.

Pourtant, Flotiront en réussissant un premier but à la cinquième minute, ouvrait la voie de l'espoir pour son équipe. Les balbutiements bernois qui suivirent cette action n'incitaient pas le public à se plonger dans l'euphorie. La chronologie des buts souligne le mince écart qui sépara les deux antagonistes. Les trois joueurs étrangers émergèrent du lot mais Martel, Mononen et Gosselin ne purent à eux seuls, élever leur équipe sur le palier de la qualité.

C. YERLI

Kloten - Langnau 4-7 (1-2 0-2 3-3)

Patinoire de Kloten.— 4300 spectateurs.— Arbitres: Fatton, Fasel et Spiess.— Buts: 1^{me} Ernst Luethi 0-1; 7^{me} Gagnon 1-1; 13^{me} Horisberger 1-2; 21^{me} Berger 1-3; 31^{me} Tschiemer 1-4; 41^{me} Nicholson 1-5; 45^{me} Baertschi 2-1; 47^{me} Simon Schenk 2-6; 55^{me} Wettenschwiler 3-6; 56^{me} Graf 3-7 (pénalty); 59^{me} Wettenschwiler 4-7. Pénalités: 2 x 2 contre Kloten, 3 x 2 contre Langnau.

Davos - Arosa 8-4 (0-2 5-2 3-0)

Patinoire de Davos.— 6100 spectateurs (guchets fermés).— Arbitres: Baumgartner, Spycher et Hugentobler.— Buts: 16^{me} Jenkins 0-1; 18^{me} Neining 0-2; 23^{me} Cadieux 1-2; 25^{me} Water 2-2; 27^{me} Reto Durst 3-2; 28^{me} Mattli 3-3; 37^{me} Cadieux 4-3; 40^{me} Walter Durst 5-3; 40^{me} Jenkins 5-4; 43^{me} Reto Durst 6-4; 44^{me} Triulzi 7-4; 54^{me} Reto Muller 8-4. Pénalités: 5 x 2 contre Davos, 3 x 2 contre Arosa.

Ligue A

Table with 2 columns: Team and Score. Berne - La Chaux-de-Fonds 5-3 (1-1 3-1 1-1); Kloten - Langnau 4-7 (1-2 0-2 3-3); Davos - Arosa 8-4 (0-2 5-2 3-0); Lausanne-Bienne 7-3 (0-0 3-1 4-2).

Ligue B

Table with 2 columns: Team and Score. Genève/Servette - Sierre 2-3 (1-2 0-1 1-0); Langenthal - Fleurier 6-1 (2-0 0-4 1-1); Lyss - Fribourg 2-9 (0-2 0-1 2-6); Viège - Villars 8-15 (0-5 3-6 5-4).

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Team/Score. 1. Sierre 8 7 1 0 43-16 15; 2. Fribourg 8 5 2 1 47-27 12; 3. Villars 8 5 1 2 54-38 11; 4. Langenthal 8 4 1 3 37-26 9; 5. Viège 8 3 0 5 35-52 6; 6. GE/Servette 8 2 1 5 34-30 5; 7. Fleurier 8 1 2 5 28-48 4; 8. Lyss 8 1 0 7 17-58 2.

Groupe Est

Table with 2 columns: Team and Score. Ambri Piotta - Olten 7-1 (4-1 3-0 0-0); Coire - Zoug 0-4 (0-1 0-3 0-0); CP Zurich - Dubendorf 1-1 (0-1 1-0 0-0); Lugano - Rapperswil/Jona 4-2 (0-1 2-0 2-1).

Classement

Table with 2 columns: Rank and Team/Score. 1. Zoug 8 5 2 1 37-24 12; 2. CP Zurich 8 4 3 1 32-22 11; 3. Lugano 8 4 2 2 27-24 10; 4. Ambri Piotta 8 3 3 2 37-27 9; 5. Rapperswil Jo. 8 2 4 2 35-31 8; 6. Olten 8 1 4 3 33-40 6; 7. Coire 8 2 1 5 20-34 5; 8. Dubendorf 8 1 1 6 21-40 3.

olympisme

Conférence de presse

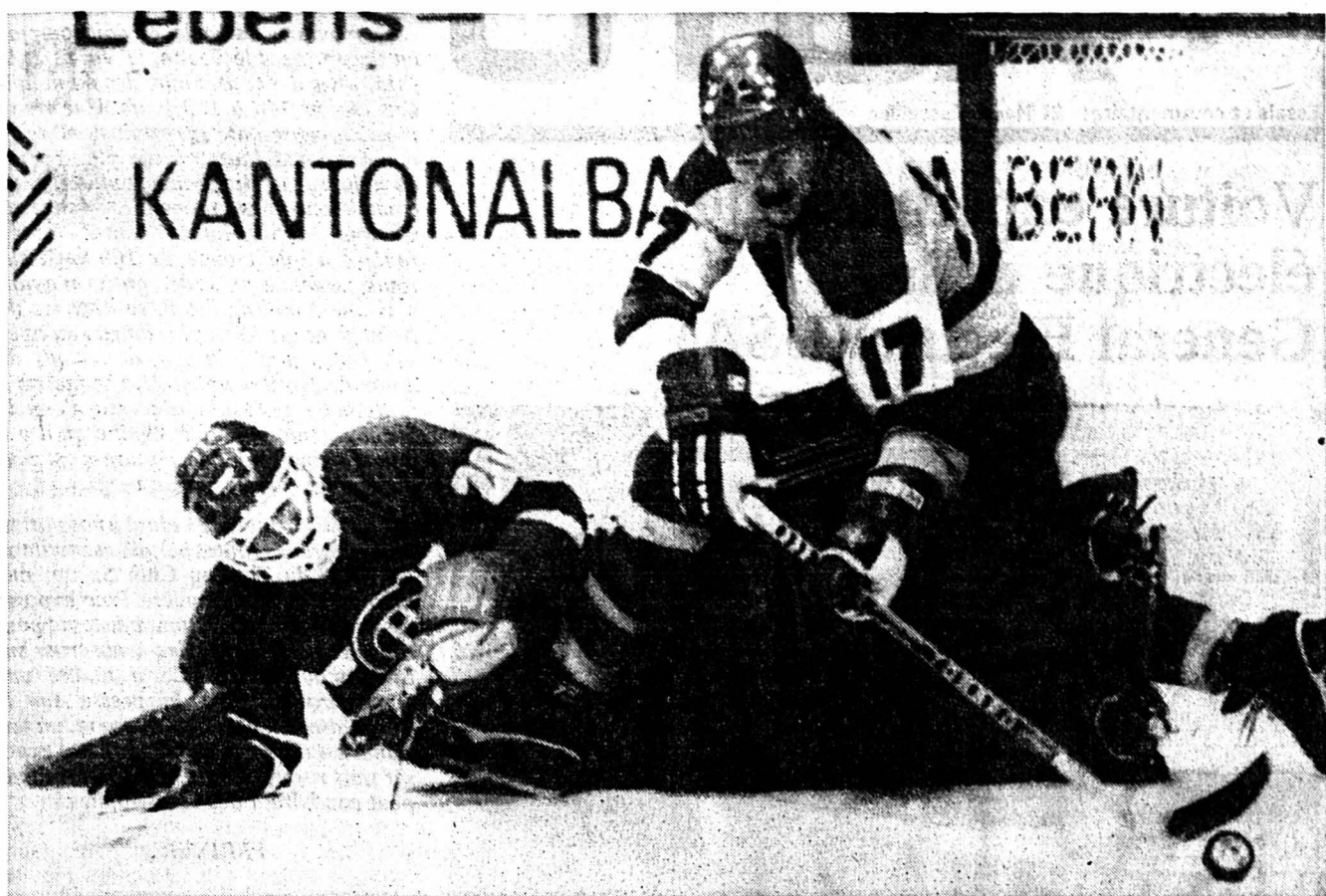
Athlètes retenus pour Lake Placid

prise au printemps déjà, en lutte et au biathlon, une représentation suisse dépendra des premiers résultats de la saison hivernale.

FRACTIONNÉ

M. Jean Frauenlob, chef de la délégation, a annoncé que le déplacement outre-Atlantique sera fractionné. Une première équipe de dirigeants s'envolera le 3 février. Le 5 février ce sera le départ d'un premier groupe d'athlètes puis le reste de la troupe suivra le 10 février. La destination est Montréal et le transport aérien sera assuré par Swissair. Si la Suisse délègue le maximum possible de personnes, le coût de l'opération s'éleva à plus de 750.000 francs.

Face aux difficultés de logement à Lake Placid, il a fallu louer trois maisons pour un coût de 40.000 dollars. En dehors d'une spirale des prix vertigineuse, les responsables de l'équipe olympique ont d'autres soucis. Les variations brutales de température, le froid parfois sibérien (jusqu'à moins 22 degrés) rendent aléatoire toute prévision sensée quant à l'état de la neige et aussi au comportement des athlètes. Aux yeux d'Adolf Ogi, chef de la délégation du ski, les limitations prévues à propos du nombre des assistants techniques — entraîneurs, servicemen — constituent un handicap certain. Habituellement, dans les grandes compétitions internationales, 29 personnes s'occupent à des tâches diverses autour de l'équipe. A Lake Placid, en recourant à des subterfuges, il espère mettre 22 techniciens au service de ses skieurs. Les conditions de déplacement à Lake Placid seront également restreintes.



IMPRESSIONNANT. — Le puissant Finlandais de Berne, Mononen, semble terrasser le gardien chaux-de-fonnier, Schlaefli. (Keystone)

LIGUE B: Fleurier finit par céder

LANGENTHAL - FLEURIER 6-1 (2-0 0-0 4-1)

MARQUEURS: Born 2^{me}; Pfister 17^{me}; Snell 42^{me}; Gaillard 54^{me}; Wuthrich 56^{me}; Schneeberger 59^{me}; Wuthrich 60^{me}.

LANGENTHAL: Chehab; Scharer, Snell; Wyss, Pfander; Born, Hutmacher, Pfister; Th. Meyer, Wuthrich, D. Saegesser; Salzmann, Schneeberger, Hugi. Entraîneur: Snell.

FLEURIER: Quadri; Grandjean, Kisslig; Emery, Girard; Gaillard, Dumais, Stauffer; J. Steudler, Tschanz, W. Steudler; Kobler, Rota, Frossard. Entraîneur: Dumais.

ARBITRES: MM. Niederhauser et Steiger.

NOTES: Patinoire de Schoren. 600 spectateurs. Glace rugueuse. Pluie tout au long de la rencontre. Langenthal joue sans Lerch, Fankhauser, R. Pfister (blessés) et Locher (militaire). Fleurier est toujours privé de Jeannin (blessé). Dès le 2^{me} tiers-temps, H.-P. Saegesser prend la place de D. Saegesser dans la 2^{me} ligne d'attaque locale. A la 22^{me} minute, H.-P. Saegesser tire contre un montant; il s'en suit une mêlée devant le but de Quadri, le palet finit sa course au fond du filet, l'arbitre annule le but, car il a été marqué du patin. Au 3^{me} tiers-temps, Fleurier «tourne» à deux lignes d'attaque, celle de Rota restant sur le banc. A la 58^{me}, tir de Pfister sur un montant. Tirs dans le cadre

des buts: 51-23 (20-10 15-4 16-9). Pénalités: 3 x 2 minutes contre chaque équipe.

Fleurier a fini par céder! Face à un adversaire au volume de jeu supérieur au sien, à une «jouerie» plus élaborée que la sienne et qui dicta constamment le rythme, l'équipe de Marcel Dumais se contenta essentiellement de se défendre. Elle y parvint après avoir cependant concédé deux buts évitables dans le premier tiers-temps: sur le premier, Grandjean libéra le champ libre à Born pour reprendre un centre d'Hutmacher; sur le second, Quadri — excellent par ailleurs — devia malheureusement du bout du manche de sa canne un tir de Pfister. Deux buts peut-être évitables mais combien de buts évités, devant la constante pression des Bernois?

QUADRI HARCELÉ

Sous l'impulsion de Snell, admirable régisseur, passé maître dans la distribution et la relance du jeu, d'un Pfander autoritaire, d'attaquants véloces et bons techniciens (Hutmacher, H.-P. Saegesser, Schneeberger, Hugi), Langenthal tint le match en main: il accula Fleurier dans son camp de défense et harcela Quadri.

Face à cette débauche d'énergie, Fleurier s'appuya à pratiquer un bon jeu

défensif, laissant en fin de compte rarement un Bernois en excellente position de tir. Dès lors, la formation neuchâteloise spécula sur la contre-attaque. Avec un rien de réussite (Dumais, Stauffer, J. Steudler, Gaillard), il eût pu obtenir deux, voire trois buts, un Fleurian s'étant présenté chaque fois seul devant le gardien Chehab qui, en chaque circonstance, a gagné le duel. Finalement, l'addition fut salée, la réussite souriant à Langenthal dans les ultimes minutes (deux buts heureux de Schneeberger et Wuthrich).

TERRIBLE «FORE-CHECKING»

Certes, si, sur le plan défensif, Fleurier fut bon, par contre, il manqua d'imagination (ou de moyens?) dans la phase offensive, ne parvenant que rarement à élaborer de bonnes actions. De plus, il eut énormément de peine à sortir de son camp, tant le «fore-checking» de son adversaire était constant et bien orchestré. En fait, ce fut un bon match, joué sur un rythme rapide compte tenu des désastreuses conditions atmosphériques...

P.-H. BONVIN

En première ligue

AJOIE - WIKI 7-4 (4-1 3-1 0-2)

GROUPE 4

Lens - Sion 3-7 (2-3 0-3 1-1); Monthey-Château-d'Oex/Gstaad 4-10 (0-3-3-2 1-5).

Renvois

Deux des matches du groupe 3 de première ligue prévus hier soir ont été renvoyés à cause des intempéries. Il s'agit des rencontres Le Locle - Neuchâtel et Saint-Imier - Etoile Thoune.

En II^{me} ligue

Noiraigue - Savagnier 13-6 (3-5 6-0 4-1)

De nombreux spectateurs ont assisté à ce premier match de la saison en II^e ligue. Sous-estimant son adversaire, Noiraigue a mal débuté mais il s'est brillamment ressaisi au deuxième tiers-temps pour, finalement, s'imposer en toute logique. Le gardien Martin (dès le 2^{me} tiers), ainsi que les avants E. Paroz, Kurmann et Mombelli se sont particulièrement mis en évidence mais il faut attendre un adversaire plus coriace pour juger des possibilités de Néraouis. P.A.

football

III^e LIGUE

ETOILE SPORTING - LE LANDERON 2-0 (1-0)

Buts: Frosio 12^{me}; Guidi 85^{me}. Etoile Sporting: Arm; Magnin, Steiner, Gigon A., Grezet, Aney, Voirol, Frosio, Anthoine, Hug, Lopez (Guidi). Entraîneur: Marquès.

Le Landeron: Junmeci; Stalder, Girard, Voillat, Hauser, Haymoz, Ruedin, Papalezos, Sunier, Duc, Cleusix (Gunge-rich, Berchier). Entraîneur: Humpal.

Arbitre: M. Onofrio De Marinis (La Chaux-de-Fonds).

Match plaisant et très équilibré, le club local se heurtant à une équipe du Landeron décidée et combative. Alternativement, les deux camps sont alertés et c'est finalement sur deux balles relâchées par le gardien que Frosio et Guidi, opportunistes, peuvent conclure.

A noter une parade déterminante d'Arm à la 60^{me} minute.

volleyball

Finale des vétérans

Organisée pour la première fois la saison dernière par l'Association cantonale neuchâteloise, la Coupe-Défi des vétérans se terminera mercredi prochain 14 novembre. La finale de cette Coupe opposera en effet au Collège de La Fontenelle de Cernier, le VBC Bevaix au VBC La Chaux-de-Fonds.

basketball

Momo Mendrisio éliminé

Momo Mendrisio n'a pas réussi à combler le handicap concédé lors de son match aller du premier tour de la Coupe des vainqueurs de coupe en Suède, contre Kfium Uppsala (26 points). Il a dû se contenter de s'imposer par 110-97 (56-48), ce qui ne lui a évidemment pas évité l'élimination.

hockey sur terre

Déception et confirmation neuchâteloises

Lausanne - Neuchâtel 2-1 (2-0)

Neuchâtel: Charmillot; Miauton, Lauber, Zosso, Wernli, Terbaldi, Vioget, Staehli, Chaillet, Henderson, Correvon. Entraîneur: O. Vioget.

Marqueurs: Soltermann (2) pour Lausanne, Lauber pour Neuchâtel.

Match de liquidation dimanche, à la Pontaise, car il s'agissait de la dernière confrontation de ce mini-championnat (un seul tour, pour permettre le prochain championnat sur l'année civile). Les «jaune et rouge» peu motivés, ont connu un début de match catastrophique puisqu'ils encaissèrent deux buts évitables sur «corner» dans les trois premières minutes de jeu. Il leur fallut ensuite tout le reste de la mi-temps pour se ressaisir et s'organiser. La seconde période fut meilleure et les Neuchâtelois pressèrent les Vaudois dans leur camp. Après un quart d'heure de jeu, Lauber parvint à réduire l'écart mais les routiniers de la Pontaise, sentant le danger, se contentèrent de préserver le résultat. Ainsi Neuchâtel, qui termine 5^{me}, n'a pas été assez agressif tout au long de ce mini-championnat et n'a pas obtenu les résultats escomptés. Les jeunes

Neuchâtelois auront maintenant la saison hivernale pour se préparer et peut-être accéder à la ligue nationale A.

Classement final: 1. Servette 2 7-12 pts; 2. Black-Boys I 7-10; 3. Lausanne I 7-9; 4. Lausanne 2 7-8; 5. Neuchâtel et Rolle 7-6; 7. Black-Boys 2 7-5; 8. Stade-Lausanne 2 7-0.

Neuchâtel champion romand

Samedi les juniors A de Neuchâtel ont conservé leur titre de champion romand en battant Servette par 2-1. Ce match a été d'excellente qualité malgré le terrain bosselé. Les jeunes Neuchâtelois ont prouvé qu'actuellement, malgré les difficultés d'entraînement à Neuchâtel, ils dominent le hockey romand (cinq titres en quatre ans).

Neuchâtel juniors A: Boller, Malherbe, Metzger, Allemanno, Jeannet, Terbaldi, Gauchat, Dobler, Wenger, Charmillot, Correvon (Dietrich). Entraîneur: P.-A. Lauber.

Classement final: 1. Neuchâtel 5-10 pts; 2. Stade-Lausanne 5-8; 3. Servette 5-6; 4. Rolle 5-6; 5. Black-Boys 5-2; 6. Lausanne.sp. 5-0. P.-A.L.

Football corporatif Le point en championnat

Des «leaders» en forme

Le premier tour touche à sa fin et pour certains, il est déjà terminé. Quelques équipes vont passer l'hiver dans la crainte de la relégation et d'autres ont déjà le titre en point de mire. Cependant tous les matches sont à jouer jusqu'au bout et bien malin celui qui pourrait désigner les champions et les relégués.

Précieux I - FAN-ICN 0-3 forfait; Raffinerie - Electrona 0-3 forfait; Derby-Marin - PTT 4-0; Commune 2 - Migros 4-1.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Team/Score. 1. Commune 2 7 4-2-1 20- 9 10; 2. Derby-Marin 5 4-1-0 8- 1 9; 3. PTT 6 4-1-1 16-12 9; 4. FAN-ICN 6 3-1-1 18-11 7; 5. Migros 7 3-0-1 21-18 6; 6. Electrona 7 2-1-4 15-21 5; 7. Métaux Pr. I 6 2-0-4 15-18 4; 8. Raffinerie 6 0-0-6 6-29 0.

Série B

Bien qu'elle n'ait pas encore connu la défaite, la Neuchâteloise a dû céder son deuxième point contre Riobar, mais elle s'est reprise contre Brunette pourtant en forme ascendante. Les policiers n'ont pas trouvé grâce devant Faël mais ce n'est que dans les toutes dernières minutes qu'ils ont dû abandonner la totalité de l'enjeu. D'autre part, plusieurs matches ont été renvoyés à la suite des fortes chutes de pluie.

Résultats: Neuchâteloise Ass. - Riobar 0-0; Brunette - Neuchâteloise Ass. 1-3; Police cantonale - Faël 1-2.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Team/Score. 1. Neuchâtel. Ass. 7 5-2-0 24-11 12; 2. Cables 5 4-0-1 19- 8 8; 3. Faël 5 4-0-1 19- 9 8; 4. Riobar 5 2-1-2 12- 9 5; 5. Ensa 6 2-0-4 17-20 4; 6. Pol. Canton. 5 1-1-3 8-17 3; 7. Brunette 6 1-1-4 12-19 3; 8. Voumard 5 0-1-4 7-25 1.

Série C

Migros n'a pas fait de cadeau à son compagnon d'ascension Métaux Précieux. Deux matches ont été enregistrés par forfait; il s'agit de Métaux Précieux I - FAN-ICN 0-3 et Raffinerie - Electrona 0-3. Derby-Marin a écarté momentanément un prétendant au titre, soit les postiers qui avaient à leur tour infligé la première défaite à Commune 2. Résultats: Commune 2 - PTT 2-3; Migros - Métaux Précieux I 4-1; Métaux

Série D

Adas a battu les boulangers avant d'enregistrer une sévère défaite contre les professeurs du FC Magistri. Commune I n'a pas fait de cadeau à son compagnon d'infortune et Suchard n'a toujours pas l'intention d'abandonner un point et a remporté une nouvelle victoire sur les Boulangers.

Résultats: Boulangers - Adas 1-2; Commune I - Métaux Précieux 2 4-0; Suchard - Boulangers 6-3; Adas - Magistri 2-6.

CLASSEMENT

Table with 2 columns: Rank and Team/Score. 1. Suchard 5 5-0-0 26-10 10; 2. Sporeta 5 3-1-1 17-14 7; 3. Adas 6 3-1-2 15-15 7; 4. Magistri 4 2-2-0 15- 7 6; 5. CIR 5 1-3-1 12-10 5; 6. Boulangers 5 1-0-4 9-16 2; 7. Commune I 5 1-0-4 11-19 2; 8. Métaux Pr. 2 5 0-1-4 5-18 1.

Si le temps le permet quelques matches en retard, coupe et championnat, seront joués jusqu'au 12.11.1979 à savoir: Mercredi 7.11 19 h, Charmettes: Derby-Marin - Raffinerie; 20 h 30: PTT - Migros. - Jeudi 8.11 19 h Charmettes: Métaux Précieux 2 - Boulangers; 20 h 30, Neuchâteloise - Cables. - Lundi 12.11 19 h, Charmettes: Suchard - Magistri; 20 h 30, Serrières: Police cantonale - Voumard. J. B.



Ce soir, matches-retour du deuxième tour des coupes européennes

De belles batailles en perspective Servette a de réelles chances de doubler ce nouveau cap

Rares sont les clubs qui ont perdu tout espoir pour les matches retour du deuxième tour des coupes européennes interclubs, qui ont lieu aujourd'hui. En coupe des champions, seuls les Danois de Vejle, battus sur leur terrain il y a quinze jours par les Yougoslaves de Split (0-3), et les Chypriotes de Nicosie, écrasés par Ajax à Amsterdam (0-10), ont d'ores et déjà abdiqué. En coupe des vainqueurs de coupe, Aris Bonnevoie, défait à domicile par le tenant du trophée, le F.C. Barcelone (1-4), Aarhus, victime de Bayern Munich sur son terrain (1-2), et Malmö FF, qui a concédé quatre buts à Feyenoord Rotterdam (0-4) en coupe de l'UEFA, ne joueront que pour l'honneur. Toutes les autres rencontres donneront lieu à de belles batailles, un peu partout sur le continent européen.

En coupe des champions, les Soviétiques de Dynamo Tbilissi vont tenter de remonter leurs deux buts de handicap aux dépens du SV Hambourg. L'équipe de Kevin Keegan espère bien éviter la mésaventure survenue au tour précédent aux « Reds » de Liverpool. Les Anglais, ambitieux, avaient en effet été victimes de cette même équipe de Tbilissi, qui aime-

rait bien accrocher un autre favori à son palmarès. Quant au tenant du trophée, Nottingham Forest, il apparaît bien placé avec ses deux buts d'avance (2-0) obtenus en Angleterre face aux Roumains d'Arges Pitesti. Mais les troupes de Brian Clough se méfieront d'un football roumain qui vaut mieux que ne l'indiquent ses derniers résultats sur le plan international.

Acharnés seront aussi les matches entre Real Madrid et Porto (1-2) et entre Dundalk et Celtic Glasgow (2-3).

En coupe des vainqueurs de coupe, un des favoris, le F.C. Valence, risque de connaître une déception face aux Glasgow Rangers. Les coéquipiers de Mario Kempes, tenus en échec en Espagne (1-1), ne seront sans doute pas à la fête en Ecosse! La Juventus de Turin, Boavista Porto, respectivement contre Beroe Stara Zagora et Dynamo Moscou, paraissent bien placés, alors que les Anglais d' Arsenal auront bien du mal à conserver le mince avantage du match aller (2-1) face aux Allemands de l'Est de Magdebourg.

ESPOIR POUR MENCHENGLADBACH

La coupe de l'UEFA enfin sera marquée par le choc qui opposera Internazionale Milan à Borussia Mönchengladbach,

tenant du trophée. Tenus en échec à domicile (1-1), les Allemands de l'Ouest n'ont pas dit leur dernier mot. Dans le passé, Borussia a montré son aptitude à acquérir sa qualification à l'extérieur. Dans toutes les batailles que se livreront les équipes en course, trois tourneront probablement à l'avantage des clubs évoluant à domicile: Kaiserslautern - Sporting Lisbonne (1-1), Pérouse - Aros Salonique (1-1) et Stuttgart - Dynamo Dresde (1-1). A l'aller, en effet, Kaiserslautern, Pérouse et Stuttgart avaient fort bien résisté, préparant ainsi dans les meilleures conditions ces matches-retour.

EXPLOIT AUX CHARMILLES?

Pour ce qui concerne le public suisse, l'intérêt principal se situera à Genève, où Servette reçoit Dynamo Berlin-Est en coupe des champions. Battus à l'aller (1-2), les Genevois ont de réelles chances de parvenir à retourner la situation. Après une difficile qualification en Coupe de Suisse à Chiasso, samedi dernier, les Servettiens, qui devraient cette fois pouvoir aligner leur formation-standard, comptent beaucoup sur l'appui de leur public pour bouculser des Allemands de l'Est qui ont subi une défaite samedi, en championnat de l'« Oberliga ». Dynamo Berlin-Est s'est, en effet, incliné à Halle (1-3), subissant sa deuxième défaite de la saison.

En coupe de l'UEFA, la tâche de Grasshopper paraît plus difficile. Face à Ipswich Town, les Zurichois n'étaient pas parvenus à s'assurer un avantage à l'aller (0-0). En Angleterre, on peut craindre pour eux. D'autant qu'ils viennent d'être éliminés de façon surprenante par Sion, en Coupe de Suisse, dans le même temps où Ipswich résistait près d'une heure en championnat d'Angleterre à Nottingham avant d'être terrassé par deux buts de Trevor Francis.



SOUHAIT. - Pour le bien du football suisse, on souhaite que les Servettiens, représentés ici par Barberis, qui, de la tête, bat Prospero, passent victorieusement ce nouveau cap. (Keystone)

Hamburg : est-ce le ménisque ?

Piet Hamberg était fort inquiet, à quelques heures du coup d'envoi du match retour de Coupe d'Europe Servette - Dynamo Berlin. « J'ai mal au genou. Je ne sais pas si le ménisque est atteint. Je dois passer des radiographies. Si ce n'est pas le ménisque, je jouerai contre Dynamo. Il nous faut gagner. Un but suffit, mais avec deux, la marge de sécurité serait suffisante », confiait le Hollandais de Servette à Balexert, lors d'un des derniers entraînements du club champion suisse.

Une chose est certaine: Gilbert Guyot est indisponible. Peter Pazmandy reconduira donc la même défense qu'à Chiasso, avec Serge Trinchero comme « libero » et Seramondi devant lui, Valentini et Bizzini étant les arrières latéraux. Dans le camp servettien, l'optimisme règne. « Après notre résistance à Berlin à 2-0, je crois que nous devons gagner et, ainsi, nous qualifier pour le tour suivant », expliquait Bertine Barberis. Présent à cet entraînement, un journaliste allemand confiait: « Franchement, l'équipe de Berlin vit une période difficile et ne semble pas en mesure de contrer Servette sur son terrain. J'ai surtout admiré comment les Genevois ont résisté à la pression de Dynamo dès que la marque était de 2-0. En réussissant un but, l'équipe suisse a évidemment préservé ses chances de qualification. »

Avec la pluie tombée sur Genève dès lundi soir, le terrain des Charmilles sera très gras. Les Allemands n'ont pu que l'observer avec les projecteurs allumés. Leur entraînement a eu lieu à Balexert, là où se trouvent les terrains annexes du FC Servette. Michel BORDIER

COUP D'ŒIL SUR LES CHAMPIONNATS ÉTRANGERS

Italie : circonstances favorables à Inter

A poursuivre dans la voie tracée depuis quelques dimanches, il n'y a pas de doute possible: Inter sera le nouveau champion. Car les événements lui sont favorables au fil des tours, et le huitième n'a pas fait exception.

Pour être certain de conserver ses distances sur son poursuivant le plus direct, le chef de file se doit de gagner à chaque coup. Mais si, pour la troisième fois cette saison, ce ne fut pas le cas, cela n'empêche pas les « bleu et noir » de conserver une avance de deux points, non plus sur Juventus, qui constituait alors la menace la plus proche, mais sur Milan et Cagliari.

DOUBLEMENT BONNE

Sans vouloir minimiser la valeur des nouveaux dauphins, on peut se demander si le chef de file n'a pas réalisé une double

« bonne opération » au cours du dernier week-end car, pour sa part, il a passé un cap important sans connaître la défaite. Mais il n'est pas exclu que tout soit remis en question au cours du prochain dimanche qui nous offrira une double confrontation entre les formations milanaïses et piémontaises: Inter-Juventus et Turin-Milan. Cela pourrait faire le bonheur du troisième larron, Cagliari. N'anticipons cependant pas car les Sardes, qui accueilleront Avellino, seront logés à la même enseigne que le « leader »: n'ayant pas encore connu la défaite, ils auront contre eux... la loi des nombres! N'empêche, pour le moment, le néo-

promu insulaire constitue la révélation du championnat et, en compagnie d'Avellino, il a réalisé la surprise du dernier tour. Car, si on était prêt à lui accorder une chance de demeurer imbattu lors de son déplacement à Bologne, on imaginait difficilement un succès de sa part (but de Selvaggi), ce qui, pour autant, ne gonfle pas d'importance les dirigeants lesquels pensent que l'équipe a ainsi bientôt réalisé la moitié de l'objectif fixé: acquiescer les 25 points qui devraient être suffisants pour son maintien en série A.

NAPLES STÉRILE

En rappelant qu'il s'agissait d'un derby, on considérera peut-être comme moins étonnant le succès d'Avellino. Mais quand on sait qu'il a été acquis à Naples, on reste songeur au sujet de la prestation du vaincu: malgré les renforts acquis, il n'a, une nouvelle fois, pas été capable de marquer le moindre but!

A Turin, les maîtres de céans n'ont pas ménagé leurs peines pour tenter de combler une partie de leur retard sur le chef de file mais on est resté sur ses positions (0-0), ce qui ne constitue pas une injustice car Inter aurait aussi pu, la chance aidant, empêcher les deux points. A San Siro, Milan se trouve plus à l'aise qu'à l'extérieur et si la réussite avait bien voulu lui tenir pleinement compagnie, Fiorentina aurait été nettement plus défait (2-0). Mais le vainqueur se consolera en relevant qu'après une longue éclipse, Maldera a retrouvé le chemin du but adverse.

LA CINQUIÈME...

Le Stade olympique de Rome est vraiment marqué du signe indien, pour Juventus. Depuis le 5 janvier 1975, soit en moins de cinq ans, les « blanc et noir », que ce soit contre Lazio ou Rome, y ont subi cinq défaites sur... « autogol ». Cette fois, c'est Verza qui a maintenu la « tradition »! On se bat également contre la relégation et, comme l'an passé, les benjamins semblent bien décidés à vouloir se maintenir. Encore qu'on doute des possibilités de Pescara, malgré le point pris à son visiteur Pérouse, qui tarde à confirmer ses prétentions de favori. Par contre, Udinese a fêté son premier succès, offert à son public sur un résultat qui ne laisse planer aucun doute (3-1 contre Ascoli). Ca

II^e ligue jurassienne: Porrentruy de justesse...

PORRENTRUUY - WEF 1-0 (1-0)

Marqueur: C. Cortat 13^{me}. Porrentruy: Demuth (Falbriard); Frutiger, Bazzini, Adam, Sebastian; Schaller, Volpato, Saunier; C. Cortat, Fresard, P. Marchand. Le résultat est flatteur pour les Bernois. Porrentruy a en effet outrageusement dominé son adversaire durant la quasi totalité de la rencontre. Un seul but pourtant est venu récompenser les efforts des Ajourlats. Ceux-ci, installés dans le camp adverse, ont manqué d'esprit d'adversaire au moment de la conclusion. Pour n'avoir pas su assurer son succès, Porrentruy a tremblé jusqu'au coup de sifflet final. A la

86^{me} minute, Falbriard, le remplaçant de Demuth blessé, a fait étalage de sa classe pour éviter la capitulation.

DELÉMONT - BOUJEAN 3-2 (1-2)

Marqueurs: Laager 20^{me}; Reiner 24^{me}; Voegli 35^{me}; Buchwalder 75^{me}; Rebetez 87^{me}. Delémont: Bonini; Bron; Frelechox, Kohler, Heimberg; Chevry (Spring), Chappuis, Laager (Winkler); Buchwalder, Rebetez, Nigro.

Les Biennois s'étaient déplacés dans l'espoir de récolter une unité. D'abord menés au « score », ils ont, ensuite, fait longtemps figure de vainqueurs. Les locaux, peu à leur affaire durant la première heure de jeu, n'ont forcé l'allure qu'en fin de partie. Ils égalisèrent très loquacement. On s'acheminait vers un résultat nul quand le coup de théâtre se produisit: une mésentente entre le gardien Hofer et un de ses défenseurs permit à Rebetez de récupérer le cuir et de le propulser dans la cage vide! La victoire des locaux est par conséquent un tantinet chancelante.

LAENGGASSE - MOUTIER 1-1 (1-1)

Marqueurs: Pfeiffer 1^{er}; Freuler 6^{me}. Moutier: Nyfeler; Costantino, Châtelat, Chittano, Krachenbuehl; Eschmann, Cavalini (Stampfli, Bernal; Pfeiffer, Châtelain, Carnal (Claude).

La pelouse bernoise était à la limite du praticable. Sur un terrain aux dimensions exigües, les Prévôtis ont été mal à l'aise. Ils n'ont pu développer leur jeu habituel. A noter que chaque formation a inscrit son but au cours des 360 premières secondes de la partie! Les visiteurs ont acculé; mais en vain, leur hôte dans ses derniers retranchements. Le gardien de céans (Moser) a certainement été le meilleur élément de son équipe.

COURTEMAÏCHE - SCHUEPFEN 0-1 (0-1)

Marqueur: Kunz 35^{me}. Courtemaïche: D. Theurillat; M. Theurillat, Jenny, Rerat, Parietti; Ouevray (Roos), Pedretti, Caversazio; Saner, Dosso, Cerf (A. Ouevray).

Courtemaïche a vécu une journée, sans...! Les locaux ont assiéé la cage seelandaise durant nonante minutes; mais jamais l'excellent Weber ne capitula. Multipliant les proesses, ce dernier a, parfois, été assisté par la chance. Le poteau de ses bois lui vint à son secours quand Pedretti, à la 60^{me} minute, manqua ainsi la transformation d'un pénalty. Les Jurassiens se sont par ailleurs créés une dizaine de véritables occasions de but. La guigne a dimanche constamment accompagné les hommes d'Alex Ouevray. LIET

basketball

Federale et Fribourg s'enfoncent

Rien n'est vraiment plus comme avant dans le championnat national de Ligue A. Et c'est tant mieux! Fribourg Olympique et Federale Lugano ne sont plus souverains et la hiérarchie de ces dernières années est aujourd'hui complètement bouleversée. En s'inclinant pour la deuxième fois au cours de cette saison, et de façon surprenante devant son public, Federale s'enlise presque dans l'anonymat du milieu du classement en compagnie des Fribourgeois. Ces deux formations laissent dès lors au seul Pully la difficile tâche de s'attacher aux basques de Viganello, qui se montre actuellement intouchable. Les résultats obtenus par les Tessinois sont chaque fois amples et sans appel. Ils sont l'image parfaite du chef de file qu'il sera bien difficile d'inquiéter à l'avenir.

La position actuelle de Pully est le fruit d'un bel équilibre entre d'excellents joueurs suisses et de deux talentueux Américains. La formation vaudoise peut se maintenir en bonne position au classement. Elle devra cependant se méfier d'une certaine fragilité, qui risque bien de lui coûter la victoire contre Mendrisio. Pour sa part, Fribourg Olympique ne présente plus la même sérénité qu'habituellement mais sa victoire sur Pregassona est méritoire car les Fribourgeois ne sont jamais à l'aise au Tessin.

Entre Nyon et Lignon, c'était la grande inconnue. Après la rencontre, il faut relever l'alternative de bon et de mauvais présenté par les Vaudois qui ne parviennent pas à imposer leur manière. C'est étonnant de la part d'une bonne équipe qui a déjà réservé d'énormes satisfactions à ses supporters. Si les deux néo-promus se trouvent présentement en dernière position, il faut l'attribuer à l'apprentissage de la ligue supérieure qui n'est pas facile. C'est également pourquoi les Veveysans sont parvenus à se sortir d'une situation qui n'avait rien d'enviable depuis le début de la saison.

Le fait le plus marquant de la Ligue B est constitué par la première défaite de City Fribourg au Tessin. On savait Muraltes ambitieux cette année et cette victoire est la promesse d'un réveil sérieux qui pourrait bien affecter ses prochains adversaires. Le regroupement qui s'effectue au niveau de la première place prouve bien qu'aucune formation n'est invulnérable dans cette catégorie, ce qui lui confère un intérêt au plus haut degré. M. R.

échecs

Une vraie partie de grands maîtres

Tournoi interzonal de Rio 1979

Blancs: PORTISCH (Hon) - Noirs: BALASCHOV (URSS)

Nimzo-indienne

1. d4-Cf6 2. e4-e6 3. Cc3-Fb4 4. e3-o-o 5. Fd3-c5 6. Cf3-d5 7. o-o dxc4 8. Fxc4 ...Cbd7. Karpov préfère 8. ...Cc6 9. a3-Fa5 etc. comme dans la partie Portisch-Karpov de San Antonio (EU 1972) 9. De2-a6. Dans la partie Gligoric-Olafsson-Lone Pine 1979, les Noirs jouèrent 9. ...b6 10. d5-Fxc3 11. dxc6 ...Ce5 12. exf7+ Rh8 13. bxc3-Fg4 14. e4 avec une partie très compliquée. 10. a4-Dc7 11. Ca2-b5. Un sacrifice de pion intéressant joué pour la première fois par KERES contre Antoschin en 1963. L'idée principale est d'ouvrir la colonne a pour les Tours noires. 11. ...Fa5 est mauvais à cause de 12. dxc5-Dxc5 13. b4-Fxb4 14. Cxb4-Dxb4 15. Fa3 avec le gain de la qualité. 12. Fd3-Fa5 13. axb5-axb5 14. Fxb5-Fb7 15. Td1-Tab7?. Une erreur qui coûte la partie. Il fallait absolument jouer 15. ...Tad8.

Chronique hebdomadaire

16. dxc5-Fxf3 17. gxf3-Cxc5 18. b4-Cb3 19. Tb1-De5 20. bxa5-Txb5 21. Rh11. C'est la fin des complications. Les Noirs ne peuvent plus arrêter le Pion libre a. Il fallait prévoir cette position dès le 15^{me} coup. 21. ...Db8 22. Fa3-Tc8 23. Fd6-Db7 24. a6-Db6. Si Dxa6 25. Tb3 gagne. 25. Fc7!-Dc6 26. a7-h6 27. Fb8. menace Dxb5 ...Cd7 28. Td6-Db7 29. Txd7-Dxd7 30. a8D-Tcxb8 31. De4. Les Noirs abandonnent.

Nouvelles régionales

Championnat suisse par équipes

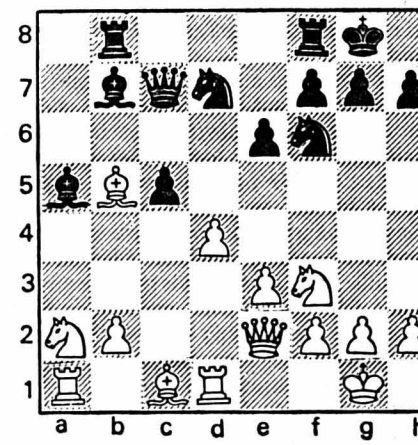
Le joueur-Lausanne - Neuchâtel I 2 1/2-3 1/2. - Gains de H. Robert, de A. Robert, de D. Leuba; nullité de H. Eymann.

Kroeschbrunnen III - Neuchâtel III 2 1/2-3 1/2. - Gains de D. Genné, Cl. Schwarz et de R. Genné; nullité de R. Franssen.

Championnat cantonal individuel

Deuxième ronde, catégorie A. - Pallas - Bitzi 1-0; Eymann - Porret 0-1; A. Robert - D. Genné 1-0; Zahnd - Bex 1/2-1/2; Berset - Cl. Dubois 1-0; Favre - Budai 0-1; Kraiko - Horibeck 1-0; Cl. Loup - M. Janko 1/2-1/2; Chivaux - E. Sörensen 1-0.

Catégorie B. - C. Gibilini - G. Pellegrini 1-0; Croisier - Perez 1-0; Hasler - C. Richard 0-1; Weibel - Bouchey 1-0; Stadelmann - J.P. Richard 0-1; J. Tissot - Huguenin 0-1; A. Pellegrini - P. Sandoz 1/2-1/2; Cerezo - R. Genné 0-1; Matile - F. Dubois 0-1; Clottu - L. Tissot 0-1; Abbet - C. Loup 1-0; R. Dubois - S. Brosard 1-0; A. Bodinger - F. Zeni 0-1; Butikofer - Colomb 1-0; Barrabas - Guye 0-1; Gruaz - J.E. Grandjean 0-1; Regegnass - Guignot 1-0. C.K.



Opinions

On ne voit guère qui pourrait tomber à sa place

Lausanne sera-t-il relégué ?

Novembre, mois de déprime, mois de chutes, celle des feuilles, celle des impôts, celles des dernières illusions, des bonnes résolutions prises en début d'année. Ce mal fichu brumaire du petit brigand corse n'étonne plus, de débiter par la journée des morts, celle qui, pour l'éternité, décréta la morbidité du chrysanthème, fleur splendide méritant une autre renommée. Que n'a-t-on pas mis la Toussaint au temps des soucis, la mise en terre aurait pris figure de symbole.

UN GROS MORCEAU

Novembre est également la fin du premier tour de la saison de football, le moment où plusieurs clubs regardent avec effroi le bilan des premiers mois, et avec angoisse ce qui pourrait bien leur réserver l'avenir. Les deux rondes restantes seront lourdes de conséquences et si, pour l'heure, il importe peu de savoir qui terminera parmi les six premiers, la relégation s'apprête à se mettre un gros morceau sous la dent: Lausanne, pour ne pas le nommer.

Théoriquement, mathématiquement, les chances de salut sont là, mais qui ose croire qu'elles seront saisies? Gardons les pieds sur terre. Si Lausanne n'est pas relégué, qui le sera à sa place? et la question n'est pas qu'il ne se trouve qu'avec deux points de retard sur plusieurs équipes, mais dans l'évolution générale du cours des choses. La Chaux-de-Fonds a quatre points d'avance, Neuchâtel Xamax, Young Boys et Chênois ont tout l'air de devoir s'en sortir. Reste donc Chiasso, mais là, il faut y regarder de près. On constate qu'il n'a été battu qu'une fois seulement de plus que les quatre premiers et le même nombre de fois que Sion et que Saint-Gall.

Luttrop a su donner un style et un objectif à une équipe plus que moyenne. Les résultats sont là: six partages, autant de points.

La comparaison des résultats entre lui et Lausanne est tout à son avantage. Tout d'abord, Chiasso n'a pas perdu à la Pontaise, il a battu l'ours bernois, pris un point à Sion et à La Chaux-de-Fonds, qui tous deux se sont imposés face à Lausanne. Il a contraint Bâle au partage, alors que Lausanne a perdu par 3-0. Dès lors, que reste-t-il à ce dernier, qui va affronter Servette, puis Chênois, lequel l'a battu deux fois lors du dernier championnat et l'a éliminé de la coupe? En outre, pour la reprise, Lausanne doit se rendre à Saint-Gall...

Il est plus que temps de remettre de l'ordre dans une équipe prenant l'eau. Il est possible qu'au niveau de la ligue A, le dévouement seul soit insuffisant, car enfin, Burgener, Chapuisat, Parietti et Cornioley, ça fait tout de même quatre internationaux, auxquels on peut ajouter Kok. Toutes les équipes n'en ont pas autant. Lausanne ne sait pas jouer pour un match nul, au contraire de Chiasso, et ne sait pas attaquer non plus. Les tactiques adoptées frisent le ridicule et, à voir opérer cette équipe, on gagne l'impression que les acteurs ne savent pas leur rôle.

REMETTRE DE L'ORDRE

Il est à souhaiter que Chapuisat, qui a pris le risque de revenir, use de son expérience pour mettre de l'ordre dans le « plat de nouilles ». Le salut est à ce prix, à moins que, par fatalisme, le club se soit déjà habitué à l'idée de la relégation. Il pourrait, alors, s'enorgueillir de posséder le plus beau stade de la catégorie...

A. Edlmann-Monty

VOTRE PAGE



MADAME

Contre les rides: sommeil et détente

Un visage est un ensemble sur lequel tout se devine: l'âge, l'état d'âme, le caractère, la santé... Cette unité se divise en divers fragments qui demandent chacun des soins attentifs et particuliers pour garder au visage son harmonie et sa beauté initiale, ainsi pour les rides, on surveillera plus particulièrement le front mais aussi la commissure des lèvres, les yeux (patte d'oie et cernes).

Une peau jeune se caractérise par une souplesse et une élasticité instantanée, par un teint transparent et frais. Cette apparence est due au renouvellement accéléré des cellules reproductrices de la couche basale et à une bonne irrigation sanguine. Le ralentissement des cellules reproductrices marque le début du vieillissement de la peau. L'épiderme manquant de cellules jeunes, s'atrophie. Les cellules perdent leur eau, le teint devient terne. Les fibres élastiques qui sous-tendent la peau se relâchent ou se cassent, les rides se forment. Certains points du visage et du corps sont particulièrement sensibles et fragiles. Ils demandent des soins réguliers et quotidiens.

Le cou, par exemple, se ride plus facilement que le visage: la peau se flétrit, se dessèche, faute de soins attentifs. Beaucoup de femmes oublient fréquemment d'appliquer sur le cou les crèmes de jour ou de nuit qu'elles appliquent sur leur visage.

La peau du cou est très délicate, ses muscles sont très fins; elle souffre, elle aussi de déshydratation, elle se dessèche et vieillit; c'est ainsi que des rides disgracieuses font leur apparition. Or le cou est l'une des lignes les plus élégantes de votre silhouette: il est capital pour votre beauté de lui préserver toute sa jeunesse. Il a besoin d'être nourri et hydraté.

Il existe des crèmes qui, appliquées en massages minutieux, renforcent les tissus du cou et vous aident à conserver un joli maintien. Utilisez crèmes hydratantes, crèmes anti-rides et appliquez-les, le soir, après le démaquillage. Les effets de ces produits pourront ainsi se prolonger toute la nuit.

Des coudes rugueux et profondément ridés ne sont guère esthétiques. Pour leur faire retrouver leur douceur et leur élasticité, frottez-les doucement avec une pierre ponce enduite de savon, laissez sécher et procédez à des massages avec une crème adoucissante.

Il existe des recettes à base de plantes et de produits naturels que vous

pourrez essayer de temps en temps. Ainsi pour raffermir et nourrir la peau du cou vous pouvez utiliser le miel comme un masque que vous enlèverez ensuite à l'eau chaude. Pour gommer les peaux mortes, les masques à la pomme de terre (cuite à l'eau et réduite en purée) sont particulièrement recommandés.

A titre d'exemple, citons l'huile d'olive qui adoucit, le citron qui blanchit, le miel qui nourrit, etc... Ainsi vous pouvez adoucir l'eau du bain, généralement trop calcaire, en y ajoutant quelques cuillerées d'huile. Si vous aimez les bains très chauds vous mettez davantage d'huile pour compenser le double effet dégraissant du savon et de l'eau chaude. N'oubliez pas ensuite de vous rincer très soigneusement avec la douche pour enlever la mince pellicule de savon qui s'est déposée sur la peau.

Un conseil à ce propos: méfiez-vous de l'eau trop chaude. Elle ramollit les fibres de la peau et décape excessivement l'épiderme.

REPOSÉE POUR ÊTRE « EN FORME »

Si votre peau a besoin de soins constants et réguliers vous ne devez pas non plus négliger l'entretien de la forme musculaire. Les points de prédilection de la cellulite sont le ventre et le haut des cuisses. Les exercices musculaires abdominaux jouent un rôle



Dormir suffisamment et choisir une alimentation équilibrée, voilà déjà deux bons moyens pour lutter contre les rides. (Photo Juvena)

essentiel dans le raffermissement du ventre. Ils accélèrent la circulation sanguine et favorisent ainsi l'alimentation et l'oxygénation interne des tissus. Vous pouvez compléter leur action par des frictions au gant de crin et des massages.

Composez des menus sains et équilibrés, apprenez à compter les calories. Évitez les féculents, les sucres, l'alcool et modérez vos portions de fruits. Ils apportent peu de calories mais beaucoup de sucres. Rappelez-vous enfin que le surmenage et le manque de sommeil finissent au long des années par altérer l'état de la peau. Alors un dernier conseil: sachez vous reposer et mener une vie régulière. (APEI)



Une mode sympathique

Beaucoup de jupes cet hiver pour les jeunes filles; le kilt et la jupe-culotte seront notamment en vedette, accompagnés de chemisiers classiques à col Claudine noué par un petit lien contrasté. On verra aussi passablement de gilets-débardeurs à long col châle et épaules tombantes.

Pour les adolescents, des pantalons à pinces en velours cordelet, portés avec des chemises unies ou à petits carreaux, des pulls jacquard à décolleté en V ou des pulls de marins se boutonnant sur l'épaule.

Enfin, pour filles et garçons un blouson super confortable! Un tissu rustique pour son blouson à elle et une veste « doucoume » pour lui, sur notre photo de gauche. Une robe en étamine souple et facile à vivre, à droite.

Des produits naturels pour l'entretien du bois

Les meubles, et tout ce qui concourt à la beauté de votre intérieur, ont une certaine « espérance de vie ». Et la manière dont vous les entretenez peut raccourcir ou, au contraire, prolonger leur existence. Les brocanteurs se servent de produits modernes, les mêmes que vous pouvez acheter chez votre marchand de couleurs, mais ils utilisent aussi des vieilles recettes sûres qui n'ont pas les matériaux et n'abîment pas les patines.

Le bois verni: il faut distinguer entre bois plaqué et verni, et bois plein ciré. Les meubles vernis sont extrêmement délicats mais il est tout de même possible de les entretenir. A ce sujet, il est recommandé d'éviter l'emploi d'essence de térébenthine qui s'attaque au vernis. Au besoin, lavez les surfaces avec une éponge douce et du savon de Marseille. Rincez-les suffisamment sans trop les imbiber (les bois peuvent toujours jouer à l'humidité). Vous redonnerez du brillant aux produits existant dans le commerce.

Frottez à la peau de chamois. N'employez jamais de la cire sur du vernis. Si vous découvrez une trace de verre, vous pouvez,

lorsqu'elle est encore fraîche, l'atténuer en la frottant avec de l'huile de cuisine. Les ébénistes et les brocanteurs emploient souvent de la « popote » composée d'huile, terre de Tripoli et acides, un produit que vous trouverez chez les marchands de couleurs.

Le bois ciré: il peut être facilement nettoyé à fond avec des shampoings spéciaux pour bois avec de l'essence de térébenthine ou avec de l'essence. Vous pouvez vous aider d'un tampon métallique pour nettoyer les taches ou les ronds de verre. Mais la teinture du bois peut disparaître aussi. Pour teindre des bois quand cela est nécessaire, employez du brou de noix ou de la chicorée délayée dans de l'eau (il existe aussi des cires colorées vendues dans le commerce).

Les bois dorés: ils sont très fragiles car la dorure, quand elle est ancienne, est une mince pellicule d'or posée par pression sur une couche de plâtre qui colle au bois. Vous pouvez les nettoyer avec délicatesse au pinceau avec un mélange de blanc d'œuf battu et quelques gouttes de vinaigre en lustrant ensuite avec une brosse. (APEI)

HARRIET HUBBARD

Ayer

AYERISSIME

une formule exceptionnelle

Ayerissime

complexe Bio-stimulant

aide l'épiderme à retrouver sa tonicité, son éclat et sa vitalité.

Ayerissime

formule crème

pour les peaux fatiguées ayant besoin d'un soin de beauté intensif prolongé la nuit.

Ayerissime

formule émulsion

pour les peaux commençant à présenter des signes de fatigue le jour.

Pour un soin de beauté complet, régulier, il est recommandé d'utiliser les deux produits conjointement.

49175-R

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

La fertilité des hommes décroît dans les pays industrialisés

La fertilité des Américains semble diminuer et la pollution chimique pourrait être responsable de cette baisse, a affirmé récemment un scientifique américain.

Selon le D^r Ralph Dougherty, de l'Université de Floride, une étude réalisée sur 132 donneurs volontaires révèle que la densité en spermatozoïdes est en diminution et confirme une tendance déjà observée il y a 30 ans par d'autres chercheurs.

Il a précisé que des études réalisées aux Etats-Unis, en Europe occidentale et au Japon montrent que, d'une manière générale, la concentration en spermatozoïdes va en décroissant dans les pays industrialisés.

« La cause de cette baisse de la densité en spermatozoïdes, et donc de la fertilité, n'est pas claire », a expliqué le chercheur dans un document sur les recherches qu'il mène. « Il est possible que des substances toxiques présentes dans l'environnement soient partiellement responsables de cette chute ».

En 1929, une étude réalisée sur le même sujet avait fixé la valeur

moyenne de la densité en spermatozoïdes à 90 millions par millilitre de sperme; en 1974 une autre étude avait ramené cette moyenne à 65 millions.

Or la nouvelle étude, réalisée sur des étudiants de l'Université de Floride, fixe cette valeur moyenne à 60 millions par millilitre. Le D^r Dougherty a précisé au cours d'une réunion de presse qu'une densité de 20 millions par millilitre est considérée par de nombreux spécialistes comme la preuve d'une stérilité fonctionnelle. Si l'on prend ce critère, a ajouté le chercheur, on peut dire que 23% des étudiants de l'étude menée en Floride, sont atteints de stérilité fonctionnelle.

Le D^r Dougherty a toutefois fait remarquer que des étudiants pouvaient ne pas être représentatifs de la population générale et que certaines stérilités apparentes pouvaient être temporaires.

Plusieurs études montrent que la vie moderne, le tabac, la marijuana et une vie sexuelle très intense peuvent abaisser la fertilité et le chercheur a souligné que tous ces facteurs étaient plus fréquents au sein d'une population d'étudiants.

Toutefois il avait été demandé aux étudiants qui ont participé à l'expérience de s'abstenir de toute relation sexuelle deux jours avant les expériences. De plus, on les a interrogés sur leur consommation de tabac et de marijuana.

Les chimistes ont déclaré que dans cette étude tous les échantillons de sperme présentaient des traces de substances toxiques à des niveaux assez variables.

Le chercheur a précisé que le but de ses recherches était d'identifier les substances qui peuvent être responsables de la chute de la densité de spermatozoïdes et de les éliminer de l'environnement. (AP)

SANTÉ

Un nouveau-né, c'est si fragile!

L'enfant ressemble à une plante: privé d'air, de soleil et d'eau, il s'étiolle. Il faut donc veiller à mettre son berceau dans une pièce claire et aérée, exposée au sud si possible.

Si votre enfant est né en été, vous le sortirez chaque jour dans son landeau et vous découvrirez progressivement son petit corps au soleil, la tête étant toujours protégée. Le bain d'air et le bain de soleil accroissent la résistance du bébé et favorisent sa croissance. S'il est né en hiver, vous supprimerez la promenade par temps trop froid ou trop humide afin qu'il ne prenne pas froid.

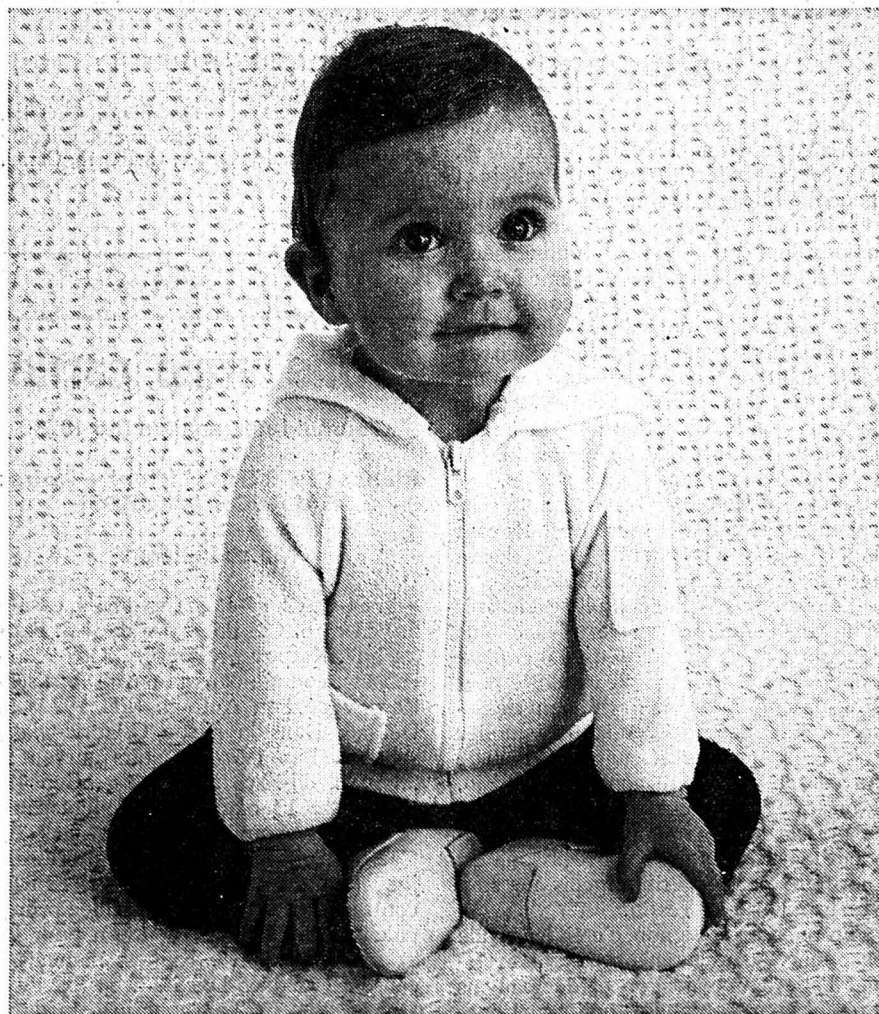
Dès la cicatrisation du nombril, le bain doit être quotidien. On le donne, en général, le matin vers 11 heures. Il faut bien soutenir la tête du nourrisson hors de l'eau en le tenant sous la nuque de la main droite avec une petite éponge naturelle. Bien envelopper l'enfant dans une grande serviette après l'opération.

D'autre part, le bébé doit être changé au moins quatre fois par jour, de préférence avant la tétée. Ses petites fesses sont très fragiles et ne doivent pas macérer dans l'urine ou les matières fécales sous peine de se couvrir de rougeurs ou de boutons. De plus, il est très inconfortable pour lui de rester dans l'humidité et il vous avertira vite par ses cris!

L'ALIMENTATION

A la naissance, le poids moyen du nourrisson est de 3 kg 200 environ et sa taille de 50 centimètres. A un an, il atteint 9 kilos et mesure 63 centimètres.

Vous devez donc peser et mesurer régulièrement votre enfant afin d'être sûre que la croissance se passe normalement. Il faut en outre savoir qu'il absorbe 1 l de lait par 24 heures; que son poids augmente de 700 g par mois pendant les



Tellement attendrissant ce bébé vêtu d'un training à capuche, en fil éponge.

six premiers mois et de 300 g pendant les derniers mois de l'année; que l'allaitement au sein est le type d'alimentation recommandé si la santé de la mère le permet.

C'est le pédiatre qui vous dira à quel moment il faut sevrer l'enfant s'il est nourri au sein et qui vous conseillera sur le lait (industriel ou de vache) que vous devrez choisir pour passer au biberon. C'est lui qui vous dira quand l'enfant devra changer de nourriture et quelles sont les doses de bouillon de légumes, de bouillie et de jus de fruits qui lui conviennent. Chaque bébé est un individu spécifique et les besoins de calcium ou de phosphore ne sont pas forcément les mêmes pour tous.

L'apparition des premières dents se situe entre quatre et dix mois. Elle est

souvent accompagnée de légers troubles: l'enfant est grognon et pleure plus qu'à l'ordinaire. Il éprouve le besoin de mordre, aussi lui donnez-vous un biscuit ou une croûte de pain à mâchonner.

Précoces ou tardives, les premières dents modifient l'alimentation. Là aussi, il faut se référer à l'avis du pédiatre, notamment pour l'absorption des premières viandes. L'enfant doit boire des eaux peu chargées en sels minéraux pour favoriser l'élimination rénale, intestinale et cutanée.

Le manque d'appétit, les vomissements, les diarrhées peuvent être extrêmement graves chez le nourrisson et entraîner des troubles nerveux de type comitial: la visite chez le médecin est alors urgente et obligatoire.

Un bébé dort plus de 20 h par jour les

premiers jours de sa vie et 18 h jusqu'à six mois, âge où il commence à s'asseoir, à bouger, à revendiquer son autonomie physique. Aussi dort-il moins. Vous devez cependant veiller à le coucher à la même heure tous les soirs et l'obliger à faire une petite sieste tous les après-midi. Cela est très important pour son équilibre nerveux.

Vers la quatrième semaine, votre enfant vous sourit. C'est un moment décisif dans votre relation mutuelle. Le bébé a besoin d'un contact physique: il a besoin que vous le prenez dans vos bras, que vous l'embrassiez, autant que de biberons quotidiens. Il a besoin que vous lui parliez. Le son de votre voix est pour le bébé un point de repère qui lui permet de « sentir » lorsque vous êtes heureuse ou fâchée. En outre, il apprendra à parler plus vite et plus facilement s'il a l'habitude d'entendre des mots.

COMPRENDRE L'ENFANT

Ne donnez jamais à votre enfant l'impression que vous ne vous occupez pas de lui: s'il pleure, tâchez de l'apaiser en lui parlant, en chantant, en mettant de la musique. Voyez aussi s'il y a une cause à sa mauvaise humeur (l'enfant a peut-être besoin d'être changé), mais résistez à ses caprices. Expliquez-lui que vous ne pouvez toujours le porter, qu'il devient trop lourd et que vous avez vos activités. Le bébé finit toujours par comprendre! A mesure qu'il grandit, son besoin d'activité est stimulé par l'intérêt qu'y porte la mère (et bien sûr, le père lorsqu'il est là). Aussi soyez attentif à la demande que votre enfant n'est pas encore capable d'exprimer avec des mots.

Le choix des jouets est également très important pour le développement de l'intelligence de l'enfant et de sa sensibilité. Ne le contrariez pas s'il désire dormir avec son ours en peluche ou sa poupée. Veillez simplement à ce que l'objet soit propre et sans danger. (APEI)

HÉMORRAGIE: ce qu'il faut faire



Une grosse perte de sang entraîne toujours un état de choc. Il n'y a donc pas de temps à perdre en attendant les secours.

Posez sur la plaie saignante un gros mouchoir propre et appuyez fortement pendant une dizaine de minutes. Après ce temps, relâchez votre pression, puis fixez le pansement avec une bande sans trop serrer.

Le garrot n'est pratiquement plus utilisé maintenant. Il est en effet la cause de nombreuses aggravations dans le cas de blessures légères. Un membre non irrigué se gangrène en effet très vite et nécessite l'amputation. Ne posez donc un garrot que dans les cas très graves, et ne laissez faire cette opération que par des spécialistes. Dans tous les cas, épinglez sur les vêtements de la victime l'heure et la minute de pose du garrot.

Désinfectez toujours la plaie à l'alcool à 90°. Si vous n'avez pas d'antiseptique sous la main, un linge propre l'isolera de l'air pendant quelques temps.

A ne pas faire: retirer un garrot si l'on n'est pas médecin.

RECETTE

Poulet aux lentilles

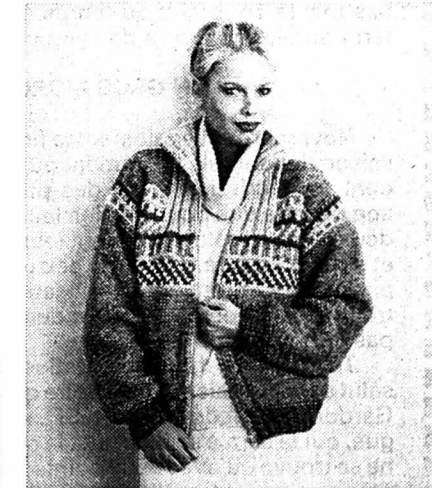
Pour quatre personnes: un beau poulet, 400 g de lentilles, 2 brindilles de thym, un gros oignon, 4 cuillerées à soupe d'huile, 100 g de lard, 1 dl de vin blanc sec, sel, poivre, laurier.

Coupez l'oignon en deux, mettez-le dans une casserole avec le thym et le laurier, ajoutez les lentilles, couvrez d'eau froide et laissez cuire une demi-heure.

Pendant ce temps, faites revenir le poulet coupé dans de l'huile avec le lard coupé en carrelons. Après coloration, assaisonnez. Mouillez avec le vin et autant d'eau et laissez cuire avec couvercle une demi-heure. Ajoutez les lentilles sans liquide et prolongez la cuisson 20 minutes. Servez le tout ensemble.

Préparation: 20 min. et cuisson 1 h 20. Remarque: pour servir, retirez thym, laurier et oignon; accompagnez de moutarde et d'un bordeaux rouge plutôt léger.

A l'ouvrage!



Ce blouson est magnifique, mais c'est un vrai casse-tête pour la tricoteuse débutante. En effet, les points employés sont les suivants: côtes 1 et 2, jersey envers, jersey endroit, jacquard et côtes 2 et 2. Voilà un bel exercice de style!

RODIER PARIS
En exclusivité
Madame B. Lachausse
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 25 15 85 Neuchâtel

Depuis 1931!
LA TRADITION
D'UN TRAVAIL
SÉRIEUR
Bassin 8
NEUCHÂTEL
(près Clairvue)

Valaisans de cœur, de corps et d'esprit.

Valaisans de cœur, de corps et d'esprit, les vins de la Cave St Pierre à Chamoson le sont forcément. Ils proviennent des vignobles valaisans les mieux exposés et Chamoson est au cœur même du Valais.

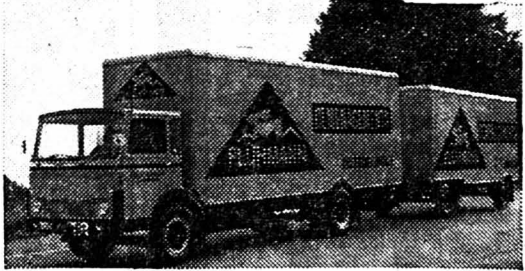
Enfin, c'est avec amour que des hommes qui aiment et connaissent leur métier, se sont penchés sur eux dans la fraîcheur des caves.

CAVE ST. PIERRE SA

Chamoson Valais



DÉMÉNAGEMENTS



TRANSPORTS INTERNATIONAUX

FLÜHMANN TRANSPORTS
NEUCHÂTEL: Rue du Seyon 23, (038) 25 31 55
SAINT-BLAISE: Pl. de la Gare CFF, (038) 33 17 20

CHERCHER LE MOT CACHÉ

E	B	B	T	U	Z	T	U	A	H	C	I	T	R	A
N	A	O	A	R	E	I	S	A	R	B	B	B	A	T
R	C	U	U	L	I	U	E	R	B	O	O	R	A	A
O	T	G	A	C	E	N	O	Z	N	N	T	A	E	T
B	E	I	V	B	L	S	O	D	E	E	B	I	E	E
R	R	E	A	O	L	E	E	B	R	L	A	T	D	I
E	I	R	N	U	M	U	R	E	E	H	E	T	A	R
I	E	E	T	C	E	U	T	T	N	C	T	E	R	E
C	E	I	T	G	O	A	T	I	N	N	E	U	T	T
I	S	L	A	B	R	E	S	A	O	F	V	Q	S	N
F	S	E	M	T	C	S	D	A	R	N	E	U	U	E
I	I	H	I	U	E	N	R	A	C	E	R	O	L	G
T	T	C	L	D	O	R	I	E	O	Z	B	B	A	R
R	A	A	C	B	E	S	N	I	L	U	O	B	B	A
A	B	A	T	O	N	N	I	S	U	O	G	R	A	

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une victoire française sur les Autrichiens, en Italie. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Ablète - Ablution - Abondance - Art - Argousin - Arrêt - Argenterie - Artichaut - Artère - Artificier - Avant - Bactérie - Bachelier - Borne - Balustrade - Bâtisse - Boucle - Bougie - Bourbe - Boulon - Bon - Bonde - Bouc - Bouquet - Brasier - Breuil - Brevet - Climat - Dos - Dessin - Etat - Frais - Haie - Luc - Race - Ton - Zone - Zoé - Zut. (Solution en page radio)

SEULEMENT 65 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

OFFRES D'EMPLOIS

Commerçants On cherche
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

décolleur
Travail intéressant et bien payé pour personne consciencieuse.
Offres avec prétentions de salaire à: Mandrin S.à r.l., 3235 Erlach. Tél. (032) 88 12 10. 49227-0

Société horlogère de Neuchâtel engagerait pour son service commercial une

ASSISTANTE

bilingue français-espagnol, bonne dactylographe, capable de seconder efficacement le chef de marché préposé au secteur de l'Amérique latine.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sont à envoyer sous chiffres 87-247 à ASSA - Fbg du Lac 2, à 2001 Neuchâtel. 49278-0

Importante institution demande à engager, pour date à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

habile dactylographe.
Les candidates intéressées sont priées d'adresser une offre complète, avec prétentions de salaire, photos, sous chiffres JP 2215 au bureau du journal. 49230-0

PERSONNEL-SERVICE

Bernard Houche
DU TRAVAIL POUR CHACUN
Saint-Hippolyte 2
NEUCHÂTEL
(038) 24 31 31

Nous cherchons pour places stables:

**MAÇONS - MANŒUVRES DE CHANTIER
MÉCANICIENS - MENUISIERS**

48580-0



L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

offre à pourvoir un poste de

ERGOTHÉRAPEUTE à plein temps

au service médical de la prison de Champ-Dollon, pour animer un petit atelier d'occupation (6 personnes) avec la participation d'un infirmier et d'un gardien.

Ce travail implique le goût d'une activité sociothérapeutique et éducative en équipe.

Formation: école professionnelle et si possible diplôme d'infirmier en psychiatrie.

Entrée en fonctions: dès que possible.

Les candidats doivent être de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, et ont l'obligation d'être domiciliés dans le canton de Genève.

Traitement selon barème de l'Etat.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de la copie des certificats et d'une photographie au:

Professeur J. Bernheim, Institut de médecine légale, 8, passage de la Radio, 1211 GENÈVE 4. 49239-0

+GF+

Freude an Kundenkontakten

Für die Entgegennahme von telefonischen Bestellungen in deutscher und in französischer Sprache sowie für die Erledigung der deutschen Korrespondenz nach Diktat suchen wir in einer unserer Verkaufsabteilungen eine tüchtige

Sekretärin

Wir erwarten entsprechende Ausbildung (KV, Sekretarienschule) oder Praxis, gute mündliche Französischkenntnisse und gutes Maschinenschreiben. Englischkenntnisse und Steno sind von Vorteil, jedoch nicht Bedingung. Gerne erwarten wir Ihre Bewerbungsunterlagen. Oder rufen Sie unseren Herrn Karabin an, Telefon 053/844 04. Er gibt Ihnen gerne weitere Auskünfte.

+GF+

Georg Fischer Aktiengesellschaft
8201 Schaffhausen
Personalabteilung für Angestellte

DEMANDES D'EMPLOIS

Mécanicien

cherche place avec responsabilités dans secteurs service après-vente, entretien ou montage.

Adresser offres écrites à DJ 2209 au bureau du journal. 50529-D

Garçon de cuisine

expérimenté cherche place. Libre tout de suite. Dimanche accepté. Neuchâtel ou environs.

Adresser offres écrites à MT 2218 au bureau du journal. 50930-D

Vendeuse en parfumerie-droguerie

cherche place éventuellement travail de bureau pour le 1^{er} décembre 1979 ou à convenir.

Faire offres à M.-E. Fuss, Parc 23, 2300 La Chaux-de-Fonds. 49470-D

COMMERCES OFFRES ET DEMANDES

commerce spécialisé

A remettre pour raison de santé de fournitures pour la décoration intérieure avec exclusivités gros et détail, affaire à développer.

Case postale 67, 1000 Lausanne 6, Ouchy. 49158-0

ESCO S.A.

Fabrique de machines
2206 LES GENEVEYS-SUR COFFRANE

Aux jeunes gens du Val-de-Ruz et du canton de Neuchâtel qui terminent leur scolarité en 1980, l'entreprise engage:

4 APPRENTIS MÉCANICIENS DE PRÉCISION

1 APPRENTI DESSINATEUR EN MÉCANIQUE

(Début de l'apprentissage: début août 1980).

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable: (038) 57 12 12. 49202-K

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre faute de place

Citroën 11 Large

à restaurer. Prix à discuter.

Tél. (037) 46 12 00. 49250-V

Peugeot 504

injection, modèle 3/1978, vitres électriques, couleur orange, 19.200 km. Expertisée, Fr. 11.800.-

Garage de l'Etoile, Diesse. Tél. (032) 85 12 44. 49496-V

Renault 5 L

1976, 71.000 km, non expertisée (retouches peinture), Fr. 2800.-

Tél. (038) 41 11 73. 49273-V

A vendre

Toyota Carina

Expertisée Fr. 1450.-

Tél. 41 27 27, heures des repas. 50942-V

A vendre

Peugeot 304

avec toit hardtop, radio-cassette, 38.000 km, 71. Parfait état.

Tél. 24 78 91, dès 20 heures. 40239-V

Garage de la Station

Agences CITROËN HONDA

2042 Valangin Tél. 36 11 30.

GS CLUB 1220

1976, bleue

DYANE 6

1974, rouge

VW GOLF LS

1977, verte

FORD FIESTA 1,3

1979, gris mét.

MAZDA 616

1976, brun mét.

RENAULT 12 (Dalia) 1978

BUS RENAULT 1976, bleu

SIMCA 1308 S 1978, bleu mét.

DATSUN 240 K GT 1978, gris mét.

Occasion unique

Peugeot 104 ZS

1976, divers accessoires. Expertisée parfait état, prix intéressant. Tél. (038) 24 18 42/44. 49267-V

A vendre

Citroën

AK 400, 43.000 km, 1977, Fr. 4400.-

Tél. 25 46 98 ou 41 28 95. 40247-V

A vendre

Lancia Gamma

accidentée, 35.000 km, très bas prix.

Tél. 55 20 64. 50936-V

Voitures d'occasions bon marché

expertisées, peinture neuve

Mini 850, Fr. 1600.-

Fiat 850, Fr. 1700.-

Fiat 500, Fr. 1700.-

Mini 1000, 71, Fr. 2800.-

Fiat 127, Fr. 2300.-

Alfa 1750 GT, Fr. 4200.-

Ford Fiesta, 1976, 50.000 km, Fr. 6500.-

Tél. 25 22 87. 49301-V

Citroën GS Pallas 1978, Fr. 10.500.-

Simca 1307-1308 S dès Fr. 6.800.-

Simca 1100 TI 1975, Fr. 5.400.-

49000-V



Tél. 038 61 29 22

A vendre

Ford Mustang Turbo Cobra

1979, 1400 km, cause double emploi. Bas prix.

Tél. 53 41 03, heures des repas. 49139-V

OCCASIONS



206 LES VERRIÈRES 038/60135

Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE

LES VERRIÈRES (038) 66 13 55 48955-V

Opel Commodore 4 portes

76 42.000 km

Opel Record 4 portes 79 19.000 km

Opel Record Caravan 77 47.000 km

Opel Record 4 portes 73 4.600 fr.

Opel Manta 1600 73 89.000 km

Opel Ascona 1900 78 17.000 km

Opel Caravan 79 6.000 km

BMW coupé automatique 72 109.000 km

Chevrolet 6 places 73 6.900 fr.

Chrysler break 78 11.000 km

Citroën GS 72 73.000 km

Fiat 124 74 3.500 fr.

Ford Escort 1300 GT 71 10.500 fr.

Renault R 16 TS automatique 71 3.500 fr.

Renault R 5 TS 75 53.000 km

Talbot Chrysler 78 31.000 km

Talbot Chrysler 76 50.000 km

VW K 70 71 2.900 fr.

VW 1302 72 500 fr.

EXPERTISÉES

Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE (038) 66 13 55 48955-V

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.

BMW AGENCES TOYOTA

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel

Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

Occasions non accidentées expertisées

TOYOTA CARINA 1600 DL 1977 8.400.-

TOYOTA COROLLA 1200 1975 5.900.-

TOYOTA COROLLA KOMBI 1976 7.600.-

TOYOTA COPAIN 1000 1974 4.900.-

TOYOTA COROLLA 1200 1977 7.500.-

TOYOTA CARINA 1600 DL 1976 6.900.-

PEUGEOT 504 1976 6.400.-

ALFASUD L 1200 1976 10.000.-

TRUMPH TR 7 1977 11.600.-

BMW 3,0 Coupé Si 1974 14.500.-

PEUGEOT 504 1970 4.300.-

PEUGEOT 504 1978 10.700.-

MAZDA 616 DL 1971 4.500.-

VOITURE DE REMPLACEMENT

BMW 525 automatique 1979 5000 km

CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE

Tél. (038) 24 44 24

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr.

Café de fête

café aromatique en grains de qualité sélectionnée

Offre spéciale 7.11.-13.11.



paquet de 250 g **3.-** (100 g = 1.20) au lieu de 3.60
paquet de 500 g **6.-** (100 g = 1.20) au lieu de 7.-

MIGROS data fraîchement torréfié chaque jour

«Cuisses dames»

de qualité Migros bien connue.

Offre spéciale 7.11.-13.11. sachet de 210 g **1.30** (100 g = 1.61.9) au lieu de 1.60

la boulangerie Migros

Fromage Raccard

fromage spécial, bien affiné et aromatique, pour une délicieuse raclette

Offre spéciale 7.11.-13.11. morceau de env. 500 g ou de env. 700 g le kg **11.20** (100 g = 1.12) au lieu de 14.20
en tranches (emballées VAC) le kg **13.-** (100 g = 1.30) au lieu de 16.10

Offre spéciale 7.11.-13.11.

Petits pois moyens

boîte de 870 g, 1.70 (poids égoutté 550 g)

Multipack 7.11.-13.11.



2 boîtes **2.80** (100 g = 25.4) au lieu de 3.40

MIGROS PRODUCTION

Aproz Cristal

riche en substances minérales, non gazéifiée.

bouteille de 1 litre, -.65
Multipack 7.11.-20.11. 2 bouteilles **1.-** au lieu de 1.30 (+ dépôt)

Aproz nature

captée à la source, gazéifiée.



bouteille de 1 litre, -.40
Multipack 7.11.-20.11. 2 bouteilles **.60** (+ dépôt) au lieu de -.80

Sur toutes les

nouilles -30

de réduction sur chaque paquet dès l'achat de 2 paquets au choix.

par exemple:
Pâtes aux œufs frais «Tipo M***»
Nouilles à la grisonne Tagliatelle alla Grigionesa
Nouilles 5 œufs 500 g 1.- au lieu de 1.30 (100 g = 1.20)
Nouilles en spirales 500 g -.90 au lieu de 1.20 (100 g = 1.18)
Nouilles à la grisonne «Traiteur» 500 g 1.40 au lieu de 1.70 (100 g = 1.28)



NOUVEAU LA MIGROS

Cake Graham
Savoureux et moelleux, ce cake est confectionné avec de la farine Graham. Avec noisettes râpées, raisins de Smyrne et orangeat. **1.90** (100 g = 63.3) au lieu de 2.20
cake de 300 g

Figues de Smyrne, nature

sachet de 500 g **2.20** (100 g = 44)

Prix. Qualité. Choix. MIGROS



Claudine

Corsets • Lingerie

Milieu des Chavannes 6
Tél. 25 08 22 Neuchâtel



SIMONE

L'ACTUALITÉ «ÉCONOMIE D'ÉNERGIE»

Robes de chambre «Laine des Pyrénées» dès 139.-
Chemises de nuit flanelle dès 39.-
Sous-vêtements laine de «Hanro»
Spécialiste en prothèse du sein

M^{me} C. Vautravers

48773-A



Aider les plus faibles, c'est renforcer notre communauté.
Secours suisse d'hiver

GRANDES VENTES AUX ENCHÈRES

EXPOSITION: 29 octobre au 10 novembre 1979
VENTES: 15 novembre au 8 décembre 1979
Heures d'ouverture: de 10-12 et 14-18.30 h le samedi jusqu'à 17 h (Fermé le dimanche et le lundi matin)



Poterie suisse, 18^{me} siècle

ARGENTERIE IMPORTANTE DE PROVENANCE PRINCIPÈRE ALLEMANDE
COLLECTION DE FA YENCES BERNOISES
SUCCESSION MADAME FANNY RUFENACHT, MOURI
NOMBRE TRÈS IMPORTANT DE FA YENCES EUROPÉENNES ET D'OUTREMER DE PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUISSE
INVENTAIRE D'UNE MAISON DE CAMPAGNE BÂLOISE
OBJETS DE HAUTE QUALITÉ
PROVENANT D'HÉRITAGES PATRICIENS
NEUCHÂTELOIS, BERNOIS ET FRIBOURGEOIS

GALERIE JÜRIG STUKER SA
3006 BERNE, ALTER AARGAUERSTALDEN 30, 031/440044



«VERT-BOIS» FONTAINEMELON/NE MAISON DE RETRAITE ET CONVALESCENCE

située dans un cadre de verdure, situation résidentielle et tranquille, à 2 minutes des transports publics.

Infirmière diplômée en permanence et service médical à disposition.

Famille F. Schær
Allée des Marronniers 1
2052 Fontainemelon.
Tél. (038) 53 41 38.

Urgent
Fr. 50.000.- sont cherchés par une petite entreprise. Adresser offres écrites à BH 2207 au bureau du journal. 40272-A

Machines à laver linge-vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.

Miele - Schulltes AEG - Bauknecht Gehrigh - Bosch Indesit - Hoover Crosley - Zanker Livraison et pose gratuites. Facilités de paiement. Location des Fr. 30.- par mois. Réparation toutes marques.

Magis NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96
Tél. (021) 36 2 12

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute coiffure
Stähli
vis-à-vis de la poste.
Tél. 24 20 21. 24684-A

Mode enfantine
Nous n'avons pas tout mais beaucoup de belles choses. 26720-A
zone piétonne
Wettstein
NEUCHÂTEL
64, Rue S. Snyon 16
tel. 038/25 34 24

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 65 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

TÉLÉPHONISTE-réceptionniste, à mi-temps. Adresser offres écrites à IO 2214 au bureau du journal. 50519-J

DEMANDES A LOUER

CHERCHE STUDIO ou petit 2 pièces avec confort. Maximum 320 fr. Centre-ville. Adresser offres écrites à HN 2213 au bureau du journal. 50524-J

RÉGION BODRY - SAINT-BLAISE + Val-de-Ruz, studio ou petit appartement dans ferme ou villa privée pour jardinier-paysagiste (éventuellement contre travaux d'entretien). Adresser offres écrites à FL 2211 au bureau du journal. 40237-J

PERSONNE SEULE CHERCHE APPARTEMENT de 2 1/2-3 pièces le plus près possible du centre pour date à convenir. Adresser offres écrites à AG 2206 au bureau du journal. 50922-J

CHERCHONS POUR FIN MARS 1980, appartement 3-3 1/2 pièces, haut de la ville. Tél. 25 04 29. 51016-J

INSTITUTRICE, 2 ENFANTS, cherche appartement 4 à 5 pièces région Mail, Bellevaux, Saars. Tél. 25 14 50, dès 19 heures. 40275-J

CHAMBRE POUR MES PARENTS, lorsqu'ils viennent me voir (je fournis draps et linges). Tél. 22 35 77 (heures travail). 25225-J

ARCHITECTE CHERCHE CHAMBRE meublée, au centre de préférence. Tél. 24 06 07. 25365-J

JEUNES MARIÉS cherchent pour avril 1980 un appartement 3-4 pièces, situation tranquille à Neuchâtel ou dans la région. Tél. 25 78 43, le soir. 25428-J

DEMANDES A ACHETER

BIBELOTS, meubles anciens, jouets, tableaux, bijoux, argenterie, montres. Tél. (038) 25 12 69. 40054-J

TRAIN MÄRKLIN Ecart. HO ou N + vélomoteur. Tél. 31 89 14. 40320-J

JE CHERCHE centimes rouges avant 1939, timbres-poste suisses neufs, avant 1939. Tél. (038) 24 43 88. 50923-J

1 ACCORDÉON. Tél. (032) 91 33 18. 50931-J

J'ACHÈTE OCCASION livres anciens et modernes d'компан pour future librairie. Expertise si désiré. Téléphoner heures des repas au: (038) 25 12 69. 40054-J

ÉPOQUE 1900: meubles, bibelots, lampes, pâtes de verre. Tél. (038) 33 47 32. 25396-J

PERDUS TROUVÉS
PERDU RÉGION PESEUX, chat tigré roux-blanc, répondant au nom de Socrate. Tél. 31 55 07. 51011-J

PERDU TROUSSEAU brun avec 5 clés, samedi 3, vers 10 h, entre les Draizes et Auvignier. Rapporter au poste de police contre récompense. 49481-J

DISPARU DE L'EXPOSITION FÉLINE Panesop, dimanche soir 4 novembre, chat chinchilla de grande valeur (blanc, poils longs). Récompense. Tél. (038) 24 74 62. 50940-J

A VENDRE

1 COMBINAISON DE SKI pour dame, bleue, taille 38, prix: 100 fr.; 1 manteau d'hiver pour monsieur, daim, taille 44, marron, prix: 200 fr. Tél. 41 21 85, aux heures des repas. 49461-J

HUMIDIFICATEUR 15 FR., aspirateur 40 fr., patins de hockey N° 30, 15 fr., skis + souliers N° 32, 50 fr. Tél. 31 61 36. 40246-J

SOULIERS DESKI, Vendramini Compétition, N° 40-41, excellent état. Tél. 25 43 09. 40245-J

TAPIS KASAK ANCIEN authentique, excellent état, 240/140 cm. Tél. 31 82 45, dès 18 heures. 25414-J

PATINS À ROULETTES 20 fr.; appareil à raclette 20 fr. Tél. 25 97 52. 40203-J

RIDEAU: LAMBREQUIN et embrasses lin or 75 fr., 2 lustres modernes 50 fr. la pièce. Tél. 33 67 17. 40192-J

UN ÉTABLI D'HORLOGER; une volière extérieure. Tél. 25 88 55. 40236-J

MONTRE-BIJOU GÜBELIN en or massif, incrusté de 70 diamants (2,06 carats), verre saphir, jamais portée. Valeur Fr. 14.000.-, prix à discuter. Tél. 25 27 64. 50511-J

1 ARMOIRE DIRECTOIRE en noyer, 1 armoire Louis XV en noyer. Tél. (037) 77 17 91. 49201-J

GRAND FAUTEUIL ancien, d'inspiration bressane. Revendeurs s'abstenir. Téléphone 42 28 92. 40243-J

MANTEAU D'HIVER, mi-saison, complet, veston, taille 52, parfait état. Tél. 53 11 65. 40242-J

CHAMBRE À COUCHER neuve plus 1 lit français avec matelas Superba. Téléphone 42 20 32. 40270-J

CHATONS SIAMOIS, sans papiers, vaccinés. Tél. 51 26 95. 40276-J

TV-COULEUR «Mediator», grand écran, Pal-Secam, prix 600 fr. Tél. 33 50 93, heures de repas. 40248-J

2 PNEUS NEIGE Michelin, état neuf, pour 2 CV. Fr. 50.-. Tél. 31 39 40. 50924-J

2 PNEUS NEIGE TUBELESS, bon état + 2 pneus d'été montés sur jantes VW 1500 L. Tél. 31 70 34, aux heures des repas. 40281-J

FOURNEAUX, POTAGER pour butane, poste télé, divers accessoires. Tél. 42 18 04. 49215-J

SECRÉTAIRE NOYER; divers pneus; fourneaux à mazout; poussettes. Tél. 42 18 04. 49214-J

ORGUE FARFISA neuf payé 3500 fr., cédé à 2000 fr. Facilités de paiement. Tél. (038) 46 18 67. 40287-J

BEAU BATEAU de pêche 6,20 m. Tél. (038) 31 17 29, heures des repas. 50941-J

4 PNEUS NEIGE Dunlop SP, radiaux Tubeless 145-13 avec 4 jantes R 6 TL, état de neuf, 450 fr.; canaris mâle 35 fr., femelle 25 fr., perruches anglaises 25 fr. Tél. (038) 53 22 20. 50928-J

4 PNEUS NEIGE SUR JANTES, 165 SR 13 pour Opel. Tél. (038) 24 42 01. 50933-J

MACHINE À COUDRE industrielle, parfait état, bas prix. Tél. 55 20 64. 50935-J

SKIS ATTENHOFER, slalom, compétition, 200 cm, saison 1977-78, semelle refaite; fixations Marker, neuf; 700 fr., occasion: 320 fr. Tél. (039) 37 15 73 (le soir). 51017-J

PARI MURALE EN NOYER, longueur 3 m 90. Etat de neuf. Prix très intéressant. Tél. 22 32 31, de 7 h 30 à 9 h 30. 40046-J

BELLE ROBE de mariée, taille 36, manches longues, avec accessoires, valeur 2000 fr., cédée à 500 fr. Tél. 33 30 47, heures des repas. 25287-J

TABLE DE MIXAGE MM 12/2, état neuf, 980 fr. Tél. 51 26 21, le soir. 48716-J

A LOUER

MAILLEFER 39, studio meublé ou non, cuisine, salle de bains-W.-C. Confort. Tél. 24 24 90. 25378-J

VAUSEYON, appartement 3 pièces, 360 fr. + charges, avec tout confort. Libre fin décembre. Tél. 25 00 91 (heures des repas). 25435-J

GARAGE POUR L'HIVER, dans les hauts de Saint-Blaise. Tél. 33 19 52. 49291-J

GARAGE POUR HIVERNAGE de voiture, 45 fr. par mois. Tél. 53 11 65. 40240-J

BEVAIX, 3 PIÈCES, 390 fr., charges comprises. Date à convenir. Tél. 46 11 61 ou 53 14 44. 40286-J

DEUX PIÈCES RUSTIQUE 310 fr., chauffage inclus. Centre Bernier. Tél. 42 18 04. 49216-J

JOLI APPARTEMENT de 3 pièces à Cornaux, dans vieille ferme avec grande terrasse. Tél. le matin 24 74 25, le soir 47 22 33. 51013-J

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, rue de la Côte 29, 4^{me} étage, 450 fr. + charges. Libre 31 décembre 79. Tél. 24 55 05. 50518-J

OFFRES D'EMPLOIS

QUI DONNERAIT LEÇONS MATHS et physique à apprenti? Tél. 31 66 87, entre 12 h et 15 h. 40205-J

URGENT! Famille médecin avec trois enfants à Lucerne cherche jeune fille au pair. Tél. le matin 24 74 25, le soir 47 22 33. 51014-J

FEMME DE MÉNAGE consciencieuse, à Bôle, lundi après-midi. Tél. 42 57 42. 40056-J

DIVERS

QUI NOUS AVANCERAIT la somme de 20.000 fr. Arrangement location 2 chambres, W.-C.-douche, indépendant dans villa, vue, tranquillité, ouest de Neuchâtel. Adresser offres écrites à GM 2212 au bureau du journal. 50521-J

QUI ME PRÊTERAIT la somme de 5000 fr. à 6000 fr. avec intérêts élevés? Adresser offres écrites à LS 2217 au bureau du journal. 50932-J

ASSOCIATION POUR LES DROITS DE LA FEMME - Neuchâtel. Séance mercredi 14 novembre 1979 à 19 h 45, restaurant des Halles, 1^{er} étage. Thème: «La femme dans la publicité». Bienvenue à tous et à toutes. 24599-J

JE FAIS VOS PETITS transports avec petit camion. Tél. 31 27 17, soir. 40273-J

PÈRE NOËL se rendrait dans famille. Tél. (038) 24 32 53. 51015-J

ON CHERCHE ORCHESTRE 2-3 musiciens pour mariage à Auvignier le 8 décembre, le soir. Tél. (038) 24 25 82 ou 31 49 60. 50925-J

TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 16.35 Point de mire
- 16.45 La grande aventure
Jeu des TV francophones - Les équipes de l'Airbus
- 17.10 Au pays du Ratamiauou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Objectif
Le magazine des jeunes: Opération éléphants - Livres pour toi - Molécules avec Rafel Carreras - Il était une fois l'Homme
- 18.15 L'antenne est à vous
L'Association suisse pour les sourds démutés (ASASM) exprime sa conviction
- 18.35 Boule et Bill
- 18.40 Système «D»
- 19.00 Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Le menteur
- Paul-Emil Victor

20.25 La vie à trois temps

de Bernard Liegme et Bernard Romy
3. Mathieu
réalisé par Bernard Romy

21.20 Dimensions

«Trésors grecs»
22.15 Téléjournal
22.25 Football en Europe
Résultats des coupes

FRANCE 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Les visiteurs du mercredi
L'après-midi des jeunes
- 17.55 Sur deux roues
avec la Prévention routière
- 18.10 T F quatre
- 18.30 L'île aux enfants
- 18.55 C'est arrivé un jour
- 19.10 Minutes pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les inconnus de 19 h 45
- 20.00 T F 1 actualités

20.35 Avoir été (2)

d'après Gilbert Cesbron réalisé par Roland-Bernard Patrick grandit entre son père adoptif, Kleber, le Capitaine Théophile, Madame Irma et Sœur Saint-Paul. Mais cette vie paisible passée au milieu de personnes qui pourraient toutes être les grands-parents de Patrick, ne parvient pas à lui faire oublier les horreurs de la guerre. Le jeune homme fait la connaissance de Roger-la-Brocante, un réfugié d'Europe Centrale, qui lui offre son amitié et lui fait découvrir le monde moderne totalement étranger à l'univers de Kleber.

22.10 Une mémoire bien rangée
5. L'ouvrage inédit est comme l'ouvrage qui n'existe pas

23.05 Spécial buts des coupes d'Europe

23.35 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 12.00 Au jour le jour
- 12.10 Passez donc me voir
- 12.30 La statue voilée (3)
- 12.45 Antenne 2 journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
Les mercredis de Madame
- 15.10 Le magicien
9. L'étrange imposture
- 16.10 Récré Antenne 2
- 18.10 Parlons anglais (9)
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.10 Quotidiennement votre
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top Club
- 20.00 Antenne 2 journal

20.35 Mi-fugue, mi-raison

Magazine de Patrice Laffont
Les voisins: problèmes de communication

22.35 Magazine médical
Les jours de notre vie: «Le sommeil et les rêves»
A Montpellier, comme dans certains centres des Etats-Unis, il existe d'étranges cliniques qui ne s'animent que la nuit: ce sont les laboratoires de rêves. Les patients y sont pour la plupart des volontaires qui ont accepté de se livrer à des expériences mettant à nu leurs divagations de la nuit et visant à répondre à ces passionnantes questions: pourquoi dormons-nous? pourquoi rêvons-nous?

23.20 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.00 Travail manuel
- 18.30 FR 3 jeunesse
Eurêka: jeux divers
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Bucky et Pepito
- 20.00 Les jeux à Bordeaux

20.30 La colère de Dieu

film de Ralph Nelson
Trois aventuriers au service des révolutionnaires mexicains, pour sauver leur tête.

22.20 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 Per i più piccoli
- 18.10 Per i ragazzi
- 18.50 Telegiornale
- 19.05 In casa e fuori
- 19.35 Segni
- 20.05 Il regionale
- 20.30 Telegiornale
- 20.45 Argomenti
- 21.35 Musicalmente
per Benone Damian
- 22.15 Telegiornale
- 22.25 Mercoledì sport

SUISSE ALEMANNIQUE

- 17.10 Jorinde und Joringel
Marionnettes d'après Grimm
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Mon ami Taffdi
- 19.35 Point de vue régional
- 20.00 Téléjournal

20.25 Telearena

«Treue»
Pièce de Manfred Schwarz



Hans-Ulrich Indermaur que l'on verra dans cette pièce de Manfred Schwarz (Photo DRS)

22.50 Téléjournal

23.05 Football - Coupe d'Europe

ALLEMAGNE 1

- 16.10, Tagesschau. 16.15, Von der Spree an den Rhein. 17.00, Der Schatz im Höllental - Hiferuf aus Afrika. 17.50, Tagesschau. 18.00, Abendschau. 18.30, Omaruru - Der Sperling des Kaisers. 19.00, Sandmännchen. 19.10, Jauche und Levkojen - Wildwuchs. 19.45, Abendschau. 20.00, Tagesschau. 20.15, Jerusalem, Jerusalem. Fernsehfilm von B. Pfahl. 22.00, Ich will Sie hier nie wiedersehen... Die Rauschgift-Richterin Jutta Scholz. 22.30, Tagesthemen.

ALLEMAGNE 2

- 16.15, Trickbonbons - Mit Schobert und Black. 16.30, Rappelkiste. 17.00, Heute. 17.10, Flambards - Der Kriegsgefangene. 17.40, Die Drehscheibe. 18.20, Die nächste Party kommt bestimmt. Wenn überraschend Gäste kommen. 19.00, Heute. 19.30, Der Sportspiegel. 20.15, ZDF-Magazin - Themen der Zeit. 21.00, Heute-Journal. 21.20, Van der Valk - Die jungen Diebe. 22.10, Sieh mal an Eltern vor dem Bildschirm. 22.15, Eine Sache - ein Mensch? Drei Jahre Reform 218. 22.45, Der Gehülfe. Auszug aus dem schweizerischen täglichen Leben in sechzig farbigen Bildern. 0.40, Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00, Die Sendung mit der Maus. 9.30, Land und Leute. 10.30, Schulferseren. 10.30, König der heissen Rhythmen. Musikalischer Spielfilm. 17.00, Das Schneckenhaus. 17.25, Der knallrote Autobus. 17.55, Bethupferl. 18.00, Abenteuer am Roten Meer - Die Perlenstrasse. Nach einer Erzählung von Henry de Monfreid. 18.25, ORF heute. 18.30, Wir. Familienprogramm. 18.49, Belangsendung der OeVP. 18.54, Reise der Woche. 19.00, Oesterreichbild mit Südtirol aktuell. 19.30, Zeit im Bild. 20.15, ... denn sie wissen nicht, was sie tun. Amerikanischer Film. 22.00, Sport.

Le prix UNICEF à la TV romande

pour une émission d'Edith Salberg
Lors du grand Concours annuel international de programmes éducatifs organisé à Tokyo du 26 octobre au 6 novembre 1979, par la chaîne de télévision japonaise N.H.K., c'est l'émission présentée par la Télévision suisse romande, «Un arbre, un enfant» qui a remporté cette distinction.

Il s'agit d'une production de la série «Ouvertures», produite par Edith Salberg, réalisatrice: Bernard Mermod; journaliste: Guy de Bellevall; images: Jacquy Mahrer; son: Etienne Métrailler et montage: Jacques Morzier.

Ce prix viendra récompenser les auteurs de cette production qui ont su traiter remarquablement le thème douloureux de l'enfance dans le tiers-monde. Ils ont reçu les très vifs compliments du secrétaire général du prix Japon, M. Minoura.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. 6.00 Top-matin, avec à 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 7.00 Top-sports. 6.58 Minute océanographique. 7.32 Bilet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demand. 9.30 Saute-mouton, avec à 9.40 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Johnny Halliday (29 juin 1974), 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué. 12.30 Le Journal de midi. 13.25 Hue dada! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous?

16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact, avec à 18.20 Soir-sports. 18.30 Le Journal du soir, avec à 19.02 Revue de la presse suisse allemande. 19.05 Actualité-Magazine. 19.30 Transit. 20.30 Sports-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: Le Guépard (8), de Giuseppe Tomasi di Lampedusa. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Lettres d'apprendre, avec à 9.00 Cours d'espagnol. 9.20 Idées en cours. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes à la jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute océanographique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités, avec à 14.40 La Courte échelle - Ligne ouverte aux enfants de 14 h à 18 h. Tél. (021) 33 33 00. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, avec à 17.00 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitatis. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les Concerts de Genève: Les beaux enregistrements de l'Orchestre de la Suisse romande, direction: Paul Klecki. 21.20 env. Musique de Chambre. 22.00 (S) Le temps de créer: Poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices.

16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Top class classics. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05-24.00 Das Schreckmüpfeli.

DESTINS. HORS SÉRIE BUFFALO BILL

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Après la mort de son père, Bill Cody gagne sa vie pour aider sa mère et ses sœurs. Il partage l'existence dangereuse des escortes qui protègent les convois à destination de la Californie. Isolé avec deux de ses compagnons, il tient tête pendant plusieurs heures à une bande d'Indiens. Après cet exploit, Bill retrouve les siens. Marie Cody conseille à son fils de retourner à l'école, où le prestige de Bill provoque des incidents inattendus. Une rixe avec un élève l'oblige à quitter l'établissement, puis à partir pour la Californie en compagnie de John Willis.

54. LA GROTTE AUX SQUELÈTES



1) Une fois de plus, Bill se trouve seul à l'aube sur une piste. Il la connaît pour l'avoir autrefois parcourue avec son père. Aujourd'hui, il se dirige au trot allégre sur son cheval vers le rendez-vous fixé par son ami, à Pikes'Peak. Quand il arrive, au milieu de l'après-midi, sa découverte est grande de voir que les garçons «d'excellente éducation» annoncés par Willis ont des mines patibulaires dignes d'éveiller l'attention de tous les sheriffs de l'Etat.



2) John Willis fait des présentations sommaires et la troupe des cinq cavaliers poursuit son chemin à l'écart des pistes habituelles. «Ce sont de bonnes braves, pense Bill, et probablement incapables de tuer quelqu'un... sauf pour défendre leur or, s'ils en trouvent.» Il regrette un peu de s'être laissé entraîner dans l'entreprise. Le souvenir du minois charmeur de la jeune Mary Hyatt attise sa mélancolie. La pluie se met à tomber et, vers le soir, on décide de passer la nuit dans une grotte dont l'ouverture béante donne sur une paisible rivière.



3) «Il y a de quoi régaler un régiment, remarque Willis en voyant les provisions de choix emportées par ses compagnons. Et le whisky n'a pas été oublié. Rien de tel pour combattre l'humidité, n'est-ce? » Bill pénètre à l'intérieur de la grotte tandis que les autres soignent les chevaux. Tous entrent à leur tour, la pluie redoublant. Bill s'efforce d'allumer du feu. L'obscurité est totale autour des cinq hommes. Une flamme s'élève, timide d'abord, puis sa clarté blanche s'allonge sur le sol et illumine les parois rocheuses. Alors, l'un des voyageurs pousse une exclamation horrifiée: «Regardez, au fond! Des têtes de mort!»



4) La lumière du brasier est assez vive à présent pour qu'ils puissent distinguer onze squelettes dont les os sont blancs comme de la craie. Ils sont disposés les uns à côté des autres dans un alignement sinistre. D'où proviennent-ils? Quel drame est à l'origine de l'hécatombe? S'agit-il d'Indiens? Ou de voyageurs tués dans un combat? Les cinq chercheurs d'or ne veulent pas en savoir plus long. Ils se ruent vers l'entrée de la grotte et se retrouvent sous la pluie, grelottant de frayeur. Seul Bill, jumeau que onze morts sont moins habiles au tir à l'arc qu'un seul Peau-Rouge, s'obstine à rester sur le seuil, relativement abrité des intempéries. Il voit ses compagnons s'endormir l'un après l'autre, dans les flaques d'eau, enroulés dans des couvertures. Il sourit à la pensée de ces individus redoutables que les squelettes ont mis en déroute en une seconde et bientôt, il s'endort lui-même d'un sommeil paisible.

Demain: Renard roux

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: **MAGENTA**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTELEMENT
1. Personnes sans domicile fixe. 2. Discourtois. 3. Se charge de grappes. Fleuve franco-belge. 4. Recouvre des fonds. Préposition. Elle allonge en coupant. 5. Pronom. Ce qu'on s'est mis en tête. Symbole. 6. Sans intermédiaire. 7. Qui n'est pas occupé. Patrie de saint Paul. 8. Pays de clans. Quatre liards. 9. Pareil. Vendangeuses. 10. Proches de la licence. Dont on ne peut plus rien tirer.

VERTICALEMENT
1. Profane. Refus. 2. Duré. Ils mettent un limier sur la voie. 3. Dans l'Orne. Napoléon était celle de ses soldats. 4. Ne se rend pas sans lutte. Courroux. 5. L'homme est le plus évolué. Crible. 6. Particule. Bandes à part. 7. Dans les Pyrénées-Atlantiques. Lettre grecque. Caché. 8. Célèbre tragédie italienne. Anneaux de cordage. 9. Permission de sortie. Groupe de sporange. 10. Qui vous laisse sans ressources.

Solution du N° 259
HORIZONTELEMENT: 1. Galimatias. - 2. Amer. Verse. - 3. Li. Etier. - 4. Ecu. On. Ide. - 5. Assiettes. - 6. Flac. Siem. - 7. Lé. Oh. Rets. - 8. Frénésie. - 9. Tolérée. EV. - 10. Sua. Assurée.
VERTICALEMENT: 1. Gale. Flots. - 2. Amicale. Ou. - 3. Le. USA. Fla. - 4. Ire. Score. - 5. Toi. Héra. - 6. Avinés. Nés. - 7. Tee. Tirées. - 8. Irritées. - 9. As. Dentier. - 10. Semés. Sève.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Potage bâlois
Merlans aux petits oignons
Pommes de terre nature
Scarole
Poires au chocolat

Le conseil du chef

Technologie des fromages
La technologie des fromages comporte des phases essentielles: caillage, égouttage, salage, affinage.
Les fromages frais et les fromages fermentés ont le même point de départ, le lait étant soumis au caillage. Les fromages fermentés se diversifient, ensuite, au cours des autres étapes de fabrication et notamment par l'affinage. A chaque technique de fabrication correspond un produit, lié également au terroir et aux habitudes de consommation.
De plus en plus fréquemment, le lait est préalablement pasteurisé et additionné de ferments lactiques qui facilitent l'action de la présure. Cette opération permet de compenser les irrégularités de qualité du lait et de maîtriser la fabrication du fromage.

Une recette: Crème de poireaux

Pour 4 personnes: les blancs d'une grosse botte de poireaux, 100 g de beurre, 1 1/2 litre d'eau, 4 grosses pommes de terre, 2 jaunes d'œufs, 100 g de crème, du sel, du poivre.
Emincez les blancs de poireaux et faites-les revenir dans du beurre.
Mouillez avec l'eau, ajoutez les pommes de terre pelées et coupées.
Assaisonnez et laissez cuire à petit feu pendant 40 minutes. Passez au tamis et reportez à ébullition. Retirez du feu et incorporez les deux jaunes délayés à la crème.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront sérieux, combattifs, difficiles à diriger et plus spécialement attirés par les arts.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: La vie moderne exige un rythme rapide qui n'est pas toujours le vôtre. Amour: Vous apprenez à mieux connaître vos amis et vous leur accordez une vive amitié. Santé: Si votre dos se fatigue très vite, voyez sans tarder un spécialiste.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Vous avez bien choisi une voie où vous unissez la pratique et l'artistique. Amour: Votre vie familiale se déroule très bien. Un de vos projets a connu une belle réussite. Santé: Des repos courts et fréquents sont nécessaires. Ils permettent de récupérer les forces perdues.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Votre nouveau plan est excellent, les obstacles ne tiendront pas devant votre énergie. Amour: Parlez de vos problèmes à vos amis mais ne leur faites pas trop de confidences. Santé: Vos malaises ont certainement des causes profondes que vous ne devez pas négliger.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: La chance est une alliée assez perfide. Fiez-vous plutôt à votre énergie. Amour: Votre caractère indépendant s'adapte difficilement au mariage.

Santé: Faites une cure de fruits consommés de toutes les façons possibles.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Il faut pour le moment vous contenter d'un demi-succès. Ne vous découragez pas. Amour: L'amitié du Lion vous est très précieuse. Elle évolue souvent vers une bonne association. Santé: Votre teint est un parfait baromètre. Si tout va bien, il est clair et transparent.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Vous aimez les carrières libérales qui vous laissent des libertés d'action, des responsabilités. Amour: Conservez vos bonnes relations, vos amis connaissent votre caractère. Santé: Faites réviser votre dentition afin de lui éviter les surprises du froid.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail: Si vous vous intéressez à la littérature d'une façon ou d'une autre, vous avez raison d'insister. Amour: Vous avez la possibilité de consolider vos rapports. Contrôlez-vous quand même. Santé: Vos malaises ne sont pas faciles à guérir parce que leur origine a des causes multiples.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Recherchez de nouvelles formules, ayant un but plus commercial. Amour: La chance vous permet de rencontrer des personnes sympathiques. Santé: Il vous reste peu de temps pour vous consacrer à votre santé, qui semble solide.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail: Gardez vos qualités personnelles. Mettez-les en valeur, elles seront très appréciées. Amour: Une personne dont vous admirez l'intelligence partage le sentiment qu'elle vous inspire. Santé: Fréquentez des amis gais et très actifs. Votre foie est sensible.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail: Ne cessez pas toute activité, ne manquez pas de vous perfectionner. Amour: C'est avec une grande fidélité que vous pratiquez l'amitié. Vos amis le reconnaissent. Santé: Ménagez vos jambes qui ont tendance à se fatiguer très vite.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail: Vous pouvez traiter avec des intermédiaires, mais méfiez-vous, ne comptez que sur vous. Amour: Les sentiments sérieux ont la priorité. Ils seront ressentis avec beaucoup de tendresse. Santé: Les repas trop riches sont mal supportés par votre organisme.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail: Vous avez tendance à vous décourager promptement parce que vous hésitez trop. Amour: Vous avez parfois tendance à confondre l'amour et l'amitié. Ce sont des choses différentes. Santé: Ne mettez pas en péril votre appareil respiratoire. Fumez le moins possible.



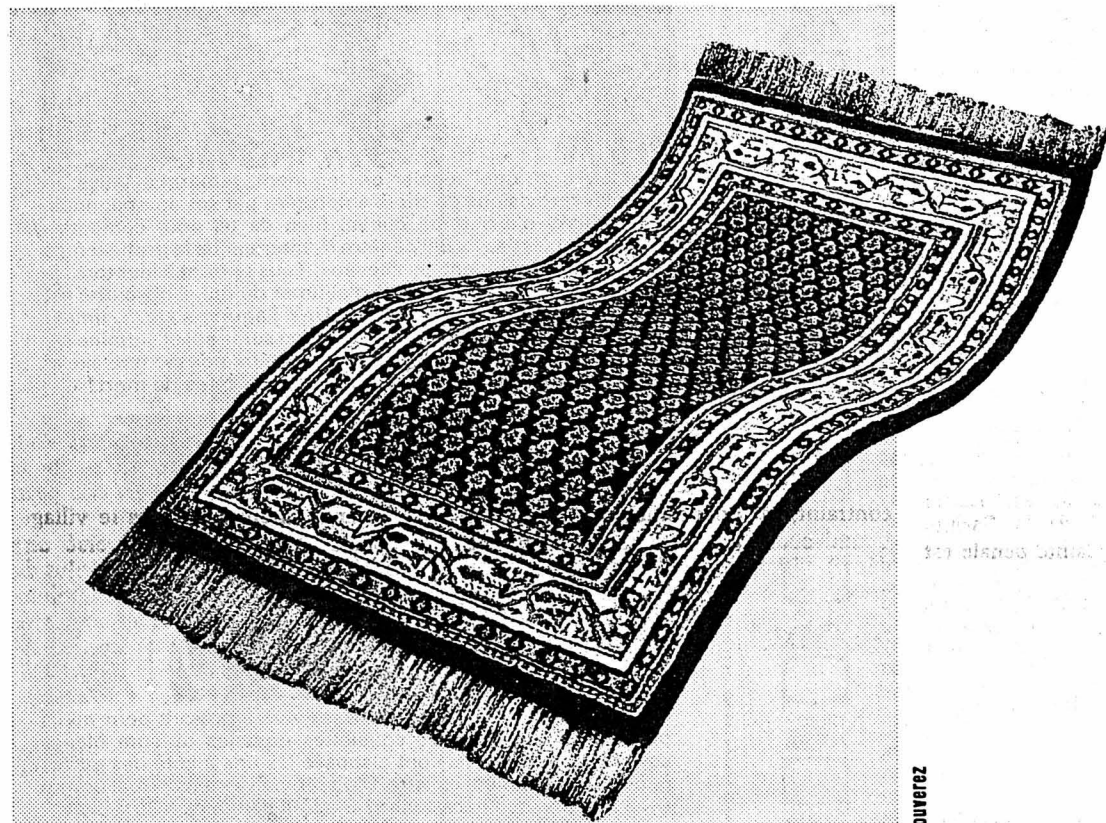
MURATTI 2000
NOUVEAU: Extra Longs

7mg 0,6mg
 Condensat Nicotine

9mg 0,8mg
 Condensat Nicotine

Muratti 2000
 Aroma Plus

...avec du goût. **Muratti 2000**



Sachez le saisir au vol!

Vient d'arriver:
 Indo-Mir env. 90 x 156 cm
seul. 395.-

قالی
Pfister Meubles

● Bienne Place du Marché-Neuf ●
 ● Neuchâtel Terreaux 7 ● Avry-Centre près Fribourg, sortie de l'autoroute Matran

Chaque tapis d'Orient est une pièce unique. Si celui que vous désirez est déjà vendu, vous en trouverez chez nous de tout aussi beaux dans les mêmes dimensions et la même catégorie de prix.
 #1/ OT 41

Hôtel du Vaisseau 65 ans
 Famille G. Ducommun
 PETIT-CORTAILLOD - Tél. 42 10 92

OUVERTURE SAMEDI MATIN 10 NOVEMBRE
 Pour réservation dès ce jour 49261-A

SERVICE RÉPARATION
 Tél. (038) 31 86 76 Tél. (038) 42 31 21

ÉLECTRO - MÉNAGER
 réparation de tous vos appareils électroménagers avec garantie et prix les plus bas.

SERVICE RAPIDE
 Permanence d'appel 24 heures sur 24 heures

Tél. (038) 31 86 76 Tél. (038) 42 31 21
SERVICE RÉPARATION 49464-A

FESTIVAL FOLK-JAZZ
 La Chaux-de-Fonds
 Pavillon des Sports

Vendredi 9 novembre, 20 h, jazz
Galaxy Gramofon Express - Feliu, Joan-Albert et Jauma - PORTAL UNIT

Samedi 10, 14 h 30 spectacle enfants
La boîte à rire - GABY MARCHAND

Samedi 10, 20 h, folk
Bois n'en donc - Plume et Goudron - Derrol Adams - La Chiffonie - THE BOYS OF THE LOUGH

Dimanche 11, 17 h 30, chanson
Annkrist REAUD (première suisse)

vendredi Fr. 15.-
 samedi a.-m. Fr. 3.-
 samedi soir Fr. 18.-
 dimanche Fr. 15.-

Possibilité de logement à La Chaux-de-Fonds. Organisation et renseignements. Centre de rencontre, Serre 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.
 Tél. (039) 22 47 16. 48395-A

Garages préfabriqués
 5 grandeurs pour véhicules privés et utilitaires.
 A monter comme box simple, double ou en rangée.
 L'occasion à saisir!
 Décidez-vous et téléphonez à Unimorm, Lausanne, Tél. (021) 37 37 12. 48392-A

A vendre **téléviseurs couleur d'occasion**
 Pal, Pal-Secam, dès Fr. 500.— avec garantie. Location Fr. 49.— par mois avec service.
 Baechler Frères
 Chaussée de la Boine 22
 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 80 82. 26086-A

OM CB 27
 Grand-Rue 9, Corcelles à votre service.
 Vente, réparation et échange de TX toutes marques, tous modèles.
 Comparez nos prix.
 Antennes DVX 27 Fr. 23.—
 COAX RG 58 au détail le m. Fr. —.90
 Coax RG 213 au détail le m. Fr. 2.20
 PL coudé Fr. 4.60
 PL droite Fr. 2.50
 TX à prix très bas. 49465-A

Enfin il existe des **appareils acoustiques** et **lunettes acoustiques**

avec lesquels le dur d'oreille entend, grâce à un nouveau genre de microphone, d'une manière plus naturelle, et dans le bruit plus distinctement.
 Madame Schneeberger, audio-prothésiste avec brevet fédéral de capacité, vous conseillera consciencieusement et avec grande compréhension. Elle s'occupe depuis plus de 25 ans des problèmes des durs d'oreille.
 Pro Surdis est fournisseur autorisé de l'assurance-invalidité et de l'AVS.

Consultation auditive gratuite
 vendredi 9 novembre 1979, de 14 h à 18 h, Place Pury 7.
 Prenez rendez-vous par téléphone au (038) 25 13 67 chez Martin Luther, opt. dipl. Neuchâtel. 49276-A

GRAND CHOIX EN RIDEAUX DE DÉCORATION ET TULLES

250 cm haut. blanc **6.-** 290 cm haut. beige **12.-**

Nous confectionnons vos rideaux vraiment pas cher!

LA CUISINE / La choucroute

LA CHOUCROUTE C'EST BON!
 ET C'EST FACILE: ON L'ACHÈTE CHEZ LE CHARCUTIER!

FACILE AUSSI DE LA FAIRE CUIRE SOI-MÊME. C'EST LONG, MAIS ÇA CUIT TOUT SEUL... (ET PUIS IL Y A LES SECRETS DE MAMIE)

AVEC LA CHOUCROUTE CRUE, FAIS CUIRE LES POMMES DE TERRE ET LA VIANDE DEPUIS LE DÉBUT DANS LE CUIT-VAPEUR ET RETIRE-LES AU BOUT D'UNE HEURE. RECHAUFFE... LES À LA FIN.

FEU TRÈS TRÈS DOUX, POUR NE PAS FAIRE "PRENDRE AU FOND."

FOND TAPISSÉ DE COUENNES OU DE LARD MAIGRE, 100 g DE SAINDOUX, 2 DIGNONS PIQUÉS DE CLOUS DE GIROFLE 15 GRAINS DE GENIÈVRE ET 1/2 LITRE DE VIN BLANC SEC.

TEMPS DE CUISSON: 4 HEURES

1 VERRE DE VIN BLANC AU FOND DE LA MARMITE, UN FEU TRÈS TRÈS DOUX, MÉLANGER DE TEMPS EN TEMPS, EN TOUT 10 MINUTES, 1/4 D'HEURE LES POMMES DE TERRE DÉJÀ CUITES ET EPLUCHÉES ET LA VIANDE DANS LE CUIT-VAPEUR...

Collection VDI - © Chancelard 1976

textiles ambiance sa
 PASSAGE MAX-MEURON 4 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 24 24 30

INFORMATIONS SUISSES

FRIBOURG

Commission des finances du Conseil des Etats Maintenir le blocage du personnel

BERNE (ATS). - La commission des finances du Conseil des Etats a tenu séance à Berne, les 5 et 6 novembre 1979, sous la présidence de M. Paul Hofmann (PDC Saint-Gall), pour délibérer des budgets de la Confédération et de l'entreprise des PTT pour l'année 1980, indique un communiqué publié mardi. Au cours d'un long débat d'entrée en matière auquel assistait le chef du département des finances, les membres de la commission ont exprimé les doutes les plus divers devant les résultats peu satisfaisants prévus au budget. La commission demande au Conseil fédéral

de prendre à court terme des mesures importantes pour améliorer les finances fédérales. Elle insiste en outre pour que le blocage des effectifs du personnel soit intégralement maintenu. Il conviendra, note cependant la commission, d'examiner si l'on peut accorder aux tribunaux fédéraux une modeste augmentation de personnel. Comme elle estimait n'avoir pas suffisamment d'éléments de décision, la commission n'a par ailleurs pas pu, pour le moment, se rallier à la proposition du Conseil fédéral de transférer 800 postes d'auxiliaires dans l'effectif du personnel des fonctionnaires.

La commission a adopté, pour le présenter aux Chambres, le budget financier de la Confédération qui prévoit 1279 millions de francs de déficit, y apportant des modifications de peu d'importance.

La commission a pris connaissance avec satisfaction des bons résultats prévus dans le budget de l'entreprise des PTT pour 1980. Elle a formé un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner s'il est possible d'éliminer dès 1980 déjà le déficit du compte radio et télévision en augmentant la part des droits de concession revenant aux PTT. Enfin, de l'avis de la commission, l'augmentation du trafic PTT en général et l'évolution rapide de la technique dans le domaine des télécommunications justifient que l'on accepte la proposition d'accroissement modeste de l'effectif du personnel de la direction générale et des services centralisés.

Suite mortelle d'un accident

BÂLE (ATS). - Une femme âgée de 37 ans, M^{me} Christine Egloff-Zimmermann, de Bâle, est décédée à la suite du grave accident survenu vendredi dernier à Bâle. Elle passait en vélo sur le «Johannitbrücke» lorsqu'elle a été dépassée par une voiture de livraison. Un choc s'est produit entre les deux véhicules et la cycliste a été projetée sur le trottoir et grièvement blessée.

Nouvelles limitations de vitesse en Roumanie et en RDA

BERNE (ATS). - L'ACS communique que de nouvelles limitations de vitesse sont entrées en vigueur en Roumanie et en République démocratique allemande.

En Roumanie, la vitesse maximale a été fixée à 70 km/h pour les véhicules jusqu'à 1100 cm³, à 80 km/h pour ceux de 1100 à 1800 cm³ et à 90 km/h pour ceux de plus de 1800 cm³. Dans les localités, la limitation de vitesse reste inchangée à 60 km/h.

En République démocratique allemande, les limitations suivantes sont valables: en rase campagne 80 km/h, sur autoroute pour les voitures 100 km/h (inchangé) et 80 pour les véhicules lourds. La vitesse maximale autorisée dans les localités est de 50 km/h.

Scierie incendiée

WITTAU (AG), (ATS). - Une scierie a été complètement détruite par un incendie mardi après-midi à Wittau, dans le canton d'Argovie. Les dégâts s'élevaient à 200.000 francs. L'incendie est dû à la gerbe d'étrénelles qui s'est produite lorsqu'une scie est entrée en contact avec un gros clou planté dans un tronc.

GENÈVE

Agressions à main armée, cambriolages 23 arrestations à Genève

La police genevoise a annoncé mardi l'arrestation de pas moins de 23 personnes, faisant partie d'une bande responsable de nombreuses agressions à main armée et de cambriolages commis ces derniers mois dans le canton.

Cette bande était spécialisée notamment dans l'attaque nocturne d'employés d'hôtel: hôtel Penta, à Cointrin, de la Poste, rue du Grand-Pré, California, rue Gevray, Century, avenue de Frontenex, restaurant Casanova, quai du Mont-Blanc. En outre, le personnel du bureau de la Loterie romande à Genève et un bijoutier du centre ville ont été victimes de ces malfaiteurs.

Dans la nuit du 14 au 15 octobre, quatre agresseurs s'en sont pris au restaurateur du «Casanova». On se souvient que la police a pu en arrêter trois après une poursuite dans le quartier des Pâquis, au terme d'une fusillade.

Evasion de Champ-Dollon: deux arrestations

On apprend à Genève que deux des trois détenus qui se sont évadés le 26 octobre de la prison genevoise de Champ-Dollon ont été repris à Paris, les nommés Santamaria et Bozovic. Ils ont été interpellés par la police parisienne à la suite d'une infraction aux règles de la circulation. Ils ont alors tenté de fuir, mais ont été rattrapés. Selon les informations encore fragmentaires dont on dispose, l'un d'eux aurait jeté un pistolet chargé par la fenêtre de sa voiture, au moment de l'arrestation.

A TRAVERS LE MONDE

Consulat d'Irak à Kermanschah évacué

TÉHÉRAN (ATS-AFP). - Le consulat d'Irak à Kermanschah, situé en pays kurde, qui avait été occupé mardi matin par une dizaine de militants islamiques armés se réclamant «de la ligne de l'imam», a été évacué à 17 h locales (14 h 30 HEC) sur ordre de l'ayatollah Khomeini, a annoncé Radio Téheran.

Par ailleurs, le conseil de la révolution a décidé, mardi, qu'il n'y aurait pas de premier ministre en Iran jusqu'à l'élection présidentielle (qui n'a toujours pas été fixée) et qu'il assurerait collégialement la présidence du gouvernement, apprend-on de bonne source à Téheran.

Crédits à la consommation: séance de la commission du National

BERNE (ATS). - La commission ad hoc du Conseil national a adopté en première lecture les dispositions sur le petit crédit. Elle a en outre discuté de la possibilité de compléter les prescriptions sur le crédit à la consommation par des sanctions relevant du droit pénal, indique un communiqué publié mardi par le secrétariat de l'Assemblée fédérale. Les commissaires, qui ont siégé lundi et mardi à Montreux, ont décidé de se réunir une nouvelle fois en février prochain. Ils trancheront alors la question de savoir si des auditions sont nécessaires avant la deuxième lecture du projet de loi.

L'UDC du canton des Grisons avance sa candidature sur une candidature au Conseil fédéral

COIRE (ATS). - Le comité directeur de l'Union démocratique du centre (UDC) du canton des Grisons a décidé de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués du 17 novembre, la candidature de Léon Schlumpf au Conseil fédéral. Cette question devait d'abord être traitée le 20 novembre.

VAUD

Dix millions pour le port franc de Vevey

VEVEY (ATS). - La Municipalité de Vevey demande au Conseil communal un crédit de 10,3 millions de francs pour la construction d'un ensemble immobilier qui abritera l'entrepôt-port franc et les locaux de la voirie communale, avenue Reller.

Cette construction remplacera le port franc anéanti par un incendie en 1976. Le nouveau bâtiment sera édifié sur l'emplacement actuel des locaux de la voirie, alors que le terrain précédemment occupé par l'entrepôt détruit recevra une gare routière et une partie des locaux de la voirie. Le nouveau port franc sera accessible à la fois aux trains, par deux voies CFF, et aux camions, par la gare routière.

Long de 40 mètres, large de 31 et haut de 18, le bâtiment comprendra des locaux réservés à la douane suisse (halle de transit de 908 m² pour les opérations de dédouanement, quais de déchargement des wagons et bureaux) et d'autres à la disposition de la société des entrepôts de Vevey SA (trois entrepôts de plus de 1000 m² chacun pour les marchandises non dédouanées).

Motocycliste tué par un tram

(c) Durant la nuit de lundi à mardi, à l'intersection du boulevard Helvétique et du carrefour de Rive, un motocycliste français a brûlé un feu rouge et est allé se fracasser contre l'avant d'un tramway, en train d'accomplir son dernier parcours. La chute fut d'une extrême violence et le motocycliste, grièvement blessé à la tête, est mort peu après son admission à l'hôpital cantonal. Il s'agit de M. Christian Musy, 28 ans, employé d'hôtel, domicilié à Yvoire, Haute-Savoie.

VALAIS

Nouveau roman valaisan

(c) M. Marcel Michelot, ancien président des écrivains valaisans, chanoine à Saint-Maurice, publie ces jours un nouveau roman sous le titre «Là-haut chantait la montagne». On sait à quel point l'homme de lettres aime se faire l'écho de ses émotions d'enfance, l'écho également des sentiments que chacun éprouve au contact des saisons dans les Alpes. Ce nouveau roman de Marcel Michelot a également comme toile de fond cette région des Alpes qui s'étage entre mille et mille cinq cents mètres d'altitude. C'est toute la musique de l'été que nous restitue l'écrivain au travers de cette âme d'enfant qu'il a su conserver. Une fois de plus c'est un chant d'amour que nous offre Michelot «un chant qu'on ne peut faire taire», nous dit-il.

Les Bâlois seront-ils bientôt à l'heure d'été?

BÂLE (ATS). - Le Grand conseil du canton de Bâle-Ville devra s'occuper d'une initiative cantonale concernant l'introduction de l'heure d'été prévue pour l'année 1980. Une initiative semblable a déjà été déposée dans le canton de Schaffhouse.

Des propositions ont en effet été faites dans ce sens par les groupes radical et socialiste du parlement.

La proposition est motivée par le fait que le canton de Bâle-Ville est un canton frontalière. L'Allemagne, après la France, vient en effet d'introduire l'heure d'été et ce décalage horaire d'une heure pose des problèmes aussi bien aux milieux économiques qu'aux particuliers.

L'heure d'été, qui a été refusée par le peuple suisse en mai dernier, avait été adoptée à une large majorité à Bâle-Ville.

Présence valaisanne à Emmen

(c) C'est en présence de nombreux invités que le Valais a ouvert mardi une importante exposition à Emmen. Le tourisme et les richesses du sol y jouent un rôle important. Selon les mots des représentants valaisans, chargés d'inaugurer cette exposition de dix jours, la présence valaisanne est nécessaire. Son but principal: faire connaître aux habitants de Suisse centrale toutes les possibilités touristiques et les produits typiques.

Cambriolage à Zurich butin 60.000 francs

ZURICH (ATS). - Des cambrioleurs qui se sont introduits dans une villa du Zurichberg la semaine passée ont emporté pour 60.000 francs d'objets de valeur. Le butin se compose de montres de poche anciennes, de bijoux et d'un service en argent de 300 pièces. C'est en enfonçant un entourage de fenêtres que les cambrioleurs ont pénétré dans la villa.

VAUD

Dix millions pour le port franc de Vevey

VEVEY (ATS). - La Municipalité de Vevey demande au Conseil communal un crédit de 10,3 millions de francs pour la construction d'un ensemble immobilier qui abritera l'entrepôt-port franc et les locaux de la voirie communale, avenue Reller.

Cette construction remplacera le port franc anéanti par un incendie en 1976. Le nouveau bâtiment sera édifié sur l'emplacement actuel des locaux de la voirie, alors que le terrain précédemment occupé par l'entrepôt détruit recevra une gare routière et une partie des locaux de la voirie. Le nouveau port franc sera accessible à la fois aux trains, par deux voies CFF, et aux camions, par la gare routière.

Long de 40 mètres, large de 31 et haut de 18, le bâtiment comprendra

Le dépôt de déchets nucléaires de Lucens toujours en cause

De notre correspondant: L'assemblée des délégués des communes faisant partie de l'Association de communes vaudoises et fribourgeoises contre le dépôt de déchets nucléaires, à Lucens, s'est tenue à Estavayer-le-Lac, sous la présidence de M. François Choffat (Grandcourt). En ouvrant la séance, celui-ci a salué la présence des délégués de 19 communes. Actuellement, l'Association compte 17 communes engagées fermement, dont les dernières qui ont rejoint l'association récemment sont Vallon (FR), Payeme et Avenches. Une dizaine d'autres communes attendent le mois de décembre pour faire connaître leur position, qui est en principe positive.

Après quelques questions administratives, notamment celle de donner au comité les moyens financiers de poursuivre son action, les délégués ont pris position sur les activités futures. Ils ont entre autres décidé de:

- Poursuivre leur action de recrutement auprès des communes des régions d'Avenches, du Vully, de Romont, de Moudon et d'Oron.
- D'écrire au Conseil d'Etat vaudois afin d'obtenir une entrevue et au Conseil d'Etat fribourgeois pour connaître sa position par rapport aux buts de l'association.

Camp militaire (et de colonie) du Lac-Noir

Une dépense de 8 millions... ...sans le consentement du peuple

De notre correspondant:

Près de huit millions de francs: voilà ce que coûtera la transformation du camp militaire du Lac-Noir. Mais le peuple fribourgeois ne sera pas consulté, selon le projet de décret soumis au Grand conseil durant la session de novembre. En effet, la part du canton reste en-dessous de la limite fatidique des 3 millions de francs impliquant le référendum financier obligatoire. En-dessous, mais de peu: un crédit d'engagement de 2,557 millions est demandé, qui «sera automatiquement majoré ou réduit en fonction de l'évolution de l'indice du coût à la construction».

En 1977, on parlait de 5 millions de francs à répartir entre la Confédération et le canton. Si le coût a pris de l'ampleur, c'est que le marché de la construction s'est modifié et que le projet est un peu plus important. La Confédération participera pour 3,6 millions de francs, les «mutualités belges» qui affectionnent ce lieu de villégiature, pour 1,25 million de francs.

UNE «DÉMILITARISATION»?

Il a fallu répartir ensuite l'occupation du nouveau camp, formé de six bâtiments autonomes de cent lits chacun. Les nouveaux engagements prévoient une occupation réduite à 50 % pour les occupants militaires, au lieu de 75 %. Par conséquent, les civils ont droit à l'autre moitié, qui se répartit entre les mutualités belges, au Lac-Noir depuis 1960, et qui se réservent deux mois en été et 15 jours à Pâques, et aux colonies fribourgeoises, durant la saison de ski notamment. Une certaine démilitarisation se confirme - du moins sur le papier - par «l'aspect sympathique d'une place de village» qu'aura la cour centrale du nouveau «complexe». Les piétons - fantassins ou non - seront rois à l'intérieur du camp. Le

Un Turc «tabassé» par la sûreté

Le dossier au juge militaire

(c) A la suite de la dénonciation et de la plainte pénale déposées par un seul des deux Turcs malmenés par la police de sûreté de Fribourg, cet été, le conseiller d'Etat Joseph Cottet, de qui dépend la police, a transmis le dossier au juge d'instruction militaire cantonal, M. André Piller, juge au tribunal de la Sarine, premier-lieutenant. La plainte pénale est déposée par M. Cumali Uzun, domicilié à Fribourg, contre un brigadier et un sous-brigadier de la police de sûreté. Si les faits relatés sont confirmés par le rapport du juge d'instruction militaire, ils peuvent constituer des infractions réprimées par le code pénal. Le juge devra alors faire des propositions de sanctions éventuelles.

message affirme qu'«une clause est également prévue, donnant au canton la possibilité de rembourser la participation de la Confédération selon un barème dégressif, tenant compte des années d'utilisation dans le cas où le camp ne serait plus mis à disposition de la troupe». Le canton reste seul propriétaire du camp. Pendant de cette situation, les colonies fribourgeoises devraient fournir des

recettes équivalentes à 40.000 nuitées, soit huit fois plus qu'actuellement. L'objectif, estime le Conseil d'Etat ne sera pas atteint au début. La possibilité de transformer des dortoirs en salles de classes devrait permettre une large fréquentation par les écoles. A noter que ces six dernières années, à l'exception de 1977, l'occupation par des militaires a toujours été plus importante que par des civils.

Vive émotion dans le district de la Gruyère 15 orphelins après le drame de la route de Posieux

POSIEUX (FR) (ATS). - Le dramatique accident de Posieux qui a fait quatre victimes, comme nous l'avons dit, a causé une vive émotion dans le district de la Gruyère et plus particulièrement dans le village de Vaulruz. Les quatre, femmes d'agriculteurs, étaient toutes mères de famille. Elle laissent 15 orphelins dont le plus jeune est âgé de 3 ans seulement. La cinquième occupante de la voiture fribourgeoise, une femme de Vaulruz également, a été grièvement blessée.

Les responsabilités de cet accident ne sont pas encore établies. Le conducteur de la voiture neuchâteloise, M. François Kaehr, 32 ans, de Colombier, n'a été que superficiellement blessé. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu quelques soins.

(c) C'est jeudi, que le village de Vaulruz, secoué par cette tragédie, rendra un dernier hommage aux victimes. Un office d'ensevelissement aura lieu à 14 h 30, pour les quatre mères de familles qui laissent quinze orphelins, parmi lesquels le plus jeune n'a que deux ans et demi. Plusieurs prêtres des familles endeuillées concélébreront cette messe. A Vaulruz, hier, on était sous le coup de l'émotion. Jamais, dans toute l'histoire du gros village gruérien, une telle tragédie n'avait frappé autant de familles et laissé tant d'enfants dans la désolation. La seule occupante de la voiture conduite par une habitante de la ferme des Trones, sur la commune de Vuadens, mais toute proche du hameau des Ponts, à Vaulruz, qui a échappé à la mort, est toujours soignée à l'hôpital cantonal de Fribourg.

Ventes de postes de gendarmerie Le gouvernement revient à la charge

De notre correspondant: Le 16 mai 1978, le gouvernement, par la voix de M. Joseph Cottet, avait été contraint, par l'opposition manifestée en Grand conseil, de retirer un projet de décret visant à vendre des postes de gendarmerie. Eh bien, le gouvernement, un an et demi plus tard, revient à la charge, avec un projet de décret modifié, où les ventes «cohabitent» avec un achat.

Les postes de Cheyres, Cottens et Domdidier sont ceux qui subsistent, du projet de 1978. S'y ajoutent ceux de Fribourg (planche inférieure) et la Roche, puisque la gendarmerie a dû renoncer à se dessaisir du poste de Le Mouret, où le gendarme de La Roche est désormais logé. La valeur globale de la taxe cadastrale de ces postes équivalait à 380.000 francs, la valeur comptable - au bilan de l'Etat - à 180.000 francs. La gendarmerie devra acquérir un poste et deux appartements à Charmey, dans un

immeuble privé, non construit à cet effet. Dans la «capitale» de la vallée de la Jogne, l'ancien poste a été démolí pour améliorer la circulation dans le village. Les ponts et chaussées ont versé une indemnité de 200.000 francs. En plus de la provision pour la location durant deux ans (47.000 francs), il reste à payer près de 170.000 francs. Le Grand conseil est consulté pour cette opération. Le produit de la vente de l'immeuble des bas-quartiers de Fribourg servirait à la restauration des façades des bâtiments de l'Etat, à l'occasion de l'anniversaire de 1981. A propos de Domdidier, la constitution d'un poste à plusieurs agents implique la location de locaux plus spacieux, alors que les postes de Cheyres et Cottens seront démobiliés en 1980. Ces décisions prises par le gouvernement sont-elles rappelés-elles de sa compétence. Et il a arrêté, le 12 juillet 1977, un nouveau plan de répartition des forces de gendarmerie dans le canton.

Demi-hôtel en quête d'acquéreur

(c) A moins que la vente ne soit renvoyée, c'est mardi 20 novembre que l'hôtel-restaurant du Lac-Noir sera proposé aux enchères publiques. A la «Gassera», dans la station singoise, il n'y a qu'un restaurant: c'est la seule partie construite de ce qui fut un vaste projet dévisé à sept millions de francs, en 1974. Las, son promoteur, marchand de bétail, a fait faillite. Les fonds et les bâtiments sont taxés à 1,5 million de francs. L'office cantonal des faillites estime le tout, sur la valeur de rendement et les accessoires, à 581.790 francs. Le restaurant existant, construit en 1975, d'une surface de 6500 m² et d'un cube de 5000 m³, contient déjà toute l'infrastructure pour la partie non construite, un hôtel. Rien ne permet d'affirmer que l'acheteur éventuel de ce début de construction pourra l'achever. A l'époque, la commune de Planfayon s'était opposée à l'érection d'un «bloc» en guise d'hôtel de 90 lits. La déconfiture du promoteur coupe court à tout nouveau projet. Deux permis de construire distincts avaient été requis pour le

restaurant et pour l'hôtel, ce qui explique l'existence d'un rez-de-chaussée disgracieux et manifestement non terminé, face au Lac-Noir. Côté financier, la banque de l'Etat de Fribourg s'est grandement engagée dans l'entreprise, de même que des maîtres d'état de la région. Rentreront-ils dans leurs fonds? La vente du 20 novembre répondra partiellement à cette question...

Dernière minute

Iran: chargement des pétroliers stoppé

WASHINGTON (AP). - Selon un haut fonctionnaire du département d'Etat américain, le chargement de tous les pétroliers a été arrêté dans les principaux terminaux iraniens. Il a encore précisé que les formations fragmentaires en provenance d'Iran laissent entendre qu'il pourrait s'agir d'un mouvement de grève. Il a ajouté qu'on ne disposait pas de l'immédiat d'aucune explication officielle ou autre indication sur la durée de cette interruption.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision par l'arrière

Vers 17 h 15, M. R. B., du Locle circulait au volant de sa voiture sur la route principale de La Chaux-de-Fonds en direction du Locle. A la hauteur du magasin Kernens Sports, au Crêt-du-Locle, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par M. F. G., de La Chaux-de-Fonds, qui était arrêté, se trouvant en présélection pour tourner à gauche. Dégâts importants.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Migrol: augmentation des prix

BERNE (ATS). - A la suite de la forte augmentation des prix de revient, Migrol est aussi amené à augmenter de 3 centimes le prix du litre d'essence. A partir de mercredi 7 novembre, les prix du litre de super seront les suivants: sur le plateau 1,12 franc le litre. Dans les régions frontalières de Bâle, Genève et Aigle 1,11 franc et 1,09 au Tessin. Le prix de la normale sera partout 1 centime plus bas.

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Externe rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche. le larynx et la gorge.

neo-angin

avec miel et citron

En pharmacies et drogueries 48077-R

Satisfaction générale après la conférence de l'ONU

Pas moins de 210 millions de dollars pour le Cambodge

NEW-YORK (ATS). - Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, est « personnellement satisfait » du résultat de la conférence des Nations unies sur l'aide humanitaire au Cambodge, bien que le montant de 250 millions de dollars souhaité n'ait pas été atteint.

M. Waldheim, a en effet, précisé que le montant total des contributions recueillies s'élevait à 210 millions de dollars. Dans son discours de clôture, prononcé comme prévu en début de soirée lundi, le secrétaire général a estimé que cette somme allait permettre « non seulement de poursuivre mais encore d'augmenter substantiellement l'assistance humanitaire au peuple cambodgien ».

et techniques étaient encore très importants même s'il avait reçu l'assurance de la pleine coopération de toutes les parties concernées. « Ne m'interprétez pas lorsque je dis que je suis satisfait. Nous sommes encore très loin d'une solution ».

RÉACTIONS UNICEF ET CICR

De leur côté, les représentants de l'UNICEF et du CICR se sont également déclarés satisfaits. Tom Hewitt, porte-parole de l'UNICEF estime que « les bases pour entreprendre une action plus vaste sont désormais établies ».

Pour Alain Modoux, du Comité international de la Croix-Rouge, la conférence est également un encouragement. Après avoir précisé que l'UNICEF et le CICR travaillaient en « totale collaboration » et que toutes les divergences dont il avait été fait état par le passé entre le secrétariat

des Nations unies à New-York et le CICR avaient été surmontées.

M. Modoux a mis l'accent sur les énormes difficultés pratiques d'une telle opération. « Nous manquons de main », a-t-il dit, faisant allusion à l'équipe très réduite qui est actuellement à pied d'œuvre au Kampuchéa.

L'UNICEF et le CICR disposent en effet de moins de 15 personnes pour assurer la distribution des vivres et des médicaments envoyés dans le pays. Jusqu'à ce jour, 6000 tonnes ont déjà été distribuées. « Nous sommes encore très loin de l'efficacité que nous souhaiterions », a-t-il déclaré.

Il a enfin communiqué que M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge avait envoyé un télégramme de félicitations à M. Waldheim à la fin de la conférence.

Le 7 novembre 1879 naissait en Ukraine «l'enfant terrible» du régime soviétique

BERNE (ATS). - Il y a 100 ans naissait Léon Davidovitch Bronstein. Cet homme devait devenir l'un des plus illustres révolutionnaires soviétiques et le fondateur de l'Armée rouge. Cet homme devait connaître la prison, l'exil, la mort violente. Cet homme s'appelait aussi Léon Trotski.

Léon Trotski naquit le 7 novembre 1879 en Ukraine dans une famille juive. Militant actif de divers mouvements révolutionnaires depuis ses années d'études, il est arrêté, déporté en Sibérie et ensuite exilé. Il passe en Suisse pour la première fois en 1903, à l'occasion d'une tournée de conférences. Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, il revient dans notre pays pour s'y établir avec sa famille. Il s'installe à Zurich et milite au sein du parti socialiste. En 1915, en compagnie de Lénine et de 36 autres délégués de 11 pays, il participe à la réunion de Zimmerwald. Le manifeste qui clôture ce rassemblement socialiste européen semble avoir été largement inspiré par sa pensée. Il débute par une phrase qui fera le tour de la terre: « Proletaires du monde entier, unissez-vous ». En mai 1917, il regagne la Russie et rejoint les rangs des Bolchéviks. Il est élu membre du comité central et

devient l'un des plus proches collaborateurs de Lénine. Chargé de négocier la paix à Brest-Litovsk, il parvient, en décembre 1917, à arracher aux Allemands un armistice fragile.

EN DÉSACCORD AVEC LÉNINE

La mission à Brest-Litovsk accomplie, Trotski quitte la diplomatie pour se consacrer aux tâches de commissaire à la défense. Pendant les années 1918-1920, il décide de nombreuses campagnes militaires contre les « blancs » et les armées d'intervention.

Poussé par son dynamisme, il n'hésite pas à réprimer brutalement la mutinerie des marins à Kronstadt (en 1921). Il lance l'Armée rouge contre les Polonais et les pourchasse jusqu'à Varsovie.

Malgré l'avis de Lénine, Trotski veut aller plus loin, transpercer la Pologne, arriver à Berlin, provoquer des soulèvements révolutionnaires en Europe occidentale et préparer ainsi la victoire de l'Internationale.

Mais l'avance est stoppée et l'Armée rouge essuie une défaite cuisante. C'est à cette époque qu'apparaissent de profondes divergences politiques et idéologiques

entre Trotski et Lénine, notamment en ce qui concerne la conduite des négociations de paix et le rôle des syndicats dans une société communiste. En outre, Trotski s'oppose avec véhémence à la politique de la NEP (programme de redressement économique). Après la mort de Lénine (1924), les luttes idéologiques s'accroissent davantage de sorte que le conflit Trotski-Staline devient inévitable.

LA CHUTE

Brillant orateur, écrivain de talent, personnalité exubérante et ambitieuse, Trotski, s'appuyant sur des éléments « de gauche », continue à constituer des groupes d'opposition au sein du parti. Mais malgré le ralliement de Zinoviev et de Kamenev à ses côtés, il est déjà trop tard: Staline, pragmatique, s'est emparé de l'appareil du parti. Trotski et ses partisans se trouvent isolés. Qualifié paradoxalement de « petit-bourgeois », il est d'abord remplacé au commissariat à la défense par Frounzev, puis envoyé au Caucase pour des « raisons de santé », exclu du parti en 1927, déporté ensuite à Alma-Ata et finalement expulsé de l'URSS.

L'« enfant terrible » du régime soviétique finit ses jours le 20 août 1940 à Coyoacan (Mexique), brutalement assassiné par Ramon Mercader, agent de Staline.



Léon Trotski. (Téléphoto AP)

Vatican: coup de théâtre au consistoire spécial

CITÉ-DU-VATICAN (AFP-REUTER). - Premier coup de théâtre à la réunion plénière des cardinaux convoqués par Jean-Paul II au Vatican: le discours « secret » du pape a été rendu public à la fin de la première séance.

L'avenir de l'Eglise, son gouvernement, ses finances et ses relations avec la science sont les thèmes du consistoire extraordinaire convoqué lundi par le pape Jean-Paul II et qui se prolongera jusqu'à demain.

L'EGLISE ET CEUX QUI SOUFFRENT

Dans son discours d'ouverture, le Saint-Père a déclaré aux 129 cardinaux que le sort de ceux qui souffrent pour leur foi devait être « au centre de l'attention de tous ».

« Ceux qui souffrent de la pauvreté et ceux qui souffrent à cause de leur foi doivent figurer au centre de nos échanges de vues », a-t-il dit. « Ces derniers, en particulier, doivent savoir que nous ne les abandonnons pas, que toute l'Eglise pense à eux, qu'ils figurent au centre de l'attention de tous et ne sont pas négligés », a-t-il ajouté.

LA LIBERTÉ ET SES LIMITES

Le pape a insisté sur le thème de son pontificat: poursuivre les réformes entreprises par le second concile œcuménique

Réclusion criminelle à perpétuité pour Albert Spaggiari

NICE (AP). - Huit jours après le verdict du procès du « casse du siècle », au cours duquel ne furent jugés que des comparses, le cas d'Albert Spaggiari, le « cerveau » en fuite, a été évoqué hier après-midi devant la Cour d'assises des Alpes-Maritimes.

Selon la loi, le président a fait appeler l'accusé dans la salle des Pas-Perdus du palais de justice de Nice, puis a demandé à toute personne pouvant présenter des excuses au nom de Spaggiari de se manifester.

Après ces requêtes purement formelles, il a lu le verdict qui entraîne dans le cas de la contumace la peine maximum. Accusé de vol qualifié, Albert Spaggiari a donc été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

La Grande-Bretagne a augmenté le prix de son baril de pétrole

LONDRES (REUTER). - La Compagnie nationale britannique des pétroles (BNOC) a annoncé hier qu'elle augmentait le prix de son baril de pétrole avec effet rétroactif à compter du 1er novembre.

Le prix du baril de pétrole provenant des gisements de la Mer du Nord est désormais de 26,07 dollars, soit une augmentation de 2,77 dollars. Ce tarif le place sensiblement au niveau des

nouveaux prix pratiqués par la plupart des pays de l'OPEP.

La BNOC exploite environ la moitié de la production de pétrole de la Mer du Nord qui se monte à 1,7 million de barils par jour. La décision britannique survient après l'augmentation du pétrole norvégien de la Mer du Nord le mois dernier. Les gisements de la Mer du Nord produisent du pétrole brut de haute qualité comparable à celui de l'Algérie, de la Libye et du Nigeria, et nettement supérieur à celui des pays du Golfe persique.

Hua a quitté l'Italie

ROME (AFP-AP). - La visite de M. Hua Guofeng en Italie s'est achevée sur le plan politique, hier matin, par un

entretien d'une heure et demie avec le premier ministre Francesco Cossiga, marqué notamment par la signature de trois documents: deux déclarations d'intention sur la coopération économique, culturelle, scientifique et technique et un protocole sur l'établissement de consulats généraux de Chine à Milan et d'Italie à Shanghai.

Japon: M. Ohira devant M. Fukuda

TOKIO (AP). - Avec une majorité de 17 voix, au second tour de scrutin, M. Masayoshi Ohira a battu hier M. Takeo Fukuda, ancien premier ministre, et a été reconduit par la Diète dans ses fonctions de chef du gouvernement japonais.

Le scrutin met un terme à un mois de débats internes au sein du parti libéral-démocrate, à la suite de revers subis aux récentes élections législatives.



(Téléphoto AP)

Visite de prestige politique pour le président Hua, occasion de rapprochement économique pour l'Italie, il s'est agi surtout pour les Chinois de poser des jalons à long terme, estiment les observateurs.

Dans l'immédiat, les Italiens ont toutefois obtenu un geste des Chinois: l'exclusivité des recherches pétrolières en Chine dans les zones non encore ouvertes à la prospection.

SUCCÈS TOTAL

« Ma mission est accomplie et mon voyage a été couronné d'un succès total », a déclaré Hua en quittant Rome.

« Notre voyage a approfondi notre conviction qu'une Europe unie et forte, et une Chine prospère sont extrêmement importantes pour la paix et la stabilité dans le monde ».

Hua est attendu en Yougoslavie. Il se rend à Belgrade pour un dernier voyage européen de trois jours avant de quitter définitivement l'Europe et rentrer à Pékin.

SUITE La démission de M. Bazargan

Les occupants précisent d'autre part qu'ils poursuivront leur action jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

A ce propos, le gouvernement iranien a dénoncé lundi des traités qui le liaient à l'Union soviétique et aux Etats-Unis et donnaient le droit au deux super-puissances d'intervenir en Iran si ce pays était attaqué.

Les Etats-Unis, pour leur part, ont réaffirmé hier que le principal souci de la Maison-Blanche dans l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran était la vie des ressortissants américains détenus en otage et que le département d'Etat américain attendait de l'Iran qu'il respecte « ses engagements ».

Une dizaine d'hommes armés ont attaqué hier matin le consulat d'Irak à Kermandah (à 400 km au sud-ouest de Téhéran) et occupent les locaux. Il

s'agirait du deuxième incident du genre en une semaine, après la fouille par des gardiens de la Révolution, samedi dernier, des locaux du consulat d'Irak à Khoramshar.

Enfin, le gouvernement Carter a déclaré hier qu'il comptait sur les autorités iraniennes pour qu'elles honorent l'engagement du gouvernement Bazargan d'assurer la protection et la sécurité des Américains détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Dernière minute

Le conseil de la révolution a demandé hier soir à tous les membres du gouvernement iranien démissionnaire de M. Bazargan de rester à leur poste en attendant la nomination de leur successeur.

Le shah au plus mal

NEW-YORK (AP). - La tumeur au cou de l'ancien shah d'Iran grossit et il pourrait par ailleurs être une nouvelle fois opéré pour une obstruction du conduit biliaire, a-t-on révélé hier à l'hôpital de New-York où il a déjà été opéré le 24 octobre dernier.

On avait déclaré lundi que la chimiothérapie qui avait été prévue après l'opération du mois d'octobre pourrait être différée jusqu'au traitement chirurgical de la pierre qui obstrue encore le conduit.

Le communiqué d'hier annonce cependant qu'en raison « du grossissement de la tumeur au cou, le traite-

ment par radiation dirigé vers cette région est entamé cette semaine et se poursuivra pendant quatre semaines ».

Du point de vue judiciaire, sept personnes, pour la plupart iraniennes, ont été mises hier en liberté provisoire après leur arrestation, dimanche, lors de leur occupation de la statue de la Liberté. Elles ont versé chacune une caution de 500 dollars. Comme les étudiants qui occupent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, ils réclament l'extradition du monarque déchu.

Coup de fil entre Sadate et Begin

LE CAIRE (Reuter). - Le président Sadate a téléphoné au président du Conseil israélien, M. Menachem Begin, après que les deux pays furent tombés d'accord sur le prix auquel sera vendu à l'Etat hébreu le pétrole du Sinaï après la restitution des champs pétroliers de cette région à l'Egypte, indiquait hier le quotidien « Al-Ahram ».

général Weizman, ministre israélien de la défense, est basé sur le principe que l'Egypte ne vend jamais son pétrole à des tarifs préférentiels.

Le prix maximum, de 23,50 dollars le baril fixé par l'OPEP dont l'Egypte ne fait pas partie, ne constitue qu'un indicateur, précise par ailleurs le quotidien.

moins 32 dollars le baril, alors qu'Israël souhaitait payer le tarif OPEP.

D'un autre côté, la Knesset (parlement israélien) a décidé par 54 voix contre 46 d'autoriser M. Begin à désigner un second vice-premier ministre, modifiant ainsi l'une des lois fondamentales du pays.

M. Begin pourra maintenant désigner à ce poste M. Simcha Ehrlich, ministre des finances sortant. Quant à l'actuel premier vice-premier ministre, M. Yigael Yadin, il conserve ses fonctions.

Pour « Al-Ahram », l'accord convenu à l'issue de la rencontre entre le Raïs et le

Le Caire a insisté pour vendre du pétrole à Israël au prix du marché libre, soit au

Fausses rumeurs en Bolivie: Natusch reste

LA PAZ (AP). - On a cru qu'il allait partir: il reste. Le colonel Alberto Natusch, qui a renversé jeudi dernier par un coup d'Etat militaire le président Walter Guevara, l'a dit crûment lundi dans un discours télévisé, détrompant ceux qui espéraient son retrait après l'effusion de sang des derniers jours.

« Avec franchise et fermeté, nous ne permettrons pas que le pays devienne esclave du terrorisme prédateur », a-t-il déclaré.

Le colonel de droite, après avoir dissous le congrès, l'avait autorisé

à se réunir lundi. Dans certains milieux politiques civils, on en avait déduit trop vite que les militaires durs faisaient marche arrière après les journées de violence dans la rue, dont le bilan est d'au moins 39 morts, outre de nombreux blessés. Le président du Sénat, M. Sanchez, qui avait rencontré le colonel, avait même cru pouvoir annoncer aux parlementaires: « la crise que nous traversons va être résolue, c'est une question d'heures ». Cet optimiste était partagé par des députés, selon lesquels Natusch avait promis de démissionner.

C'est alors que le colonel a prononcé son discours télévisé.

La censure figure parmi les décrets pris d'urgence par l'officier putschiste, et les bureaux des agences France-Presse et UPI ont été fermés lundi par le gouvernement. Un membre de l'AFP a déclaré: « Ils nous ont obligés à cesser nos transmissions ». Enfin, le nouveau régime a adressé une note à Washington, exprimant son désir de maintenir des relations diplomatiques normales, mais le gouvernement américain n'y a pas répondu.

Procès du talc Morhange: c'est la dose excessive qui a tué!

PARIS (ATS). - Le procès de Pontoise, à sa dixième audience, a confirmé dans les faits qu'il était davantage celui de l'hexachlorophène que celui du talc Morhange.

Après les témoins, les experts: le premier appelé à la barre hier, était le professeur René Truaut, membre de l'académie de sciences et de l'académie de médecine, et qui a enseigné longtemps la toxicologie à l'Université de Paris. Ce savant, cité par la défense, n'hésite pas à dire que « Givaudan n'a pas manqué à ses devoirs », ayant averti les pouvoirs publics des risques possibles de l'hexachlorophène.

Il souligne que n'importe quel produit, mal utilisé ou à dose excessive, peut se révéler toxique, et qu'il n'est pas plus faci-

le d'éviter les accidents avec les produits chimiques qu'avec les voitures sur la route.

Au moment où M^e Badinter, avocat de la défense, veut lui demander si, en ce qui concerne l'hexachlorophène que contenait par erreur le talc Morhange, c'est le produit ou c'est la dose qui a tué, le président refuse d'abord que la question soit posée, pour se résoudre à l'accepter, ensuite.

Pour M. Truaut, c'est la dose excessive qui a tué. Et au milieu du brouhaha et de l'effervescence du prétoire, il ajoute: « Si je prends un verre de whisky, je reste en forme; si j'en prends dix, je manque mon avion » (le talc Morhange qui est en cause contenait 6 % d'hexachlorophène).

UN FAIT PAR JOUR

Communisme italien

On s'entête, depuis de longues années, un peu partout mais spécialement en France, à donner une image fautive du parti communiste italien. Les intellectuels de gauche qui sont encore et malgré tout, toujours à l'affût du moindre signe de détente dans le sectarisme communiste se sont acharnés, depuis de longues années, à présenter le communisme italien comme un communisme qui se libéralisait, et qui abandonnait les voies classiques du bolchévisme, pour s'insérer peu à peu dans le jeu de la démocratie pluraliste.

Le compromis historique d'abord, l'eurocommunisme ensuite ont donc été, si l'on ose l'écrire, « Pain bénit » pour tous les gogos des intellectuels de gauche, et même hélas pour un trop grand nombre de dirigeants du parti socialiste.

Or, il est évident aujourd'hui que ni l'une, ni l'autre de ces prises de position ne reposent sur une analyse sérieuse.

Le compromis historique d'abord. Il n'a pas eu pour but de légaliser, si l'on peut dire, l'action du PCI. Il résulte d'une étude montrant qu'il était le moyen le plus sûr et le plus rapide, pour le parti communiste de s'approcher du pouvoir, de s'y installer, et un jour de le dominer. Les Soviétiques qui ne brillent pas par la promptitude à saisir les nouveautés ont d'abord fait le grimace devant cette nouvelle tactique. Ils ont fini par comprendre sa justesse, et l'on sait, de source sûre, aujourd'hui qu'ils approuvent tout à fait Berlinguer et l'encouragent à poursuivre dans cette voie.

Quant à l'eurocommunisme, c'est-à-dire, à l'éloignement progressif de la tutelle soviétique sur le mouvement communiste des pays occidentaux, il a complètement échoué pour un ensemble complexe de raisons qu'on ne peut exposer ici.

Mais il y en a une, pour l'Italie, que personne ne devrait plus ignorer. C'est le parti italien lui-même qui a exigé et obtenu la fin des distances qu'on pouvait être tenté de prendre à l'égard de Moscou. 80 % des membres du parti, vieux stalinien ou nouvelles recrues, sont des prossoviétiques proclamés et convaincus, et ce sont eux qui interdisent de poursuivre dans une voie timidement ouverte. Berlinguer, quelle que soit son arrière-pensée, a compris qu'il ne pouvait aller contre cette vague de fond. On peut être sûr que si le PCI allait au gouvernement, ce ne serait sûrement pas pour empêcher que la politique soviétique accroisse de plus en plus sa pression sur l'Etat italien. IPS